هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16405 – 7,50 F — SAMEDI 25 OCTOBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Sécurité sociale : le vote du PC

Les communistes entretiennent le doute quant à leur vote sur le projet de loi de financement de la « Sécu ». p. 6

■ Elections en Argentine

L'opposition, pour une fois unie, dénonce la corruption du régime du président Menem et pourrait bien remporter, dimanche, les législatives. p. 2

■ Le procès Papon suspendu

L'hospitalisation de l'accusé va conduire à une modification du calendrier des audiences. Interrompus jeudi, les débats devraient reprendre lundi après-midi. p. 15, 20 et 34

■ Bourgeon, l'orfèvre de la BD

CASTERMAN

Perfectionniste du détail dessiné et de la justesse des mots, François Bourgeon, *auteur à succès des Passagers du vent*, est au Festival de Saint-Malo avec une nouvelle série. Portrait. p. 19

■ Effet de serre : l'Europe déçue

Les propositions de Bill Clinton pour lutter contre le réchauffement climatique ont déclenché une vague de déceptions, notamment à la Commission européenne. p. 3 et 20, et notre éditorial p. 21

■ « M. Amiante »

Un rapport parlementaire dénonce les dysfonctionnements dans la gestion du dossier et réclame la nomination d'un « M. Amiante ». p. 14

■ Les 35 heures du patronat

Les patrons réagissent en ordre dispersé au projet de réduction de la durée du travail. p. 10

■ Le retour des juppéistes

Quatre proches d'Alain Juppé reprennent la parole pour défendre l'action de l'ancien premier ministre. p. 20

■ Cunningham interloque New York

Robes à bosses, décor blanc aveuglant... L'audacieux chorégraphe a confié costumes et décor de son spectacle « Scenario » à la styliste Rei Kawakubo. p. 31

Allemagne, 3,00 ; Antilles-Guyane, 8 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2500 L ; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CONT, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 18 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NYT), 2 $; USA (other), 2,50 $.

M 0147 - 1025 - 7,50 F

Contre-enquête sur l'affaire Yann Piat

● Les « révélations » du livre accusant deux anciens ministres ne résistent pas à l'examen ● Les tueurs de la députée armés par un banditisme convoitant le pouvoir local ● La biographie invraisemblable de la « source » des auteurs ● Un expert en informatique, clé du dossier Saincené

LES AUTEURS du livre *L'Affaire Yann Piat, des assassins au cœur du pouvoir*, qui désigne implicitement François Léotard et Jean-Claude Gaudin comme les commanditaires de l'assassinat de Yann Piat, députée UDF du Var, les journalistes André Rougeot et Jean-Michel Verne devaient comparaître, vendredi 24 octobre, devant le tribunal de grande instance de Paris, statuant en référé. Poursuivis par M. Léotard, ils avaient été invités, le 13 octobre, par le tribunal, à produire les preuves de leurs accusations. L'audience devait se tenir alors que l'enquête ordonnée par le ministre de la défense sur l'identité de la source principale des auteurs du livre, présentée comme un « *général de la direction du renseignement militaire* », paraissait en voie d'achèvement. Le cabinet d'Alain Richard a fait part au *Monde* de sa « *très grande réserve vis-à-vis de l'ensemble du livre* ».

Notre contre-enquête rend peu crédible l'existence de ce « *général* », dont la biographie apparaît invraisemblable. A l'opposé du résumé lapidaire effectué par les auteurs du livre, des charges pesant sur les tueurs de la « bande du Macama », interpellés le 15 juin 1994, et du mobile de leur crime, le réquisitoire définitif du parquet de Toulon, daté du 24 janvier 1997, dresse l'inventaire des éléments probants retenus contre les six jeunes truands et leur commanditaire, Gérard Finale. Tenancier de bar hyérois, ce dernier était engagé dans une stratégie de conquête du milieu local, que la possible élection de Yann Piat à la mairie de Hyères risquait de compromettre. Enfin, les doutes émis sur le double suicide des frères Saincené en mai 1994 pourraient être levés par l'audition d'un expert informatique de réputation mondiale, le professeur Jean Girerd.

Lire pages 12 et 13 et notre analyse page 21

La reprise à la Bourse de Hongkong apaise les marchés

APRÈS avoir enregistré un plongeon de plus de 25 % en quatre jours, la Bourse de Hongkong s'est reprise sensiblemeot veodredi 24 octobre et a terminé la journée sur une hausse de 6,89 %. La relative résistance de Wall Street, qui o'a perdu que 2,33 % jeudi, a contribué à rassurer les investisseurs. Tokyo a regagné 1,24 % vendredi et, dans la foulée, les places européennes se redressaient à l'ouverture avec des gains de 0,91 % à Paris, 1,22 % à Londres et 1,66 % à Francfort. Les attaques contre le dollar de Hongkong ont perdu en intensité. Mais la situation reste fragile aux yeux des écooomistes, qui soulignent la perte de confiance des gestionnaires de fonds internationaux dans les économies asiatiques.

Lire pages 22 et 25

La première et brève démission de Jean Gandois

UN AVEU DE FAIBLESSE (« *j'ai été berné* ») et une vengeance posthume (seul un « *tueur* » peut me succéder) : Jean Gandois aura été jusqu'au bout ce sanglier solitaire, qui assumait ses actes et ses paroles en n'obéissant qu'à ses propres convictions. La scène théâtrale du perron de Matignon, à la sortie de la conférence sur l'emploi du 10 octobre, et la démission qui s'ensuivit, résument en fulgurance ce que fut au CNPF l'ère Gandois, pourquoi il déplut tant à ses pairs, pourquoi il les heurta, pourquoi il tomba.

Il y a un an déjà, en octobre 1996, l'organisation de la rue Pierre-Ier-de-Serbie n'eut plus de chef pendant... deux heures. Non content d'avoir renoué le dialogue social *intuitu personae* avec les grands leaders syndicaux (le secrétaire général de la CGT fut reçu au siège du patronat pour la première fois depuis dix-huit ans), Jean Gandois prit sur lui de réaffecter les présidences des caisses de sécurité sociale. Il écarta Marc Blondel (FO) au profit de Nicole Notat (CFDT) à la tête de l'Unedic et annonça ce choix avant même la consultation du conseil exécutif du CNPF. Cette procédure à la hussarde choqua. La réunion des hiérarques du patronat fut des plus houleuses. Non seulement on éliminait un allié traditionnel, FO, mais on court-circuitait une instance de décision habituée, sous François Perigot, à la quintessence du consensus. Donc M. Gandois avait tranché, seul. Les ultras lui firent remarquer qu'une telle conduite, concevable à la direction d'une entreprise, était insupportable ao CNPF. « *Dans ces conditions*, rétorqua Jean Gandois, *je vous demonde un vote de confiance. Sinon je pars.* » Et Il monta s'enfermer dans son bureau, après qu'un de ses opposants lui eut adressé cette amabilité : « *C'est vous qui n'ovez pos confiance en nous, et pas l'inverse, car vous prenez les décisions avant d'en débattre.* »

Finalement, le vote eut lieu, organisé par Pierre Bellon, le patron de la Sodexho. Il ressortit que Jean Gandois gardait la confiance de ses pairs. Quelqu'un s'empressa d'aller le lui dire. Mais on lui adressa un blâme pour avoir outrepassé son mandat. Un vice-président lui rappela que son pouvoir s'arrêtait au seuil de son bureau. Certains jugèrent que ce relatif désaveu – au moins sur la forme – aurait dû l'inciter à se retirer. Sans doute y songea-t-il sérieusement. Mais l'ancien président de Rhône-Poulenc, passablement découragé par la lourdeur du CNPF, par le poids des fédérations et des unions patronales, par la règle délibérative agitée à tout bout de champ, caressait encore un rêve : faire reculer le chômage dans le cadre d'un dialogue social renouvelé. L'objectif comptait à ses yeux davantage que les moyens. Dès sa brève campagne face à Jean-Louis Giral, il avait affirmé qu'il ne serait pas un porte-voix. Il le fut, mais seulement de la sienne.

Peu de jours avant la conférence funeste sur la réduction du temps de travail, il refit cavalier seul, malgré la crainte de ses pairs de voir le piège gouvernemental se refermer sur eux. « *Sans vous révéler le secret des discussions que j'ai pu ovoir* [avec Lionel Jospin, Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn, NDLR], *je vous demande de me foire confiance, car nous ovons une chance sur deux de réussir* », lançait-il à l'exécutif du patronat. On lui reprocha encore son goût pour les apartés avec les ministres et les leaders syndicaux, cette manière non spectaculaire mais irritante d'entretenir des liens hors du CNPF qui, selon les dires de M. Gandois, « *sentait le vieux* ». On le laissa « *y aller* ». Il assuma seul l'échec. Et cette fois, il partit pour de bon.

Eric Fottorino

Formule 1 : suspense à Jerez

LE GRAND PRIX d'Europe de Formule 1, dimanche 26 octobre, sur le circuit de Jerez en Espagne, s'annonce spectaculaire. La dernière course de la saison mettra aux prises Jacques Villeoeuve (Williams-Renault) et Michael Schumacher (Ferrari) qui ne le devance que d'un point au classement du championnat des pilotes. Dans un entretien au *Monde*, le Canadien explique pourquoi il redoute la stratégie de Ferrari.

Au momeot où le parcours du Tour de France 1998 fait moins de place aux étapes de montagne dans le but, à demi-avoué, de ménager la santé des coureurs, la polémique se poursuit sur le dopage des sportifs. Les pouvoirs publics veulent lutter contre ce fléau en multipliant les contrôles et en doublant les crédits affectés à la prévention.

Lire pages 27 et 28

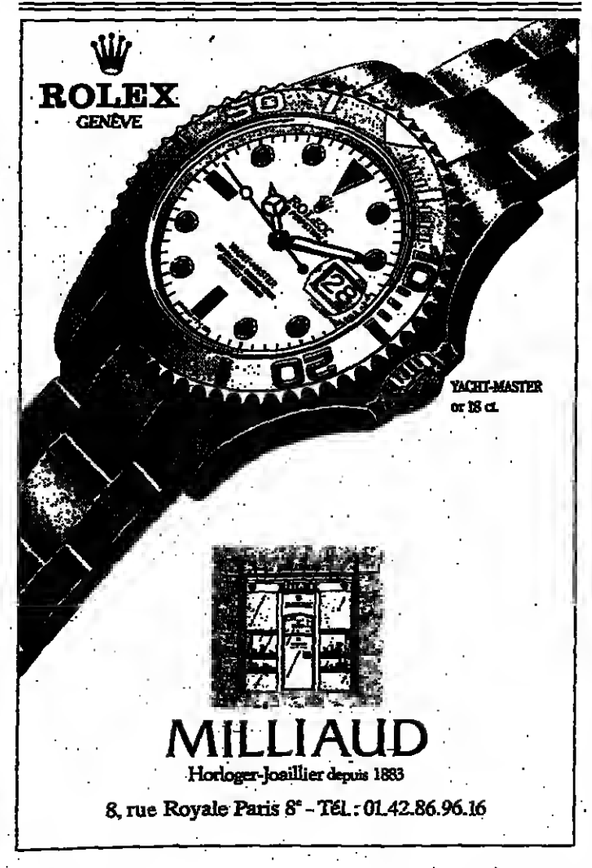

MILLIAUD
Horloger-Joaillier depuis 1883
8, rue Royale Paris 8e – Tél. : 01.42.86.96.16

La transmutation de l'or sud-africain

L'ANNONCE de la fusion des activités aurifères de Gold Fields et de Gencor, créant le plus grand producteur d'or au monde, Goldco (*Le Monde* daté 12-13 octobre), s'inscrit dans le cadre de la radicale restructuration du capitalisme minier sud-africain. Les six grands producteurs sud-africains donnent toujours l'impression de se considérer orgueilleusement à part.

Pourtant, dans l'ancien décor minier encore partiellement debout, hérité de l'apartheid, une industrie symbole de la nouvelle Afrique du Sud est en train de naître.

La création de Goldco – produit de la fusion de Gold Fields, plus vieil extracteur du pays et troisième au monde, et du conglomérat diversifié Gencor – révèle un secteur en pleine mue. Goldco représente la synthèse du pouvoir économique blanc toujours dominoant (Gold Fields l'anglophone et Gencor l'afrikaner) et du nouveau capitalisme noir qu'atteste la participation probable du consortium New Africa Investment.

Le président désigné du nouvel ensemble, Brian Gilbertson, l'architecte de la rénovation de Gencor, devrait laisser la place, dans oeuf mois, à Cyril Ramaphosa, aocien secrétaire général de l'African National Congress, le parti au pouvoir, et principale figure de proue des nouveaux milieux d'affaires noirs.

Indirectement, Goldco marque la percée tant attendue des Noirs dans le monde minier, bastion de l'establishment blanc. M. Ramaphosa est aussi administrateur du grand rival de la nouvelle société, l'Anglo American Corporatioo, qui a produit l'an dernier 180 tonnes d'or et dont un porte-parole déclarait il y a peu au *Monde* : « *Les volumes nous intéressent moins qae la réduction des coûts et que la qualité* de l'or *produit.* »

OPA sauvages, fusions spectaculaires, alliances et expansion hors frontières : depuis trois ans, c'est le lot du secteur de l'or sud-africain, doot la part dans la production mondiale, 30 %, ne cesse de décliner. L'affaiblissement du prix do métal jaune depuis vingt et un mois a accéléré le remodelage du secteur.

Marc Roche

Lire la suite page 21

Un volume de pastiche

PATRICK RAMBAUD

LE GRAND PRIX du roman de la respectable Académie française à un talentueux pasticheur, cela ressemble à un ultime pied de nez. Patrick Rambaud, cinquanté et un ans, auteur de textes parodiques, sur Duras et Barthes ootamment, est distingué pour *La Bataille* (Grasset), un roman sur la bataille d'Essling, projet de Balzac jamais réalisé.

Lire page 36

International	2	Finances/marchés	25
France	6	Aujourd'hui	27
Société	12	Jeux	30
Régions	16	Météorologie	30
Carnet	18	Culture	31
Horizons	19	Abonnements	34
Entreprises	22	Kiosque	34
Communication	24	Radio-Télévision	35

هكذا من الأصل

ARGENTINE Les Argentins, qui renouvellent, dimanche 26 octobre, 127 de leurs 257 députés, feront un choix lourd de conséquences pour l'élection présidentielle, prévue en 1999. Les derniers sondages donnent l'avantage à l'opposition anti-péroniste, qui est parvenue à s'unir avant le scrutin ● LES LÉGISLATIVES interviennent dans un climat économique favorable. La croissance du PIB est de l'ordre de 7 %. Mais le chômage est en forte augmentation et une catégorie de « nouveaux pauvres » est apparue ces dernières années. ● LES RÉSULTATS de la province de Buenos Aires, où deux femmes, Hilda « Chiche » Duhalde et Graciela Fernandez Mejide, convoitent les voix de 37 % des électeurs du pays, sont particulièrement attendus. Mme Duhalde est en effet l'épouse du gouverneur péroniste, Eduardo Duhalde, qui se présente comme le successeur du président Menem.

L'opposition menace l'hégémonie du parti du président Menem

Pour la première fois depuis 1989, la coalition de l'Alliance, qui, lors de la campagne électorale, a dénoncé la corruption du régime et l'Etat policier, paraît en position de remporter les élections législatives partielles

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Qui succédera au président Carlos Menem en 1999 ? Alors que le scrutin du dimanche 26 octobre ne porte que sur des élections législatives partielles, c'est pourtant la question que se posent déjà les Argentins, tout comme les investisseurs étrangers qui, ces dernières années, se sont installés en nombre en Argentine. Pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir de Carlos Menem, en 1989, l'apparition d'une opposition unie menace l'hégémonie du Parti justicialiste (péroniste) et crée une nouvelle dynamique en vue de l'élection présidentielle.

Les législatives de dimanche visent à renouveler la moitié des sièges de la Chambre des députés, où le parti péroniste pourrait perdre la majorité absolue. M. Menem, qui, jusqu'à présent, a habilement profité des divisions de l'opposition, affronte désormais une vaste coalition formée par le plus vieux parti du pays, l'Union civique radicale (UCR) de l'ancien président Raul Alfonsin, et par le tout jeune Frepaso (Front pour un pays solidaire), qui regroupe des péronistes dissidents et des militants de centre gauche. Cette Alliance, impensable il y a encore quelques mois, bouleverse l'échiquier politique.

« Aujourd'hui, l'Alliance ouvre la possibilité d'une alternance au pouvoir en 1999 », estime l'avocat constitutionnaliste Daniel Sabsay. A l'échelon national, la majorité des sondages accordent un léger avantage à l'Alliance, créditée d'un écrasant succès dans la capitale, où son chef de file, Carlos « Chacho » Alvarez, l'un des principaux leaders du Frepaso, aura ainsi toutes les chances de figurer parmi les candidats de l'opposition les mieux placés dans la future course à la présidence.

ACCUSATIONS DE CORRUPTION

Le principal enjeu de l'élection reste cependant la vaste province de Buenos Aires, autour de la capitale, qui regroupe 37 % des électeurs du pays et où s'affrontent, en une passionnante autant qu'inédite bataille, deux femmes, Hilda « Chiche » Duhalde, épouse du puissant gouverneur péroniste, et Graciela Fernandez Mejide, sénateur du Frepaso. Une défaite ou une courte victoire dans ce district seraient cuisantes pour le gouverneur Eduardo Duhalde, qui se présente comme le successeur naturel de M. Menem.

D'autres acteurs de la vie politique cherchent à se positionner pour 1999 et, parmi eux, l'ancien ministre de l'économie, Domingo Cavallo, qui brigue un siège de député dans la capitale. Limogé en juillet 1996, il a porté de dures attaques contre le gouvernement en accusant le président Menem de *« protéger les délinquants »*. Les critiques contre la corruption sont le principal cheval de bataille de l'opposition qui, en revanche, évite bien de remettre en cause le modèle économique libéral mis en place par Carlos Menem.

Il est vrai que la stabilité retrouvée après des années d'hyperinflation et d'isolement international est considérée comme un acquis indiscutable par l'homme de la rue et par les hommes d'affaires. Les marchés financiers ne manifestent par conséquent aucune inquiétude face à une éventuelle victoire de l'Alliance et, à la veille des élections, la Bourse de Buenos Aires était à la hausse.

Les résultats macro-économiques invitent à l'optimisme : le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 7,2 % au cours des trois premiers trimestres de 1997, le secteur industriel a enregistré une croissance de plus de 7 % et les investissements étrangers ne cessent de s'accroître avec des prévisions de 7 à 8 milliards de dollars pour 1997.

Cette croissance s'est pourtant accompagnée d'une détérioration du climat social. Selon les derniers relevés officiels, le chômage frappe 15,8 % de la population active et, selon l'Institut national des statistiques (Indec), la pauvreté s'est accrue de quelque quatre cent mille « nouveaux pauvres » qui, en 1996, se sont installés dans les zones urbaines de Buenos Aires et de sa grande banlieue.

Avec une forte diminution de leurs salaires, 18,4 % des Argentins se retrouvent dans cette catégorie sociale inconnue jusqu'à ces dernières années – les « nouveaux pauvres » – formée au sein d'une classe moyenne traditionnellement importante et aisée. Le mécontentement est perceptible dans l'ensemble du pays, où l'enseignement et les services de santé se sont dégradés à la suite du désengagement de l'Etat et de l'absence de politique sociale.

MANQUE DE SÉCURITÉ

Malgré le retour à la démocratie, il y a quatorze ans, une des grandes préoccupations des citoyens est le mauvais fonctionnement de la justice et le manque de sécurité. Un sondage récent montre que les jeunes Argentins redoutent avant tout la police, impliquée dans plusieurs affaires d'assassinats, notamment d'adolescents, rappelant les méthodes employées par les forces de l'ordre pendant la dernière dictature. Les attaques contre les journalistes se sont multipliées et le ministre de l'économie, Roque Fernandez, d'un profil plutôt discret, a accusé la presse, lundi 20 octobre, d'orchestrer une sorte de *« coup d'Etat médiatique »* en occultant, selon lui, les succès du gouvernement et en prenant position en faveur de l'Alliance.

Les grands débats idéologiques ont été absents de la campagne, mais c'est cette mauvaise humeur de l'électorat que va tenter de canaliser l'opposition, dimanche, face à un gouvernement et à un parti affaiblis par huit ans de pouvoir absolu.

Ch. L.

Christine Legrand

Un procureur rouvre le dossier des disparus

Pour la première fois depuis la promulgation des lois d'amnistie de 1989 et 1990, *un procureur a réussi à rouvrir* le délicat dossier des disparus pendant la dictature militaire (1976-1983), a annoncé, jeudi 23 octobre, le quotidien de gauche *Pagina 12*. L'information, confiée à un juge fédéral, vise cinq généraux et deux amiraux accusés « d'*enlèvements* », mais aussi deux ministres, un ancien ministre et plusieurs personnalités judiciaires pour « *destruction et dissimulation de documents* ». Le procureur, Miguel Angel Osorio, donne ainsi une suite favorable aux plaintes déposées par les organisations telles que les Mères de la place de Mai, les Grand-Mères de la place de Mai, et les familles des détenus et des disparus. Le magistrat estime que les enlèvements sont des délits « *permanents* » qui se poursuivent tant que les victimes n'ont pas réapparu et qu'ils ne tombent donc pas sous le coup des lois d'amnistie. Plusieurs actions judiciaires avaient été ouvertes par la France, l'Italie et l'Espagne contre des militaires argentins impliqués dans les disparitions durant la dictature. – *(AFP.)*

Les exclus accusent le chef de l'Etat d'avoir trahi les valeurs péronistes

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Sur les murs de la cuisine, une seule photo : celle d'Evita Peron, avec son chignon austère et le visage déjà émacié par les premiers signes du cancer qui emporta, à trente-trois ans, la passionaria des pauvres. Le portrait est un peu jauni mais Ramon l'admire depuis qu'il était petit et qu'il ornait la chambre de ses parents. C'est la seule chose qu'il a emportée avec lui quand il a quitté, il y a trente ans, son Chaco natal (dans le nord du pays) pour venir travailler dans la province de Buenos Aires. Depuis deux ans, Ramon a tout le loisir de contempler le portrait, car, à cinquante ans, il est au chômage, comme plus de 15 % de ses compatriotes – chiffre officiel, en dessous de la réalité selon beaucoup d'analystes économiques –, exclus du système libéral mis en place par le président Carlos Menem et qui a apporté à l'Argentine une salutaire croissance si l'on s'en tient aux chiffres froids de la macroéconomie.

« Menem a trahi le mouvement justicialiste (péroniste), qui était depuis plus d'un demi-siècle le parti de la classe ouvrière, affirme Ramon avec amertume. *Avec le général Peron, les ouvriers avaient acquis la Sécurité sociale et les congés payés. Ils avaient accès à l'enseignement gratuit, ils pouvaient s'acheter leur petite maison et partir en vacances. Les syndicats garantissaient leurs droits. Ils ont tout perdu avec Menem, qui s'est allié avec les classes dominantes et qui a brodé les richesses nationales. »*

Différente des pays voisins, notamment par l'importance de sa classe moyenne et la qualité de ses systèmes de santé et d'éducation, l'Argentine ressemble de plus en plus aujourd'hui au reste de l'Amérique latine, où les inégalités sociales se creusent, imposant la cruelle devise selon laquelle les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. Malgré sa colère contre le gouvernement Menem, Ramon se réclame toujours du péronisme mais il témoigne de peu d'intérêt pour les élections de dimanche, qui, selon lui, *« ne changeront rien »*.

A la veille de voter, il est encore indécis, comme beaucoup des 6 millions d'électeurs de la principale province argentine où se joue pourtant l'avenir politique du pays. Le vote étant obligatoire, il prévoit que, devant les urnes, sa foi péroniste sera la plus forte. Paradoxalement, comme le révèlent toutes les enquêtes préélectorales, les plus démunis constituent encore le contingent électoral traditionnel du péronisme que ne sont jamais parvenus à capter les partis traditionnels, ni la gauche argentine.

LA JUSTICE SOCIALE CHÈRE À « EVITA »

Même déçus par le président Menem, ils voteront fidèlement et presque religieusement péroniste, c'est-à-dire pour Hilda Duhalde, la femme du gouverneur candidate à la députation pour la province. Les militants les plus convaincus trouvent même des différences entre le gouverneur Eduardo Duhalde et le président Menem. M. Duhalde, qui est le candidat péroniste le mieux placé pour succéder à M. Menem à la présidence, a en effet cherché à prendre ses distances vis-à-vis du chef de l'Etat et ancien allié en brandissant à nouveau la bannière de la justice sociale chère à « Evita ».

C'est grâce aux donations charitables de la femme du gouverneur qu'un des enfants de Ramon porte depuis quelques jours une paire de chaussures neuves lui permettant d'aller à l'école la tête haute. Il est vrai aussi que les représentants de l'Alliance d'opposition n'ont pas proposé de solution de remplacement au modèle économique dont sont victimes les plus pauvres. Un vote pour l'Alliance peut signifier un vote sanction contre le gouvernement plus qu'une adhésion à des promesses électorales. En revanche, les mêmes enquêtes indiquent que, dans la classe moyenne et dans les secteurs ayant un meilleur niveau d'éducation, le projet d'un *« pays plus juste et plus solidaire »*, proposé par l'opposition, a fait son chemin puisque que Graciela Fernandez Mejide, candidate de l'Alliance, talonne de près les péronistes et est même donnée gagnante par certains instituts de sondage.

Dans une province où le péronisme l'a toujours emporté – sauf en 1983, avec le Parti radical de l'ancien président Raul Alfonsin – et où le président Menem a gagné toutes les élections depuis 1989, le suspense est grand. Une victoire de l'Alliance dans le principal district électoral du pays marquerait la fin de la suprématie péroniste. Mais une victoire, même étroite, des Duhalde – accompagnée dans le reste du pays d'un recul du parti officiel comme le prédisent les sondages – sonnerait le glas du ménémisme.

Ch. L.

Christine Legrand

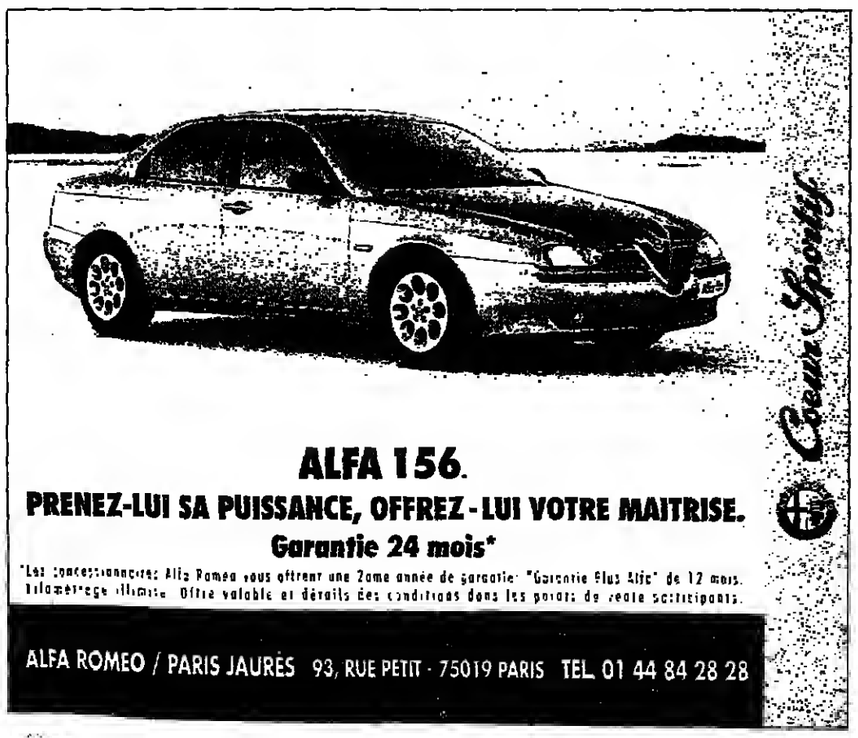

Duel de femmes dans la province de Buenos Aires

BUENOS AIRES
de notre correspondante

L'une admire la vie de Mère Teresa, à Calcutta, l'autre celle de Charles de Gaulle. Elles ont toutes deux été maîtresses d'école et partagent aujourd'hui la même passion pour la politique. Dans un pays de tradition « machiste », les deux femmes, tout aussi blondes et ambitieuses, ont réussi à s'imposer comme les protagonistes de l'affrontement le plus passionnant et décisif des élections législatives du 26 octobre.

Le duel sans merci se jouera dans la province de Buenos Aires, qui regroupe près du tiers des 35 millions d'Argentins et 37 % de l'électorat national. Du côté péroniste, Hilda Duhalde (cinquante et un ans), surnommée « Chiche », aime qu'on la compare à la légendaire « Evita ». Avec un budget annuel de 180 millions de dollars, elle a monté un véritable commando de 20 000 femmes qui contrôlent chaque pâté de maison de la province pour pallier les difficultés des plus pauvres. Devant la perte de crédibilité des politiciens de son parti, elle s'est lancée dans la course électorale pour venir en aide à son époux. Le gouverneur Eduardo Duhalde, qui aspire à succéder au président Carlos Menem en 1999, a vu son image ternie par un des taux de chômage les plus élevés du pays, mais aussi par des scandales de corruption impliquant sa police.

L'affaire la plus retentissante a été l'assassinat, en janvier, du reporter-photographe José-Luis Cabezas, qui a bouleversé l'opinion publique. Lucide, « Chiche » a affirmé pendant sa campagne que, si ce meurtre n'était pas élucidé, son mari ne pourrait jamais être élu à la présidence de la République.

En face d'elle et à la tête de l'Alliance d'opposition, Graciela Fernandez Mejide (soixante-sept ans) s'est lancée dans la politique en luttant justement contre la violence exercée impunément par les forces policières et militaires pendant la dernière dictature. En 1977, son fils Pablo, âgé de dix-sept ans, a rejoint la liste des milliers de disparus qui hantent encore l'Argentine. Cette militante des droits de l'homme a eu une carrière politique fulgurante. Après avoir été élue sénateur dans la capitale pour le Frepaso, la candidate à la députation menace aujourd'hui le bastion historique des péronistes dans la province de Buenos Aires. *« Si elle arrive à gagner, ce sera la prise de la Bastille et la présidence de la République en 1999 ! »*, affirme avec enthousiasme un de ses supporteurs.

Malgré son franc-parler, Graciela ne prétend pourtant pas jouer les révolutionnaires. L'Alliance a pris soin, ces derniers mois, de modérer ses critiques contre une politique économique et un modèle qui présentent l'avantage de séduire les investisseurs étrangers. Après avoir rencontré le président Bill Clinton, lors de sa visite officielle en Argentine, la semaine dernière, Graciela a déclaré l'avoir trouvé *« fort sympathique »*, ajoutant qu'elle se sentait *« du même bois que le président américain »*. En revanche, la candidate de l'Alliance n'a pas son pareil pour revendiquer les valeurs démocratiques et fustiger la corruption. Ce qui explique sans doute que Hilda Duhalde ait refusé l'invitation de Graciela Fernandez Mejide de participer à un face-à-face télévisé.

Ch. L.

هكذا من الأصل

Drvar, un exemple du casse-tête résultant des élections en Bosnie

Les vainqueurs des municipales n'habitent plus dans la ville

Dans la ville de Drvar, au nord-ouest de la Bosnie, les Serbes, qui constituaient l'essentiel de la population de la commune, ont largement remporté les élections municipales des 13 et 14 septembre. Mais ils n'habitent plus là et les Croates, qui ont repeuplé la ville, n'entendent plus la quitter.

DRVAR
(nord-ouest de la Bosnie)
de notre envoyé spécial

La ville de Drvar, au nord-ouest de la Bosnie, est l'une des pièces du casse-tête qui résulte, pour la communauté internationale, des élections municipales qu'elle a organisées les 13 et 14 septembre en Bosnie et dont les résultats officiels complets n'ont toujours pas été publiés. Cette bourgade comptait, avant la guerre, 16 500 habitants, serbes pour 99 % d'entre eux.

Lors de son offensive de l'été 1995, l'armée croate de Bosnie (le HVO) l'a conquise, précipitant ses habitants sur les routes de l'exil, avec pour tout bagage un simple bardas jeté sur le dos. Aussitôt, Drvar fut repeuplée par quelque 10 000 réfugiés croates chassés d'autres régions, qui n'ont pas beaucoup hésité lorsque l'offre leur a été faite de troquer leurs centres d'hébergement collectifs pour de véritables habitations meublées.

Au fil du temps, les Croates ont fini par s'y sentir chez eux. Les usines à bois de cette région couverte de forêts ont été remises en marche, le commerce avec la Croatie voisine a fleuri et, sur les présentoirs des kiosques, journaux et cigarettes croates ont remplacé les publications et le tabac serbes.

JETS D'ŒUFS ET DE PIERRES

Sous les auspices du HCR (Haut-Commissariat aux réfugiés), des familles serbes ont bien tenté un retour mais elles ont vite rebroussé chemin après avoir essuyé insultes et jets d'œufs ou de pierres. Les nouveaux habitants de Drvar se sont, en effet, installés et lorsque le choix leur fut donné, lors des élections municipales, de voter pour la mairie de cette ville ou pour celle de leur commune d'origine, c'est pour Drvar qu'ils ont massivement opté.

« *Maintenant, j'habite ici c'est donc ici que je vote* », explique Stejpan, un réfugié natif de Vares, en Bosnie centrale, devenue aujourd'hui majoritairement Musulmane. « *Je ne veux plus retourner vivre là-bas avec les musulmans,* poursuit-il. *Ici, on est entre nous et la Croatie n'est pas loin. J'ai refait ma vie et je ne laisserai personne la détruire. Les Serbes n'ont qu'à faire comme nous : qu'ils restent entre eux et tout ira bien.* »

Il se trouve cependant que les Serbes chassés de Drvar en 1995 ont choisi de voter eux aussi pour la mairie de cette ville qui était la leur. De ce face-à-face électoral très particulier, les anciens habitants serbes, plus nombreux, sont logiquement sortis vainqueurs. Une coalition de réfugiés regroupés sur la liste « Za Drvar » (« Pour Drvar ») a battu le parti croate (HDZ) et obtenu la majorité absolue (19 sièges contre 11). Le nouveau maire de Drvar sera donc serbe.

MAISONS OCCUPÉES

Une nouvelle que des Croates ont saluée à leur façon en brûlant, le week-end dernier, quatre maisons serbes. « *Le nouveau maire peut venir, on va même l'aider à s'installer,* ricane Drago Tokmakcija. *Mais il se sentira bien seul car je ne vois pas comment ses administrés pourraient l'accompagner. Ici, toutes les maisons sont occupées et les Croates ne partiront pas. Ils ont voté pour Drvar, ils sont ici chez eux. Où pourraient-ils aller ? Ils n'ont plus de maisons, les Musulmans les ont détruites en 1993.* »

Réfugiés depuis 1995 à Banja Luka, la plus grosse ville de la République serbe de Bosnie (une des deux entités composant la Bosnie-Herzégovine, avec la Fédération croato-musulmane), les Serbes chassés de Drvar voient dans la victoire électorale de leur liste l'espoir d'un retour rapide au pays. « *Nous irons avec notre maire,* dit Mira Acic, une vieille femme. *A Banja Luka, je ne suis qu'une réfugiée, j'ai perdu ma dignité. A Drvar, j'ai une maison. Je sais que des Croates y habitent mais peut-être qu'eux aussi pourront un jour rentrer chez eux. Il faut leur expliquer que c'est possible.* »

Mlle Marceta, tête de liste de la coalition « Za Drvar », a été pressenti comme futur maire de Drvar. Il mène un vaste mouvement regroupant deux cents associations qui militent pour le retour de tous les réfugiés bosniaques chez eux. Se présentant comme « *le premier Serbe à être allé dans le territoire croato-musulman après la guerre* », il a notamment noué des contacts étroits avec les réfugiés de Srebrenica, l'ancienne enclave musulmane peuplée maintenant de Serbes. « *Nous nous organisons pour faire échec aux partis nationalistes musulman, serbe au croate, qui pratiquent la même politique de ghettoïsation qui mène à la partition du pays en trois* », explique-t-il.

A Banja Luka, où souffle depuis quelques mois un vent de libéralisme, Mlle Marceta a trouvé un soutien en la personne de la présidente de la République serbe de Bosnie, Biljana Plavsic, entrée en rébellion avec Pale, le fief des ultra-nationalistes serbes fidèles à Radovan Karadzic.

Ces derniers, comme le parti croate HDZ, ont tout fait, explique Mlle Marceta, pour s'opposer à un retour des réfugiés serbes dans leur commune d'origine. « *Les Croates nous barraient la route, les ultra-nationalistes serbes exerçaient des pressions pour que nous ne votions pas pour notre ancienne commune. Mme Plavsic semble vouloir briser cette logique. Elle ne fait rien en tout cas pour nous empêcher de croire qu'un retour chez nous est possible* », précise Mlle Marceta.

UNE VILLE-TEST

Drvar est l'une des villes-tests de ces élections en Bosnie. Pourtant, beaucoup d'observateurs considèrent comme improbable que des maires puissent siéger dans des villes où leur communauté est minoritaire. Et encore moins vraisemblable que les réfugiés, suivant leurs élus, puissent retrouver jamais leur foyer d'avant la guerre. « *Ces élections n'auront été alors qu'un alibi de la communauté internationale pour faire croire qu'après la paix, elle a apporté la démocratie en Bosnie. C'est une mascarade* », note l'un d'entre eux.

Christian Lecomte

Le Parlement européen s'oppose à Bruxelles sur la qualité du chocolat

L'Assemblée de Strasbourg veut amender une directive de la Commission afin de mieux assurer la protection du consommateur

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

La crise de la « vache folle » a laissé des traces dans les relations entre la Commission de Bruxelles et le Parlement européen. Mieux assurer la protection du consommateur : tel est l'enjeu de la directive en préparation sur la production et la commercialisation du chocolat, qui a donné l'occasion, jeudi 23 octobre, à l'Assemblée de

l'Union de montrer qu'elle entendait désormais contrer les dérives commerciales de l'exécutif communautaire.

Depuis 1973, la législation européenne stipule que la dénomination « chocolat » doit être accordée aux produits ne contenant que du cacao ou du beurre de cacao. Le Royaume-Uni, le Danemark et l'Irlande bénéficient d'une dérogation depuis leur adhésion pour commercialiser sur leur territoire du « chocolat » fabriqué aussi avec d'autres matières grasses végétales (MGV). La liste de pays faisant exception s'est allongée avec l'entrée dans la CEE du Portugal, de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande.

Très sollicitée par les multinationales comme Jacobs-Suchard, Philip Morris, Nestlé, Mars, Ferrero et Cadbury regroupées dans la puissante association Caobisco (74 % de la production européenne de produits chocolatés), la Commission a proposé un projet qui fait la part belle au commerce et se préoccupe peu tout à la fois de l'information du consommateur et des intérêts des pays producteurs africains de cacao (Côte-d'Ivoire, Ghana, Cameroun, etc.) associés à l'Europe dans la Convention de Lomé.

Au nom du « chocolat pur », Paul Lannoye (Vert belge) a élaboré un rapport qui affiche des positions diamétralement opposées à celles de Bruxelles sur les principales dispositions de la directive envisagée. Le rapporteur a été suivi, jeudi 23 octobre, par une majorité confortable (245 voix pour, 176 contre, 4 abstentions), les représentants des Etats membres qui appliquent la législation en vigueur l'emportant sur ceux qui jouissent d'exceptions. Au cours d'un débat chargé d'émotion, les défenseurs de l'orthodoxie ont eu le dernier mot.

Dans un esprit de conciliation, l'hémicycle européen accepte de consentir l'appellation « chocolat » à des produits qui contiennent jusqu'à 5 % de MGV autres que du cacao à trois conditions : que la mention de ces ingrédients soit très visible en étant inscrite sur la face supérieure de l'emballage ; que la mise en vigueur de la prochaine législation soit différée aussi longtemps qu'il ne sera pas trouvé une méthode fiable de détection des quantités de MGV autres que le beurre de cacao ; que seules les MGV tropicales (huile de palme, karité, illipé), non obtenues au moyen de procédés enzymatiques, soient autorisées.

Bruxelles, représentée curieusement par la commissaire chargée de l'immigration et des affaires judiciaires, Anita Gradin, a rejeté en bloc tous ces points essentiels pour l'Assemblée. Du coup, cette dernière a durci sa position en demandant la suppression d'une autre exception consentie à la Grande Bretagne et à l'Irlande, qui sont autorisées à désigner sous l'appellation « chocolat au lait » ce qui n'est en fait que du « chocolat de ménage au lait » (25 % de cacao, contre 20 %).

Devant le blocage du processus législatif, le Parlement, soucieux de ne pas laisser les multinationales commercialiser sous le nom de « chocolat » des produits composés d'ingrédients aussi divers que variés sans contrôle réel, est décidé à contourner la Commission, pouvant ouvrir ainsi une crise institutionnelle. « *Il nous appartient désormais de négocier directement avec le conseil des ministres de l'Union* », a estimé M. Lannoye.

Marcel Scotto

Deux observateurs enlevés en Colombie à la veille des élections

BOGOTA
de notre correspondante

Le « sabotage » des élections locales colombiennes qui auront lieu, dimanche 26 octobre, se poursuit. Deux membres de l'Organisation des Etats américains (OEA) en mission d'observation électorale dans le pays, ainsi qu'un fonctionnaire colombien, ont été enlevés, jeudi 23 octobre, par la guérilla. L'enlèvement, qui est intervenu quelques jours avant le scrutin où seront élus maires, gouverneurs et conseillers municipaux, a été revendiqué par l'un des deux plus importants groupes de guérilla colombienne, l'Armée de libération nationale (ELN), d'obédience castriste. Dans un communiqué, l'organisation affirme que les trois hommes seront libérés après les élections. L'ELN annonce aussi le début d'une « *grève armée* », ce qui, dans son langage, signifie le blocage des principaux axes routiers du pays.

Les trois hommes ont été arrêtés dans le sud du département d'Antioquia, au nord-ouest de Bogota, à un barrage de la guérilla. Ils font partie d'une mission de trente-cinq délégués de l'OEA venus surveiller les élections à la demande du gouvernement. D'autres observateurs internationaux envoyés par les gouvernements du Costa Rica, d'Espagne, du Mexique et du Vénézuela, ainsi que par différentes organisations non gouvernementales (ONG), sont attendus, vendredi.

SABOTAGE ET BOYCOTTAGE DU SCRUTIN

Maria Emma Mejia, ministre des relations extérieures de Colombie, a demandé à la guérilla de respecter la vie de ces « *otages en mission de paix* ». Elle a appelé les Colombiens à « *sauver la démocratie en votant dimanche* ». Le secrétaire général de l'OEA, César Gaviria, a vivement dénoncé ces enlèvements et réaffirmé le soutien de son organisation au processus électoral colombien.

Le sabotage et le boycottage des élections sont annoncés depuis plusieurs semaines par les différents groupes armés (guérilla et groupes paramilitaires), qui se livrent une lutte sans merci dans le pays. Les paramilitaires cherchent à imposer leurs candidats par l'intimidation, tandis que la guérilla, qui dénonce la « *farce démocratique* », semble bien décidée à perturber le plus possible le scrutin. La campagne électorale s'est déroulée dans un climat de violence exacerbée : plus de trente candidats ont été assassinés, plus de mille ont dû démissionner.

Dans quelque 10 % des municipalités du pays, les élections n'auront pas lieu... faute de candidats. Les fonctionnaires chargés d'organiser le scrutin menacent également de se mettre en grève si leur sécurité n'est pas mieux garantie. Le gouvernement, qui, de fait, joue sa légitimité dans l'épreuve, a pris toute une série de mesures afin que le résultat de ces élections ne puisse être contesté. La présence d'observateurs internationaux en faisait partie.

Anne Proenza

Les propositions de Bill Clinton sur l'effet de serre sont jugées décevantes

UNE VAGUE de déceptions s'est exprimée à travers le monde à la suite des propositions faites, mercredi 22 octobre, par le président des Etats-Unis pour lutter contre l'effet de serre et le risque de réchauffement climatique – stabilisation autour de 2010 des émissions de gaz à leur niveau de 1990, instauration d'un marché international de « droits à polluer » (*Le Monde* du 24 octobre).

En fixant des buts modestes et peu contraignants, Bill Clinton fait preuve, selon la Commission européenne, d'un « *très faible niveau d'ambition* ». L'Union européenne, elle, propose une réduction de 15 % des émissions de gaz dans la même période. Pour le commissaire chargé de l'environnement, Ritt Bjerregaard, l'objectif américain est « *un pas significatif dans la mauvaise direction* ». Les capitales européennes sont insatisfaites.

La ministre allemande de l'environnement, Angela Merkel, juge la position américaine « *décevante et insuffisante* ». Du côté français, c'est le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Jacques Rummelhardt, qui a exprimé « *le regret de la France* » vis-à-vis d'objectifs « *si modestes et pour tout dire décevants* ». Mercredi 22 octobre, la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, avait donné le ton en jugeant le système de « permis négociables » proposé par les Etats-Unis « *inefficace, inéquitable et difficile à mettre en œuvre* ».

Plus mesurée, la Grande-Bretagne a considéré, par la voix du vice-premier ministre, John Prescott, qu'il s'agissait d'une « *avancée utile* », ajoutant : « *Nous aurions aimé que M. Clinton fasse des annonces plus spectaculaires, mais nous savons qu'il doit faire face à une opposition très puissante.* »

« LARGE MARGE DE MANŒUVRE »

Au Japon, qui sera l'hôte, début décembre, de la conférence internationale chargée d'adopter un protocole de réduction des émissions de gaz et dont le gouvernement propose une réduction de 5 %, les réactions ont été également négatives. Le premier ministre, Ryutaro Hashimoto, a estimé que Bill Clinton avait « *une large marge de manœuvre pour aller plus loin* », tandis que le secrétaire et porte-parole du gouvernement, Kanezo Muraoka, rappelant que les Etats-Unis étaient le premier pollueur de la planète, déclarait : « *Nous aimerions voir les Etats-Unis faire plus d'efforts.* »

En revanche, au Canada et en Australie, les jugements sont plus positifs. « *Les Américains bougent et nous allons bouger aussi* », a déclaré le premier ministre canadien, Jean Chrétien, tandis que son ministre de l'environnement souhaitait que la conférence de Kyoto fixe des « *objectifs réalistes* ». Les autorités australiennes, elles, se sont réjouies, par la voix du ministre des affaires étrangères, Alexander Downer, « *du fait que les propositions de Bill Clinton rejettent sans équivoque la proposition européenne de réduction de 15 %* ».

Lire aussi le point de vue d'Olivier Godard page 20 et notre éditorial page 21

En 1997, combien de temps faut-il pour aller de Paris à Dijon ?
Ça dépend du véhicule.

Dijon en TGV 1h40*

Aujourd'hui, pour concilier vie de famille et journée de travail, vous n'avez pas de temps à perdre. Alors, pour vous, la SNCF améliore la relation Paris-Dijon en mettant à votre disposition, du lundi au vendredi, 14 aller-retour par jour entre Paris et Dijon et un aller-retour quotidien au départ des gares d'Ile-de-France : Marne la Vallée - Chessy et Aéroport Charles de Gaulle TGV.

*temps de parcours moyen.

À NOUS DE VOUS FAIRE PRÉFÉRER LE TRAIN. SNCF

هكذا من الأصل

A l'ONU, les grandes puissances s'opposent sur l'Irak

La France et quatre autres membres du Conseil de sécurité se sont abstenus, jeudi 23 octobre, lors du vote d'une résolution d'inspiration américaine prévoyant de nouvelles sanctions contre les dirigeants de Bagdad

Le Conseil de sécurité de l'ONU a lancé, jeudi 23 octobre, un *avertissement* à l'Irak pour contraindre ce pays à coopérer pleinement avec l'ONU *en* matière de désarmement. Mais la coalition internationale constituée *en* 1990, lors de l'*invasion* du Koweït par les *troupes* de Saddam Hussein, a volé *en* éclats. Les Etats-Unis, en dépit des concessions qu'ils avaient faites, ont obtenu l'adhésion de neuf pays seulement à une résolution qui menace les dirigeants irakiens de sanctions ciblées *en cas de « violations répétées »* de leurs engagements en matière de désarmement. Russie, France, Chine, Egypte et Kenya se sont abstenus. C'est la première fois depuis 1990 que la France se désolidarise ouvertement de ses anciens alliés de la coalition anti-irakienne. La résolution 1134 prévoit cependant la *prorogation pour six mois* des sanctions en vigueur contre l'Irak.

NEW YORK
(Nations unies)
de notre correspondante

La division de la communauté internationale à propos de l'Irak n'est un secret pour personne. Mais elle s'est affichée officiellement, jeudi 23 octobre : pour la première fois depuis plus de quatre ans, cinq membres du Conseil de sécurité de l'ONU, dont trois membres permanents (France, Russie, Chine, auxquelles se sont joints le Kenya et l'Egypte) se sont abstenus, lors du vote d'une résolution concernant Bagdad. Le texte, qui avait pourtant donné lieu à d'interminables tractations, menace l'Irak de nouvelles sanctions au cas où il refuserait de coopérer pleinement avec les inspecteurs de l'ONU chargés de vérifier le désarmement. D'autre part, les sanctions en vigueur depuis l'invasion du Koweït en 1990, en particulier l'embargo pétrolier, ont été prorogées pour six mois ; aux termes du cessez-le-feu conclu à l'époque, leur levée est directement liée au désarmement.

Selon la résolution 1134, adoptée jeudi par dix voix sur quinze, si l'Irak continue à faire obstacle aux travaux des inspecteurs, le Conseil de sécurité pourra à tout moment interdire les déplacements hors du pays « *de tous les fonctionnaires irakiens et membres des forces armées responsables des entraves* ». Un paragraphe controversé du texte, et une des raisons principales de l'abstention de Moscou, autorise le Conseil à dresser, d'ores et déjà, une liste de responsables irakiens susceptibles d'être visés pour l'interdiction de voyages.

Les Américains avaient présenté un projet de résolution prévoyant l'entrée en vigueur « *immédiate* » des nouvelles sanctions. Menacés du veto russe, ils ont accepté que ces mesures ne soient applicables qu'à partir du 12 avril 1998, date du prochain rapport de le commission d'inspection du désarmement. Les Américains voulaient aussi l'« *automaticité* » de ces sanctions, une mention qui a également disparu du texte définitif. La presse américaine, qui voit dans la résolution « *un simple avertissement* » à Bagdad, décrit les concessions faites par Washington comme une capitulation.

360 INSPECTIONS

« *Oubliés les enfants affamés irakiens* », disait avec sarcasme un ambassadeur membre non permanent du Conseil de sécurité, estimant que cette querelle n'était inspirée que par l'intérêt propre des membres permanents de cette instance onussienne. Pour des raisons de politique intérieure, les Américains, soutenus par les Britanniques, restent férocement déterminés à maintenir, voire à augmenter la pression sur Bagdad. Moscou et Paris, qualifiés d'« *amis de l'Irak* », sont, de leur côté, accusés de soutenir Bagdad pour défendre leurs « *intérêts mercantiles* ».

L'ambassadeur britannique Sir John Weston n'a pas mâché ses mots à leur égard : « *Pour certains pays, le pétrole semble avoir plus de valeur que le sang* », a-t-il dit à la presse. Il a quitté la salle du Conseil quand le représentant français, Alain Dejammet, a pris la parole.

Pour Paris, comme pour les quatre autres pays qui se sont abstenus, la communauté internationale doit « *encourager* » l'Irak en reconnaissant sa coopération, depuis sept ans, avec l'ONU. Ces pays avaient demandé que la résolution mentionne des « *progrès substantiels* » réalisés en matière de désarmement. Ils souhaitent que les différents volets du désarmement soient clos « *un par un* ».

Selon le rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Irak ne représente plus une menace nucléaire, et donc l'AIEA devrait y terminer ses travaux. Paris et Moscou rappellent aussi que plus de huit cent soixante inspections ont déjà été effectuées et que les six incidents « *isolés* » qui ont eu lieu ne justifient pas de nouvelles sanctions. L'ambassadeur américain Bill Richardson tourne cet argument en dérision : « *C'est comme si je disais : je suis entré dans la banque huit cent soixante fois, mais je ne l'ai attaquée que six fois.* »

Certains autres membres du Conseil, comme la Suède et le Chili, semblent sincèrement préoccupés par le sort de la population irakienne qui, depuis sept ans, porte tout le poids des sanctions. « *L'Irak ne nous aide pas à l'aider* », disait au *Monde*, jeudi soir, l'ambassadeur chilien Juan Somavia, qui préside le Conseil pour le mois d'octobre, et plaide pour une « *révision de fond* » du système des sanctions des Nations unies.

C'est en partie grâce à son effort que, depuis quelque temps, le Conseil n'impose plus que des sanctions « *ciblées* » contre les dirigeants de certains régimes abusifs. C'était le cas pour la résolution 1134 contre les dirigeants irakiens.

Afsané Bassir Pour

Une ration alimentaire insuffisante

Porte-parole de l'ONU à Bagdad, Eric Falt a indiqué, jeudi 23octobre, à propos du bilan de l'*application de la résolution* dite « pétrole contre nourriture » : « La ration alimentaire actuelle *n'apporte pas suffisamment de vitamines A et C, alors que son contenu calorifique gagnerait à être augmenter.* » Cette ration, qui ne comprend pas de viande, s'élève actuellement à 2 030 calories par personne et par mois, alors qu'il faudrait atteindre, selon M. Falt, 2 500 calories. De plus, « *pour 82 % de la population irakienne, la ration alimentaire ne dure pas plus de vingt-cinq jours (...) et pour les familles les plus pauvres, qui dépendent uniquement de l'assistance alimentaire, elle ne dure que seize jours* ». Insuffisante, cette ration ne maintient donc la population irakienne qu'« *au niveau de survie* » et ne permet pas de rattraper les carences de « *ceux qui ont souffert de malnutrition pendant longtemps, surtout les enfants de moins de cinq ans* ».

Les limites et les carences de l'accord « pétrole contre nourriture »

C'EST L'INTERMINABLE histoire de la dégradation des conditions de vie de la population irakienne depuis que des sanctions plurielles ont été imposées à Bagdad après l'invasion du Koweït, en août 1990. Situation dont tous les responsables des questions humanitaires, à quelque niveau qu'ils se situent, rappellent régulièrement la gravité et à laquelle la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'ONU, dite « pétrole contre nourriture », n'a apporté qu'une amélioration minime.

Acceptée par l'Irak en mai 1996, plus d'un an après son adoption par le Conseil de sécurité, la résolution 986 autorise l'Irak à exporter du pétrole à hauteur de 2 milliards de dollars sur une période de six mois, afin de subvenir aux besoins élémentaires de sa population. Trente pour cent de cette somme sont versés au fonds de compensation des victimes de l'invasion du Koweït en août 1990 et aux frais d'entretien de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de Bagdad. Cent cinquante millions de dollars sont consacrés à la seule population du Kurdistan, dans le Nord, le reste devant couvrir les besoins alimentaires et pharmaceutiques les plus urgents du centre et du sud du pays. Le 8 juin, le Conseil de sécurité a prorogé la résolution 986 pour une nouvelle période de six mois.

Dans un récent rapport, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) préviennent : s'il est vrai, disent-ils, que la situation alimentaire générale s'améliore, « *la malnutrition demeure un grave problème* ». « *Les besoins nutritionnels spécifiques des groupes vulnérables demeurent entiers* ». Les pays donateurs auraient tort de penser que « *la malnutrition a disparu suite à l'application de la résolution 986* ».

Le diagnostic est clair. Ce n'est certainement pas le moment pour l'Union européenne de se désengager, même « *d'ici un an* », comme l'avait envisagé le commissaire européen aux questions humanitaires, Emma Bonino, au retour d'un séjour de trois jours en Irak, au début du mois d'août. Le projet de Mme Bonino semble d'ailleurs avoir été remisé au placard. Une démarche de la France auprès de la Commission dès le retour de Mme Bonino à Bruxelles n'est peut-être pas étrangère à cette mise en sourdine.

Le gouvernement irakien est en partie responsable puisqu'il a refusé, en juin et pendant deux mois, de vendre du pétrole, au prétexte que l'ONU n'avait toujours pas agréé son nouveau plan de distribution des produits. Cela est vrai, mais il est tout aussi vrai que les rations alimentaires que Bagdad génère grâce aux revenus de son pétrole sont insuffisantes. Sans oublier les lenteurs et les lourdeurs du processus de vente de brut et d'achat de produits, entièrement contrôlé par le Comité des sanctions de l'ONU.

« *Alors qu'il s'apprêtait à réduire de 660 000 à 91 000 le nombre des bénéficiaires de l'aide alimentaire dans le nord du pays, le PAM a dû, face à la persistance de la malnutrition généralisée parmi les groupes vulnérables, réviser ses prévisions et porter ce chiffre à 275 000* », précise le rapport de la mission conjointe FAO/PAM. « *A ce nombre, s'ajoutent 597 000 personnes bénéficiant de l'aide alimentaire dans le centre et le sud.* »

Les deux organisations internationales considèrent comme « *franchement inapproprié* » au regard des besoins le montant alloué pour les importations d'intrants agricoles. Elles soulignent la nécessité d'accorder la priorité notamment à l'eau, aux services sanitaires, aux rations alimentaires des femmes enceintes et allaitantes.

Trois organisations non gouvernementales (ONG) françaises opèrent actuellement à Bagdad. Il s'agit d'Enfants du monde-Droits de l'homme, d'Equilibre et de Première urgence. Récemment rentré d'un séjour à Bagdad où il ne s'était pas rendu depuis deux ans, Yves Buannic, président de la première, met en garde contre le piège des apparences.

Bagdad, dit-il, offre à première vue l'image d'une ville plus animée. Apparence trompeuse, car la situation sur les plans médical et sanitaire est toujours aussi catastrophique. Les médicaments, dont l'achat est prévu par la résolution 986, « *n'arrivent pas, ou alors par petits bouts. Ils finiront bien par arriver. Mais la fourniture prioritaire aux structures hospitalières fait que la répercussion bénéfique de cette aide au niveau du grand public maintiendra encore un état de santé précaire dans la population en général* », ajoute M. Bnannic, qui s'alarme de la résurgence de maladies telles que la tuberculose et de l'augmentation alarmante du nombre de leucémies et d'autres formes de cancer chez les enfants.

Enfants du Monde-Droits de l'homme, qui vient d'obtenir de l'Union européenne 500 000 écus (3,3 millions de francs) au titre du programme d'aide d'urgence ECHO, s'emploie à contribuer aussi à la réhabilitation des écoles, dans la mesure où l'achat d'équipements et de fournitures pour les établissements d'enseignement est autorisé par la résolution 986. Cette ONG a déposé, il y a plus d'un mois, un dossier auprès du Comité des sanctions pour l'acheminement de trois mille pupitres qui seraient fabriqués en Jordanie. Elle attend toujours la réponse, précise M. Buannic. Il rappelle cette déclaration du coordinateur humanitaire des Nations unies à Bagdad, Dennis Halliday : le Conseil de sécurité doit « *essayer de se rappeler à tout instant qu'il s'agit d'une mission humanitaire (...) Nous devons avoir des autorisations de contrats de nourriture et de médicaments au plus vite.* »

Mouna Naïm

La tuberculose resurgit, et le nombre de cas de leucémie ainsi que d'autres formes de cancer chez les enfants augmente d'une façon alarmante

La junte sierra-léonaise accepte d'abandonner le pouvoir

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

La junte militaire au pouvoir en Sierra Leone depuis le 25 mai a accepté, jeudi 23 octobre, de restituer le pouvoir au président démocratiquement élu, Ahmed Tejan Kabbah. Cette passation des pouvoirs devrait avoir lieu dans six mois, le 22 avril 1998, selon l'accord signé à Conakry (Guinée), au terme de négociations réunissant des représentants de la junte et du président Kabbah, sous l'égide de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Cet accord prévoit également l'arrêt des combats qui opposent les militaires sierra-léonais aux forces nigérianes. A l'annonce du cessez-le-feu, les babitants de Freetown, après sept ans de guerre civile, ont manifesté leur joie, saluant plus l'arrêt des bombardements de l'aviation nigériane que le retour du président Kabbah.

Cet accord est avant tout l'œuvre du Nigeria. Ces dernières semaines, la grande puissance d'Afrique de l'Ouest avait choisi la manière forte, outrepassant largement le mandat que lui avait confié la Cedeao et bombardant Freetown et Kenema, la principale ville de la région diamantifère. L'inefficacité de ces frappes aériennes, qui ont fait de nombreuses victimes civiles, a exaspéré les pays de la région, et risquait de ternir encore plus l'image du régime du général Abacha, arrivé lui-même au pouvoir par un coup d'Etat.

COALITIONS INSTABLES

De fait, les diplomates nigérians, dont le ministre des affaires étrangères Tom Ikimi, se sont vu refuser l'entrée en Grande-Bretagne et n'ont pu plaider la cause de leur réintégration dans le Commonwealth, lors du sommet d'Edimbourg, qui s'est ouvert jeudi. Le Nigeria en avait été exclu à la suite de la pendaison de l'écrivain Ken Saro Wiwa et de neuf autres militants des droits de l'homme. L'accord de Conakry permet donc de redorer son blason.

Rien n'est pourtant réglé, car le conflit oppose des coalitions extrêmement instables. D'un côté, la junte a reçu le soutien des rebelles qu'elle combattait depuis 1991, de l'autre, les Nigérians sont appuyés par une milice de chasseurs, les kamajors, eux-mêmes soutenus par une ex-fraction armée libérienne. L'accord n'engage pas ces alliés imprévisibles, et a été négocié en l'absence du président Kabbah, qui assistait au sommet du Commonwealth. Le chef de l'Etat avait jusqu'ici écarté toute idée de compromis, et voilà qu'il lui faudrait accorder l'amnistie à ceux qui l'ont renversé, et accueillir au sein de son gouvernement son ennemi juré Fodeh Sankoh. Autant de causes possibles d'une reprise des hostilités.

Thomas Sotinel

Dans le monde plus de 70 journalistes sont emprisonnés. Leur crime : avoir voulu nous informer. Des médias de toute l'Europe se mobilisent pour obtenir leur libération. Aidez-nous en écrivant aux autorités concernées.

Bon à découper et à renvoyer à : Reporters sans frontières. 5 rue Geoffroy Marie 75009 Paris, qui se chargera de le faire parvenir à l'Ambassade.

Monsieur l'Ambassadeur de Birmanie,
Je me permets d'attirer votre attention sur le cas de Win Tin arrêté le 4 juillet 1989.
A notre connaissance, ce journaliste n'a fait qu'exercer son métier, garanti par l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.
Je vous demande donc d'intervenir auprès de votre gouvernement afin d'obtenir sa libération immédiate.
Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma haute considération.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Signature :

ÉCRIRE ICI POUR LIBÉRER LÀ-BAS

nom : WIN TIN
chef d'accusation : JOURNALISTE
condamnation : 15 ANS
parrain : LE MONDE

REPORTERS SANS FRONTIÈRES

DDB

Chaque jour défendre la liberté d'être informé

M. Sassou Nguesso est entré en vainqueur dans Brazzaville ravagée

L'homme fort du Congo promet un « gouvernement d'union nationale »

Venu de son fief du nord du Congo, Denis Sassou Nguesso est arrivé, jeudi 23 octobre, à Brazzaville, salué par ses miliciens. Il doit prononcer, samedi, son discours d'investiture. Il a promis de fixer prochainement une durée à la « période de transition » qui mènera à de nouvelles élections. A Kinshasa, le gouvernement de M. Kabila a interdit la traversée du fleuve Congo vers Brazzaville.

Le oouvel homme fort du Congo, Denis Sassou Nguesso, est arrivé, jeudi 23 octobre, à Brazzaville, où il a été accueilli par des centaines d'habitants et de « cobras », ses miliciens. M. Sassou Nguesso prendra officiellement le pouvoir, samedi, en prononçant un discours d'investiture. Dès son arrivée à Brazzaville, il a fustigé le régime de M. Lissouba, qu'il a qualifié de *« criminel et d'ennemi du peuple »*. *« Nous ovons combattu le criminel et nous avons gagné »*, a-t-il lancé sous les acclamations de ses partisans.

Venn par la route d'Oyo, son fief du nord du pays, Denis Sassou Nguesso est arrivé à Brazzaville seul dans sa voiture blindée, escorté par un cortège d'une cinquantaine de véhicules. Il a regagné sa résidence dans le quartier de M'Pila, an nord de la ville. A peine souriant, dans un léger costume gris sans cravate, Denis Sassou Nguesso n'a guère laissé transparaître son plaisir de revenir en vainqueur dans une ville qu'il avait quittée lorsqoe les combats faisaient rage.

« CONSULTER ET ÉCOUTER »

M. Sassou Nguesso a préveou que la *« durée de la période de tronsition »* vers des élections *« ne sera pas fixée sous la pression et les diktats »*. Dans une déclaration à Radio-Liberté, Il a affirmé qu'il allait consulter la classe politique et la société civile. *« Nous allons consulter et écouter. Ce n'est pas à moi de fixer orbitrairement la durée de la transition »*, a-t-il dit. *« Si les gens veulent les élections tout de suite, il leur appartiendro de le dire. »* Il a indiqué que *« le gouvernement d'union nationale »* sera aussi représentatif que possible des diverses *« sensibilités »* dans le pays.

A l'extérieur de Brazzaville, les forces de l'homme fort do Congo ne semblent pas contrôler totalement la situation. Des poches de résistance *« résiduelles »* subsisteraient notamment an sud de la capitale, tenues par des partisans de l'ancien premier ministre, Bernard Kolelas.

Dans la capitale économique, Pointe-Noire, le calme est revenu, même si des tirs sporadiques résonnent encore parfois. Trois Français iocarcérés à Poiote-Noire, accusés d'être des mercenaires, ont reçu la visite d'un médecin dépêché par Paris. *« Bien qu'ils oient été molestés »*, l'état des trois hommes *« n'est pas inquiétant »*, selon le Quai d'Orsay. De sources congolaises, on estime que les prisonniers pourraient être expulsés prochainement.

Le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, a pour sa part salué comme un encouragement *« l'état d'esprit de coopération »* du vainqueur de la guerre civile congolaise. *« Nous allons mointenant observer avec beaucoup d'attention sous quelle forme, à quel rythme, M. Sassou Nguesso vo faire ce à quoi nous l'encourageons vivement, c'est-à-dire donner un contenu concret au début d'engagement qu'il o pris, puisqu'il o parlé d'organiser des élections libres et démocratiques »*, a ajouté M. Védrine. – *(AFP, Reuter.)*

Kinshasa interdit la traversée du fleuve Congo vers Brazzaville

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Seul le fleuve aux reflets cuivrés sépare Brazzaville de Kinshasa, les capitales les plus proches du monde. Le Congo coule du nord-

REPORTAGE

Les pêcheurs, les passeurs et les trafiquants en tous genres ne décolèrent pas

est au *sud-ouest* entre les *deux* villes, *charriant* d'*énormes* touffes de jacinthes sauvages. Il atteint *quelque quatre* kilomètres *dans* sa partie la plus large, pour *se* resserrer en aval des agglomérations, et se précipiter, de rapides en rapides, vers le port de Matadi et l'océan Atlantique.

En temps ordinaire, le trafic entre les deux capitales est dense. Les bacs et les vedettes se croisent au milieu du *pool* ; les pirogues à rames ou à moteur sont légion qui passent d'une rive à l'autre, remontent et descendent le courant. Le cours est navigable en amont de Brazzaville et Kinshasa. De gros pousseurs circulent avec leurs barges lourdement chargées.

Bien plus qu'une simple frontière, le fleuve est *un lieu d'intense activité* écooomique. *Mais, depuis mercredi* 22 octobre, les *autorités de Kinshasa ont décidé d'interdire tout mouvement* de navigation, de l'*extrémité* sud de la ville jusqu'à la rivière Nsele, à quelque quarante kilomètres au nord-est. Aucune embarcation ne peut donc traverser en directioo de Brazzaville. En revanche, des pirogues continuent d'aborder à Kinshasa, en provenance du Congo. *« Sept coques sont arrivées de Brazzo oujourd'hui, avec beaucoup de passagers »*, confiait jeudi soir la serveuse d'une buvette de la plage de Ngobila, le port fluvial au centre de Kinshasa.

Les autorités de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) invoquent *« des raisons de sécurité »* pour justifier leur décision. Les pêcheurs, les passeurs et les trafiquants en tous genres, qui pullulent sur les rives du fleuve, ne décolèrent pas. Les directives du ministre de l'intérieur ont été remises aux fonctionnaires des services de l'immigration qui les appliquent *stricto sensu*, sans pouvoir les expliquer.

TENSIONS ET PÉRILS

La frontière entre les deux pays est, en fait, théoriquement fermée depuis que l'Alliance des forces démocratiques pour la libératioo du Congo (AFDL), de Laurent-Désiré Kabila, s'est emparée de Kinshasa, le 17 mai. Mais cette directive n'a jamais été vraiment appliquée, passagers et marchandises passant d'une rive à l'autre jusqu'à ce que la guerre civile entre les miliciens do président Pascal Lissouba et ceux de son prédécesseur, Denis Sassou Nguesso, qui sévissait à Brazzaville tarisse sérieusement le flux des échanges.

An début de cette guerre, alors que les fidèles de Pascal Lissouba semblaient en position de lamioer les « cobras » du général Sassou Nguesso, des milliers de Congolais en provenance des quartiers-nord ont cherché refuge à Kinshasa. Quand le vent a tourné, les « zoulous » de Pascal Lissouba et les « ninjas » du premier ministre, Bernard Kolélas, ont, à leur tour, traversé le fleuve avec leurs familles. Quelque 38 000 Congolais ont ainsi été enregistrés par le Haut-Commissariat des Nations umies pour les réfugiés (HCR), au camp de Kinkole, à quarante-cinq kilomètres de Kinshasa.

Même ao moment où des obus tirés intentionnellement de Brazzaville sur Kinshasa semaient la mort et la panique, le trafic entre les deux rives était parfaitement toléré. Brazzaville était ravitaillée depuis Kinshasa. Et les pillards congolais traversaient aussi avec bonheur pour vendre le fruit de leurs rapines. Un congélateur se vendait à 150 dollars, un magnétoscope à 50, et un poste de télévision couleur à 30. Paradoxalement, c'est après la chute de Pascal Lissouba et l'accession au pouvoir par la force de Denis Sasson Nguesso que Kinshasa décide de sceller sa frontière avec Brazzaville.

Les autorités de la RDC n'ont toojours pas recomo le nouveau pouvoir au Congo voisin, alors que M. Sassou Nguesso est arrivé à Brazzaville où il prendra officiellement ses fonctions de chef de l'Etat samedi. Certains au sein du pouvoir considèrent que le retour de l'ancien président aux affaires n'est pas sans risque pour la RDC.

Laurent-Désiré Kabila a été tenté d'intervenir au Congo pour voler au secours de Pascal Lissouba en mauvaise posture. Ses conseillers et les officiers rwandais s'y sont opposés *in extremis*. D'anciens militaires de la Division spéciale présidentielle (DSP) du maréchal Mobutu Sese Seko, sont encore en grand nombre dans le nord du Congo, le fief de Deois Sassou Nguesso. Ils représentent une menace potentielle pour le régime de Laurent-Désiré Kabila.

Frédéric Fritscher

Constantine la « bourgeoise » a boudé les urnes

CONSTANTINE
de notre envoyé spécial

Constantine la *« bourgeoise »* ne s'est pas précipitée pour aller voter. Dans les écoles transformées en

REPORTAGE

La ville à la vocation universitaire a du mal à s'intéresser aux jeux électoraux

bureau de vote le temps d'un scrutin, on o'observait, jeudi 23 octobre en milieu d'après-midi, aucune de ces files d'attente filmées avec insistance dans le sud du Sahara par la télévision d'Etat et diffusées à satiété sur les écrans algériens. Constantine a boudé les élections locales. *« C'est à cause de la pluie »*, hasardait le chef d'un bureau de vote. *« Les femmes viendront voter en fin d'après-midi, une fois qu'elles auront terminé leurs tâches ménagères »*, avançait son adjoint.

Mais les femmes ne sont pas venues. Et pas davantage les hommes. En milieu d'après-midi, le pourcentage de participation oscillait, selon les bureaux de vote, entre 30 % et 40 %, un taux *« un peu inférieur à celui des législatives de juin dernier »*, de l'aveu même des officiels.

Comment expliquer cette désaffection pour un scrutin destiné à mettre un point final à deux années de consultations électorales, après l'élection présidentielle de 1997, le référendum constitutionnel de 1996 et les législatives de juin ? La ville n'est pas à feu et à sang, même si certains quartiers sont réputés « chands ». *L'émir de la ville, membre du Groupe islamique armé* (GIA) selon la presse locale, a été tué samedi 18 octobre, à deux pas de la mairie. Mais personne o'a semblé prêter attention à l'information. Le fait est que la demeure du *« terroriste »*, située en plein centre-ville, n'était pas celle d'un chef de guerre : quelques mètres carrés dans une ancienne école, la madrassa El Katania, squattée par une vingtaine de familles pauvres depuis des années.

Aucun des locataires ne se souvient de Harbi, dit Ouyamès, responsable de l'assassinat du docteur Benyahia, militant politique, l'été dernier. *« Ouyamès vivait seul. Je ne l'ai rencontré qu'une seule fois, lorsque son appartement a été inondé »*, explique un enseignant qui fut son voisin pendant des mois. Depuis quelques jours, des planches de bois posées par la police interdisent l'entrée de l'appartement. Au-dessus de la porte, une sourate du Coran vient rappeler la vocation de l'école.

« TRUCAGE »

Avec ses 30 000 étudiants qui perpétuent une vocation universitaire presque aussi ancienne que la cité, un tissu industriel médiocre, Constantine a du mal à s'intéresser aux jeux électoraux. Aux législatives de juin, pour dix postes de députés à pourvoir, la ville, avec son million d'habitants, a élu sept parlementaires proches du pouvoir, soit sous l'étiquette du Rassemblement niatiooal démocratiqoe (RND), le parti du président Zéroual, soit sous celle du Front de libération nationale (FLN), l'ancien parti unique.

Il y a peu de chances que les élections locales viennent bousculer cet équilibre. D'ailleurs, dans les bureaux de vote, Jeudi, seuls ces deux partis ont envoyé des *« observateurs »* surveiller le déroulement d'un scrutin qu'ils sont sûrs de remporter. Les sympathisants des autres formations – à l'exception, dans certains quartiers, des islamistes « modérés » du Mouvemeot de la société pour la paix (MSP) de Cheikh Mahfoud Nahnah –, o'ont pas fait le déplacement.

Une situatioo identique était attendue dans la capitale algérienne, traditionnellement frondeuse. Sans attendre la publicatioo officielle des résultats, lundi en fin de matinée, Saïd Saadi, le numéro un du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), un parti à dominante kabyle, a, par avance, accusé le pouvoir, dans la soirée de jeudi, de *« trucage »* des résultats. Cette critique était attendue. A chaque élection, le pouvoir se voit accuser de manipulatioo électorale.

Uoe seule certitude : même si aucun attentat n'est venu, semble-t-il, perturber le scrutin, les habitants de la capitale ne se sont pas bousculés pour aller voter. Selon les chiffres du ministère de l'intérieur, à 18 heures, le taux de participation dans la capitale ne dépassait pas 35 %. A l'occasion des élections législatives de juin, déjà, l'abstention avait été importante, puisque près de six habitants de la capitale sur dix ne s'étaient pas déplacés.

Jean-Pierre Tuquoi

Un scrutin contesté par de nombreux partis

Le taux de participation définitif aux élections locales de jeudi 23 octobre en Algérie a été de 66,16 %, a indiqué, vendredi 24 octobre, le ministère de l'intérieur, précisant que le nombre de votants a atteint 10 459 523 personnes. Les résultats devaient être connus dans la journée de vendredi. Le taux de participation aux législatives de juin avait été de 65,49 %. Le taux de participation le plus bas a été enregistré à Alger, avec 45,60 %, alors que la participatioo a dépassé les 75 % dans plusieurs wilayas (préfectures) de l'intérieur. Les électeurs étaient appelés à désigner, à la proportionelle, leurs 15 000 représentants aux conseils communaux et départementaux.

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP), qui siège an gouvernement, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et le Front des forces socialistes (FFS), qui sont dans l'opposition, ont dénoncé des *« tentatives de fraude »* et de *« nombreuses irrégularités »*. Le porte-parole du gouvernement, Habib Chawki Hamraoui, a estimé, au contraire, que le vote s'est déroulé dans des *« conditions normales »*. – *(AFP)*

Un otage français de MSF en Tchétchénie s'est échappé

MOSCOU. *La libération de Christophe André, un Français de trente ans membre de Médecins sans frontière (MSF) enlevé le 2 juillet à Nazran (Fédération de Russie), a été annoncée, jeudi 23 octobre, par le chef du « centre antiterroriste » tchétchène. MSF a confirmé, eo précisant que l'otage, déteou « au moins à la fin » dans l'est de la Tchétchénie, a pu « s'échapper tout seul ». Selon l'agence russe Interfax, un avioo russe l'attendait sur l'aéroport de Grozny alors que le chef de la mission de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE) rencontrait le prédideot tchétchène. Le même jour, deux Hongrois travaillant pour l'organisation Les Eglises dans l'action commune ont été enlevés à Grozny. – (Corresp.)*

Remplacement éclair du chef de la diplomatie tchèque

PRAGUE. *Prague a conno, jeudi 23 octobre, une mini-crise politique qui, résolue sous la houlette du président Vaclav Havel, a inquiété les chancelleries occideotales et fait chuter le cours de la monnaie nationale. Josef Zieleniec, chef de la diplomatie tchèque depuis juillet 1992, a subitement annoncé qu'il démissionnait de ses fonctions au sein du gouvernement et à la vice-prédideoce du Parti démocratique civique (ODS) du premier ministre, Vaclav Klaus. En froid avec ce dernier depuis plusieurs mois, M. Zieleniec a justifié sa démission par le « refus de porter la responsobilité politique de choix faits sans lui par le parti », par ailleurs en perte vitesse dans les soodages. Après « de longues négociations complexes », selon le président Havel, M. Zielenec a été remplacé par l'actuel ambassadeur en Belgique et auprès de l'OTAN, Jaroslav Sedivy. – (Corresp.)*

Le rôle de la Russie au sein de la CEI dénoncé lors d'un sommet

MOSCOU. *Un sommet de la Communauté des Etats indépeodants (CEI, réunissant les Répobliqnes de l'ex-URSS moins les Etats baltes), tenu à huis clos, jeudi 23 octobre en Moldavie, a été décrit, dans les médias russes, comme celui de la « révolte ouverte contre lo Russie ». Boris Eltsine l'a reconno et a laissé enteodre que l'existence même de la CEI était en jeo : soo seul « succès » fut que les douze participants se soient pronoocés pour le maintien de la CEI. M. Eltsine a annoncé des limogeages et une réforme de structure à examiner lors d'un sommet extraordinaire le 22 janvier. Les attaques ont notammeot porté sur la façoo dont la Russie gère les conflits inter-CEI, son accord militaire avec l'Arménie et ses livraisons illégales d'armes à ce pays. – (Corresp.)*

Le premier ministre indien affaibli

NEW DELHI. *Le gouvernemeot sort sérieusement affaibli de la crise qu'il avait ouverte en debut de semaine avec les nationalistes hindous. Inder Kumal Gujral a finalement renoocé, mercredi 22 octobre, à démettre le gouvernement de l'Uttar Pradesh contrôlé par le Bharatiya Janata Party (BJP), vingt-quatre heures après avoir décidé d'imposer son administration directe dans cet Etat le plus penplé de l'Union. Le président de la République K. R. Narayanan s'était opposé à cette manoeuvre déclenchée par M. Gujral sous la vive pressioo do parti du Congrès, qui accorde au gouvernement un soutien sans participation. Outre l'érosion de son crédit personnel dans l'opinion, le premier ministre va devoir désormais assumer des relations conflictuelles avec un parti du Congrès rendu furieux par sa volte-face. – (AFP.)*

Succès partiel du tir d'un laser antisatellite

WASHINGTON. *Le premier essai – cootroversé – du tir d'un laser de forte puissance en directioo d'un satellite d'observatioo, effectué, la semaine dernière, par l'armée américaine (Le Monde do 22 octobre), n'a pas donné eotière satisfaction, selon le Pentagone. Le satellite n'a pas renvoyé de données suffisamment importantes et détaillées pour permettre d'analyser les effets de l'expérimentation. Les spécialistes américains devront donc se contenter d'extrapoler à partir des observations et des mesures recueillies au sol. La Russie a exprimé son inquiétude, estimant que « la création d'une arme ontisatellite pourrait lorgement chonger le paysage stratégique » international. Le Peotagooe a répliqué que ce test visait à améliorer la protection des satellites et noo pas à mettre au point une arme anti-satellite. – (AFP.)*

EUROPE

■ **SLOVAQUIE : le Parlement européen a fermement mis en garde la Slovaquie**, jeudi 23 octobre, contre les *« obstacles sérieux »* qui entravent son intégratioo à l'Unioo européenne. *« La Slovaquie ne remplit pas les critères politiques d'odhésion, à cause de l'instabilité des institutions, leur foible enrocinement dons lo vie politique et les dysfonctionnements de sa démocratie »*, ont estimé les députés dans une résolution. – *(AFP.)*

■ **SERBIE : les premiers candidats à l'élection présidentielle**, prévue le 7 décembre en Serbie, se sont déclarés. L'actuel chef de la diplomatie yongoslave et homme de confiance de Slobodan Milosevic, Milan Milutinovic, 54 ans, a été désigné, jeudi, candidat socialiste à la présidence de la République de Serbie. M. Milutinovic aura notamment pour adversaire le leader ultra-oationaliste Vojislav Seseij, qui a annoncé le même jour son intention de tenter une nouvelle fois sa chance. M. Vuk Draskovic, chef du Mouvement serbe du renouveau (SPO, droite oationaliste), arrivé troisième au premier tour, a aussi l'intention de se représenter. – *(AFP.)*

■ **Zoran Todorovic**, membre de la direction de la Gauche yougoslave (JUL) de Mira Markovic, l'épouse du président Slobodan Milosevic, a été assassiné vendredi 24 octobre à Belgrade, a annoocé la radio B92 citant la police. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : à l'occasion de l'ouverture de la 29e conférence générale de l'Unesco**, mercredi 22 octobre, le délégué iranien, Ahmad Al Jalali, a lu un message dn président Mohammad Khatami en faveur dn pluralisme.

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : le prix Sakharov a été attribué par le Parlement européen à la journaliste algérienne Salima Ghezali**, âgée de trente-neuf ans, rédactrice en chef du journal indépendant *La Nation*, pour soo combat en faveur des droits de l'homme et de la liberté d'expression en Algérie. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

PRÉLÈVEMENTS Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, présenté par Martine Aubry, a été adopté par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, jeudi 23 octobre. Son examen en séance publique est fixé au 27 octobre. Ce projet, le deuxième du nom depuis la réforme d'Alain Juppé en 1995, prévoit d'augmenter la CSG au détriment des cotisations-maladie et de plafonner les allocations familiales. ● L'ÉPARGNE sera soumise à de nouveaux prélèvements sociaux, notamment du fait de l'augmentation de la CSG, dont l'assiette comprend les revenus du patrimoine. La mise en place de ces nouveaux prélèvements recèle quelques disparités. ● LE PARTI COMMUNISTE laisse planer le doute sur ce que sera son vote final. Il conteste l'augmentation de la CSG et la mise sous condition de ressources des allocations familiales.

Le débat parlementaire sur la Sécurité sociale s'annonce houleux

Le projet de loi présenté par Martine Aubry a été adopté après quinze heures de discussions par la commission sociale de l'Assemblée nationale. La droite conteste les augmentations de recettes. Les communistes persistent à combattre la CSG

LES DÉPUTÉS entameront, lundi 27 octobre, l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1998. C'est le deuxième depuis la mise en place, en 1996, du plan Juppé, dont la clé de voûte reste le renforcement des pouvoirs de contrôle du Parlement sur le système de protection sociale.

Avec le projet de budget pour 1998, c'est aussi le deuxième texte économique important du début de session parlementaire, puisqu'il porte sur l'ensemble des régimes (salariés, agriculteurs, indépendants) et toutes les branches de la « Sécu » (maladie, retraite, famille), soit plus de 1 700 milliards de francs de prestations.

Le Parlement dispose de trois documents : le rapport de la commission des comptes de la Sécurité sociale, qui évalue le déficit du seul régime des salariés à 33 milliards de francs en 1998 ; celui, très complet, de la Cour des comptes, qui plaide pour un renforcement des outils de contrôle des dépenses sociales ; les conclusions de la Conférence nationale de santé, aréopage de professionnels qui a défini des priorités de santé publique (prévention de la santé des jeunes, dépistage plus systématique des cancers, renforcement de la lutte contre les maladies transmissibles, réduction des inégalités sanitaires entre les régions).

OBJECTIF AMBITIEUX

Le gouvernement s'est fixé un objectif ambitieux : ramener le déficit du régime général (salariés du privé) de 33 milliards à 12 milliards de francs fin 1998. A la faveur de la reprise de la croissance, il prévoit de rétablir l'équilibre des comptes sociaux fin 1999.

L'opposition pourra difficilement reprocher au gouvernement d'avoir transféré le déficit de 1997 et les 12 milliards restant en 1998 sur la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) et prolongé de 2013 à 2018 le RDS (Remboursement de la dette sociale) : ce reliquat de dette est en partie imputable au gouvernement Juppé.

Le RPR et l'UDF seront gênés, aussi, pour critiquer le basculement de la cotisation-maladie des salariés sur la CSG, puisque l'opération avait été engagée en 1997 par M. Juppé. Tout juste pourront-ils avancer que la hausse de 4,1 points de la CSG est trop brutale pour les revenus de l'épargne, qui subiront une ponction supplémentaire de 17 milliards de francs *(lire ci-dessous)*.

La droite pourra-t-elle davantage reprocher au gouvernement d'avoir desserré la contrainte sur les dépenses d'assurance-maladie remboursées (hôpital, médecine de ville, secteur médico-social), dont l'enveloppe passera de 600,2 milliards à 613,6 milliards l'an prochain ?

L'ancien ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, reste prudent, même s'il juge que cette hausse de 2,2 % par rapport à 1997 est *« un peu trop importante »* et risque de donner aux professions de santé l'impression que le gouvernement relâche la pression au moment où la maîtrise des dépenses commence, selon lui, à porter ses fruits.

Dans son rapport sur le volet assurance-maladie du projet de loi, Claude Evin (PS) prône, au contraire, la poursuite de l'effort. L'ancien ministre de Michel Rocard avait été l'un des seuls, à gauche, à approuver publiquement certains aspects du plan Juppé. Il estime aujourd'hui que les réformes menées en 1990 et 1991 et le plan Juppé *« s'inscrivent dans le cadre de deux préoccupations complémentaires : maîtriser l'évolution des dépenses de santé (...) et garantir la qualité de notre système de santé »*.

LES DÉCEPTIONS DE M. EVIN

M. Evin regrette, toutefois, de constater que le ralentissement des dépenses est davantage dû aux effets d'annonce qu'aux instruments du plan Juppé. Certains sont *« en panne »*, juge-t-il dans son rapport, comme l'informatisation du système de santé, qui *« souffre d'une absence de pilotage »* ; le carnet médical des assurés, dont le rapport coût-efficacité est *« très décevant »* ; ou la formation médicale continue obligatoire.

La droite aura d'autant plus de mal à attaquer le gouvernement sur le volet assurance-maladie du projet qu'elle a besoin de rentrer en grâce auprès des médecins sans pour autant donner le sentiment de tourner le dos à la politique qu'elle a menée entre 1995 et 1997, marquée par une rigueur sans précédent dans le domaine de la santé. Difficile exercice ! Le président de République, qui a reçu les principaux représentants des professions de santé, le 13 octobre, n'a d'ailleurs pas renié le plan Juppé, concédant seulement que la concertation n'avait pas toujours été exemplaire avec le corps médical.

En revanche, les attaques de l'opposition devraient être plus dures sur la famille. La réduction des aides pour les ménages les plus aisés et l'alourdissement de la fiscalité de l'épargne lui permettront de dénoncer en même temps le « matraquage » des familles et des épargnants. Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne) devrait défendre une exception d'irrecevabilité tendant à montrer que la mise sous condition de ressources des allocations familiales est contraire à la Constitution.

Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, qui défendra le projet devant le Parlement, a répondu par avance aux attaques de l'opposition contre ses projets devant la commission des comptes de la Sécurité sociale : exigence *« de solidarité »* pour la politique familiale ; exigence *« de justice »* pour rééquilibrer les contributions respectives des revenus du travail et du capital ; exigence d'efficacité pour assurer un financement plus stable à la « Sécu ». Quant aux dépenses hospitalières, Mme Aubry estime qu'*« il serait vain de croire que les hôpitaux évolueront par l'effet d'une asphyxie budgétaire »*.

Le gouvernement Jospin a eu plus de temps que celui de M. Juppé pour préparer un débat parlementaire digne de ce nom, celui de 1996 restant dans les mémoires comme une bataille de lobbys peu glorieuse pour la représentation nationale.

Jean-Michel Bezat

Disparités dans les prélèvements sur l'épargne

QUAND le gouvernement a dévoilé son projet de loi de financement de la Sécurité sociale (*Le Monde* du 9 octobre), il a annoncé son intention d'apporter des modifications profondes à la fiscalité qui pèse sur l'épargne, mais, à ce moment-là, quelques subtilités du dispositif gouvernemental étaient passées inaperçues.

On savait d'abord – c'est le point saillant de la réforme – que le gouvernement souhaite procéder à un rééquilibrage entre la fiscalité qui pèse sur le travail et celle qui pèse sur l'épargne. C'est la raison pour laquelle, à compter du 1er janvier 1998, le basculement des cotisations-maladie sur la contribution sociale généralisée (CSG) sera accentué. En conséquence, la CSG, à laquelle sont assujettis tous les revenus, y compris ceux de l'épargne, va passer de 3,4 % à 7,5 %, soit une majoration de 4,1 points.

COMPTES RONDS

Dans son principe, cette réforme ne devrait provoquer aucune controverse car, même à droite, on admet maintenant que la CSG est un bon impôt. Dans le même temps, le gouvernement a décidé d'élargir à de nouveaux produits de l'épargne – comme les plans d'épargne-logement, comptes épargne-logement, plans d'épargne en actions et assurance-vie – les deux prélèvements sociaux de 1 % chacun au profit de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) et de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV).

Le dispositif présente donc l'avantage de la simplicité. Tous les prélèvements sociaux vont en effet, de la sorte, reposer sur un socle commun de 10 %, soit 7,5 % de CSG, 2 % au titre de ces deux prélèvements CNAF et CNAV, et 0,5 % au titre de la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS). C'est donc ce prélèvement de 10 % qui va s'appliquer aux produits tels que le PEL, le CEL ou, dans certaines conditions, au PEA ou à l'assurance-vie *(voir le tableau)*.

De la même manière, la réforme qui va s'appliquer au prélèvement forfaitaire libératoire (PFL) pour les produits de taux a l'intérêt de présenter des comptes ronds : le PFL qui était, jusqu'à présent, de 20,9 % va passer à 25 %, soit 15 % au titre de ce PFL proprement dit et 10 % au titre des prélèvements sociaux.

Dans un premier temps, le gouvernement a donc tiré argument de ce dispositif pour souligner qu'il était cohérent et simple, puisqu'il reposait sur deux grands types de prélèvements, l'un de 10 %, l'autre de 25 %, selon le type des produits d'épargne.

DIFFÉRENCES DE 1 %

Disant cela, il a omis au passage que, dans le cas des plus-values boursières, le PFL (hors prélèvements sociaux) était jusqu'à présent non pas de 15 %, mais de 16 %. Pour ces plus-values, la réforme devrait donc porter le prélèvement total à non pas 25 %, mais 26 %. Quelle est la cohérence de ce dispositif ? Est-il normal que les produits d'épargne à risque (actions) soient taxés davantage que les obligations ?

De même, on relève une seconde disparité, qui a sans doute échappé à la sagacité des experts gouvernementaux : ce n'est pas exactement le même type de prélèvement qui s'appliquera aux produits de l'épargne relevant du barème de l'impôt sur le revenu.

Pour les revenus fonciers, des prélèvements sociaux de 10 % seront mis en œuvre et se cumuleront avec le barème de l'impôt sur le revenu, dont le taux peut culminer à 54 %. Le taux supérieur d'imposition pourra donc aller jusqu'à 64 %.

En revanche, dans le cas des dividendes, les prélèvements sociaux seront mystérieusement de 11 %. Le taux maximum d'imposition pourra donc aller jusqu'à 65 % pour les contribuables les plus fortunés.

La droite peut tirer argument de ce chiffre pour relancer sa campagne en faveur de la baisse de l'impôt sur le revenu. Le gouvernement, lui, aura quelque peine à dire qu'il a joué totalement la carte de la simplification.

Laurent Mauduit

Un dispositif simple

LES PRÉLÈVEMENTS SUR L'ÉPARGNE POUR L'ANNÉE 1998

	PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX	IMPÔT SUR LE REVENU	PRÉLÈVEMENT TOTAL
ÉPARGNE POPULAIRE (Livrets A, bleus, jeunes)	0	0	0
PEL-CEL	10 %	0	10 %
PEP (8 ans et plus)	10 %	0	10 %
PEA (5 ans et plus)	10 %	0	10 %
ASSURANCE-VIE (8 ans et plus)	10 %	7,5 %*	17,5 %
OBLIGATIONS (intérêts)	10 %	15 %	25 %
PLUS-VALUES (sur titre, et professionnelles à long terme)	10 %	16 %	26 %
ACTIONS (dividendes)	11 %	54 %** maximum	65 % maximum
REVENUS FONCIERS	10 %	54 % maximum	64 % maximum

* Après application d'un abattement de 30 000 F ou 60 000 F
** Après application d'un abattement de 8 000 F ou 16 000 F

Le Parti communiste entretient le doute sur l'attitude qu'il adoptera lors du vote

APRÈS QUINZE HEURES de discussions, au cours desquelles 220 amendements ont été examinés, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 23 octobre, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1998. Le projet prévoit de ramener le déficit 1998 de 33 à 12 milliards de francs.

Parmi les principales dispositions du texte figurent un transfert de la cotisation-maladie sur la CSG, la mise sous conditions de ressources des allocations familiales et la réduction de 50 %, ou de 25 % dans certains cas, de l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED). Le PS a voté pour, l'opposition RPR et UDF contre, le PC s'est abstenu. Le projet sera débattu en séance publique les 27, 28 et 29 octobre.

Claude Bartolone, président de la commission des affaires sociales, a fait rejeter, jeudi, l'amendement que Maxime Gremetz (PC, Somme), allié pour la circonstance avec la droite, avait fait adopter, mercredi, et qui accordait les allocations familiales à partir du premier enfant, tout en entraînant l'annulation du dispositif de plafond de ressources prévu par le gouvernement.

PREMIER ENFANT

Protestant contre *« cette décision de nos partenaires »* de la majorité « plurielle », qui ne manquera pas d'avoir *« un effet dans l'opinion »*, M. Gremetz a indiqué que les députés communistes décideront ultérieurement de leur vote sur le projet de loi, abstention ou vote contre. *« Si on veut faire de la justice fiscale, il faut s'attaquer aux impôts, pas aux enfants »*, déclare-t-il dans un entretien publié vendredi par *Le Parisien*.

M. Bartolone a fait valoir que le coût de la mesure se serait élevé à 14 milliards de francs, mais il a reconnu : *« Nous avons un véritable problème avec les familles d'un enfant en situation difficile. »* Dominique Gillot (PS), rapporteur du projet pour la branche famille, a fait adopter par la commission un amendement précisant que le gouvernement devra *« étudier la question de l'attribution des allocations familiales dès le premier enfant, qui génère des coûts importants dans un ménage »*.

La décision du gouvernement de réduire de moitié le bénéfice de l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED) avait suscité un vif débat, y compris au sein du groupe socialiste, qui a décidé, le 21 octobre, d'adoucir la mesure. Un amendement a donc été adopté proposant de réduire l'AGED de 25 % seulement pour les familles ayant un revenu net inférieur à 300 000 francs par an.

MESURES DE PRUDENCE

A l'initiative de Claude Evin (PS), ancien ministre de la protection sociale, les commissaires ont décidé qu'au moins 30 % du produit de la nouvelle taxe sur les tabacs soit spécifiquement affecté à des actions de lutte contre le tabagisme. La commission des finances, consultée pour avis, a préféré le chiffre de 10 %. Un amendement allège la taxe sur les ventes directes de médicaments et en dispense les spécialités génériques. La commission propose que les indemnités en capital attribuées à la victime d'un accident du travail soient exonérées de CSG.

Moins optimistes que le gouvernement sur les objectifs de réduction du déficit de la « Sécu », les députés ont décidé de porter le plafond des avances en trésorerie du régime général de 15 à 30 milliards afin d'éviter d'avoir recours, en cas de dérapage de trésorerie, au décret d'avance. Un amendement répare une erreur qui s'était glissée dans le texte du projet de loi et plaçait malencontreusement hors de l'assiette de la contribution au remboursement de la dette sociale (RDS) les ventes de métaux précieux, bijoux et objets d'art.

Enfin un amendement de la commission des finances précise, non sans malice, que le RDS, dont la durée a été prolongée jusqu'au 31 janvier 2014, a bien un caractère *« temporaire »* et qu'elle pourrait cesser avant cette date-butoir si la dette était apurée avant.

Fabien Roland-Lévy

Portes ouvertes à la caisse d'assurance-maladie d'Ile-de-France

La Caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France a réuni pour la première fois en public, jeudi 23 octobre, à Paris, son conseil d'administration, en application de la réforme de la Sécurité sociale.

Si un tiers des caisses locales de la branche-vieillesse de la Sécurité sociale ont déjà tenu des conseils d'administrations publics, « très peu » de caisses primaires d'assurance-maladie ont déjà rempli cette obligation, selon la Caisse nationale.

Après avoir expliqué leurs missions, les administrateurs de la CRAMIF (8 représentants des assurés sociaux, 8 pour les employeurs, 1 de la Mutualité française, 4 personnalités qualifiées) ont procédé devant les usagers au vote du budget d'une école d'assistantes sociales dépendant de l'assurance maladie, avant de répondre aux questions du public.

QUESTIONS ORALES SUR RADIO CLASSIQUE
M. Pierre TRUCHE
premier président de la Cour de cassation
Samedi 25 octobre 1997 de 12 à 13 heures
RADIO CLASSIQUE
TOUTES NOS FREQUENCES SUR 3615 RADIO CLASSIQUE (2,23 F mn)
PARIS - ILE-DE-FRANCE 101.1 FM

(Publicité)

Taïga, un cuir masculin.

Les bagages et accessoires Louis Vuitton ne sont en vente que dans les magasins exclusifs Louis Vuitton : Paris • Nice • Cannes • Deauville • Strasbourg Toulouse • Lyon • Bordeaux • Marseille • Lille • Monte-Carlo • Genève Lausanne • Crans-sur-Sierre • Bruxelles • Luxembourg.
Pour de plus amples informations, veuillez appeler le 01 45 62 47 00.

LOUIS VUITTON

Les crédits des services du premier ministre ont été adoptés par les députés de la majorité

Ce budget (0,33 % des dépenses de l'Etat) inclut les « fonds secrets »

Les députés ont adopté, jeudi 23 octobre, les crédits des services du premier ministre, couvrant notamment les fonds dits « secrets » du gouvernement, les aides à la presse, le conseil économique et social ou les journaux officiels. Les crédits votés s'élèvent à 5,32 milliards de francs, en légère progression sur 1997.

LES CRÉDITS des services généraux du premier ministre, qui ont été adoptés jeudi 23 octobre à l'Assemblée nationale, font généralement le bonheur des chineurs budgétaires. Cette année, le rapport de la commission des finances, confié à Georges Tron (RPR, Essonne), s'est intéressé, entre autres, aux organismes interministériels rattachés au premier ministre et au coût de délocalisation des administrations.

Mais le rapport permet aussi de piocher d'autres informations. C'est ainsi que les crédits affectés à l'action humanitaire d'urgence sont légèrement rognés. La dotation spécifique pour 1998 est de 6,9 millions de francs, contre 8,2 millions en 1997 et 11 millions en 1996. L'aide humanitaire d'urgence dispose d'autres crédits, dans les budgets de la coopération et des affaires étrangères.

Mais ceux-ci sont également en repli par rapport à 1997 : 105 millions de francs contre 110 millions inscrits dans le cadre de la coopération, 63 millions de francs contre 88,5 millions dans celui des affaires étrangères.

Les « *fonds spéciaux* » du gouvernement s'élèvent à 394,7 millions de francs, en 1998, soit exactement le même montant qu'en 1997. Ces crédits ont décrû de 14,3 % en cinq ans. Ils étaient de 460,7 millions de francs dans le projet de loi de finances initiale de 1993, de 444,9 millions en 1994, de 451,6 millions en 1995 et de 424,7 millions en 1996.

Sur l'enveloppe globale de 394,7 millions, 48 millions sont destinés aux « *fonds spéciaux du gouvernement* », dits « fonds secrets » sans affectation, et 346,7 aux « *fonds spéciaux à destination particulière* », ces dernières sommes étant destinées à la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

BUDGET DE LA DÉFENSE

Ce service de renseignement dispose, par ailleurs, de crédits importants inscrits au budget de la défense. Ceux-ci s'élèvent à 1,28 milliards de francs dans le projet de loi de finances pour 1998, contre 1,34 milliards en 1997. En outre, le groupement interministériel de contrôle (GIC) – l'organisme placé sous l'autorité de Matignon pour opérer les écoutes gouvernementales, et dont la ligne budgétaire n'est pas individualisée –, disposerait de 15 millions de francs de crédits. De son côté, la commission nationale des interceptions de contrôle de sécurité voit ses crédits légèrement progresser de 1,9 à 2,4 millions de francs.

En parcourant les lignes budgétaires, on remarque que 10,7 millions de francs ont été inscrits au titre des dépenses d'investissement du secrétariat général du gouvernement et des services centraux : elles financeront les travaux d'entretien et de rénovation des hôtels ministériels. Les crédits de rémunération (salaires et charges) pour le premier ministre et les ministres restent inchangés, à 5,2 millions de francs, depuis trois ans.

Inscrites au chapitre des services généraux du premier ministre, les aides à la presse s'élèvent à 246 millions de francs en 1998, contre 248,8 en 1997. Il faut toutefois y ajouter 100 millions de francs de crédits supplémentaires, objet d'un amendement du gouvernement adopté jeudi, qui alimenteront le fonds spécifique destiné à compenser la disparition progressive des abattements professionnels des journalistes.

Caroline Monnot

La commission de la défense dénonce « l'opacité » du budget militaire

L'ancien ministre de la défense nationale, Paul Quilès, joint sa voix aux députés qui réclament plus de « transparence » sur le rôle de la DGA

MANQUE de « *transparence* ». Difficulté, voire impossibilité pour le Parlement de remplir sa mission de « *contrôleur* » des deniers publics. « *Confusion* », « *obscurité* » et même « *opacité* » dans la présentation et, probablement, dans la gestion des crédits. Toutes ces expressions ont été lancées, mercredi 22 octobre, par les députés membres de la commission de la défense, président et rapporteur spécialisé en tête, pour qualifier les pratiques budgétaires de la délégation générale pour l'armement (DGA).

Avec 48 000 salariés à son service, dont 21 800 travaillent dans les arsenaux et 12 000 dans les centres techniques et les essais, et avec une cinquantaine d'établissements répartis dans toute la France, la DGA se situe au cœur de la politique d'armement. En 1998, elle devrait gérer en direct quelque 25,6 milliards de francs pour son propre fonctionnement et pour ce qui est de l'effort de l'Etat dans la recherche et le développement à des fins militaires. Elle a la responsabilité, dès lors que soixante dix-huit programmes d'armement sont sous son contrôle de gestion, d'engager 80 % des crédits d'équipement de la défense, qui doivent atteindre 81 milliards de francs.

Michel Meylan (UDF, Haute-Savoie), rapporteur de la commission de la défense à l'Assemblée, a souligné « *la difficulté* » qu'il a rencontrée pour cerner « *le rôle de la DGA dans la gestion des crédits d'équipement à partir des documents budgétaires* ». S'agissant, dit-il à propos de la DGA, d'une administration qui gère « *le premier budget d'investissement de l'Etat* », il est « *préoccupant* » – « *faute de repères fixes* » dans la présentation du budget – que la succession des réformes ait conduit « *à obscurcir considérablement les conditions de contrôle* » par le Parlement.

« RETARDS ET FREINS »

Plusieurs autres députés ont joint leurs critiques aux observations du rapporteur. Charles Cova (RPR, Seine-et-Marne) a dénoncé « *la confusion et l'obscurité* » de la présentation du budget. Michel Voisin (UDF, Ain) a considéré qu'il devient « *très difficile de juger de la pertinence* » de l'utilisation par la DGA des crédits de recherche et de développement.

On pourrait croire que cette mauvaise humeur à l'encontre du budget des armées pour 1998 est le fait de l'opposition au Palais-Bourbon. Il n'en est rien. Guy-Michel Chauveau (PS, Sarthe) a tenu à dire qu'il approuvait « *l'analyse de* [ses] *collègues sur le manque de transparence et de clarté du budget de la défense* ». Pour lui, il est temps que la commission de la défense définisse préalablement une méthode de contrôle, car c'est « *la condition nécessaire pour permettre à des parlementaires de vérifier de manière satisfaisante l'exécution des budgets* ». L'ancien préfet Bernard Grasset (PS, Charente-Maritime) a souhaité que « *le travail de transparence mené par les députés ne soit pas remis en cause par les décisions de la direction du budget* » ou par le contrôleur financier, au ministère de la défense, qui « *pose des retards et des freins* » dans le circuit de la dépense.

Paul Quilès (PS, Tarn), président de la commission et ancien ministre de la défense, n'a pas mâché ses mots. « *L'opacité du budget de la DGA*, a-t-il estimé, *pour n'être pas un phénomène récent, n'en est pas moins préoccupante* ». Et de citer, pour le dénoncer, « *l'extrême globalité du chapitre 53-80* [du budget], *qui représente 43,6 milliards de francs et qui regroupe des éléments très hétéroclites* ». Au-delà des seuls crédits de la DGA et de la nécessité, pour la commission, de travailler avec la Cour des comptes, M. Quilès a tenu à s'interroger sur les relations entre la direction du budget et le ministère de la défense. « *Il est*, dit-il, *extrêmement difficile d'avoir une vision précise du contenu du budget, en l'absence d'une nomenclature budgétaire simple et transparente.* »

Jacques Isnard

Les députés adoptent le budget de l'agriculture

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 23 octobre, les crédits de l'agriculture (35,7 milliards de francs, en progression de 1,22 % par rapport au budget 1997), ainsi que le budget annexe des prestations sociales agricoles (Bapsa), d'un montant de 93 milliards de francs (plus 1,82 %). Le gouvernement a revalorisé de 500 francs les 300 000 plus petites pensions de retraite. Cette mesure coûtera 1 milliard de francs en année pleine. Les groupes de la majorité ont voté pour, tandis que l'opposition RPR-UDF s'est prononcée contre.

Seules les aides nationales apparaissent dans le budget de l'agriculture, qui ne représente qu'une petite partie des soutiens publics totaux à l'agriculture (174 milliards de francs prévus pour 1998), dont plus d'un tiers provient de Bruxelles.

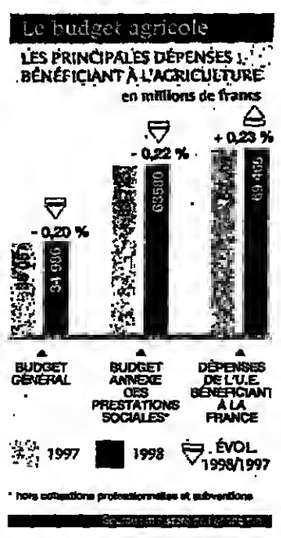

DÉPÊCHES

■ **ENFANCE : les députés et sénateurs communistes organisent,** jeudi 30 octobre à l'Assemblée nationale, une rencontre consacrée aux droits de l'enfant, destinée à proposer des réponses aux « *questions les plus urgentes* ». Selon Alain Bocquet, Hélène Luc et Gisèle Moreau, respectivement présidents des groupes communistes de l'Assemblée, du Sénat et du Parlement européen, ce colloque traitera notamment de la médecine scolaire, du droit à une éducation de qualité pour tous les enfants, de « *la place de l'enfant dans la société, du droit de l'enfant à une famille, à un toit et à une nationalité* ».

■ **PRÉLÈVEMENTS : le président de l'Assemblée nationale,** Laurent Fabius, a déclaré, jeudi 23 octobre, sur RTL, qu'il faut « *faire attention à ne pas avoir des prélèvements trop lourds* ». « *Nous sommes dans un monde ouvert, et il peut y avoir des fuites non seulement de capitaux, mais surtout des fuites de cerveaux* », a prévenu M. Fabius. L'ancien premier ministre a également jugé qu'« *il ne faut pas y aller trop lourd en matière de politique familiale* ». M. Fabius s'est félicité de « l'amendement Bartolone » sur l'AGED, « *une formule qui* [lui] *paraît maintenant équitable* ».

■ **ÉTUDIANTS ÉTRANGERS : les membres de la commission des affaires étrangères** de l'Assemblée nationale ont dénoncé, mercredi 22 octobre, la « *cacophanie* » et l'« *archaïsme* » régnant pour l'attribution de bourses aux étudiants et stagiaires étrangers. Réagissant à un rapport d'information de Michèle Alliot-Marie (RPR), le président de la commission, Jack Lang, a noté : « *L'absence de politique, de réflexion de fond sur la stratégie à mettre en œuvre pose problème.* »

■ **CHAÎNE PARLEMENTAIRE : la chaîne de télévision parlementaire et civique,** dont la création a été décidée en mars, va coûter 56 millions de francs en année pleine aux deux chambres du Parlement, hors diffusion, selon le rapport sur le budget du Parlement pour 1998. Selon ce rapport, l'Assemblée nationale et le Sénat ont prévu chacun une « *nouvelle provision pour la réalisation du projet de chaîne parlementaire et civique* » de 14 millions de francs, « *à laquelle s'ajoute une provision de 4 millions pour la diffusion des programmes* ». Selon le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, cette chaîne émettra à l'automne 1998.

Aviation civile : forte hausse de la taxe de sécurité

D'ORDINAIRE, le budget annexe de l'aviation civile ne tient pas la vedette lors du débat budgétaire à l'Assemblée nationale. Il prend, cette année, un relief particulier parce qu'il est l'un des rares, avec notamment celui de la justice, dont le rapporteur spécial est un représentant de l'opposition. Il s'agit, en l'occurrence, de François d'Aubert, député (UDF-DL) de Mayenne.

A l'occasion de son examen, vendredi 24 octobre, il devrait d'autant plus, pour une fois, ne pas passer inaperçu que l'ancien secrétaire d'Etat au budget a visiblement pris sa tâche à cœur : il a déniché dans ces crédits un petit tour de passe-passe qu'il n'a guère apprécié. Dans ce budget, en effet, M. d'Aubert a relevé que la taxe de sécurité, payée pour partie par les compagnies aériennes, pour partie par les passagers, s'envole brutalement. De 848 millions de francs en 1997, elle devrait rapporter 1,182 milliard de francs en 1998, soit une majoration de 39,3 % en une seule année.

Pourquoi cette envolée spectaculaire ? Le député observe que la recette est détournée de son objet puisqu'elle n'a plus qu'accessoirement pour but de contribuer aux investissements de sécurité dans les aéroports ; elle servira surtout à assurer l'équilibre financier de la direction générale de l'aviation civile. Il formule donc plusieurs griefs.

D'abord, cette hausse est anticonstitutionnelle, parce qu'elle est faite en violation des règles d'affectation qui régissent les budgets annexes. Ensuite, elle est économiquement contestable, puisque les compagnies aériennes, qui font toutes des efforts de restructuration, sont ainsi mises davantage à contribution par des autorités de tutelle qui, elles, méconnaissent la rigueur des temps.

Au passage, dans son rapport spécial, M. d'Aubert profite de la circonstance pour plaider en faveur de la privatisation d'Aéroports de Paris, que la droite avait toujours omis de faire figurer dans la liste des entreprises à mettre sur le marché. Il n'est pas de petit budget. Ni de petit combat...

Laurent Mauduit

هكذا من الأصل

Un air neuf souffle sur le Pont Neuf.

Et c'est la fête !

Du 22 au 25 octobre,

Habitat fête la naissance

d'Habitat Pont Neuf avec...

neuf offres spécial-ouverture !

Venez, c'est la fête de la vie plus jolie...

et plutôt **neuf** fois qu'une !

1

Oh ! les jolis verres Bullet !
Il y en a 3000
et ils ne coûtent que 10 F !

2

Jolis joujoux-cadeaux !
Habitat offre un jouet
aux enfants !

3

Nos kilims sont plus que jolis,
ils sont beaux !
Et ils ne coûtent que 2000 f !
(Pour un 120 x180 cm)

4

Jolie lumière !
Et prix doux pour la lampe Sullivan : 195 f !

5
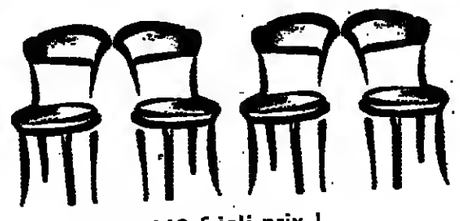
440 f joli prix !
Une chaise Nina verte, jaune ou bleue,
c'est plus gai !

6

Lili est une jolie cuisine !
Et si vous êtes dans les
10 premiers acheteurs, on vous
offre la livraison et le montage !

7

Deux canapés en un,
c'est deux fois plus joli !
Un canapé Ithica bleu acheté
plus une housse jaune
supplémentaire offerte,
ça change tout !

8

Ne pas confondre
les torchons...
et les jolis
torchons d'Habitat !
50 f les 6 torchons !

9

Un petit café ?
On vous l'offre !
A l'espace épicerie,
on vous offre un des huit
cafés qu'on a sélectionnés
pour vous !

habitat

هكذا من الأصل

M. Jospin prévoit une « dynamique de négociation » sur les 35 heures

Malgré l'opposition de principe du CNPF, des discussions sont en vue dans le textile, les banques et les transports routiers, pour lutter contre les sureffectifs et baisser les coûts salariaux.

Les 35 heures continuent d'être une pomme de discorde entre le gouvernement et le patronat. Le premier s'efforce de persuader le second d'engager des négociations pour accélérer la réduction du temps de travail, en *en minimisant les inconvénients pour les entreprises*. Lionel Jospin se déclare persuadé que « *la réaction excessive* » du CNPF ne devrait pas dissuader les chefs d'entreprise de se tourner vers les aides prévues par le gouvernement. Le ministre de l'économie se déclare prêt à augmenter le volume de ces aides, au milieu de l'année prochaine, si le budget se révélait insuffisant. Cette tactique semble porter ses fruits puisque deux grandes branches professionnelles, comme le textile et les banques, pourtant hostiles à l'obligation des 35 heures, semblent prêtes à discuter avec les syndicats pour diminuer leurs coûts salariaux et leurs sureffectifs.

LE GOUVERNEMENT cherche à persuader les chefs d'entreprise d'*ouvrir des négociations sur les* 35 heures. Dans un entretien publié par *L'Hebdo des socialistes*, vendredi 24 octobre, Lionel Jospin assure qu'il n'est « *pas pessimiste quant à l'attitude des dirigeants d'entreprise* » sur les 35 heures et qu'il fait le « *pronostic qu'une dynamique de négociation s'engagera bel et bien* ».

« *Le CNPF comprendra sans doute qu'il a plus à perdre qu'à gagner à s'apposer à une mesure à laquelle les Français ont accordé leur confiance, et qui suscite un consensus chez les syndicats* », ajoute le premier ministre. M. Jospin « *regrette la réaction excessive* » de « *certains dirigeants du CNPF* » car « *la situation du chômage est telle que tous les acteurs sociaux doivent prêter main-forte à l'effort national* ». A l'occasion d'un point de presse, jeudi 23 octobre, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, a affirmé que le gouvernement trouverait « *les ressources nécessaires* » si la provision de 3 milliards de francs prévue pour financer les aides à la diminution du temps de travail s'avérait insuffisante au milieu de l'année prochaine.

NOUVELLES RÉSERVES DE M. CHIRAC

Jacques Chirac a de nouveau fait entendre sa différence sur ce sujet. Sans mentionner explicitement la durée du travail, le chef de l'Etat est revenu, lors de l'inauguration des nouveaux locaux de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées et de l'Ecole nationale des sciences géographiques à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), jeudi 23 octobre, sur les « *handicaps* » dont souffrent les « *vieilles nations industrialisées (...) pénalisées par le coût et l'ampleur des charges, mais aussi par une insuffisante incitation au travail et à l'effort* ». « *Il ne s'agit pas d'assister nos entreprises* », a insisté M. Chirac, mais de « *faire en sorte que l'entreprise française, c'est-à-dire nos emplois, ne soit pas pénalisée* ».

Du côté du monde patronal et malgré l'opposition du CNPF à une généralisation des 35 heures, chaque branche adopte une tactique conforme à ses intérêts. « *Le seul débat qui compte est celui sur le coût du travail et sur les charges qu'on acceptera ou qu'on n'acceptera pas d'alléger* », a déclaré Georges Jollès, président de l'Union des industries textiles, le 20 octobre.

Le textile est également confronté à la fin du plan Borotra d'allégement de charges déclaré « illégal » par Bruxelles. Le gouvernement voudrait profiter de l'abandon de ce plan pour faire du textile un exemple du passage aux 35 heures, quitte à lui concéder plus de compensations qu'aux autres secteurs.

Le patronat bancaire, pourtant hostile à une réduction généralisée du temps de travail à 35 heures, a été un des premiers à demander des négociations de branche sur ce thème. L'Association française des banques a tenté de lier les négociations sur les 35 heures à la rénovation de la convention collective de la branche. Le temps de travail hebdomadaire en moyenne annuelle n'est déjà que de 37 h 30 dans la banque. Aller au-delà permettrait d'absorber une partie des sureffectifs. L'AFB estime que chaque entreprise doit avoir la maîtrise de sa politique salariale et ne doit plus dépendre autant du point bancaire défini au niveau de la branche ni des mécanismes d'ancienneté.

Il n'est pas exclu que le patronat routier veuille exploiter la volonté du gouvernement sur les 35 heures pour obtenir son soutien dans la restructuration du secteur. L'an dernier, le patronat routier avait poussé en avant la revendication des préretraites à 55 ans sachant qu'elle allait être en partie prise en charge par l'Etat.

Il pourrait adopter un scénario identique sur le temps de travail, même si, pour le moment, il n'est pas question de 35 h dans les transports routiers. Le patronat avait refusé de prendre en compte, en 1996, la revendication des syndicats (10 000 francs pour 200 heures par mois).

La droite fait son deuil de l'Aquitaine

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

La droite aquitaine n'a pas le moral. Alain Juppé, maire de Bordeaux, estime lui-même que le résultat des élections régionales du 15 mars 1998, en Aquitaine, sera « *très serré* ». A la « base », c'est pire encore. « *Le Pen a raison de dire qu'entre la gauche et le FN, il n'y a plus qu'un marigot. Le problème, c'est que c'est nous qui sommes dans le marigot, les pieds ou sec* », affirme Michel Dufranc, candidat (RPR)-malheureux aux élections législatives dans la VIIe circonscription de la Gironde, celle de Pessac, et qui reproche toujours à M. Juppé de ne pas l'avoir suffisamment soutenu. Accessoirement, M. Dufranc est maire de La Brède, patrie de Montesquieu, et conseiller régional, élu en 1992 sur une liste Chasse, pêche, nature et tradition (CPNT).

REPORTAGE

La tourterelle, les ortolans, la palombe pèsent lourd dans la gibecière des partis

Comme lui, et sans qu'il soit nécessaire de les solliciter, de nombreux élus de droite « débinent » l'ancien premier ministre, qui, à les entendre, « *ne devrait pas intervenir dans la campagne des régionales* ». En Aquitaine, sur les vingt-trois députés RPR-UDF élus en 1993, il n'en reste plus que cinq, parmi lesquels Alain Juppé en Gironde, Michèle Alliot-Marie et François Bayrou dans les Pyrénées-Atlantiques. Partout ailleurs, cette région a radicalement viré au rose-rouge-vert.

A l'exception du sénateur Jacques Valade, président (RPR) sortant du conseil régional, qui veut encore croire que « *c'est jouable* », personne, à droite, ne doute plus vraiment de l'issue des élections régionales. Le 20 octobre, Jean-Pierre Bébéar, vice-président (UDF) chargé des finances, a eu ce mot, révélateur : « *Quand nous partirons, la maison sera en ordre.* »

Le président du groupe Front national, Jacques Colombier, exclut toute session de rattrapage pour la droite républicaine : « *Ce qui nous intéresse vraiment, au FN, c'est de prendre une ou deux régions en 1998. Il est donc hors de question de nous vendre pour une vice-présidence.* »

Relativement plus faible qu'ailleurs, l'extrême droite a enregistré un léger recul dans plusieurs circonscriptions de l'agglomération bordelaise, mais elle a progressé, de 3 à 5 points par rapport aux élections législatives de 1993, dans plusieurs zones rurales : sur les terres viticoles du Médoc, de Libourne et de Saint-Emilion, et sur les côtes de Blaye, en Gironde ; dans le pays de Bergerac, en Dordogne ; dans celui de Marmande et de Villeneuve-sur-Lot, en Lot-et-Garonne.

Pour partie, cette progression du vote FN provient d'un recul du vote des chasseurs. La tourterelle au nord de la Gironde, les ortolans dans les Landes, la palombe dans les Pyrénées, voilà ce qui pèse lourd, en Aquitaine, dans la gibecière des partis politiques. Depuis 1992, la droite aquitaine gouverne la région avec l'appoint de dix élus de CPNT. Pour mieux les amadouer, M. Juppé avait nommé, le 11 février, un de leurs chefs de file, André Goustat, commissaire à l'espace rural. La ficelle était un peu grosse : les chasseurs – il en est de gauche – se sont rendus mieux compte comment leur vote protestataire avait été récupéré.

Président du conseil général des Landes depuis quinze ans et volontiers « départementaliste », Henri Emmanuelli, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, résiste encore un peu, officiellement, à l'idée d'être le chef de file des socialistes et de la gauche aux élections régionales. Il se prépare, réellement, à être aussi présent en Gironde, le département qui fera, ou non, basculer la région à gauche, que dans les Landes, où sa succession est déjà assurée. Secrètement, il se voit débouler à Bordeaux, avec la satisfaction que pourrait avoir un éléphant toquant poliment à la porte de verre d'un magasin de porcelaines. « *La chambre de commerce, le patronat local, les Chartrons* [le quartier huppé de Bordeaux]... *On ne me souhaite pas à Bordeaux. Ils connaissent mon tempérament* », se délecte-t-il.

Il reste à M. Emmanuelli à empocher la mise. Ce qui n'est pas gagné d'avance. La gauche aquitaine préfère que les écologistes partent seuls à la bataille, histoire que les listes d'union de la gauche plurielle ne se fassent pas plomber par les chasseurs. « *On n'est pas anti-chasse, on est anti-viandard. On combat la cannerie partout, sous toutes ses formes, y compris chez les chasseurs* », rectifie Noël Mamère.

Le maire de Bègles et député de la Gironde, toujours dans l'attente d'être enfin agréé par les Verts, se dit prêt à « *mettre à la disposition des écologistes* » sa notoriété et son bagou pour tirer leur liste, quitte à ne pas siéger, ensuite, au conseil régional. Avec près de 11 % des suffrages, la liste qu'il conduisait en 1992 pour Génération Ecologie avait fait le double des voix de celle des écologistes certifiés conformes. Mais cette forme de réalisme a encore quelques difficultés à être assimilée par les Verts.

Les communistes, enfin, ne sont pas les moins hésitants. Depuis six ans, il manque une voix à M. Valade, même avec le concours de CPNT, pour avoir la majorité absolue. Depuis six ans, les budgets présentés par la droite aquitaine sont adoptés grâce à l'abstention du groupe communiste. L'explication de cette curieuse position, selon Jean Barrière, est toute simple : sur la pression du PCF, la région a anticipé sur la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour les lycées. Le président du conseil régional sourit, lorsqu'on évoque devant lui cette étonnante complicité.

Jean-Louis Saux

M. Calvet pourrait être candidat en Franche-Comté

**Plusieurs élus RPR de Franche-Comté – région où est implantée l'usine Peugeot de Sochaux – se sont déclarés favorables, jeudi 23 octobre, à une candidature de Jacques Calvet, ancien PDG de PSA, aux élections régionales. Le président sortant du conseil régional, Pierre Chantelat (UDF), a réagi en déclarant que « *si M. Calvet se présente, ce sera* ou nom du *RPR* », rappelant qu'en vertu des accords entre les deux formations de l'opposition, la présidence de région doit revenir à l'UDF. Jeudi soir, lors d'une réunion à Pouilley-les-Vignes, près de Besançon, Philippe Séguin s'est montré prudent sur le sujet. « *C'est une idée qui ne m'a pas paru mauvaise, loin de là, mais un certain nombre de conditions doivent être réalisées* », a-t-il déclaré. « *Il faut d'abord que M. Calvet soit lui-même intéressé* », a précisé le président du RPR, et que « *les procédures normales, internes à notre propre mouvement, et les négociations avec nos amis de l'UDF, débouchent sur une solution de ce type* ».

Le FLNKS rejette une proposition d'Eramet sur le nickel calédonien

UN AN ET DEMI après la suspension des négociations sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, le PDG du groupe métallurgique Eramet, Yves Rambaud, a annoncé, vendredi 24 octobre, à Nouméa, que sa société, dont l'Etat est l'actionnaire majoritaire, est prête à implanter une usine de traitement du nickel dans le nord du territoire.

M. Rambaud était considéré jusqu'ici, par le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), comme le « *fossoyeur* » d'un projet concurrent, associant la Société minière du Sud – Pacifique (SMSP) – bras économique des indépendantistes – et le groupe canadien Falconbridge, et susceptible de contribuer au rééquilibrage économique du territoire.

Alors que l'ensemble des forces politiques et économiques étaient favorables à ce projet, le gouvernement précédent n'avait pu obtenir de lui qu'il tienne compte du contexte politique très sensible de la Nouvelle-Calédonie. Se posant en défenseur des intérêts des actionnaires minoritaires d'Eramet – des fonds de pension américains –, M. Rambaud s'opposait, de fait, à toute solution permettant l'approvisionnement en minerai nécessaire au projet d'usine du nord.

Alors que l'ancien président de la SNCF, Philippe Essig, s'apprête à boucler la « *mission d'évaluation* » qui lui a été confiée par Lionel Jospin (*Le Monde* du 24 septembre), le PDG d'Eramet vient donc, *in extremis*, s'insérer dans le jeu calédonien. Sa proposition consiste à construire, en association avec la société australienne Queensland Nickel (QNI), une usine d'une capacité annuelle de production de 20 000 à 30 000 tonnes de nickel, fondée sur l'exploitation de latérites, un type de minerai pauvre en nickel, mais dont les réserves seraient, selon Eramet, cinq fois supérieures à celles de la garniérite.

« PRÊTS À ALLER AU BOUT »

Cette annonce-surprise, qui intervient au terme d'un séjour de quinze jours de M. Rambaud en Nouvelle-Calédonie et alors que le FLNKS a fait bloquer, en réaction, l'accès des centres miniers dépendant d'Eramet, élargit le choix que sera amené à faire le gouvernement. Les dirigeants indépendantistes, qui redoutaient, de longue date, que leur propre projet ne soit écarté, ont, toutefois, vivement réagi. « *C'est un obstacle de plus pour faire capoter le projet de la province Nord* », a déclaré Victor Tutugoro, porte-parole du bureau politique du FLNKS.

Bernard Lepeu, président de l'Union Calédonienne, composante majoritaire du Front, s'est dit « *écœuré* ». Toujours très sensible au respect de l'identité kanake, M. Lepeu a ajouté : « *C'est du mépris pur et simple du gouvernement français, du paternalisme vis-à-vis des Kanaks. Nous sommes prêts à aller jusqu'au bout. Nous avons suffisamment alerté le gouvernement français, qui connaît et admet notre préalable minier.* » Un autre dirigeant de l'UC, Charles Pidjot, a clairement évoqué « *les prémices du climat d'avant 1984* », qui avaient ouvert quatre années de troubles meurtriers sur le « Caillou ».

L'ancien président du FLNKS, Paul Néaoutyine, qui fait figure de sage aux yeux du gouvernement, a condamné « *l'attitude provocatrice du président du groupe Eramet* », en jugeant que ce dernier continue de faire obstacle au projet industriel du mouvement indépendantiste.

Jean-Louis Saux
(avec Franck Madœuf à Nouméa)

Une candidate à la présidence du CNPF

MARIE-THÉRÈSE BERTINI, PDG de plusieurs sociétés d'informatique (MTB 111, 109, 107) et de l'épicerie de luxe Le Boccace, devrait se porter candidate à la succession de Jean Gandois à la présidence du CNPF. Cette dirigeante de PME est le deuxième candidat à postuler, après Jean-Pierre Gérard, membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France (*Le Monde* du 23 octobre). D'autre part, l'organisation patronale pourrait revoir son projet d'organiser des « états généraux des entreprises » le 16 décembre, jour de son assemblée générale annuelle et de l'élection de son président. Plusieurs responsables jugent la tâche impossible dans un laps de temps aussi court. Des réunions régionales pourraient préparer, en décembre, ces « états généraux », qui se tiendraient alors à la mi-janvier 1998.

DÉPÊCHES

■ **PARTI COMMUNISTE : Robert Hue a été reçu, à New York,** jeudi 23 octobre, par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Le secrétaire national du PCF a proposé la réunion d'une conférence internationale sur le contrôle de la réduction du commerce des armes.

■ **VERTS : Yves Cochet, député du Val-d'Oise,** a déclaré, vendredi 24 octobre, sur RMC, que la majorité devrait pouvoir présenter des listes communes pour les régionales de mars « *dans plus de la moitié des départements* ». « *L'enjeu* » est de passer « *à plus d'une dizaine de régions* » détenues par la gauche, au lieu de deux actuellement.

■ **INFLATION : les prix à la consommation ont progressé de 0,2 % en septembre,** selon les résultats définitifs publiés, vendredi 24 octobre, par l'Insee, qui confirment les chiffres provisoires (*Le Monde* du 14 octobre). En rythme annuel, la hausse est de 1,3 %.

Installez-vous dans la technopole où sont imaginées les télécommunications du futur...
Industriels, profitez de notre matière grise pour vous développer : IRISA/INRIA, CELAR, INSA, Supélec, Télécom Bretagne, IFSIC, Université de Rennes 1...
http://www.rennes-atalante.fr
Rennes Atalante
Technopole de Rennes District : Rennes Atalante - 11, rue du Clos Courtel - 35700 Rennes - Tél. 02 99 12 73 73

هكذا من الأصل

(Publicité)

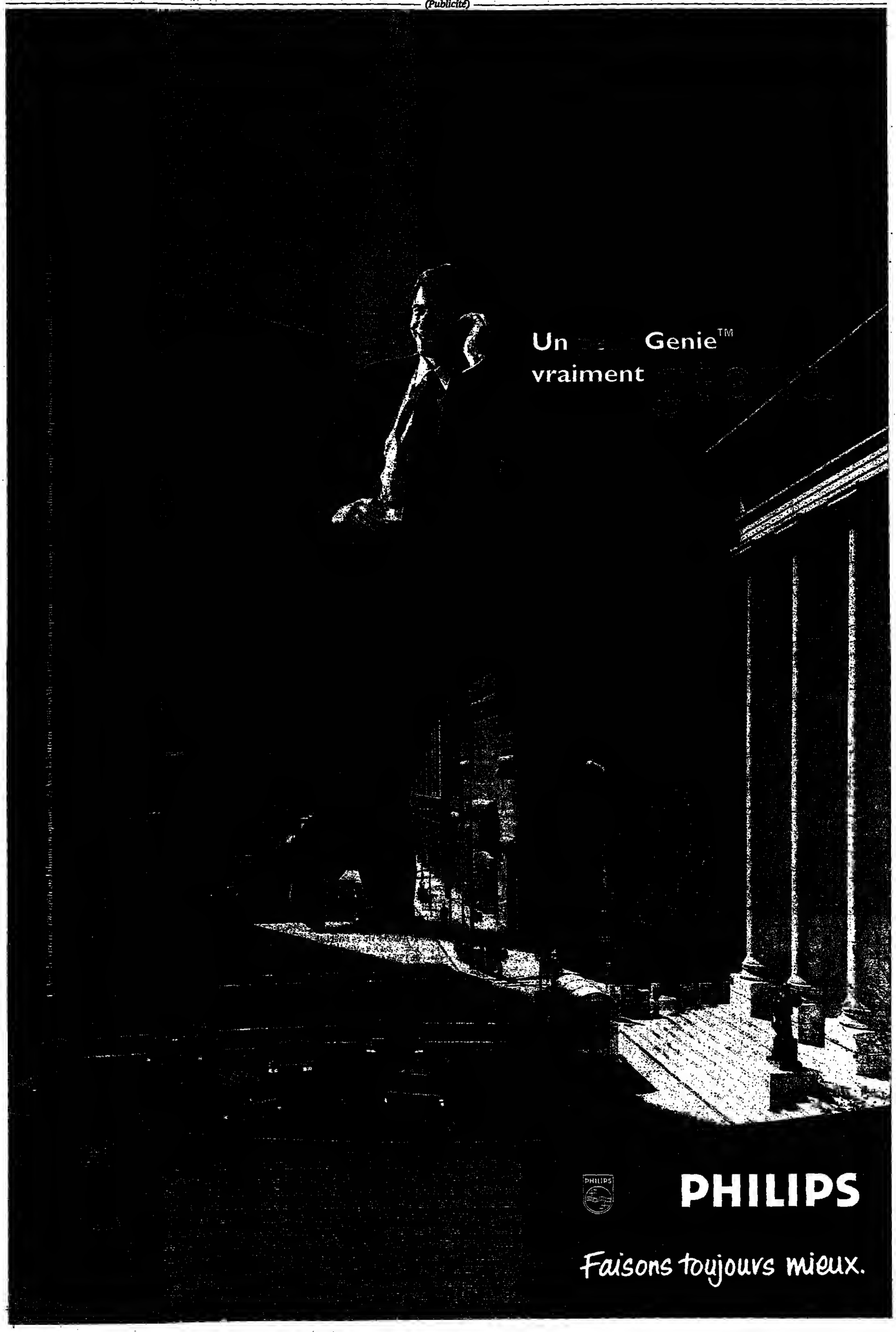

هكذا من الأصل

JUSTICE Le tribunal de grande instance de Paris devait procéder, vendredi 24 octobre, à *« l'examen de preuves susceptibles d'être produites »* par les journalistes André Rougeot et Jean-Michel Verne, auteurs du livre *L'affaire Yann Piat, des assassins au cœur du pouvoir*, et par leur éditeur Flammarion. ● LA CONTRE-ENQUÊTE du *Monde* ne confirme pas les « révélations » du livre concernant le mobile de l'assassinat de la député du Var. Solide, *le dossier judiciaire tend à prouver* que les suspects étaient affiliés à un grand banditisme local souhaitant prendre la succession du clan Fargette. ● LE « GÉNÉRAL », cité par les auteurs *comme leur source principale*, est un personnage dont la biographie est invraisemblable. ● SUR L'AFFAIRE SAINCENÉ, *notre enquête met* en lumière l'importance cruciale que pourrait avoir l'audition d'un expert informatique de renommée mondiale, le professeur Jean Girerd.

Les certitudes de l'enquête judiciaire sur l'assassinat de Yann Piat

La contre-enquête du « Monde » ne permet pas de recouper les « révélations » spectaculaires de l'ouvrage « L'affaire Yann Piat, des assassins au cœur du pouvoir ». Le grand banditisme local aurait commandité les tueurs

LE SCRUTIN eut lieu à *main levée*. Dans la soirée du 15 juin 1994, dans un bureau de l'hôtel de police de Marseille, alors que les interrogatoires des six jeunes truands soupçonnés d'être les assassins de Yann Piat se poursuivaient depuis plus de dix heures, tous les enquêteurs mobilisés – une vingtaine au total – avaient été priés d'exprimer par le vote leur sentiment du moment. Coupables ou innocents ? A cet instant, les voyous, âgés de dix-neuf à vingt et un ans, mais solidement campés sur leurs alibis, faisaient encore impression : les suffrages policiers se divisèrent en deux clans presque égaux...

Depuis, les doutes d'un soir ont cédé la place aux certitudes judiciaires, que la publication du livre d'André Rougeot et Jean-Michel Verne, *L'Affaire Yann Piat*, n'a guère pu troubler. Deux ans et demi après l'assassinat du député (UDF) du Var, le 25 février 1994 à Hyères, les enquêteurs affichent leur conviction, d'ailleurs partagée par l'avocat d'Angélique, fille cadette de la victime, Me François Gibault : *« Les vrais tueurs, nous les tenons. »*

Lucien Ferri, Marco Di Caro, Olivier Tomassone, Stéphane Ali Guechguech, Romain Gressler et Stéphane Chiarisoli, les six membres de la « bande du Macama », *ainsi que le gérant de cet* établissement hyérois qui leur servait de quartier général, Gérard Finale, tous emprisonnés dans l'attente d'un procès, sont bien les responsables de la mort de Yann Piat. Les charges réunies contre eux sont accablantes. Elles reposent sur des éléments matériels et des témoignages venus conforter les aveux formulés par des truands eux-mêmes – à l'exception de Gérard Finale. Elles s'appuient, aussi, sur une construction intellectuelle cohérente, définissant, au terme de l'enquête, le – probable – mobile du crime.

Caricaturée par les auteurs de *L'Affaire Yann Piat*, qui évoquent *« une bande d'hommes manipulés par un tenancier hyérois qui suspectait l'élue de vouloir fermer les bars à 2 heures du matin »*, la thèse de l'accusation, détaillée au long des 420 pages du réquisitoire définitif du procureur-adjoint de Toulon, Pierre Cortes, daté du 24 janvier 1997, s'inspire ainsi de la psychologie des personnages pour resituer le meurtre dans un contexte plus crapuleux que réellement politique, dans un département où électoralisme et banditisme allaient traditionnellement de pair.

Une vengeance qui servait une conquête, sur les décombres de l'« empire Fargette »

A la forte plausibilité de ce scénario criminel s'ajoute enfin, pour renforcer la conviction des enquêteurs, l'enchaînement des événements qui devaient les conduire jusqu'aux arrestations du 15 juin 1994. Mentionné dans le réquisitoire au titre d'un *« renseignement anonyme »*, c'est en réalité la dénonciation d'un truand, évoluant entre le Var et les Bouches-du-Rhône, qui, dès le 17 mars 1994, avait mis les policiers sur la piste d'*« une équipe de jeunes motards dont l'activité passée ne serait pas étrangère à l'affaire Piat, et dont l'objectif consisterait à semer le trouble au sein des débits de boissons de Hyères dans le but d'une prise de contrôle »*, précisant que la bande était *« animée »* par Gérard Finale et qu'elle *« fréquentait régulièrement le bar Le Macama »*. Réclamant la libération de son frère, incarcéré à Marseille après l'attaque d'un transport de fonds, l'homme avait exigé un entretien avec Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, ou avec l'un de ses anciens collaborateurs, Dominique Vescovali, devenu l'un des proches de Yann Piat dans le Var. Il ne rencontra, en définitive, qu'un haut-responsable de la police judiciaire, à qui il livra le « tuyau » à l'aéroport d'Orly.

L'origine cachée de cette information pèse d'un poids certain dans l'élaboration des convictions judiciaires surgies depuis lors. *« Si, mains de trois semaines après l'attentat*, analyse *a posteriori* le réquisitoire, *les enquêteurs étaient rentrés en passession d'un renseignement [...] aussi dense que complet, résumant parfaitement les conclusians de la présente information, c'est parce que dans le Milieu, et singulièrement celui des voyous hyérais, Gérard Finale avait commencé à retirer les dividendes de ce forfait en en assumant l'initiative. »* Alors égarés sur une fausse piste, les enquêteurs déployèrent, sans enthousiasme, une batterie de surveillances, filatures et autres écoutes téléphoniques autour du Macama, de son patron et de ses habitués. C'est ainsi qu'apparut la « bande » : *« Placé sous la domination de Gérard Finale et sous l'autorité de Lucien Ferri*, écrit le procureur-adjoint, ce *groupe*, que *sa jeunesse rendait largement fanatique à la cause commune et qui se recomposait la nuit, évoluait alors de surcroit à Hyères, et singulièrement sur le port de la Gavine, où Mme Piat avait récemment mobilisé ses vigilances alarmées et concentré ses fulminations publiques. »*

Au cours de leurs surveillances, les policiers relevaient aussi l'assiduité des visites de certains membres de la bande dans une villa du quartier de la Loubière, à Toulon : celle de Micheline Chavasse, la mère de l'ancien caïd du milieu toulonnais Jean-Louis Fargette, assassiné en 1993 en Italie. L'enquête menée sur les jeunes suspects révélait, en même temps, un détail édifiant : selon de vieilles rumeurs, le grand-père maternel de Lucien Ferri aurait été le père naturel de Fargette. Cette parenté avait, semble-t-il, contribué à asseoir la réputation du jeune tueur, tant le *« mythe Fargette »* était, à leurs yeux, une référence. Mais aucun élément n'avait permis aux policiers de déceler un lien direct entre le groupe et le meurtre de Yann Piat.

Le 31 mai 1994, l'interpellation d'une jeune fille liée à la « bande du Macama », Delphine Capel, impliquée dans une affaire de carte de crédit volée, s'avérait alors décisive. Redoutant la prison, l'adolescente livrait, au commissariat de Hyères, le nom des deux voleurs de *« la mata ayant servi à l'assassinat »* de la députée, Marco Di Caro et Olivier Tomassone, et assez de détails précis pour permettre de tester la crédibilité de ses déclarations. Libérée le 2 juin, la jeune fille se précipitait chez Gérard Finale pour alerter la bande. Sans affolement, le patron du Macama organisait, le jour même, le système de défense des futurs accusés, préparant les réponses et dictant les alibis – ces *alibis « fabriqués »* que les policiers devaient avoir tant de mal à démonter, dans la soirée du 15 juin.

Tenancier de bar sans scrupule, dormant le jour et complotant la nuit, usant sans vergogne d'une prétendue amitié de jeunesse avec Jean-Louis Fargette que rien n'a jamais confirmée, Gérard Finale a toujours démenti, depuis, avoir demandé aux jeunes meurtriers d'éliminer Yann Piat, alors que plusieurs d'entre eux l'ont désigné comme le *« commanditaire »* du crime. Se référant à leurs déclarations, le réquisitoire évoque, à cet égard, *« la demande réitérée, puis impatiente, de Gérard Finale, qui avait clairement manifesté sa volonté d'être débarrassé de Mme Piat »*. Auteur d'une sorte de « manipulation », le propriétaire du Macama aurait, assure l'accusation, réussi à convaincre ses affidés de la réalité d'une thèse pourtant folle, en vertu de laquelle Yann Piat aurait été à l'origine de la mort de Jean-Louis Fargette. Romain Gressler expliquait, par exemple, *« qu'à la mi-février 1994, au cours de conversations "politiques" engagées au Macama, Ferri, Di Caro, Tomassone et lui-même avaient abouti à un consensus selon lequel la mart de Fargette [...] était "plus ou moins" imputable à Yann Piat »*.

Les jeunes gens du Macama sont ainsi devenus les instruments d'une vengeance, qui servait elle-même une conquête : celle que Gérard Finale avait entreprise, sur les décombres de l'« empire Fargette ». L'enquête a, de fait, établi l'implication des mêmes tueurs *dans une série d'autres actions criminelles*, perpétrées dans les environs de Hyères, quelques mois avant le meurtre de la députée. Sous des formations certes différentes, *mais dans lesquelles figurait toujours Lucien Ferri*, la *« bande du Macama »* avait notamment tué, le 29 octobre 1993, le patron d'une discothèque locale, *Henri Diana, figure du banditisme* varois et successeur potentiel de Fargette, et tenté d'assassiner un autre rival de Gérard Finale, José Ordioni, mitraillé, le 21 janvier 1994, par deux tueurs à moto... A la même époque, l'un des hommes de la bande confiait à sa petite amie *« qu'il ne tarderait plus à vivre aisément grâce à Gérard Finale qui lui avait promis de lui confier la gestion de discothèques ayant appartenu à Jean-Louis Fargette »* et qu'il devait, *« en contrepartie, [...] participer à l'élimination de plusieurs personnes considérées comme gênantes »*.

Reste alors à comprendre par quel processus Yann Piat devint, pour la bande et son chef, un obstacle à ce point redoutable qu'il fallut l'éliminer. Le réquisitoire du procureur Cortes apporte, sur ce point, des éléments de contexte, qui tiennent à l'engagement public du député, membre de la commission d'enquête parlementaire sur la mafia, contre la pègre locale, concentrée selon elle sur le port de Hyères – siège du Macama –, ainsi qu'aux traditions politiques d'un département où les caïds avaient coutume d'adouber leurs candidats.

Ecoutes téléphoniques, témoignages, tout démontre que le principal rival électoral de Yann Piat, Jo Sercia, vice-président (UDF) du conseil général et candidat affiché à la mairie de Hyères, était *« parrainé »* par le clan Fargette, et ce dès avant la mort du truand. Cela ne suffit certes pas à faire de M. Sercia un commanditaire. Un temps mis en cause par Marco Di Caro, l'*Elu* n'a pas été outre mesure inquiété. Se référant aux déclarations du tueur, le réquisitoire évoque une probable *« préférence »* de Gérard Finale pour Joseph Sercia. *« Mais au-delà d'un choix politique unilatéral et subjectif de sa part*, est-il précisé, *rien ne démantrait que Gérard Finale eût scellé avec lui le moindre pacte criminel. »* En triomphant du candidat choisi par les gangsters aux élections législatives de 1993, Yann Piat avait donc, peut-être, signé son arrêt de mort. *« Il était programmé qu'elle soit assassinée*, a dit aux enquêteurs l'un des tueurs. *De toute façan, elle finirait bien par maurir un jaur. »*

Hervé Gattegno
avec, à Toulon, José Lenzini

François Léotard, son livre et le tribunal

Statuant en référé, le tribunal de grande instance de Paris, présidé par Jean-Marie Coulon, devait procéder vendredi 24 octobre à 15 h 30, à *« l'examen de preuves susceptibles d'être produites »* par les journalistes André Rougeot et Jean-Michel Verne, auteurs du livre *L'affaire Yann Piat, des assassins au cœur du pouvoir* (Flammarion). En fonction des éléments fournis par la défense, le tribunal devrait rendre sa décision définitive. Il avait ordonné à titre conservatoire, vendredi 13 octobre, la suspension de la vente de l'ouvrage.

Désigné par le sobriquet *« l'Encornet »*, François Léotard demande au tribunal la suppression d'une vingtaine de pages du livre. Le président de l'UDF, qui envisage par ailleurs d'attaquer les auteurs en diffamation, vient d'achever un livre rédigé en urgence. Consacré aux mécanismes de la calomnie, il sera édité par Grasset et devrait paraître autour du 30 octobre.

Trois années d'enquête

● **Le 25 février 1994**, la députée Yann Piat est assassinée près de son domicile du Mont-des-Oiseaux à Hyères (Var) par deux hommes circulant à moto. Le 27 février, certains élus du département et des figures de la pègre locale sont interpellés par la police.

● **Le 3 mars 1994**, Epifanio Pericolo et Denis Labadie sont écroués par le juge d'instruction toulonnais, en charge de l'affaire, Thierry Rolland. Ils seront relâchés faute de preuves et bénéficieront d'un non-lieu, le 15 juin, dans l'affaire de l'assassinat.

● **Le 16 juin 1994**, un nouvelle vague d'arrestation permet aux policiers de placer en garde en vue six membres de *« la bande du Macama »*, un bar-restaurant du port de Hyères et son propriétaire, âgé de quarante ans, Gérard Finale. Parmi eux, Lucien Ferri et Marco di Carro sont accusés d'avoir été *« les tueurs à mota »* et Olivier Tomassone est soupçonné d'avoir volé la Yamaha 750 ayant servi à l'attentat, puis d'avoir joué le rôle de guetteur avec Romain Gressler à proximité de la permanence électorale qu'avait quittée Mme Piat avant d'être assassinée. Stéphane Guechguech et Stéphane Chiarisoli sont mis en cause pour des faits incidents.

● **Le 12 mai 1994**, les frères Fernand et Christian Saincené sont retrouvés morts dans le garage de leur villa du Var, à l'arrière de leur véhicule.

● **Le 1er août 1996**, le juge Rolland effectue une perquisition dans les locaux du *Canard enchaîné* ainsi qu'au domicile du journaliste auteur des articles sur l'affaire Piat, André Rougeot. Cette première dans l'histoire du journal satirique était motivée par la publication d'informations, dans les éditions du 24 juillet et du 31 juillet, indiquant que la mort de l'élue serait liée à des affaires immobilières impliquant des *« vedettes politiques du Var »*.

● **Le 24 janvier 1997**, le parquet de Toulon met un point final à cette enquête en remettant son réquisitoire définitif au juge d'instruction Thierry Rolland. Gérard Finale, patron du Macama, est présenté comme le seul commanditaire du crime.

● **Débnt octobre 1997**, parution du livre d'André Rougeot et Jean-Michel Verne *L'Affaire Yann Piat : des assassins au cœur du pouvoir*. François Léotard, président de l'UDF, publie dans *Le Monde* du 8 octobre une tribune intitulée « Le ministère de la boue », dans laquelle il dénonce cet ouvrage *« d'impudeur et d'indignité »* qui l'accuse, implicitement, d'être un des commanditaires du meurtre. Le même jour, il assigne en référé, au tribunal de grande instance de Paris, les deux journalistes.

● **Le 13 octobre 1997**, le tribunal de grande instance de Paris décide de suspendre la vente du livre *L'Affaire Yann Piat*, publié par les éditions Flammarion, jusqu'au 24 octobre, date où les auteurs devront fournir d'éventuels *« éléments de preuves. »*

« La thèse de "barbouzes militaires" se discréditait d'elle-même... »

VOICI des extraits du réquisitoire définitif du parquet de Toulon sur l'assassinat de Yann Piat, daté du 24 janvier 1997, qui réfute la thèse de la présence d'une « secande équipe » sur les lieux du crime, thèse développée dans le livre d'André Rougeat et Jean-Michel Verne.

VERBATIM

« Georges Arnaud [*chauffeur de Yann Piat, NDLR*] n'avait donné aucune raison d'accréditer la présence éventuelle d'une « seconde équipe » au moment de l'assassinat. Aucun des mis en examen n'y avait fait la moindre allusion et ceux qui admettaient leur participation à l'attentat *(...)* excluaient lorsque la question leur était posée, la présence sur les lieux, d'autres intervenants.

» Marco Di Caro *"assurait qu'il n'y avait que Ferri et lui sur (au plutôt avec) la mata"*, ne se *"souvenait pas avait doublé quelqu'un au Mant des Oiseaux"*, et affirmait qu'*"en dehars des six jeunes actuellement incarcérés et de Gérard Finale, persanne d'autre, pour lui, n'était cancerné par cette affaire"*.

» Romain Gressler était formel pour dire qu'*"il n'avait vu persanne d'autre que eux-mêmes et aucun autre véhicule que la Nissan et la Yamaha FZX"*. Pour Olivier Tomassone, *"il n'y avait persanne d'autre que nous quatre"*, Lucien Ferri, Marco Di Caro, Romain Gressler et lui-même. Stépbane Ali Guechguech était tout aussi catégorique en s'adressant au juge d'instruction. *[...]*

» La tbèse journalistique qui soulignait le rôle dans l'attentat de Mme Piat, de *"barbauzes militaires"*, lesquels auraient même été présents sur place pour superviser la commission de l'assassinat, se discréditait d'elle-même en faisant référence à des détails techniques imaginaires, pourtant présentés comme conformes au dossier.

» Ainsi était-il soutenu que l'arme du crime, un revolver de calibre 357 magnum, avait été découverte en mer, dix-sept jours après l'attentat, par des plongeurs de la Marine nationale et que cette arme était munie d'un *"percuteur"* produisant, sur le culot des cartouches tirées, les mêmes stigmates que ceux observés sur *"l'une des douilles saisies sur les lieux du crime"*.

» Or, les recbercbes effectuées en mer *[...]*, à l'endroit indiqué par Olivier Tomassone comme étant celui de l'abandon des deux armes du crime, n'ont pas été couronnées de succès. En outre, la comparaison ballstique évoquée, ne pouvait être probante car elle était... impossible ! En effet, les revolvers ne comportent aucun dispositif d'éjection des étuis percutés, à l'inverse des pistolets automatiques, de telle sorte qu'aucun étui n'a été retrouvé et par conséquent saisi sur les lieux du crime ! »

"GRAND JURY"
RTL - Le Monde - LCI

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

ANIMÉ PAR
OLIVIER MAZEROLLE

AVEC
PATRICK JARREAU (LE MONDE)
ANITA HAUSSER (LCI)
ET
RICHARD ARZT (RTL)

DIMANCHE
18 H 30
RTL

هكذا من الأصل

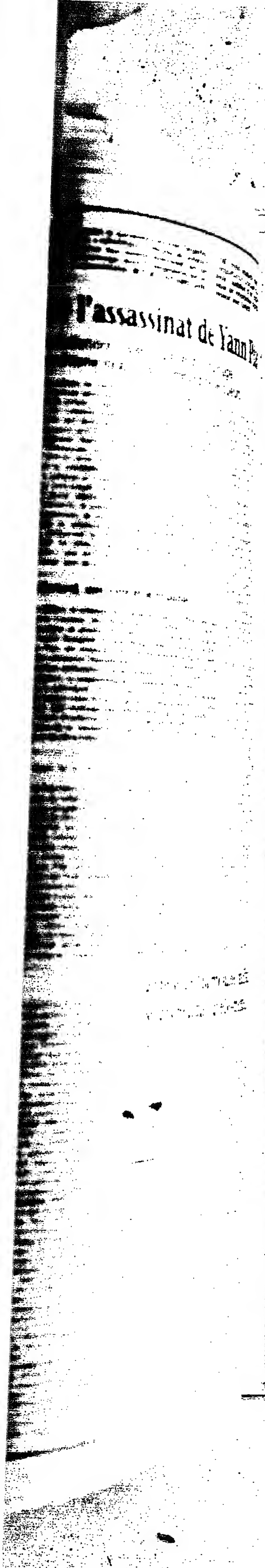

La mystérieuse « cinquième mémoire » de l'ordinateur des frères Saincené

DANS LEUR LIVRE *L'affaire Yann Piat*, André Rougeot et Jean-Michel Verne o'évoquent pas seulement l'assassinat du député varois, le 25 février 1994. Ils reviennent aussi sur la mort des frères Saincené, au printemps de la même année, à Tourtour (Var). Les corps des deux hommes *avaient été retrouvés en état de putréfactioo*, le 12 mai, dans le garage d'une villa. Ils étaient assis à l'avant d'une Peugeot 106, ceintures de sécurité bouclées. Un tuyau, relié au pot d'échappement, entrait dans l'habitacle par une fenêtre entrouverte. Christian et Fernand Saincené, décédés depuis au moins quatre jours, avaient auparavant absorbé des médicaments hypnotiques. L'enquête a conclu au suicide par intoxication.

Le juge d'instruction de Draguignan, Philippe Guémas, a recueilli divers éléments et témoignages indiquant que les deux frères avaient l'intention de mettre fin à leurs jours et préparaient ce « départ » *depuis plusieurs mois*, avec un *sens aigu de la mise en scène*. Le magistrat s'est également intéressé aux activités nébuleuses de Fernand Saincené. Ce Marseillais de cinquante-deux ans, ancien vacataire au conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, jouait volontiers les hommes de l'ombre.

Sooveot qualifié de « *mythomane* », il se prétendait tour à tour agent secret ou commissaire de police, en tout cas « *bien informé* » sur les milieux politiques du sud de la France. S'estimant « *lâché* » par le président du conseil régional, Jean-Claude Gaudin (UDF-DL, ex-PR), il affirmait détenir des dossiers « *explosifs* » sur les partis de droite. Sa dernière lettre, envoyée à *plusieurs journalistes et hommes* politiques, trahissait une personnalité tourmentée et peu crédible.

Dès la découverte des corps, la question s'était néanmoins posée : les deux frères n'avaient-ils pas été assassinés parce qu'ils en savaient trop ? Au terme de leur enquête, le juge Guémas et les gendarmes affirmèrent o'avoir *trouvé aucun indice* permettant de conclure à des suicides maquillés. Dans son réquisitoire définitif de non-lieu du 30 juin 1995, le procureur de la République de Draguignan, Jean-Marie Huet, écrira d'ailleurs : « *A l'issue d'une information au cours de laquelle auront été entreprises des investigations approfondies et variées, sans qu'aucune hypothèse ne soit privilégiée, chaque renseignement, constatation, saisie étant systématiquement exploités, l'on peut désormais conclure que Fernand et Christian Saincené sont bien décédés d'une intoxication oxycarbonée aggravée par la prise d'hypnotiques puissants à l'exclusion de toute autre cause de décès, et qu'ils ont donc volontairement mis fin à leurs jours.* »

« PUCE » MILITAIRE

MM. Rougeot et Verne contestent ces conclusions, eo s'appuyant notamment sur un élément crucial à leurs yeux : l'ordinateur saisi dans la villa de Tourtour. Selon eux, l'expertise menée par deux éminents spécialistes, Jacques Nicolle et Jean Girerd, o'a pas été poussée assez loin. Ils laissent entendre que l'examen approfondi du disque dur de l'appareil pourrait permettre d'élucider les « suicides », mais aussi l'assassinat de Yann Piat. D'après eux, on y trouverait trace d'un ou plusieurs fichiers prouvant que les deux affaires sont liées.

Leur thèse se heurte cependant aux éléments recueillis en cours d'instruction. Le premier concerne l'origine de cet ordinateur. L'informateur d'André Rougeot, le mystérieux « général », certifie qu'il provient d'un « *surplus militaire* ». D'après lui, Fernand Saincené l'aurait acquis auprès des marins-pompiers de Marseille, une unité dépendant de l'armée. Ce détail est important, car le « général » précise que « *tous les ordinateurs militaires sont dotés d'une seconde mémoire* ». Cette « *mémoire morte* » se présenterait, selon l'informateur, sous la forme d'une « *puce* » dissimulée dans l'appareil. Elle conserverait une copie de tous les fichiers, même ceux que l'on croit effacés.

L'achat dans un « *surplus* » de l'armée résiste mal à la réalité du dossier. Le juge a en effet établi que l'ordinateur appartenait auparavant au beau-frère de Fernand Saincené, employé dans une station-service. En revanche, il est exact que ce même Saincené avait recours aux conseils d'un ami, marin-pompier à Marseille, passionné d'informatique. Ce dernier a confirmé avoir initié Fernand Saincené au maniement de son ordinateur, de marque Sanyo.

Selon le « général », une équipe de militaires aurait organisé une opération oocturne pour récupérer la « mémoire morte », peu après la saisie de l'ordinateur dans la villa : « *Il* [l'ordinateur] *est resté dans une fourgonnette pendant plusieurs heures. Les pandores dormaient. Mais nous, nous sommes plutôt des oiseaux de nuit.* [...] *Nous en avons extrait six disquettes, plus une septième faisant office de table des matières.* »

Il reste à savoir à quel moment une telle équipe aurait pu agir, dans la mesure où l'appareil avait été placé sous scellés dès le 12 mai au soir et transporté à la gendarmerie de Draguignan. Deux jours plus tard, il était transféré au palais de justice. Les cinq missions d'expertise confiées à MM. Nicolle et Girerd ont été effectuées sur place.

A aucun moment, MM. Nicolle et Girerd n'ont évoqué l'existence possible d'une « mémoire morte ». En revanche, en explorant les « couches » successives de fichiers, ils ont trouvé trace de documents où Fernand annonçait clairement son suicide et celui de son frère. Dans ces documents – qu'il avait essayé, sans y parvenir, d'effacer – on peut lire : « *Au moment où tu liras cette lettre, je ne serai plus...* » ; « *j'aurai utilisé le seul moyen en ma possession pour me faire entendre, ma vie* » ; « *nous avons l'éternité devant nous* » ; « *mon frérot et moi-même savons qu'il n'y a pas d'autres solutions* ».

Dans son réquisitoire, le procureur Huet souligne le « *remarquable travail effectué par les experts* », qui ont « *identifié avec certitude Fernand Saincené comme étant le seul utilisateur* » de l'ordinateur. En cours d'instruction, le professeur Girerd a néanmoins fait savoir au juge Guémas qu'il était techniquement possible de poursuivre l'expertise jusqu'à la « *cinquième couche d'effacement* » afin de déceler d'éventuels fichiers complémentaires. Mais le magistrat n'a pas souhaité pousser plus avant ses recherches.

Les auteurs du livre s'interrogent sur ce refus. L'explication est pourtant fournie par l'expert lui-même dans son rapport : à eo croire M. Girerd, une telle expertise était une opération délicate qui présentait un risque de détérioration du disque dur. Le juge, qui estimait sans doute avoir réuni suffisamment d'éléments, aurait donc renoncé à cette expertise supplémentaire afin de préserver le disque dur.

A *aucun moment depuis* le non-lieu, les avocats de la partie civile n'ont sollicité un complément d'informatioo concernant l'informatique. A aucun moment, non plus, ils o'oot exigé la restitution de l'ordinateur à la famille Sainceoé. L'appareil en questioo se trouve donc toujours au palais de justice de Draguignan. Une expertise approfoodie, jusqu'au « cinquième niveau », pourrait être diligentée dans le cadre d'un supplément d'informatioo sur l'affaire Piat.

Un autre élément paraît déterminant dans ce volet du dossier Saincené : le témoignage du professeur Jean Girerd. Dans soo livre, André Rougeot évoque en effet une entrevue, en présence d'un magistrat, avec un expert dont il ne dévoile pas l'identité. Tout indique cependant qu'il s'agit de M. Girerd. Or, le journaliste prête à cette personne des propos sans équivoque : « *J'ai sorti les cinq niveaux de mémoire. Ce que j'ai découvert est une affaire d'Etat.* » M. Girerd aurait-il outrepassé les instructions du juge Guémas et débusqué un fichier inconnu ? Les auteurs font de cet élément l'un des points forts de leur démonstratioo. A leurs yeux, ce témoignage confirme eo effet la versioo du « général » sur le lien entre les affaires Piat et Saincené.

Il reste à savoir si cet expert de renommée mondiale a effectivement teno de tels propos et s'il a découvert un fichier non mentionné dans la procédure. M. Girerd o'a pas pu être interrogé par *Le Monde*. Selon nos informations, il nierait vigoureusement avoir effectué cette recherche et cootesterait les faits rapportés par André Rougeot. Les deux auteurs souhaitaient oéanmoins qu'il témoigne, vendredi 24 octobre, devant le tribunal de grande instance de Paris. Vendredi matin, il était impossible de savoir si M. Girerd allait se présenter au palais de justice.

Philippe Broussard

Lettre post mortem

Les journalistes affirment dans leur livre que les affaires Piat et Saincené sont liées. Selon eux, Christian Saincené était en relation avec Yann Piat et était donc susceptible de détenir des informations sur son assassinat, le 25 février 1994. Lors de l'enquête sur la mort des deux frères, le juge Guémas n'a trouvé qu'une seule trace de ces relations supposées : une lettre adressée à Yann Piat et postée à la gare Saint-Charles de Marseille le 2 ou le 3 mai 1994 (Mme Piat avait été assassinée deux mois plus tôt). Cette lettre est la même que celles envoyées à plusieurs personnalités. Les deux frères y ont joint les paroles d'une chanson de Michel Sardou – « *Selon que vous serez...* » –, ainsi qu'un message, signé par Fernand Saincené : « *Il est fort regrettable, pour avoir raison, de payer le prix fort.* » Rien n'indique, dans ce document, qu'ils détiennent des éléments sur l'assassinat.

Le ministère de la défense réfute le témoignage du « général » anonyme

LE DÉSORMAIS FAMEUX « *général de la direction du renseignement militaire* », dont le témoignage sert de base et de fil conducteur au livre d'André Rougeot et Jean-Michel Verne, a-t-il vraiment existé ? A en juger par les invraisemblances du portrait brossé par les deux journalistes et par les incohérences truffant les propos de leur informateur anonyme, on peut sérieusement en douter. L'enquête confiée à la DPSD (ex-Sécurité militaire) sur les éventuels informateurs militaires des deux auteurs est « *assez près de la fin* », a simplement indiqué le ministre de la défense, jeudi 23 octobre. « *Quand on n'o pas trouvé, on n'o pas trouvé* », a ajouté Alain Richard. Les résultats de cette enquête interne seront connus dans quelques jours, nous a précisé son entourage, en laissant entendre qu'ils ne seront pas probants. Pour l'heure, le cabinet du ministre s'appuie sur le « *très grand nombre d'erreurs et d'invraisemblonces dans l'ensemble des propos qui sont prêtés à un pseudo général en retraite* » pour observer « *une très grande réserve vis-à-vis de l'ensemble du livre* ».

Il est vrai que les spécialistes de la chose militaire ont relevé une impressionnante série d'erreurs dans les passages de l'ouvrage consacrés à la carrière du mystérieux informateur. « *A dix-huit ans, il sortait major de Saint-Cyr et de Polytechnique, et foisoit ensuite Sup'Aéro pour tuer le temps*, écrivent ainsi les deux journalistes (p. 227). *Puis il partait en Algérie. A vingt-trois ans, gravement blessé, il était nommé capitaine « ou feu ».* [...] *A vingt-quotre ons, il étoit commandant.* »

Autant d'allégatioos « *totolement fantaisistes* », réplique-t-oo ao ministère : personne oe peut mener de froot les scolarités de Saint-Cyr et de Polytechnique, deux écoles à internat ; pour se retrouver sur le front à l'âge de vingt-trois ans, il aurait fallu devenir « cyrard » à quinze ans, compte tenu des années de scolarité dans les deux établissements ; il est tout autant exclu d'avoir été capitaine à vingt-trois ans, puis commandant l'année suivante. Généreux en précisions sur le « *général* », les journalistes meotionnent « *so porticipotion ou putsch des généraux* » pendant la guerre d'Algérie (p. 108), puis « *sa participation sous uniforme israélien à lo guerre des six jours, sa Légion d'honneur et sa Médaille militaire* » (p. 112) : ces éléments sont « *totalement improbables* », ajoute le ministère de la défense, en remarquant que l'intéressé – si cet ensemble d'allégations étaieot vraies – aurait été immédiatement identifié.

« *J'avais dix-huit ons quond l'ormée a décidé de me faire changer d'identité* », note encore le livre (p. 19) : le ministère répond qu'il n'a « *aucun pouvoir de changer l'état civil de ses membres de manière permanente* ». « *Je suis orrivé* [dans le Var] *au mois de novembre* [1983]. *Sur ordre, évidemment.* [...] *Mo mission étoit toute bête : prendre lo suite d'un collègue à lo tête d'une équipe de dix hommes. Notre travail consistait à surveiller les hommes politiques ayant des installations militaires sur le territoire de leur commune* » (p. 98). Uoe autre « *affirmotion farfelue* », seloo le ministère, la DRM (et les services qui l'ont précédée et qu'elle a regroupés lors de sa création en 1992) n'effectuant pas ce genre de mission (*Le Monde* du 10 octobre).

Tout au long de l'ouvrage, le « *général* » tient des propos technico-militaires détaillés pour étayer ses « révélations » contre les deux anciens ministres. « *Le jour de la découverte des corps, à 9 h 38 GMT, un message est envoyé par un gendarme sur le réseau RITA, à destination d'un correspondant qui se trouve* ou *Luc, dans le Var.* Ce *message dit* : « Tout est découvert. *Les deux colis sont bien arrivés* mais un indiscret est passé par là. » [...] *Ce petit message part de Tourtour, dans le Var, où les cadavres viennent d'être découverts. Il monte à 800 kilomètres dans la stratosphère, passe par le satellite, redescend à notre centre d'écoutes de l'Essonne, est renvoyé par fibres optiques sous lo tour Eiffel, où il est soigneusement enregistré et répertorié par nos services, et repart au Luc, dans le Var, à trente kilomètres seulement de l'endroit où il a été émis* (p. 13). »

Alain Richard résumant l'enquête interne : « Quand on n'a pas trouvé, on n'a pas trouvé »

Point par point, le ministère de la défeose infirme ce « *montage pseudo technique* ». RITA est un réseau opérationnel mobile utilisé par l'armée de terre, tandis que la geodarmerie dispose de ses propres réseaux fixes et cryptés de transmissions. « *RITA n'est pas un réseau satellitaire, ne passe pas par l'Essonne et n'utilise pas de fibres optiques.* » Fonctionnant au moyen de relais hertziens, RITA peut toutefois être connecté sur des liaisons satellitaires, mais doit alors basculer sur un réseau de transmissions militaire distinct. En cas de diffusioo satellitaire de messages, il n'y a « *pas davantage besoin de passer par lo tour Eiffel* », où existe bieo, par ailleurs, un centre – dont les activités soot placées sous le sceau du secret-défense – chargé notamment d'assurer la fiabilité du système de transmissions lointaines. Tout en écartant radicalement l'hypothèse du type de missioo secrète évoqué par le livre, le ministère remarque qu'il aurait été « *beoucoup plus discret* » d'utiliser des matériels de transmissions cryptés à évasion de fréquences qui sont interdits en France, mais fréquemment utilisés par des organisations mafieuses.

L'eotourage du ministre attend finalemeot avec une certaine curiosité l'audience du 24 octobre, tout en soulignant soo souci d'éviter « *tout lynchage moral* » et toute « *déstobilisation* » d'officiers dont les prénoms et initiales de noms, grades et affectations, oot commencé à circuler dans certains journaux. Si les auteurs du livre n'apportent pas la preuve indiscutable de l'existence du « *général* », la thèse du « *montage* » s'imposera d'elle-même, commente-t-oo enfin au ministère, où l'oo indique que l'enquête de la DPSD a aussi pour objet de trouver – pour les sanctionner – les cadres militaires qui auraient divulgué des ooms d'officiers à la presse.

Erich Inciyan

RHÔNE-POULENC ÉMET DES ACTIONS "A" À BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS "A"

Souscription du 23 au 27 octobre 1997 inclus au prix de 263 francs l'ABSA

Caractéristiques des ABSA émises

Montant de l'émission : 6 700 000 218 francs prime d'émissioo incluse, pouvant être porté à 7 705 000 014 francs.

Nombre d'actions : 25 475 286.

Prix d'émission : 263 F par ABSA.

Souscription : du 23 au 27 octobre 1997 inclus ; clôture anticipée possible, sauf pour les personnes physiques.

Jouissance : 1er janvier 1997.

Pour plus d'informations vous pouvez vous procurer, au siège de la société ou auprès de votre intermédiaire financier, le prospectus définitif qui a reçu le visa n°97-582 de la Commission des Opérations de Bourse en date du 22 octobre 1997. La notice légale sera publiée au Balo du 24 octobre 1997.

Rhône-Poulenc est l'un des premiers groupes mondiaux de sciences de la vie et de chimie de spécialités.

Caractéristiques des bons de souscription

A chaque actioo "A" emise est attaché un boo de souscription. L'exercice de 3 bons de souscription donne droit à souscrire à une action "A".

Prix d'exercice : 303 francs par actioo "A".

Période d'exercice des bons : du 4 oovembre 1997 au 5 oovembre 2001 inclus.

Relaoons Acoonnaires
25, quai Paul Doumer,
92408 Courbevoie cedex

N° Vert 0 800 40 59 40

Minitel : 3615 ou 3616 CLIFF
Internet :
http://www.rhone-poulenc.com

RHÔNE-POULENC

هكذا من الأصل

Des parlementaires dénoncent les « insuffisances » de l'administration face aux dangers de l'amiante

Ils s'inquiètent, dans un rapport, du manque de coordination et de l'insuffisance des moyens déployés

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques souligne, dans une étude rendue publique le 23 octobre, les nombreuses « insuffisances » dans la gestion du risque lié à la fibre minérale cancérogène, interdite depuis juillet 1996. Il propose la nomination d'un « M. Amiante », placé sous l'autorité du premier ministre, et le renforcement des moyens d'expertise et de suivi sanitaire.

ADOPTÉ à l'unanimité le 15 octobre et rendu public jeudi 23 octobre, un rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst), intitulé *L'Amiante dans l'environnement de l'homme : ses conséquences et son avenir*, dresse un bilan très complet de la question et plaide en faveur d'une « *nouvelle stratégie fondée sur une priorité de santé publique* ».

L'Opecst, composé de huit députés et de huit sénateurs et présidé par Jean-Yves Le Déaut, député (PS) de Meurthe-et-Moselle, propose, en premier lieu, la nomination d'un « M. Amiante » chargé, sous l'autorité du premier ministre, de « *coordonner l'action des différents départements ministériels et d'évaluer la mise en place de la nouvelle réglementation* ».

Justifiant a posteriori la décision d'interdiction de la fibre minérale cancérogène prise par le gouvernement Juppé le 3 juillet 1996, le rapport, élaboré avant la dissolution de l'Assemblée nationale par Christian Daniel, alors député (RPR) des Côtes-d'Armor, constate, « *jusqu'en 1995, une série de dysfonctionnements, source d'insuffisances ou de silences* » et relève, « *pendant les vingt dernières années, un manque de coordination et de perspicacité de l'administration sur ce dossier* ».

« RIVALITÉS INTERNES »

Selon l'Opecst, ces lacunes sont notamment liées « *à l'insuffisance des effectifs de l'administration centrale de la santé, à ses moyens faibles en capacités propres d'expertise, à son isolement, voire à sa marginalisation par rapport aux autres acteurs* ». Si « *le rassemblement des compétences de santé au travail et de santé publique sous un même ministère a mis fin au cloisonnement* » des deux administrations concernées – la direction générale de la santé (DGS) et la direction des relations au travail (DRT) –, les parlementaires n'en observent pas moins qu'« *une seule personne s'occupe* (...) à *temps plein du problème de l'amiante à la DGS* ». L'installation, le 12 juillet 1996, d'une commission interministérielle chargée du dossier ne « *satisfait pas pleinement* » les rapporteurs. « *Comment pourra-t-elle peser dans un monde de rapports de forces sans compter sur les institutions et les organismes ? Comment pourra-t-elle échapper à la tentation de rivalités internes qui prennent parfois la dimension d'enjeux de pouvoir ?* », s'interrogent-ils.

Le futur « M. Amiante » qu'ils appellent de leurs vœux serait « *placé sous l'autorité du premier ministre et nommé par lui* », il présiderait la commission interministérielle pour « *cinq ans au minimum* », jouerait un rôle de « *médiateur* » et « *sa qualité première devra être l'indépendance* », précise l'Opecst.

Les rapporteurs souhaitent également la mise en place d'« *une structure d'expertise indépendante* ». L'expertise collective de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, qui avait chiffré à au moins 1 950 le nombre de décès liés à l'amiante en 1996 et fondé la décision d'interdiction, est qualifiée d'« *exemple à suivre* » par l'Opecst, tandis que l'étude de l'Académie nationale de médecine sur le sujet (*Le Monde* du 14 novembre 1996) ne lui a « *pas permis d'un même niveau d'exigence et de qualité* ». Les parlementaires de l'Opecst réclament la définition d'« *une nouvelle politique de gestion du risque* » qui fasse « *une distinction claire entre la notion de contamination du bâtiment et celle d'exposition des populations* ». L'Opecst juge à cet égard nécessaire la modification de la « *grille d'évaluation du risque amiante* » pour « *mieux distinguer les risques en fonction de la nature de l'utilisation des locaux* » (fréquentation régulière, occasionnelle ou rare, par des enfants ou des adultes). Il prône « *une plus grande rigueur des méthodes de prélèvements d'air* ».

Une interdiction « totalement justifiée »

Confirmant « *le rôle cancérogène de toutes les variétés d'amiante* », l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) fait état « *des incertitudes* » quant aux expositions à de faibles doses, mais considère comme « *totalement justifiée* » l'interdiction de l'amiante, d'autant plus que « *son utilisation ne pouvait pas être correctement contrôlée* ».

Au risque de déplaire à Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, qui s'était ému, avant son entrée en fonction, du « *terrorisme intellectuel* » qui régnerait dans le dossier de l'amiante, les rapporteurs de l'OPECST assurent qu'« *aujourd'hui, le politique doit prendre des décisions politiques dures sur des certitudes scientifiques molles* ». S'ils admettent qu'« *il ne s'agit bien évidemment pas de parvenir à un risque zéro* », les parlementaires estiment que « *les pouvoirs publics se doivent* [...] *d'assumer une véritable politique de précaution* ».

L'Opecst souhaite ensuite voir renforcé le rôle du médecin du travail et mis en œuvre « *un recensement et un suivi médical des populations exposées* ». Pointant deux « *erreurs du passé* » – le recensement et le suivi « *totalement déficients* » des ouvriers de la mine d'amiante de Canari, en Haute-Corse (*Le Monde* du 15 octobre 1996) et de ceux de l'usine Amisol de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) –, le rapport plaide aussi pour « *une simplification des procédures de réparation* » des maladies professionnelles liées à l'amiante. Quatre-vingt-quatre victimes de mésothéliome (cancer spécifique de l'amiante) ont été indemnisées en France en 1994, contre 500 en Allemagne, indique le rapport.

Les parlementaires demandent encore que l'inventaire des flocages ou des calorifugeages à l'amiante, obligatoire dans tous les bâtiments à usage public et/ou privé, soit « *tenu à jour et conservé* ». M. Le Déaut a déploré à cet égard que « *so mise en œuvre tarde, surtout dans l'éducation nationale* ». Il serait également souhaitable, selon l'Office, d'étendre l'obligation d'inventaire « *avant toute démolition ou toute rénovation d'importance* ».

VIDE JURIDIQUE

Soucieux de ne pas voir se développer un marché du « *déflocage sauvage* », l'Opecst préconise par ailleurs l'instauration d'« *une procédure d'agrément de l'Etat* ». La qualification des entreprises habilitées à procéder au retrait de l'amiante effectuée par Qualibat « *étant perçue comme trop liée à l'industrie du bâtiment* », les rapporteurs affirment qu'« *il est soin qu'il existe plusieurs organismes accrédités délivrant des certificats de qualification* ».

A l'heure actuelle, un vide juridique existe en la matière. Le Conseil d'Etat a en effet annulé pour « *incompétence* » l'arrêté du 14 mai 1997 pris par les ministres du travail et de l'agriculture qui rendait cette qualification obligatoire.

Le ministère de l'emploi et la solidarité a annoncé, le 15 octobre, que la disposition allait être intégrée au plus vite dans le décret du 6 février 1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'amiante. Le ministère a assuré qu'en attendant il avait été « *demandé aux services déconcentrés de redoubler de vigilance dans le contrôle des chantiers* ».

Observant finalement que « *la politique d'usage contrôlée* (...) *prévaut à la Commission de Bruxelles* », l'Opecst estime qu'« *une harmonisation au niveau européen* » est « *indispensable* ».

Laurence Folléa

Les associations satisfaites des grandes lignes du plan contre l'exclusion

Une loi d'orientation promise avant l'été 1998

RENDUS INQUIETS par le délai au bout duquel Martine Aubry a fini par les convier ensemble en son ministère de l'emploi et de la solidarité, les responsables des principales associations de lutte contre l'exclusion en sont repartis rassérénés, jeudi 23 octobre. A défaut de connaître tous les détails d'un programme aux contours encore imprécis, ils sont désormais en possession de plusieurs éléments-clés, de nature à les rassurer : un calendrier, une méthode, des interlocuteurs.

La date : Mme Aubry s'est engagée à déposer un projet de loi de prévention et de lutte contre les exclusions sur le bureau de l'Assemblée nationale au mois de février 1998. Son adoption devrait intervenir avant le début de l'été. Pour ce qui est de la méthode, les associations participeront au cours des prochains mois à des groupes de travail sur les grands thèmes du futur texte. Elles y discuteront avec les représentants de nombreux ministères. Pas moins de dix-huit sont en effet impliqués, selon Martine Aubry, dans la préparation du programme de lutte contre l'exclusion.

C'est cet engagement de l'ensemble du gouvernement qui a fait la plus forte impression aux yeux des dirigeants des dix-sept grosses associations – toutes membres de la « commission pauvreté » de l'Uniopss, la principale fédération du secteur sanitaires et social – présents à la réunion. Chacun des ministères, qui possèdent d'ores et déjà leur propre « correspondant » exclusion, doit se doter de son programme d'action. Chaque ministre viendra défendre devant l'Assemblée les fragments de loi dont il a la charge.

La loi constituera la colonne vertébrale d'un programme d'action chiffré sur deux ans. Elle sera accompagnée de plusieurs autres textes qui nécessiteront eux-aussi un passage devant le Parlement. Parmi ces lois satellites figureront un texte sur l'accès au droit, élaboré par le ministère de la justice, un autre instituant l'assurance-maladie universelle, une réforme de la législation sur le surendettement des ménages ou bien encore un toilettage de la loi de 1975 sur les institutions médico-sociales.

Dans la loi principale, Martine Aubry a réaffirmé sa volonté de reprendre de nombreuses mesures contenues dans le projet de loi de cohésion sociale, rendu caduc par la dissolution de l'Assemblée nationale, tout en corrigeant les lacunes pointées par les associations. L'éducation nationale et la culture ne devraient ainsi plus en être absentes. Le logement devrait demeurer le chapitre le plus fourni, avec notamment un renforcement des mesures de prévention de l'expulsion.

LA LOI BESSON RETOUCHÉE

Présent au côté de Martine Aubry, Louis Besson, le secrétaire d'Etat au logement, a également indiqué qu'il pourrait y inclure une réforme de la loi sur le droit au logement de 1990, qui porte son nom. Il a notamment fait valoir, qu'au fil des ans les critères d'attribution de logements sociaux étaient peu à peu passés au second plan derière celui de la solvabilité.

« *Cette volonté de recentrage nous a semblé intéressante*, dit Didier Robert, d'ATD Quart-Monde. *Sans créer de dispositifs stigmatisants, on semble vouloir mieux garantir l'accès des plus démunis aux mesures qui constituent des premiers pas vers le logement au l'emploi.* » La future loi ne devrait ainsi pas contenir de dispositif spécifique pour favoriser l'emploi des exclus. Les contrats en vigueur – contrats emploi-solidarité (CES), consolidés (CEC) ou initiative emploi (CIE) – devraient être recentrés vers les publics très éloignés du monde du travail. Revenant sur ses premières déclarations sur les emplois-jeunes – elle avait affirmé à l'Assemblée nationale qu'il n'étaient pas destinés aux jeunes en situation d'exclusion –, Martine Aubry a précisé que consigne a été passée aux préfets d'inclure dans ce dispositif les jeunes sans qualification.

Jérôme Fenoglio

Francis Temperville, l'espion du CEA qui se disait menacé

Le physicien est jugé pour « trahison » au profit de l'URSS par la cour d'assises de Paris

LE MOT « trahison » a quelque chose d'irrésistiblement shakespearien. Il possède le charme désuet des termes que l'on ne prononce plus qu'avec la grandiloquence des mélodrames. Mais c'est aussi une froide qualification juridique du nouveau code pénal qui désigne « *les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation* » commises « *par un Français ou un militaire au service de la France* ». C'est sous cette accusation que Francis Temperville, physicien nucléaire âgé de quarante ans, comparaît depuis le jeudi 23 octobre devant la cour d'assises de Paris spécialement composée de sept magistrats professionnels.

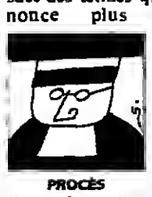

PROCÈS

D'emblée, André Boutin, commissaire principal à la direction de la surveillance du territoire (DST), a été appelé à la barre pour expliquer l'arrestation de cet ingénieur du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de Limeil-Brévannes soupçonné d'avoir fourni à l'URSS, en 1989 et 1990, des renseignements d'une importance capitale sur la force de frappe française. Pour les services de renseignement français, l'affaire serait extrêmement grave et Mikhaïl Gorbatchev se serait personnellement intéressé aux informations fournies par Temperville.

Elle fut révélée en septembre 1992 après le passage à l'Ouest du colonel Victor Otchenko, conseiller de l'ambassade soviétique à Paris depuis 1985, mais surtout chef du renseignement scientifique et technique en France, d'abord pour le KGB, puis pour le Slovjba Vniechnei Rasvedki (SVR), son équivalent dans la toute nouvelle Fédération de Russie. En se confiant aux services britanniques, Otchenko leur a dit qu'un physicien français du CEA avait été manipulé successivement par deux officiers de l'ambassade soviétique à Paris.

A l'audience, le discours du commissaire de la DST est beaucoup moins précis et, à aucun moment il ne citera le nom de celui qu'il appelle pudiquement un « *transfuge* ». Me Jean-Didier Belot, défenseur de Temperville, s'étonne : « *Est-ce qu'il existe au moins, ce colonel Otchenko ?* » Mais à la DST, on a le culte du secret, et même si *Le Monde* citait nommément l'officier russe dans un article publié le 3 novembre 1992, le commissaire répond prudemment : « *Il ne m'appartient pas de répondre à cette question.* »

En revanche, le policier est intarissable sur les agissements de Temperville, « approché » en 1987 par un certain « Serge » qui répondait à une annonce du physicien proposant des cours particuliers de mathématiques. Progressivement, Temperville fournira à son « élève » des documents d'autant plus importants qu'en 1989 il entre à la direction des applications militaires (DAM) du CEA. En fait, « Serge » se nomme Serguei Imyrev, deuxième secrétaire de l'ambassade soviétique à Paris, et quand, en 1991, il est remplacé par un certain « René », il s'agit du troisième secrétaire de la représentation de la Russie à l'Unesco. Bénéficiant de l'immunité diplomatique, ce dernier sera simplement « invité » à regagner son pays après la découverte de l'affaire. « *Nous n'avons jamais détecté quoi que ce soit de répréhensible à l'égard de ces deux officiers* », déclare benoîtement le commissaire Boutin. Tandis que du côté de la défense, on s'en étonne avec un sourire narquois, le commissaire, pour sa part, se plaint du manque d'effectifs avant de se livrer à un cours sur la difficulté de surveiller des gens qui savent « *semer* » ceux qui tentent de les filer.

ANTIMILITARISTE ET MENTEUR

Il reste que Temperville aurait livré, dans des conditions parfois rocambolesques, qui seront évoquées la semaine prochaine, une foule de documents classés SDNP (secret-défense de nature particulière), surclassification réservée aux informations les plus sensibles. « *Il les photocopiait tout simplement et les sortait naturellement dans un sac en plastique* », raconte M. Boutin dans une phrase qui laisse rêveur sur l'efficacité des services de sécurité du CEA, qui n'auraient « *pas le droit de fouiller* ». De la même manière, l'habilitation de Temperville pour l'accès au secret-défense semble avoir été faite de façon routinière car on ne s'est pas aperçu que ce physicien était foncièrement antimilitariste et qu'il avait triché sur son grade en précisant sa situation militaire dans son curriculum vitae. Mais, selon la DST, « *la procédure d'habilitation a été respectée* » par le CEA. Selon l'accusation, Temperville aurait touché des sommes considérables. Ce dernier a, dans un premier temps, reconnu avoir reçu 160 000 francs ; il admet aujourd'hui à peine quelques dizaines de milliers de francs remis par des gens dont il ignorait la nationalité. Et surtout, à l'audience, il déclare : « *Ils ont menacé ma mère et ma grand-mère et j'ai commis la plus grande erreur de ma vie en n'allant pas voir les gendarmes.* »

Le commissaire de la DST n'est pas convaincu, et il faudra attendre le témoignage de son collègue pour sortir du langage souvent « virtuel » d'un fonctionnaire étouffé par un usage abusif du secret. Le capitaine de police Thierry Herry a su voir l'homme derrière celui qui est accusé de trahison. Durant l'interrogatoire, ils ont tranquillement parlé de mathématiques et de littérature. « Il m'a étonné, confie le policier. *Il m'est apparu sympathique et j'ai constaté lors de l'enquête qu'il a un sens profond de l'amitié.* » Mais la franchise de l'officier le rend redoutablement crédible lorsqu'il déclare : « *Il savait pour qui il travaillait, c'est un dissimulateur.* » Pourtant, pour la défense, ce procès est surdimensionné. « *On nous dit que c'est une grosse affaire*, s'est insurgé Me Belot. *Mais les vrais espions s'échangent au sant liquidés. La justice ne déballe pas les vraies affaires d'espionnage. Cette affaire concerne un ordre géopolitique terminé, elle a un goût de cendre.* »

Maurice Peyrot

Commandez vos livres par Minitel
36 15 LEMONDE
2,23 F la minute

De nouvelles modalités de dépistage du cancer du col de l'utérus

LE GOUVERNEMENT a décidé jeudi 23 octobre d'abroger le texte de la « *référence médicale opposable* » (RMO), qui fixait jusqu'à présent les modalités du dépistage, par frottis, du cancer du col de l'utérus. On indique au secrétariat d'Etat à la santé que l'arrêté d'abrogation sera publié dans les prochains jours. Instituée depuis trois ans, cette RMO avait été reconduite en mars malgré la pression de certaines associations de gynécologues et de patientes. Ce texte indiquait notamment qu'il « *n'y avait pas lieu* » de répéter « *le frottis plus d'une fois tous les trois ans* » si le précédent frottis s'était révélé « *normal* », dès lors que la femme ne présentait pas de facteurs de risques particuliers.

Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, indique qu'un programme de dépistage organisé du cancer du col de l'utérus sera mis en place « *dès 1998* », qui permettra « *d'ici à l'an 2000* » à chaque femme de 20 à 69 ans de bénéficier d'un « *accès gratuit à un examen de dépistage* ».

DÉPÊCHES

■ **CANNABIS : sept millions de personnes ont déjà goûté au cannabis** et près de deux millions en consomment régulièrement, selon un sondage Publimétrie réalisé pour l'association de prévention Grande Ecoute et rendu public jeudi 23 octobre. En 1992, selon la Sofres, 3,7 millions de personnes en avaient consommé au moins une fois et un million d'entre elles disaient en user régulièrement, ce qui signifierait, selon le docteur Francis Curtet, directeur de l'association, qu'« *en cinq ans l'usage du cannabis a doublé en France* ».

■ **DISCRIMINATION : le tribunal correctionnel de Châlons-sur-Marne (Marne) a condamné**, mercredi 22 octobre, à six mois de prison avec sursis et 50 000 francs de dommages et intérêts, Michel Hudicq, directeur d'un restaurant, poursuivi pour « *refus d'embauche basé sur une discrimination relative à l'état de santé* ». En 1992, il avait licencié une employée en période d'essai deux jours après qu'elle lui eut annoncé sa séropositivité.

■ **JUSTICE : la cour d'assises du Val-de-Marne** a condamné, jeudi 23 octobre, à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de dix-huit ans, Claude Lastennet, vingt-six ans, pour un meurtre aggravé, quatre assassinats et une tentative d'assassinat commis contre des vieilles dames d'août 1993 à janvier 1994.

■ **PRISON : un détenu de vingt-huit ans a été condamné**, jeudi 23 octobre, par la cour d'assises du Lot, à trois ans d'emprisonnement pour avoir violé un compagnon de cellule, en 1996, à la maison d'arrêt de Cahors. L'avocat général avait requis une peine de six ans d'emprisonnement lors du procès à huis clos.

■ **TABAGISME : le conseil des prud'hommes de Paris a estimé « sans cause réelle et sérieuse » le licenciement** d'une employée de la société d'assurances Generali qui avait insulté son chef de service, au motif qu'elle était excédée de travailler dans un local enfumé. La société a décidé de faire appel de ce jugement.

هكذا من الأصل

L'état de santé de l'accusé risque de bouleverser le déroulement du procès

L'hospitalisation, jeudi 23 octobre, de Maurice Papon a contraint de suspendre l'audience jusqu'à lundi. Les parties civiles et le président de la cour s'inquiètent d'une désorganisation « d'ampleur » du calendrier des débats

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Cela ne lui ressemble pas. Ponctuel à chaque audience depuis le début du procès, le président Jean-Louis Castagnède entre dans le prétoire, jeudi 23 octobre, avec cinquante-cinq minutes de retard. *« Je viens d'être informé par le directeur du service de cardiologie de l'hôpital du Haut-Lévêque, à Pessac, que Maurice Papon a été admis en soins intensifs. Il est sous examen et sous traitement médical. Son état ne lui permet pas d'être présent ni aujourd'hui ni demain. Tout cela sera confirmé dans quinze minutes par fax, par le chef de service. »*

Le président suspend l'audience jusqu'à lundi 13 h 30. Visiblement embarrassé, le magistrat demande à l'huissier de faire venir à la barre le seul témoin, prévu pour l'après-midi, l'historien Jean-Pierre Azéma. Le report des débats, cependant, n'est qu'une confirmation.

Aussi bien du côté du parquet général que de la défense, on indiquait déjà, hors audience, que Maurice Papon, depuis la veille, souffrait d'une *« bronchite infectieuse »*, aggravée d'une *« grande fatigue »*, et qu'il était placé sous antibiotiques. Vers midi, il était transféré vers l'hôpital, celui-là même où il avait été hospitalisé au troisième jour de son procès (et dernier jour de sa détention). Or, selon les règles du code de procédure pénale, et depuis qu'il a été remis en liberté, le procès ne peut continuer sans sa présence.

Mercredi 22, la fatigue de l'accusé, âgé de quatre-vingt-sept ans, était si manifeste que le président Castagnède avait déjà de lui-même ordonné une suspension d'audience d'une heure, contre le gré de Maurice Papon, qui souhaitait pour sa part continuer. Etonnant par sa pugnacité depuis le début de son procès, l'ancien ministre, qui a subi en 1996 un triple pontage coronarien, paraissait cette fois livide, tremblait dans son box, tâtonnant à la recherche de ses médicaments. Sa voix était pâteuse et n'était plus celle des grands éclats.

PAPON ÉMU

Visiblement ému, Maurice Papon venait d'entendre Gillette Chapel, veuve de l'un de ses anciens collègues à la préfecture de la Gironde et seule témoin du procès à l'avoir connu au moment des faits, lorsqu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde. Cette vieille dame de quatre-vingt-trois ans, que l'ancien ministre n'avait pas revue depuis vingt-cinq ans, selon son avocat, était venue dire sa conviction que celui-ci était *« parfaitement innocent »*. En fin de journée, le président Castagnède avait clos prématurément les débats, repoussant l'audition de quatre témoins, estimant que *« la vigilance de l'accusé ne paraissait pas suffisante »* pour qu'il continuât d'y assister.

Me Jean-Marc Varaut, conseil de l'ancien ministre, demande la parole. Compte tenu des critiques formulées, la veille, par les avocats des parties civiles, qui ont mis en doute la réalité des troubles de santé de son client, il précise que celui-ci *« ne voulait pas être absent pour éviter qu'on dise qu'il se dérobe »*. A sa demande, explique-t-il, et sur les conseils des médecins, il a finalement accepté l'hospitalisation. *« La cour est tout à fait rassurée par les observations médicales »*, interrompt le président. Puis, se tournant vers Jean-Pierre Azéma : *« Je suis confus, marri, de vous avoir retenu. »* L'historien, après que la cour eut interrogé l'accusé sur sa vie pendant l'Occupation, devait être invité à brosser le tableau historique de la France sous Vichy et à aborder la législation française antijuive.

PROBLÈME D'AGENDA

Alors, témoignant des difficultés quasi insurmontables à la bonne marche du procès, s'engage une discussion sur la date à laquelle l'historien est susceptible de revenir : *« Le 28 ? J'ai une soutenance de mémoire »*, regrette Jean-Pierre Azéma. *Mais je peux le déplacer. Je préférerais le 27. »* Me Gérard Boulanger, avocat de vingt-six parties civiles, s'inquiète : *« Il ne paraît guère possible de déplacer le témoin Paxton* (historien américain spécialiste du régime de Vichy), *qui vient de New York. »* Et Philippe Burin, historien genevois, qui doit venir le lendemain ? Et Jean Laconture ? Et Marc-Olivier Baruch, spécialiste de l'administration française sous Pétain, qui ne peut intervenir avant que l'accusé ne se soit exprimé sur la nature de ses fonctions à Vichy ?

« Je commence à craindre que nous ayons un bouleversement qui prenne une ampleur tout à fait insoupçonnée ! », lâche Me Boulanger. *« C'est l'inquiétude de la cour, je ne le cache pas »*, répond le président. Et celui-ci de prévenir que les auditions des témoins de la veille, dont Jean Matteoli, déjà repoussées aux 4 et 5 décembre, le seront vraisemblablement encore à plus tard.

« Nous dépendons de l'accusé », constate amèrement Me Boulanger. La cour devra remettre à plat tout le calendrier initial et doot le terme est toujours prévu pour Noël. *« Il est hors de question de mettre le début en queue de train »*, tempête l'avocat. *« Faites-moi la grâce de croire qu'il n'est pas nécessaire d'attirer mon attention sur ce point »*, rétorque le président, passablement agacé. *« Je voudrais rappeler que les parties civiles s'étaient prononcées très clairement pour que Maurice Papon soit hospitalisé »*, lance Me Bertrand Favreau, conseil de la Ligue des droits de l'homme, renvoyant implicitement au débat des premiers jours sur le maintien en détention, médicalisé, de l'accusé.

Mais le président Castagnède coupe court au débat. Lundi prochain, l'audience reprendra.

Jean-Michel Dumay

Lire aussi le point de vue de Jean-Luc Einaudi, page 20

Une mitraillette versée aux débats

Comme ils l'avaient annoncé (*Le Monde* daté 19-20 octobre), les avocats de Maurice Papon ont versé aux débats, mardi 21 octobre, une mitraillette offerte en 1964, selon eux, par l'ancien ambassadeur d'Israël en France Walter Eytan. Il s'agissait alors de remercier des services rendus à Israël lors de missions secrètes effectuées en 1948 sur instruction du ministre de l'intérieur, Jules Moch, alors que Maurice Papon était préfet de Corse. Une plaque est apposée sur l'arme: *« A M. Papon, préfet de police, les industries militaires israéliennes. Juin 1964. »* M. Eytan a affirmé *« ne garder aucun souvenir »* d'un tel geste, mais reconnaît qu'il a *« rencontré à plusieurs reprises M. Papon en sa qualité de préfet de police »*. Selon l'AFP, l'historien militaire israélien Meïr Peïl a confirmé que des appareils des forces juives destinés à transporter des armes de Tchécoslovaquie en Palestine avaient effectué des escales en Corse, avec l'assentiment des autorités françaises.

INSTANTANÉ

UNE MISE AU POINT SOLENNELLE

Réagissant à la déposition du sénateur (Union centriste) du Cher, Jacques Genton, entendu lundi 20 octobre (*Le Monde* du 22 octobre), l'avocat général Marc Robert a tenu, mardi 21, à faire une mise au point solennelle *« pour rectifier une erreur commise par le témoin, sans doute insuffisamment informé »*. Cité par la défense, Jacques Genton avait relaté un fait censé illustrer les limites de la portée des démissions des préfets sous Vichy : ainsi s'était-il interrogé sur le départ sans explication, en 1944, du sous-préfet de Saint-Amand (Cher), qui avait laissé le champ libre, selon lui, à l'installation d'un préfet milicien à la botte des Allemands.

S'inscrivant en faux contre la thèse de l'abandon de poste développée par le témoin, l'avocat général a cité le *Dictionnaire biographique des préfets* de René Bargeton : Pierre Lecène, sous-préfet de Saint-Amand, appartenait au réseau de résistance NAP (interne à la préfectorale) et faisait partie des Forces françaises combattantes à compter d'octobre 1943. *« Les Allemands et les miliciens l'apprirent et le recherchèrent*, a indiqué le magistrat. *Il dut prendre la fuite et fut arrêté par la Gestapo le 30 mai 1944, puis déporté à Dachau et à Allach. Il survécut et fut récompensé de sa conduite héroïque à la Libération par sa nomination comme préfet de Lot-et-Garonne. » « Il n'y a donc aucune comparaison possible avec le cas de Maurice Papon, en août 1942, et son éventuelle démission »*, a conclu l'avocat général.

Jean-Marie Le Pen dénonce un « judéo-centrisme »

« REVENIR AUX FAITS », *« ne pas juger le pays »* : le débat soulevé autour et sur le procès Papon continue. Certains responsables politiques sont intervenus, jeodi 23 octobre, pour souligner que c'est un homme qui est actuellement devant les juges et non un pays. *« C'est un homme qui est jugé. Lui sont reprochés des faits extrêmement graves et la seule question qui importe c'est, est-il ou non coupable de ces faits »*, a ainsi déclaré le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, sur RTL.

« Même si la compréhension de l'histoire est toujours très importante, on ne doit pas confondre ce qui est de l'ordre de la justice et ce qui est de l'ordre de l'histoire. L'histoire est là pour expliquer, pour comprendre. La justice, c'est fait pour juger », a ajouté l'ancien premier ministre. S'il reconnaît qu'*« il faut qu'il y ait un éclairage »* et que *« c'est ce qui a lieu en ce moment »*, il *« souhaite vivement que dans le débat, on se cancentre sur les faits »*.

« CULTURE DU DÉFAITISME »

Autre ancien premier ministre, Edouard Balladur (RPR) a critiqué, quant à lui, le manque de respect d'*« un minimum de règles »*. *« Dans un pays démocratique, quand on fait un procès il faut tout de même qu'on respecte un minimum de règles et ne pas le juger devant les médios plusieurs mois ovont l'avance »* a-t-il déclaré au cours du « Forum RMC-*Le Figaro* ». *« Respectons les droits de la défense, loissons faire les juges, loissons faire les témoins »*, a ajouté M. Balladur, qui exprime, lui aussi, le souhait que l'on ne fasse pas le procès de la France.

Pour M. Balladur, dont la *« position est dans lo ligne du général de Gaulle, il y a eu des Français à Vichy, c'est évident, il y o eu une administration qui a été pour certains de ses éléments au service des occupants, c'est évident. nous devons poursuivre, et s'il le faut condamner, des comportements contraires à nos traditions morales et à nos lois, mais pour autant nous ne devons pas considérer que la France en tant que France est coupable »*.

De son côté, le président du conseil régional de Lorraine, Gérard Longuet (UDF-PR), s'est déclaré *« excédé »* par ceux qui *« n'ont que lo culture du défaitisme »* lorsqu'ils se retournent sur l'histoire de France.

Evoquant la période de Vichy lors de son discours d'ouverture de l'assemblée plénière au conseil régional, à Metz, M. Longuet estime qu'il *« y a eu une France pour laquelle l'arrivée de Pétain a constitué un lâche soulagement »* et *« une divine surprise pour quelques-uns »*, mais qu'il *« ne faut pas juger »* le pays *« à travers quelques excès »*. *« Je voudrais qu'on pense à ces 120 000 morts des six semaines de lo campagne de France, oux 1,5 million de prisonniers et aux 100 000 Alsaciens-Mosellans recrutés de force qui ont été abandonnés par tous ou moment où l'on cultive le souvenir et lo repentance »*, a-t-il ajouté.

A l'extrême droite, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, déclare dans un entretien publié jeudi par *National Hebdo*, que *« ce qui sous-tend le procès Papon, c'est tout de même le judéo-centrisme »*.

« L'Histoire doit obligatoirement s'ordonner par rapport aux événements qui touchent lo communouté juive », s'étonne-t-il, en ajoutant qu'*« il n'est pas question de nier l'horreur qui o frappé celle-ci en Europe durant la seconde guerre mondiole, mais* [qu']*il n'est pos honnête d'oublier que le conflit fit, en six ans, des dizaines de milliors de morts. » « Ni surtout*, ajoute-t-il, *d'oublier que le communisme est responsoble de 150 millions de morts. »*

PUNTO OPERA

DÉJÀ UN GRAND CLASSIQUE.

À PARTIR DE 47 200F*

Autoradio K7 à façade amovible - Décor exclusif - 4 Appuis-tête - Ouverture du hayon depuis l'habitacle - Volant à absorption d'énergie - Vitres teintées Solar Plus - Antivol Fiat Code - Coque à déformation programmée - Dispositif anti-incendie F.P.S. - Motorisation essence 60 Fire - 3 ou 5 portes. *Tarif conseillé hors options au 02.06.97 AM.98 de la Punto 60 Opéra 3 p. après déduction de la Prime Qualité Fiat de 5 000F pour la reprise de votre ancien véhicule (Prix Net : 52 200F). Offre réservée aux particuliers, valable jusqu'au 30.11.97, dans les points de vente participants.

TRANSPARENCE

FIAT

هكذا من الأصل

Le plus haut viaduc du monde sera bien construit au-dessus de Millau

Jean-Claude Gayssot estime que le passage au-dessus du Tarn de l'autoroute A 75, qui relie Clermont-Ferrand à Béziers, est désormais inévitable. Pour assumer un coût que le ministre des transports estime « considérable », un péage sera nécessaire

RODEZ
de notre correspondant

Il fallait une année porteuse de futur, alors *an* a pris 2001. 0 fallait un pont pour porter une autoroute

REPORTAGE

Un pont à sept haubans, en deux fois deux voies, permettra d'éviter la ville

au-dessus de Millau et du Tarn, alors *an* a convoqué les grands architectes de la fin du siècle et choisi un des meilleurs. Puis *an* a décrété *le projet pharaanique*, remis en cause son bien-fondé, craint pour l'environnement et abondamment douté qu'à la charnière du millénaire le chainon manquant de l'A 75 reliant Clermant-Ferrand à Béziers verrait vraiment le jour.

Finalement, le grand viaduc de Millau sera construit. Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, de l'équipement et du logement, l'a assuré : *« Il faut le faire, sinan l'autoroute est interrompue (...). Le prix est considérable mais le choix a été fait (...). Toute modification du projet signifieroit un retard de plusieurs années. »*

Le prix, c'est 1,5 milliard de francs selan les plus optimistes. D'autres estiment qu'à terme il faudra doubler la mise. Mais personne ne sait trop comment boucler *le* financement. L'hypothèse de la mise en place d'un péage est la plus souvent évoquée, au risque de se trouver en totale contradiction avec le *principe de gratuité* d'une autoraute décrétée d'utilité publique *pour cause* d'*aménagement du territaire* (délestage de la vallée du Rhône et désenclavement du Massif Central).

Le choix, c'était celui de Bernard Pons, aujourd'hui confirmé par son successeur : un viaduc à sept haubans, le plus haut du monde, comparable à celui de Normandie, dont la pile maîtresse atteindra les dimensions de la tour Eiffel et dont le ruban, se déroulant à près de 300 mètres au-dessus de la rivière, permettra, d'un causse à l'autre, de relier Séverac-le-Château, au nard, au Larzac, au sud, en évitant la ville de Millau. D'un trait de 2,5 kilomètres en deux fois deux voies autoroutières, il rayera, en toute élégance promise, un magnifique paysage de France. Il est signé du Britannique *Norman Foster*, père du Carré d'art de Nîmes, de l'aéroport *Stansted à Londres et de* l'aéroport de *Hangkong*.Désormais, à Millau, le débat ne s'anime plus autour de *l'interragatian* : quelle sorte de pont et à quel endroit ? Le discours porte sur l'éventualité d'un péage que chacun, *samme* toute, serait prêt à avaler pour peu que les travaux commencent le plus rapidement possible. Car la ville de Jacques Godfrain, député maire RPR et ancien ministre de la coopération, en a plus qu'assez, l'été venu, de compter les dizaines de kilomètres de bouchons sur la route de la Méditerranée, entre Aguessac et La Cavalerie. Dès l'été prochain, les travaux de l'autoroute ayant progressé jusqu'au très proche pont d'Engayresque, l'A 75 drainera vers la cuvette de Millau une partie du trafic en provenance du nord de l'Europe, créant un véritable entormoir routier avec engorgement de la circulation et ralentissements de plus en plus volumineux. *« Millau ville à éviter ! On ne peut pas avoir cette image indéfiniment »*, s'exclame Jacques Godfrain. Aussi reçoit-il l'avis de Jean-Claude Gayssot comme *« une victoire des élus sur une minorité »*, précisant, pour être plus clair, que *« Mme Voynet a agi avec une visian parisienne des choses »*.

Sur l'éventualité d'un péage à l'entrée du viaduc, le député et maire déclarait récemment encore : *« Je n'ai pas d'idée arrêtée. »* Au mois de mai dernier, 0 avait pourtant argumenté en faveur d'un droit de passage, estimant notamment que cette solution apporterait emplois et ressources fiscales par le biais de la taxe professionnelle.

Son collègue Bernard Seillier, sénateur et président du syndicat mixte d'aménagement de l'A 75, n'épause pas cette visian des choses. Lui s'en tient à celle promise depuis dix ans : la gratuité. *« Cette gratuité, il faut la respecter, d'autant plus que, si l'on privatisait le péage, cela reviendrait à faire un super-cadeau à la société cancessiannaire alars que l'Etat a déjà mis beaucoup d'argent dans cette étude. »*

Et si le péage était à caractère public, seloo une idée qui paraît faire son chemin au ministère de l'équipement ? *« Certes, l'argument compte*, reconnaît Bernard Seillier, *mais il reste que les usagers devront payer. »* La mesure paraîtrait quelque peu décalée, pour ne pas dire impapulaire. *« L'autaraute serait gratuite sauf à Millau ! »*, s'étonne le président de la chambre de commerce et d'industrie, Jacques Bigard. *« Camment d'ailleurs remettre en cause cette gratuité ? Sur le plan juridique, cela ne me semble pas possible, la déclaration d'utilité publique ayant été faite sur le principe de gratuité. »*

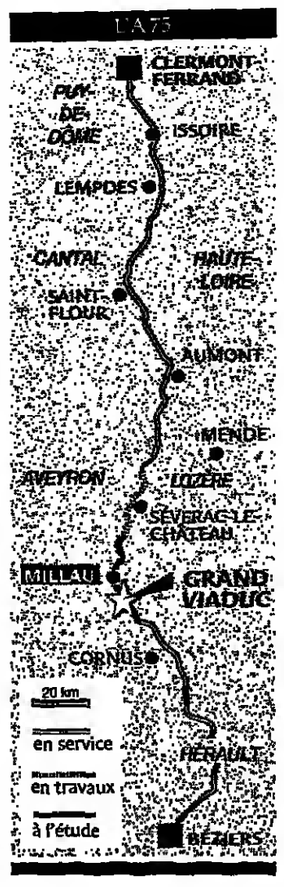

Trop tard pour l'alternative

Une solution de remplacement, moins agressive pour le paysage que l'immense viaduc, existait plus à l'anest. On la supposait moins coûteuse, en tont cas moins spectaculaire, avec trois ouvrages de taille moyenne et dans un endroit où la vallée est moins large et où le tracé aurait pn épouser le paysage. Cette voie alternative, qui aurait exigé quelques kilomètres d'autoroute de plus, mais qui se présentait sur un terrain géologique plus solide, n'a jamais été sérieusement étudiée par les autorités.

Néanmains, Jean-Claude Gayssot ne la considère pas comme utopique. Mais l'avancée des travaux de l'autoroute et l'importante augmentation du trafic créent l'urgence. Millau devient un piège routier. Le viaduc est la seule solution possible à mettre en œuvre à court terme dans la mesure où c'est la seule qui a été étudiée et pour laquelle les procédures administratives ont été menées. En quelque sorte, il est trop tard pour envisager toute autre solution. Exit l'alternative !

CLOUS JURIDIQUES

Pour l'heure, Jean-Claude Gayssot n'a qu'un dessein : faire passer l'autoroute sur son grand pont, si possible avec péage à la clé. Le dossier est entre les mains du *Conseil* d'Etat ; il dira si oui ou non le ministre des transports est dans les clous juridiques, si l'idée est opportune et valable pour boucler un financement boiteux.

Dans la mesure où la solution à péage est retenue, seule l'*expérience* dira si la ville en profitera comme on l'espère. Le péage dissuaderait en effet nombre d'usagers d'emprunter le viaduc pour faire le détour par la ville, y flâner et y *cansommer*, avant de reprendre l'*autoroute par* d'autres entrées, gratuites. Ce qui constituerait, en fin de compte, un comble ; car ce viaduc a été tracé afin que les automobilistes puissent filer le plus rapidement possible vers les plages languedociennes ou en reviennent *tout aussi vite, sans même voir*, de là-haut (les écrans latéraux du tablier de l'ouvrage empêcheront toute échappée visuelle sur le paysage), le lit vert du Tarn, 300 mètres plus bas.

Elian Da Silva

Le premier tram-train transfrontalier franco-allemand circulera entre Sarreguemines et Sarrebruck

METZ
de notre correspondant

En 1991, vingt-six ans après avoir envoyé au dépôt son dernier tramway, la ville allemande de Sarrebruck décide de s'intéresser à nouveau à ce mode de transport : cette métropole de 300 000 habitants est littéralement asphyxiée, la circulation s'écoule de plus en plus difficilement en ville. Dans la Bahnhofstrasse (rue de la Gare), par exemple, on dénombre entre 110 et 120 bus aux heures de pointe. *« L'engorgement est tatal »*, constate le maire de la ville, Haja Hafmann, en dépit d'une mantée en puissance des transparts *en cammun*. Le nombre des usagers du bus est passé en effet de 25 millians de personnes en 1985 à 31,2 millions en 1991.

La municipalité, qui souhaite développer davantage l'usage des transparts collectifs, espère convaincre 20 % des automabilistes de délaisser leur vaiture particulière. Mais ce transfert ne peut pas être assumé par les seuls bus. Il supposerait en effet un accroissement de plus de 60 % de leur trafic. C'est la raison pour laquelle Sarrebruck recrée une ligne de tramway pour desservir toute l'agglomération, du nord au sud, sur une quarantaine de kilamètres.

A une quinzaine de kilomètres de la capitale sarroise, mais à peine plus d'un kilamètre de la frontière, Sarreguemines, commune de l'Est mosellan, est associée au projet d'un caût de 540 millions de deutschemarks (1,8 milliard de francs), financé par le Land allemand.

TARIFS ATTRACTIFS

Cette coopération transfrontalière répond au fort développement, depuis le début des années 90, de l'emploi frontalier. Tous les jaurs, quelque 7 000 Lorrains vont travailler à Sarrebruck, mais moins de 200 prennent le train. L'objectif est d'accroître leur nombre. Pour cela, des tarifs attractifs sont praposés (10 francs environ pour un aller simple), taut camme de nambreuses formules d'abonnement. Le billet de tramway donne également accès aux bus urbains des deux communes.

Les rames ultramodernes conçues par Bombardier Eurorail circulent à 34 kilomètres/heure, à la fréquence d'une rame toutes les demi-heures pendant les horaires de pointe. Elles remplacent les vieilles voitures des trains qui assuraient jusqu'à présent la liaison entre ces deux communes. De surcroît, les arrêts ne sont pas limités aux seules gares. Une halte est prévue par exemple devant le lycée franco-allemand de Sarrebruck, fréquenté par un certain oombre de jeunes Sarregueminois. Outre son caractère transfrontalier, ce tramway est original car il emprunte, sur la partie française de son trajet, une voie de chemin de fer de la SNCF, d'où son surnom de tram-train. Une canvention a été conclue entre la société française et son homologue allemande la Saarbahn.

L'expérience franco-sarroise est suivie avec intérêt à la SNCF, car elle constitue un test pour le développement du transport périurbain, appelé à prendre de plus en plus d'importance : *« Le madèle allemand des transports publics urbains semble séduire de plus en plus d'agglamérations françaises, notamment cette complémentarité tram-roil initiée par Karlsruhe et aujourd'hui réalisée à Sarrebruck »*, explique Bruna Baufine-Ducrocq, directeur délégué de la SNCF. C'est notamment le cas de Mulhouse, Nantes (*Le Mande* du 9 avril) et Rouen.

Jean-Louis This

La phobie des loups gagne les Alpes du Nord

CHAMBÉRY
de nôtre correspondant

Le loup serait-il de retour dans les Alpes du Nord françaises ? La rumeur enfle depuis plusieurs mois dans le département des Hautes-Alpes, le Queyras, mais également en Savoie, aù plusieurs chasseurs prétendent avoir aperçu récemment l'animal.

Premiers à crier au laup, les éleveurs de mautons : pour achever leur saison d'alpage, ils ont pris la décisian, afin de limiter les pertes, de dormir pendant la fin de l'été à proximité de leurs troupeaux habitués à se déplacer sans entraves dans les hauts pâturages du secteur du mont Cenis.

« Cela fait trais ans que je tire la sannette d'alarme », rappelle Jean Blanc, l'un des responsables agricoles de Haute-Maurienne, président de la Société de chasse de Bonneval-sur-Arc, persuadé d'avoir déjà aperçu l'animal rôder aux alentours de son village une nuit d'hiver de 1995. Les éleveurs savayards considèrent que cent cinquante mautans, brebis ou chèvres ant été tués ou ant disparu ces derniers mois. L'administration, de son côté, fait un bilan beaucaup moins laurd, estimant que dix-sept animaux ont fait l'abjet d'attaques, salt de chiens errants, soit de laups.

Aucun garde assermenté n'a pourtant encare canfirmé leur présence : *« Elle est probable, mais pas certaine. Naus avons effectivement relevé les traces d'un grand canidé qui paurrait être un laup. Naus faisons actuellement procéder à des analyses des empreintes et des cadavres de mautons »*, commente Cyrille Van Effenterre, directeur départemental de l'agriculture et de la forêt (DDAF) de la Savoie qui présidait, le 20 octobre à Chambéry, un groupe de travail réunissant les différents services intéressés par le problème. Même si la présence du loup n'était pas confirmée dans l'immédiat, il finira par arriver et il faut s'y préparer, considère avec fatalisme l'administration. L'espèce, protégée par la Conventian de Berne de septembre 1979, progresse en Europe occidentale. L'Italie abriterait quelque 450 individus, l'Espagne et le Portugal 2 500.

Capable de parcourir de longues distances, le loup ignore les frontières pyrénéennes ou alpines. Et l'on sait les polémiques suscitées par sa présence dans le parc du Mercantour (Alpes-Maritimes), où seraient nés plusieurs louveteaux. Une fois devenu grand, le louvart est chassé par le mâle dominant et doit se chercher un nauveau territaire. Un solitaire est capable de parcourir de longues distances mais reste très difficile à repérer.

PAS DE « PROGRAMME DE RÉINTRODUCTION »

Car si l'homme a peur du loup, ce dernier le craint bien davantage. Extraordinairement méfiant, il n'est manifestement attiré que par les moutons et les brebis, dont il se régale. *« On laisse le loup s'installer chez naus alars que nas grands-parents ant réussi à s'en débarrasser »*, s'insurge un éleveur, saupçonnant *« les technacrates des parcs »* de s'en réjouir.

« Il n'existe aucun *programme de réintroductian de ce prédateur »*, réagit Emmanuel de Guillebon, directeur du parc de la Vanoise et président de l'Association des directeurs des parcs nationaux, reconnaissant qu'il cause des dégâts dans les troupeaux nan surveillés, mais surtout *« véhicule beaucaup de fantasmes... »*.

Philippe Révil

L'occupation « consensuelle » de Superphénix

LYON
de notre carrespandant régianal

La tension est subitement montée à la centrale nucléaire de Creys-Malville (Isère). Depuis jeudi 23 octobre, une partie du personnel occupe, à l'initiative de la CGT, les locaux administraufs de la Nersa, société chargée d'exploiter le surgénérateur Superphénix et dont les actionnaires sont EDF et ses homologues italien, l'ENEL, et allemand, la SBK.

Selon les responsables de la centrale, la quasi-totalité des employés mais aussi les cadres, soit près de sept cents personnes, soutiennent cette action, ainsi que les personnels des entreprises sous-traitantes sur le site. Quatre cent cinquante personnes ont approuvé jeudi le principe d'une grève générale illimitée jusqu'à la venue de Daminique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, et du directeur général d'EDF, *« pour débattre de l'avenir de Superphénix »*. *« Le mouvement prend une ampleur considérable*, indiquait jeudi le directeur des relatians bumaines de la Nersa. *Les membres de la directian partagent les objectifs de ce mouvement de défense du surgénérateur. »*

Le coup de colère des personnels a notamment pour origine une déclaration récente du secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret. Ce dernier a confirmé l'abandon du surgénérateur, à l'arrêt depuis décembre 1996. *« Il n'y aura pas de redémarrage de Superphénix »*, a indiqué M. Pierret, *en* ajoutant que les modalltés de la fermeture *« devraient être arrêtées d'ici à la fin de l'année »*. D'autre part, les personnels ont appris, il y a quelques jours, que les dix-sept employés de l'ENEL sur le site seraient prochainement rapatriés en Italie.

Cette décision a été interprétée comme la première étape d'un démantèlement qui prendra plusieurs années et a été le véritable déclencheur de la colère des employés. Une centaine d'entre eux *se* sont rendus jeudi à Lyon devant le consulat général d'Italie, puis les salariés de la Nersa ont manifesté devant le siège des Européens contre *Superphénix, une organisation anti*-nucléaire très active en Rhône-Alpes et en Suisse.

Dans le canton de Marestel où est installé Superphénix, la population entend elle aussi exprimer sa colère. Le président du comité de soutien à la centrale, Willy Del Ben, a proclamé jeudi *« l'entrée en résistance »* du mouvement qu'il anime depuis le 12 juin. *« La diplomatie et la volonté de dialogue mises en œuvre par notre comité ont été interprétées comme une passivité provinciale. Désormais, nous allons montrer au gouvernement parisien que nous sommes aussi des gens d'action »*, affirme M. Del Ben.

Claude Francillon

Vers une réforme des contrats de plan Etat-régions ?

JACQUES MAIRE ET ALAIN RIST, respectivement directeur de cabinet et conseiller spécial de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Vaynet, ont évoqué, mercredi 22 octobre, lors d'un point de presse informel, la préparation du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) prévu d'ici à la fin de l'année. Il s'agira d'un CIADT *« modeste et travailleur »*, selon l'expression de M. Maire, qui a précisé que le ministère et la Délégatian à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) œuvraient pour l'heure conjointement à des *« diagnastics territoriaux »*. Il s'agit pour l'essentiel de dossiers dont *« l'impact est laurd pour ce qui cancerne l'emplai »* : la reconversion industrielle et sociale de Superphénix à Creys-Malville (Isère), les arsenaux, le bassin de Longwy en Lorraine... Au total, une vingtaine de sites. Toutes actions qui nécessitent une *« grande cohésion interministérielle »*, a souligné M. Maire.

A propos de l'accroissement du rôle des « pays » et des agglomératians, souhaité par Mme Voynet dans le cadre de la révision de la loi Pasqua (*Le Monde* du 22 octobre), M. Rist a affirmé que ces entités territoriales feront l'objet de contrats particuliers annexés à la quatrième génération (2000-2004) de contrats de plan Etat-régions. Cette innovation serait importante : le nouveau processus proposé devrait sans doute modifier fondamentalement le contenu des contrats.

DÉPÊCHES

■ **EUROPE : Valéry Giscard d'Estaing a été élu président dn Conseil des communes et régians d'Europe** (CCRE), jeudi 23 octobre, à Graz (Autriche). Le président de la régian Auvergne succède à Pasqual Maragall, qui vient d'abandanner son mandat de maire socialiste de Barcelone, à la tête de cette fédération d'associations de callectivités locales d'une quarantaine de pays européens.

■ **NARBONNE : le conseil municipal de Narbonne** (Aude) a adopté, mercredi 22 octobre, un projet de construction d'une médiathèque sur l'emplacement où est actuellement érigé le monument à la gloire de l'ancien maire socialiste de la ville, Ernest Ferroul, et qui rappelle les émeutes viticoles de 1907 (*Le Mande* du 23 octobre). A la demande du maire Hubert Mouly (div.d.), les architectes devront cependant intégrer le monument dans leur projet. – (*Corresp.*)

2 pour #2 vra

هكذا من الأصل

(Publicité)

Jusqu'au 31 décembre 1997 avec Ola et Evolution

2 heures pour le prix d'1h*

*2 vraies heures 24h/24 et 7j/7

itineris®

Avec les forfaits ***Evolution*** et **OLA**, 1 heure de communication nationale (hors numéros spéciaux) offerte en plus par mois pendant 6 mois, que vous pouvez utiliser quand vous voulez et où vous voulez (dans les zones couvertes par Itineris) pour tout nouvel abonnement aux forfaits Evolution ou Ola souscrit avant le 31/12/97.

Pour en savoir plus : APPEL GRATUIT N°Vert 0 800 830 800

OLA itineris

France Telecom Mobiles

APL Itineris® et Ola® sont des marques déposées par France Télécom. France Télécom Mobiles - France Télécom SA au capital de 25 000 000 000 F

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Colonel René Gervais

Compagnon de la Libération

LE COLONEL RENÉ GERVAIS, compagnon de la Libération, est mort, mercredi 22 octobre, à Port-Louis (Morbihan), dans sa quatre-vingt-dixième année. Sous le nom de guerre de « Gérard René », il avait plus spécialement organisé et commandé, dans la France occupée, un important réseau de renseignement militaire au profit de la France libre et de ses alliés.

Né le 22 août 1908 à La Teste (Gironde), ancien élève de Polytechnique, René Gervais commande, dès 1933, une escadrille de bombardement. En 1939, il sert au centre d'essais en vol de Villacoublay, près de Paris. Mais, dès septembre 1940, il est volontaire pour œuvrer au sein du service de renseignement Air à la frontière espagnole, où il est chargé d'observer la présence allemande de l'autre côté des Pyrénées. A partir de juin 1941, à Vichy, sa tâche sera de rassembler des informations sur l'armée allemande en zone Nord et sur l'industrie aéronautique outre-Rhin, puis de les transmettre à Londres par des *moyens radio mis à sa disposition.*

A plusieurs reprises, René Gervais devra suspendre ses liaisons, soit qu'il *ait été* détecté par les services allemands de repérage, comme ce fut le cas en octobre 1942, soit que la Gestapo ait tenté de l'arrêter, comme en janvier 1943. En avril 1943, il est le chef du SR-Aviation en France et il assure notamment la réception des matériels radio que Londres lui adresse pour qu'il les répartisse dans toute la France. Durant cette année-là et au début de 1944, tout en parvenant à continuer ses liaisons de commandement avec Londres et Alger, il fait aussi évacuer par avion certains de ses collaborateurs recherchés par la police allemande. Lui-même est recherché par la Gestapo et, en mars 1944, l'ordre impératif lui est donné, pour raisons de sécurité, de gagner l'Afrique du Nord.

René Gervais sera fait compagnon de la Libération le 12 juin 1945, au titre de commandant à la direction générale des études et de la recherche (DGER), qui deviendra, juste après la guerre, le service de documentation extérieure et de contre-espionnage (Sdece), l'ancêtre de l'actuelle DGSE. Il est promu lieutenant-colonel en décembre 1945. C'est avec le grade de colonel que René Gervais quitte l'armée de l'air en 1946, pour diriger une entreprise et être conseiller technique en construction aéronautique.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de plusieurs décorations étrangères, René Gervais était commandeur de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

■ **ROBERT SOETENS**, *violoniste*, est mort, jeudi 23 octobre, à Paris, à l'âge de cent ans. Né le 18 *juillet* 1897, Robert Soetens avait reçu ses premières leçons de violon, à Montluçon, de son père, qui avait été l'élève d'Eugène Isaÿe. Il obtint son premier prix de violon à dix-sept ans, au Conservatoire de Paris. Il devait assurer en 1932 la création française de la *Sonate pour deux violons* de Serge Prokofiev, avec Samuel Dushkin. Le 1er décembre 1935, Robert Soetens assura, à Madrid, celle du *Second Concerto pour violon et orchestre*, du même compositeur, en compagnie du chef d'orchestre Enrique Fernandez Arbos.

NOMINATIONS

CONSEIL D'ETAT

Jean-Pierre Leclerc, président de la cour administrative d'appel de Paris, a été nommé président de la section de l'intérieur au Conseil d'Etat, en remplacement de Dieudonné Mandelkern, par le conseil des ministres de mercredi 22 octobre. Lors du même conseil des ministres, **Guy Le Néouannic**, ancien secrétaire général de la FEN, a été nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.

[Né le 9 mars 1936 à Paris, Jean-Pierre Leclerc est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1959-1961). Il intègre le Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA. Conseiller technique aux cabinets de Christian Fouchet, ministre de l'éducation nationale (1966-1967), et d'Edmond Michelet, ministre de la fonction publique (1967-1968), il est ensuite notamment secrétaire général de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne de février 1970 à septembre 1976, directeur du cabinet de Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, de septembre 1976 à mars 1977, directeur général du Théâtre national de l'Opéra de Paris de février 1978 à janvier 1984, avant de réintégrer le Conseil d'Etat. Jean-Pierre Leclerc préside le Comité consultatif de la diffusion cinématographique depuis novembre 1993, le conseil d'administration de l'Opéra national de Paris depuis juin 1994, la cour administrative d'appel depuis janvier 1996 et le Comité technique radiophonique (CTR) de Paris depuis avril 1996.]

[Né le 27 mai 1942 à Lorient (Morbihan), Guy Le Néouannic est instituteur à partir de 1962. Il enseigne pendant douze ans en Algérie, où il devient secrétaire du Syndicat national des instituteurs (SNI) et de la Fédération de l'éducation nationale (FEN). Secrétaire national de la FEN de 1975 à 1991, Guy Le Néouannic est ensuite secrétaire général de ce syndicat de juin 1991 à mars 1997.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 22 octobre sont publiés :

● **Vins** : treize arrêtés relatifs aux appellations d'origine contrôlées « bourgueil », « saint-nicolas-de-bourgueil », « vouvray », « touraine mousseux », « jasnières », « montlouis », « cour-cheverny », « coteaux-du-loir », « cheverny », « sancerre », « reuilly », « menetou-salon », « quincy », « pouilly-sur-loire », « blanc-fumé de Pouilly », « pouilly-fumé » et « chinon ».

Le Monde EDITIONS

Le nouveau PLANTU est arrivé...

PAS DE PHOTOS!

...chez votre libraire

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Mantes-la-Ville, Paris.

Marie PRAT
est heureuse d'annoncer la naissance, le 13 octobre 1997, de sa petite-fille,

Fany,

au foyer de

Fabienne et Stéphane BAREY.

Noces d'or

– Laure, Gabriel, Daphné, Guillaume, Cécile, Edouard, Jérémie, Camille, souhaitent à leurs grands-parents

Jean-Pierre et Colette MALLET

un très heureux anniversaire de mariage, 25 octobre 1947-25 octobre 1977.

12, rue de Varize,
75016 Paris.

Décès

– Poitiers, Les Sables-d'Olonne.

Mme Paulette Bouhier,
son épouse,
Mme et M. Daniel Guinaudeau,
sa fille et son gendre,
Sylvie et Florence Guinaudeau,
ses petites-filles,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Abel BOUHIER,
professeur honoraire
de l'université de Poitiers,
agrégé de géographie,
docteur d'Etat,
médaille de bronze du CNRS,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
Distinction espagnole Pedron de Ouro,

survenu le 22 octobre 1997, à l'âge de soixante-seize ans.

La levée du corps aura lieu le lundi 27 octobre, à 10 h 30, à la chambre funéraire du crématorium, rue du Souvenir, à Poitiers.

L'inhumation se fera à l'ancien cimetière des Sables-d'Olonne (Vendée), le *même* jour, à 15 heures.

– Françoise Brenas-Graffin,
Nicolas et Pierre Graffin,
Magali et Jean-François Lancelier,
Pierre, Caroline et Clément Brenas,
ses enfants et petits-enfants,

M. et Mme Gilbert Dupuis
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Dupuis,
et leurs enfants,
M. et Mme André Brenas
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Yver
et leurs enfants,
ses frères et sœurs, ses neveux et nièces,

Tous ceux qui l'ont connu et aimé,

ont la douleur d'annoncer la disparition de

M. Jean BRENAS,
Résistant à dix-sept ans
et déporté à Dachau,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
médaille de la France libre,
commandeur de la Légion d'honneur,
officier du Mérite civil,
préfet de région honoraire,
ancien président des Houillères
du Bassin de Lorraine,
ancien président
du Pôle de plasturgie lorrain,
secrétaire général
de la Fondation de la Résistance,

survenue le 22 octobre 1997, dans sa soixante-treizième année, après un long combat contre une douloureuse maladie.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Laurent au Puy-en-Velay (Haute-Loire), le samedi 25 octobre, à 14 h 30.

Un hommage officiel lui sera rendu ultérieurement. La date en sera communiquée dans les prochains jours.

38, rue de la Marne,
93360 Neuilly-Plaisance.

– Mme Marie-Claire Chatelard,
Denis et Frédérique Espagno,
Antoine et Ariadne Espagno,
Julie Espagno et Léa Berkhman,
Mme Pierre Bouyssou,
Les familles Chatelard, Espagno, Bouyssou,
annoncent la mort de leur père, grand-père, arrière-grand-père, parent et ami,

Maurice CHATELARD,
agrégé de l'Université,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenue à Pau, le 18 octobre 1997, dans sa quatre-vingt-douzième année.

– Mme Fernand Dupontheux,
son épouse,
Mme Mireille Dupontheux,
sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand DUPONTHEUX,

survenu à son domicile, le 20 octobre 1997, à l'âge de soixante-seize ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Champcueil (Essonne).

73, rue du Cardinal-Lemoine,
75005 Paris.

– *Le Délégué* à l'aménagement du territoire et à l'action régionale,
Les membres de l'équipe de la DATAR,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Gérard GINESTE,
commissaire à l'aménagement
et au développement économique
des Alpes,

survenu le 19 octobre 1997.

Les obsèques ont été célébrées le 22 octobre, à Saint-Hilaire-du-Touvet (Isère).

– Son épouse,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilles Emile MERLIN,
officier de la Légion d'honneur,
ancien élève des Ecoles :
prytanée militaire,
Ecole polytechnique
et G. M.-Sup Aéro,
ancien directeur technique
de la Compagnie générale transatlantique,
membre d'honneur
de l'Institut international du froid,
ancien président
de l'Académie de marine,

survenu le 19 octobre 1997, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 22 octobre en l'église de Pont-de-l'Arche (Eure).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Résidence Vauban,
11, rue de l'Abbé-Halluin,
62000 Arras.

– Le professeur Michèle-Laure Rassat,
son épouse,
Philippe-Emmanuel, Jean-Régis,
et Paul-Edouard Paulhac,
ses fils,
Mme Pierre Paulhac,
sa mère,
Mme Paul Rassat,
sa belle-mère,
M. et Mme Daniel Arnaud
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Michel Paulhac
et leurs enfants,
ses sœurs, frères, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Gérard PAULHAC,
éditeur,
directeur de la Librairie philosophique
J. Vrin,

survenu le 22 octobre 1997, à Paris, dans sa soixantième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 octobre, à 11 heures, par le Révérend Père Armogathe, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e.

6, place de la Sorbonne,
75005 Paris.

– Paris, Saint-Pierre-en-Port.

Cécile Poutignat, née Rapin,
son épouse,
Pascal et Josiane Meunier-Poutignat
et leurs enfants, Fabienne, Florian,
Fabien et Bénédicte Palsky-Poutignat
et leurs enfants, Arthur, Lou, Lancelot,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-sept ans, de

Alain POUTIGNAT,
ingénieur civil de l'aéronautique,
docteur en sciences de gestion.

Un office sera célébré le samedi 25 octobre 1997, à 15 heures, en l'église de Saint-Pierre-en-Port, Valmont (Seine-Maritime).

L'inhumation se fera, dans l'intimité, dans le cimetière du bas.

8, rue Fallempin,
75015 Paris.

– Argentière, Chamonix.

M. Jean Ruby,
son époux,
M. et Mme Bernard Ruby,
M. et Mme Udo Daigger,
M. et Mme André Barny,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Liselotte RUBY
née KRAUSE,

survenu le 22 octobre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 octobre.

On se réunira à 15 heures, en l'église d'Argentière.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Argentière.

Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– Voici un an, le 25 octobre 196, mourait lamentablement

André Hippolyte HAROUEL.

Que celles et ceux qui ont connu cet homme aussi remarquable que simple et bon veuillent bien avoir une pensée pour lui.

Optimo dilectissimoque viri inconsolabilis filius.

Colloques

– Journée d'études organisée par le CHSPM (dir. : André Tosel/resp. de la journée : Jean Salem) : « L'ATOMISME AUX XVIIe et XVIIIe SIÈCLES » dimanche 26 octobre, de 9 h 30 à 17 h 30, Sorbonne, salle Liard.

Conférences

– Lundi 27 octobre 1997, à 19 h 30, le professeur Yves Raoul et le docteur Jacqueline Bousquet donneront une conférence dans le cadre du Cercle 21 : « Enjeux des évolutions de l'alimentation pour la santé de l'homme », Paris-5e Informations : 01-47-04-23-19.

– Conférence de M. Daniel Amon, ancien membre de la commission Justice », sur le thème : « Justice et liberté de la presse ». Jeudi 6 novembre 1997, 18 heures, Association nationale des auditeurs en droit, 38 *bis*, rue Fabert, 7007 Paris. Tél. : 01-47-05-11-65.

Débats

LES MARDIS
DE LA FONDATION JEAN-JAURÈS
12, cité Malesherbes, 75009 Paris
(métro Pigalle)
le mardi 28 octobre 1997 à 18 h 30
(accueil à partir de 18 heures)

L'ILLETTRISME

Exposé-débat
avec Mme Véronique ESPÉRANDIEU,
secrétaire générale du Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme

Inscription en téléphonant au 01-40-72-21-21.

Nous ne pourrons garantir les places qu'aux personnes ayant effectué une réservation.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-2136
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

Manière de voir
Le bimestriel édité par LE MONDE diplomatique

OFFENSIVES DU MOUVEMENT SOCIAL

Au sommaire :

■ Le retour du politique, par Ignacio Ramonet.
■ Le monde du travail interdit de télévision, par Gilles Balbastre et Joëlle Stechel.
■ Le modèle allemand contesté, par Matthias Greffrat.
■ Les travailleurs coréens à l'assaut du « dragon », par Laurent Carroué.
■ La régression au cœur des négociations collectives, pr Adeline Toullier.
■ Grande-Bretagne : bons indices économiques pour upays en voie de dislocation, par Richard Farnetti.
■ Mythes et réalités de la concurrence asiatique, par Guilhelm Fabre.
■ Grèves brisées des ouvriers américains, par Thomas Frank et David Mulcahey.
■ Pour une redistribution des emplois, par Jacques I. Goff.
■ Construire l'internationalisme syndical, par Georg Ross.
■ Repenser les activités humaines, par Jacques Robi.
■ A la conquête des droits sociaux, par Christian dBrie.
■ Et autres...

Chez votre marchand de journaux - 45 F

هكذا من الأصل

CARNET

PORTRAIT

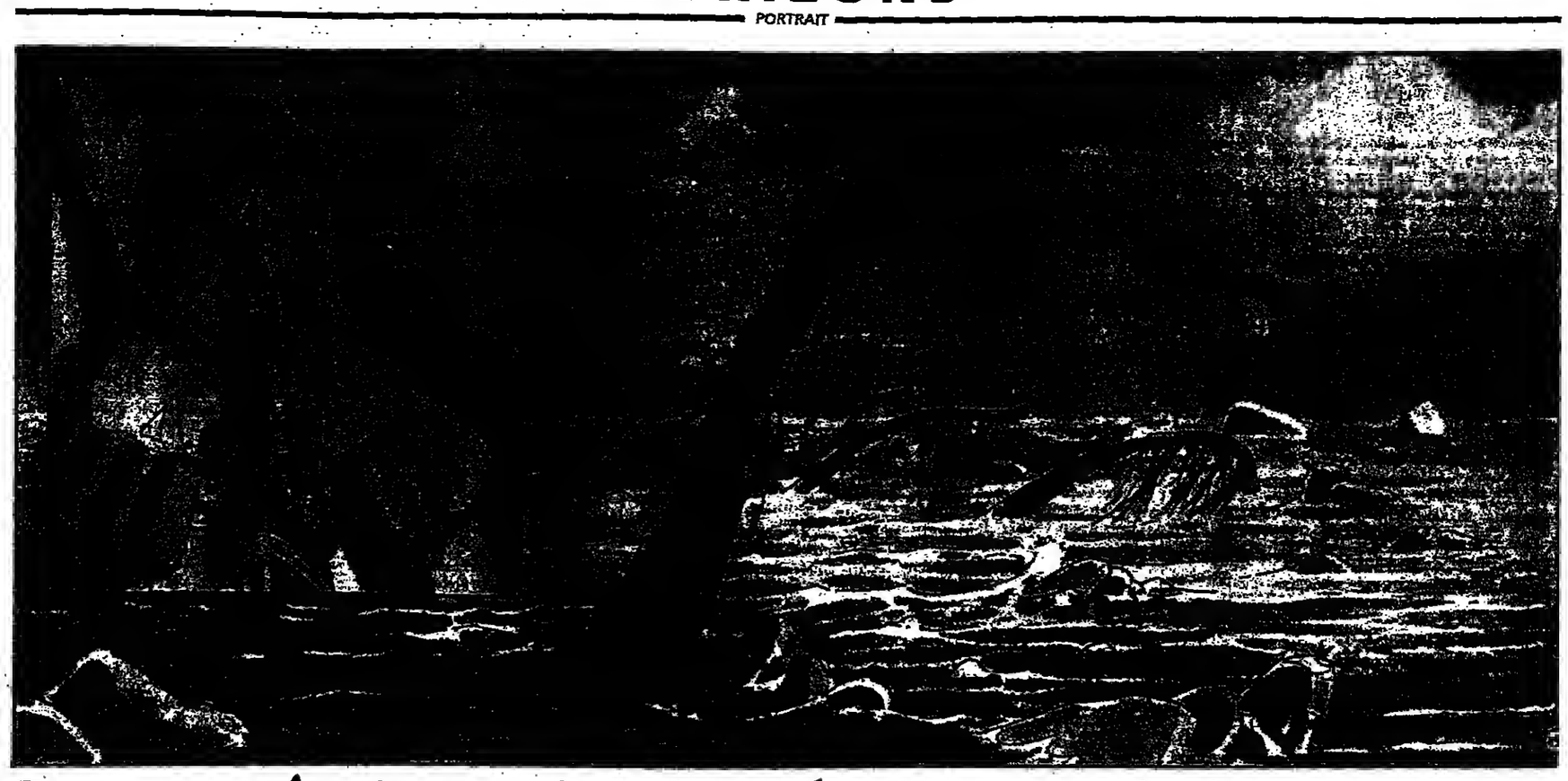

Le musée imaginaire de François Bourgeon

Perfectionniste du détail dessiné et de la justesse des mots, l'auteur des « Passagers du vent » aborde la science-fiction dans sa nouvelle série « Le Cycle de Cyann ». Le dessinateur à succès participe jusqu'à dimanche au Festival de Saint-Malo

FRANÇOIS BOURGEON cache à peine son regret. Celui de ne pouvoir, cet automne, faire son cidre avec son voisin, l'ancien maire de la petite commune de la baie d'Audierne où il a décidé, il y a quinze ans, d'établir ses pénates. Dans le hangar où un vieux pressoir trône sur son lit de paille, l'auteur de la série des « Passagers du vent » – cinq albums vendus à plus de trois millions d'exemplaires et traduits en dix-huit langues – hume le parfum légèrement acide des pommes. « *J'adore faire le cidre...* », confie-t-il, *en précisant avec un zeste de fierté* et une pointe d'accent finistérien que sa récolte lui donne, bon an mal an, de 250 à 400 litres.

De retour en Bretagne après quinze jours de tournée de promotion pour ses deux derniers albums, en France et en Belgique, l'un des auteurs les plus secrets de la bande dessinée savoure le bonheur d'être à nouveau entre ciel et mer. Entre Pont-l'Abbé et Quimper, dans ce hameau bigouden dont il préfère taire le nom par peur d'être importuné, François Bourgeon retrouve ses sabots, ses pommiers, le vol des *goélands*, le *ramage des vents* d'ouest et son accordéon diatonique posé sans façon sur la table de bois de son logis breton.

Il ne nie pas pour autant le plaisir d'avoir pu rencontrer des myriades de lecteurs et discuter avec eux, à Liège, Bruxelles, Lille, Paris ou Lyon. Il peut s'extasier devant le sérieux avec lequel ses fans traquent l'explication d'un détail dans des scénarios parfois complexes. Mais pas question de se consacrer à des séances de dédicaces, comme l'acceptent d'autres auteurs de bandes dessinées. François Bourgeon a horreur de ça. Depuis une séance mémorable datant de 1980, année qui le vit couronné du Prix du meilleur dessinateur au Festival international de la bande dessinée d'Angoulême. Son éditeur d'alors, Jacques Glénat, l'avait poussé à aller à la rencontre des amateurs des « Passagers du vent ». Horrifié par la foule, par les *demandes trop pressantes* et par l'aspect star-système de l'exercice, François Bourgeon a juré qu'on ne l'y prendrait plus. Et il a tenu parole. Jusqu'à refuser autographes ou dessins dédicacés, demandes auxquelles il répond par une lettre-type, polie mais franche. « *Il est carré* », dit de lui un journaliste ami. « *Il est l'opposé d'un mondain. Les cocktails et les vernissages le font fuir* », expliquent ses connaissances.

Ce refus des *mondanités* ne l'empêche pas d'accomplir son travail de scénariste-dessinateur avec sérieux. Avec son ami et coauteur Claude Lacroix, il a sillonné les routes pour célébrer la parution récente, aux éditions Casterman, du deuxième tome de leur série de science-fiction *Le Cycle de Cyann*, baptisé *Six saisons sur Ilo*, et d'un deuxième album intitulé *La Clé des confins*, qui sert de guide, de dictionnaire, d'encyclopédie et de viatique à la série.

Ces deux albums-événements figurent au nombre des animations du Festival de la bande dessinée et de l'image projetée de Saint-Malo, « Quai des Bulles », qui a lieu les 25 et 26 octobre. Le festival de la cité corsaire accueillera François Bourgeon parmi une pléiade d'autres auteurs (Régis Loisel, Michel Plessix, Jean-Charles Kraehn, Alain Goutal, Patrice Pellerin, etc.). Les aventures de Cyann fourniront ensuite le prétexte à une exposition de dessins et de maquettes, lors du vingt-cinquième Festival d'Angoulême, du 23 au 25 janvier 1998, dont le thème, cher à François Bourgeon, est « l'invitation au voyage ».

Mais, s'il voyage, c'est surtout dans sa tête, et dans ses rêves. Né à Paris il y a cinquante-deux ans, François Bourgeon a passé la majeure partie de son enfance au cœur du quartier de Saint-Germain-des-Prés. Son père était journaliste, spécialiste de politique étrangère, domaine qu'il traita d'abord à *Paris-Match*, puis à l'Agence France-Presse, et enfin à la tête du bureau parisien du *Progrès* de Lyon. « *C'était un honnête homme. Même si je n'étais pas toujours d'accord avec lui, il avait horreur des coups tordus, il refusait de mentir et d'embobiner les choses et les gens* », explique pudiquement François Bourgeon. Il a hérité de cette attitude. « *C'est quelqu'un de très entier, de foncièrement honnête, qui déteste les entourloupes* », dit de lui le dessinateur et scénariste André Juillard (*Les 7 Vies de l'Epervier*), qui s'émeut qu'on lui attribue le titre de « *chef de file de la nouvelle BD historique* » alors que, selon lui, elle revient d'autorité à François Bourgeon. « *Après lui, il est devenu impossible de faire de la BD historique comme avant* », précise-t-il.

A l'école, François Bourgeon pratique la rêverie comme discipline à temps plein. En sixième, l'un des ses professeurs porte cette appréciation sur son carnet de notes : « *A de grandes facultés d'évasion.* » A l'Ecole des métiers d'art, où il rencontre son complice Claude Lacroix, il apprend la verrerie. Son travail de fin d'études, un vitrail or et bleu, est serti dans l'une des parois de l'atelier tapissé de bois qui jouxte les bâtiments de sa longère bretonne. Sa formation l'a aussi doté d'un sens de la perspective, de la lumière et de la couleur, ainsi que d'une obsession quasiment maniaque de la précision du dessin.

Quoi de plus emblématiquement médiéval que le vitrail ? De son diplôme de maître-verrier à son travail de dessinateur expert ès Moyen Age, la filiation est directe pour François Bourgeon. Mais, le vitrail ne nourrissant pas son homme, il fait ses premières armes au début des années 70 dans deux magazines pour jeunes filles sages, *Lisette* et *Nade*, publiés par Bayard-Presse. Sa première série moyenâgeuse, *Brunelle et Colin*, fut publiée ensuite par un journal pour enfants des éditions Fleurus, avant que le magazine *Circus*, des éditions Glénat, lui commande le premier épisode des « Passagers du vent », *La Fille sous la dunette*. L'album lui vaudra immédiatement un trophée à Angoulême en 1979. Et la reconnaissance d'un public sensible tant au sérieux de la trame romanesque qu'il dévide qu'au charme et à l'aspect rebelle de ses héroïnes, qui manifestent avec force leur liberté de ton et de corps.

BOURGEON, formé à l'école de la presse pour jeunes, éprouve « *un plaisir sensuel* » à dessiner des jeunes femmes. Il professe avec sérénité qu'il « *ne ressent guère de sympathie pour la communauté virile* » et peu d'envie à l'idée de mettre en scène des cowboys ou des Rambos. « *En choisissant un héros masculin, j'aurais l'impression de parler de moi* », esquive-t-il, tout en se félicitant de compter dans son public un bon tiers de lectrices, séduites par ses accortes héroïnes : Isabeau, Mariotte ou Cyann.

Mais le dessin des courbes d'une gorge ou d'un flanc de navire intéresse pareillement François Bourgeon. La marine à voile et le commerce triangulaire des négriers nantais, les deux axes de lecture historique des « Passagers », l'ont toujours attiré. Il a mis à profit une période de chômage pour bâtir la maquette d'une frégate du XVIIIe siècle, cabines et cale comprises, en se fondant sur des ouvrages lus au Musée de la marine, dont ceux que Jean Boudriot a consacrés aux vaisseaux à soixante-quatorze canons. *La frégate sert de modèle à ses dessins.* Ses traits sont tellement précis et documentés que Jean Boudriot expliquera à la lecture d'un album qu'il a « *vu représenter en dessin pour la première fois la galerie de charpente d'un navire* », aucune peinture ni dessin du XVIIIe siècle n'ayant daigné exploiter le sujet. S'il accepte le compliment, l'auteur des « Passagers du vent », en perfectionniste patenté, se reprochera toutefois de n'avoir pas respecté la juste répartition des esclaves nègres dans les cales, et donc la vérité historique...

La précision est le poinçon de François Bourgeon. Elle explique aussi la lenteur de son travail : en moyenne trois ans pour ses derniers albums. Il s'agit d'un travail d'orfèvre et d'artisan, qui alterne tâches manuelles et cérébrales, de la construction de maquettes permettant de dessiner selon des perspectives et des luminosités particulières au peaufinage des décors, à la recherche sur la psychologie des personnages et à l'écriture du scénario, qui fait grand cas de la langue et du vocabulaire.

L'atelier de François Bourgeon est le miroir de ce musée imaginaire et d'un amoncellement documentaire. Y voisinent encyclopédies, classeurs de croquis, revues, maquettes de châteaux forts, de navires ou d'engins spatiaux, beaume et coiffe médiévaux ou oiseaux de proie en papier. « *Sa gloire est la juste récompense d'un juste travail* », explique Jean-Paul Mougin, rédacteur en chef du mensuel de BD *A suivre*.

Après *Les Passagers*, et alors qu'il a quitté définitivement la capitale pour la Bretagne, par goût pour « *le silence et les gens vrais* », sans pour autant verser dans l'hagiographie ruraliste, François Bourgeon renoue avec le Moyen Age, et notamment la guerre de Cent Ans. Ce sera la trilogie onirique et historique des « Compagnons du crépuscule ». Privilège d'une notoriété croissante – le cinquième et dernier album des *Passagers*, *Le Bois d'ébène*, paru en 1984, est tiré automatiquement à plus de 300 000 exemplaires –, cette nouvelle série bénéficie d'un souffle à sa mesure, les trois tomes des « Compagnons du crépuscule » pouvant s'étaler chacun sur plus d'une centaine de planches, alors qu'un auteur de BD « lambda » en dispose, au mieux, de quarante-huit...

Dans « Les Compagnons du crépuscule », François Bourgeon tisse une tapisserie chatoyante où la minutie du détail dessiné répond à la justesse des mots. Pas une maille ne manque aux cottes, pas un adjectif ne résonne plus crûment qu'un autre. Ce perfectionniste, qui se sert d'une paire de jumelles pour vérifier les frises d'un chapiteau d'abbatiale, est allé jusqu'à vérifier les lunaisons de l'année 1350 auprès du bureau des longitudes de l'Observatoire de Paris.

IL a appliqué la même précision entomologique aux deux albums du « Cycle de Cyann », en dressant une topographie de la planète-île d'Ohl qu'habitent des personnages de la série et un abécédaire de la langue qu'ils parlent. Et cela en inventant un système d'échange original par fax, téléphone et rencontres approfondies et quasiment rituelles autour d'un plat de langoustes avec Claude Lacroix, également dessinateur et scénariste. Un compagnonnage sans nuages.

Car, en dépit de la méfiance que lui inspirent la plupart de ses congénères – « *C'est un misanthrope, mais qui a un très grand respect des gens et témoigne d'une vraie fidélité en amitié* », résume un de ses meilleurs amis – et de son côté bourreau de travail – « *J'ai du mal à m'arracher de ma table de travail* », avoue-t-il –, François Bourgeon manifeste un certain optimisme philosophique. « *On est de passage et tout cela n'a pas beaucoup d'importance.* »

Yves-Marie Labé

En haut : Le Cycle de Cyann (2. Six saisons sur Ilo)
Ci-contre : Les Compagnons du crépuscule (3. Le dernier chant des Malaterre)
A droite : Les Passagers du vent (5. Le bois d'ébène)
Editions Casterman

هكذا من الأصل

Les enjeux de Kyoto *par Olivier Godard*

QUI prête aujourd'hui attention à la préparation de la conférence de Kyoto, troisième sessinn de la conférence des parties de la convention-cadre sur le changement climadque, qui se tiendra du 1er au 13 décembre ? Certains en espèrent pourtant une avancée décisive de l'action des Etats pour limiter l'ampleur du changement du climat de la planète à l'horizon du siècle prochain. A l'occasion de ses précédents travaux, la conférence des parties a fait le choix de s'orienter vers la signature d'un protocole comportant, à la différence de la convention de Rio, des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour l'après-2000 qui soient quantifiés par pays et légalement contraignants.

Le premier des gaz incriminés est le CO_2, que nous émettons chaque fois que nous utilisons des sources fossiles d'énergie (charbon, pétrole, gaz) ou de l'électricité produite à partir de ces dernières. Si les choses se passent bien sur le terrain diplomatique, ce protocole doit être signé à Kyoto.

Les enjeux sont considérables pour la France. Le tour pris par cette négociation pourrait bien décider, indirectement, de la politique énergétique de la France pour la période s'ouvrant à partir de 2015, lorsque viendra l'heure du remplacement de son parc électronucléaire. Il n'est point besoin d'imaginer un complot antifrançais, visant à contraindre notre pays. Il n'est besoin que d'une succession de choix faits par la France et l'Union européenne et de l'action des mécanismes implacables de la coordination internationale.

Depuis la signature de la convention sur le climat à Rio en 1992, peu de pays ont vraiment pris des mesures pour réduire leurs émissions. La plupart des signataires de la convention o'auront pas ramené en 2000 leurs émissions à leur niveau de 1990, alors qu'ils s'étaient engagés à faire leur possible pour y parvenir. Certains en seront même très éloignés : les Etats-Unis, dont les émissions totales représentent au total 50 % de celles des pays de l'OCDE et les émissions par habitant le triple de la France, pourraient bien les augmenter encore de 15 %. Même l'Union européenne, prompte à donner des leçons aux autres en ce domaine, pourrait ne pas savoir empêcher ses émissions de croître de 5 %. Moins on en fait, plus on affirme la nécessité de se donner des objectifs ambitieux... pour l'avenir. On en est là. Le gouvernement américain a créé la surprise en juillet 1996 en annonçant son ralliement à l'idée d'objectifs quantifiés légalement contraignants, à laquelle il s'était toujnurs opposé. En contrepartie, il refuse que ces objectifs soient différenciés selon les pays et demande que l'on permette le maximum de souplesse dans l'espace et le temps pour atteindre les objectifs fixés.

Récusant toute idée de coordination sur des *« politiques et mesures »*, il propose que les pays puissent échanger les droits d'émission correspondant aux objectifs de réduction fixés. Ainsi, tel pays ayant reçu un quota de 100 millions de tonnes de carbone alors qu'il en émet 110 pourrait acquérir anprès d'un autre les droits à émettre les 10 millions de tonnes qui lui manquent plutôt que de réduire ses émissions sur son territoire.

Naturellement, le pays vendeur aurait alors à réduire ses émissions de ce montant additionnel. Si le prix de vente obtenu est supérieur au coût de réduction des émissions du pays vendeur, mais inférieur à celui du pays acheteur, l'opération est avantageuse pour les deux pays.

La proposition américaine demande aussi que les entreprises soient autorisées à réaliser directement des transactions internationales sur les permis d'émission que les gouvernements leur attribueraient. Les Etats-Unis ont expérimenté chez eux ce type de mécanisme depuis la fin des années 70 à une échelle locale, puis l'oot généralisé à l'ensemble de leur territoire en 1990 pour réduire à moindre coût le CO_2 rejeté par les centrales thermiques au charbon.

L'Union européenne fait d'autres propositioos : poussée par les Pays-Bas, l'Autriche, l'Allemagne et les pays oordiques, elle veut à la fois des objectifs quantifiés légalement cootraignants à des échéances rapprochées (2010, voire 2005), et une coordination internationale sur des *« politiques et mesures »* détaillées, elles aussi contraignantes. Elle affirme des objectifs jugés ambitieux au regard des évolutions récentes, puisqu'elle propose à ses partenaires de l'OCDE et des pays européens de l'ex-bloc de l'Est d'adopter chacun l'objectif en 2010 de réduire de 15 % leurs émissions par rapport à 1990. Elle entend cependant se présenter au monde comme une seule « bulle », à l'intérieur de laquelle les objectifs seraient différenciés entre les pays membres. Elle a surpris tout le monde en parvenant, en mars 1997, à un accord préalable du conseil des ministres de l'environnement sur une répartition dans laquelle l'Allemagne aurait à réaliser 25 %, la France 0 %, mais l'Espagne + 17 % et le Portugal + 40 % par rapport à 1990. L'ensemble de ces objectifs différenciés conduirait l'Union à un taux de réduction avoisinant les 10 %. Il s'agit certes là d'une position de négociation.

En revanche, en particulier du côté français, on est tenté de refuser tout net la proposition américaine de permis négociables, perçue comme la manœuvre de diversion d'un pays qui n'est prêt à consentir aucun effort pour s'amender. On presse les Etats-Unis de se prononcer d'abord sur des objectifs de réduction précis et d'approuver la coordination sur les *« politiques et mesures »* proposée par ses parteoaires. Le sommet du G 8 à Denver, en juin dernier, n'a permis aucune avancée sur ces questions et a fait passer le frisson de l'échec.

Est-il plus important à nos yeux de ne pas faire le jeu des Américains ou de préserver les marges de choix stratégiques de la France ?

A Kyoto, il n'y a guère que quatre options possibles :

1) Aucun accord ne se fait jour et c'est l'échec d'une certaioe approche du problème.

2) Un accord est conclu, mais la France se refuse à le signer.

3) Une majorité de pays, dont la France, s'accordent sur un régime d'objectifs quantifiés par pays, légalement contraignants, qu'ils auront à respecter sans disposer de flexibilité.

4) Les mêmes pays s'accordent sur de tels objectifs, mais en les assortissant d'une possibilité d'échange des quotas attribués à chacun.

Admettons qu'un scénario conforme aux propositions européennes se déroule : des objectifs quantifiés de réduction sont adoptés pour 2010 (10 % ?) et sans doute 2020. Les formules d'échange international de quotas sont écartées. Quelle est la situation de la France ? Si elle est soumise au lot commun, elle doit réduire ses émissions de 10 % en 2010 et, par exemple, 20 % en 2020.

Si l'accord de Bruxelles sur la répartition interne à la bulle européenne est confirmé, elle ne serait tenue de réaliser que 0 % de réduction en 2010. Une aubaine ? Non, car 0 % de réduction, ce n'est pas ne rien faire. Sans changements significatifs des politiques en place, la France pourrait se retrouver entre + 10 % et + 16 % d'émissions en 2010, si la croissance économique retrouve un rythme annuel de 2,3 %.

Ne serait-il pas paradoxal que la méfiance vis-à-vis des mécanismes de marché, traditionnelle dans notre pays, et l'irritation suscitée par le comportement des Américains, même justifiée, convergent pour faire obstacle au seul moyen d'introduire de la flexibilité dans un régime contraignant : l'échange international de quotas d'émission ? Un tel refus empêcherait la France de recouvrer la maîtrise démocratique de ses choix énergétiques et l'enfermerait dans soo option nucléaire quarante ans après l'engagement initial qui a suivi le premier choc pétrolier. La négociation de Kyoto ne serait-elle pas perverse si elle devait en arriver à ce résultat à l'insu des citoyens français et en dehors de tout débat démocratique bien informé ? Est-il plus important à nos yeux de ne pas faire le jeu des Américains ou de préserver les marges de choix stratégiques du pays ?

La France et l'Europe oe doivent pas rejeter dans son principe la proposition américaine de permis négociables. La flexibilité que permet cet instrument a une importance stratégique pour notre pays, dès lors que la communauté internationale s'est engagée dans la voie évitable, mais ooo évitée, des objectifs quantifiés par pays sur la base de 1990. En revanche, il est essentiel d'obtenir à Kyoto une harmonisation sur les conditions de sa mise en œuvre et de ne pas s'en remettre aux initiatives spootanées des uns et des autres. C'est pourtant ce que proposent les Américains, qui saveot bien, au fond, que, si les règles du jeu ne sont pas négociées, ce seront leurs règles qui s'imposeront de fait à tous.

Olivier Godard est directeur de recherche au CNRS.

Les mensonges de Maurice Papon

par Jean-Luc Einaudi

CITÉ à comparaître devant la cour d'assises de Bordeaux, à la demande des parties civiles, dans le procès intenté à Maurice Papon, j'ai été entendu en tant qu'auteur de *La Bataille de Paris, 17 octobre 1961* (Seuil, 1991). Une première fois, le 16 octobre, j'ai rappelé son action en Algérie entre 1956 et 1958, puis à la tête de la préfecture de police de Paris et de la Seine. J'ai été convoqué une seconde fois, le 21 octobre, pour être confronté cette fois-ci avec un témoin de la défense, Roger Chalx.

Au terme de cette confrontation, Maurice Papon a pris la parole. La dernière intervention étant celle de l'accusé, je n'ai pu répondre alors à un certain oombre de mensonges flagrants qu'il a proférés avec un extraordinaire aplomb.

Délibérément, je n'aborde pas le plus abominable de ces mensonges : celui qui consiste à maintenir, envers et contre tout, qu'il y a eu, le 17 octobre 1961, trois morts et que les corps retrouvés dans la Seine à ce moment-là étaient ceux de victimes de règlements de comptes entre Algériens.

Maurice Papon a affirmé qu'il n'avait pas engagé de poursuites judiciaires cootre mon livre car il ne l'avait pas lu et en ignorait dooc le contenu. Il ajoutait qu'il regrettait maintenant de ne pas l'avoir fait. Or, en octobre 1991, un mois après sa parution, Jean-Pierre Elkabbach interviewa Maurice Papon sur La Cinq, et, à un moment donné, s'opposant à sa version des faits, lui dit très exactement ceci : *« D'ailleurs, dons le livre très intéressant de Jean-Luc Einaudi qui est paru au Seuil,* La Bataille de Paris, *il y a à la fois les documents et les interventions heure par heure de ce qui se passait dans Paris. »* Maurice Papon rétorque : *« Oui. Mais il y a un autre livre très intéressant, c'est celui-là... »* Il désigne ainsi son livre, *Les Chevaux du pouvoir*, qu'il oppose au mien. A la fin de l'émission, Jean-Pierre Elkabbach dit à M. Papoo : *« Je vous donne le livre de Jeon-Luc Einaudi si vous ne l'avez pas encore lu. »* Ce dernier répond : *« Je l'ai. »*

Il connaissait mon livre et son contenu depuis six ans. S'il ne l'a pas attaqué en justice, comme j'espérais qu'il allait le faire, c'est tout simplement parce qu'il redoutait les effets d'un tel procès au cours duquel des témoins, victimes, anciens policiers, anciens militaires, observateurs... seraient venus dire ce qu'avait été réellement le 17 octobre 1961.

Dans mon intervention, j'avais rappelé que le 27 octobre 1961, au conseil municipal de Paris, M. Papon n'avait pas répondu à des questions très précises posées par Claude Bourdet, entre autres celles-ci pourtant terribles : *« (...) Est-il vrai qu'un grand nombre des blessés au des morts ont été atteints por des balles du même calibre, d'une grande manufacture qui fournit les munitions de lo police ? Qu'une grande partie de ces balles ont été tirées à bout portant ? (...) Est-il vroi que, dons la cour d'isolement de lo Cité, une cinquantaine de manifestants arrêtés apparemment dans les alentours du boulevard Soint-Michel sont morts. Et que sont devenus leurs carps ? C'est vrai ou ce n'est pas vrai ? (...) Est-il vroi qu'il y o eu de nombreux corps retirés de la Seine ? Dans les milieux de lo presse – et non de la presse de gouche mais dans les rédactions de journaux d'information – on parle de cent cinquonte corps retirés entre Paris et Rouen. Est-ce vrai au n'est-ce pas vrai ? »*

Devant la coor d'assises, au cours de son long discours, Maurice Papon a brandi un texte présenté comme un document de dernière minute et proclamé que, contrairement à ce que j'ai affirmé, il détenait la preuve qu'il avait bel et bien répondn à Claude Bourdet. Or, il s'agissait tout bonnement du texte de sa propre intervention du 27 octobre devant le conseil municipal de Paris, qui ne contient aucune réponse aux questions précises de Claude Bourdet. Mais on peut y lire : *« (...) La police parisienne a fait, tout simplement, ce qu'elle devait faire. »*

Auparavant, Maurice Papon avait déjà tenté d'abuser la cour d'assises en déclarant, par l'intermédiaire de son avocat, qu'il avait autrefois engagé des poursuites contre Claude Bourdet pour ces propos et l'avait fait condamner. S'il est exact qu'il a bien poursuivi Clande Bourdet en justice, ce n'était pas du tout pour ses questions accusatrices mais pour une phrase disant : *« Il fut en 1956-1958 à Constantine un des plus féroces artisans de la répression. »* Poursuivi pour *« injures à fonctionnoire public »*, Claude Bourdet fut relaxé le 21 février 1964.

Maurice Papon affirme que, dans un livre, un ancien dirigeant de la Fédération de France du FLN lui rend hommage, ce qui évidemmeot lui donnerait une image d'ennemi respecté et surtout incapable de diriger des assassins d'Algériens. Le livre en question est *La 7e Wilaya* d'Ali Haroun, paru en 1986 ; oo y chercherait en vain un quelconque hommage. Tout au contraire, il s'agit d'un implacable exposé de crimes doot Papon est rendu responsable.

Je songe, avec effroi, à ces années où le même homme, mais beaucoup plus jeune, était détenteur de grands pouvoirs

Parlant du nombre de victimes, M. Papon s'en tient, comme il y a trente-six ans, à trois, parmi lesquels, dit-il, un Français dont le cœur, a, seloo lui, cédé sous l'émotion et dont l'autopsie a d'ailleurs révélé qu'il était cardiaque. *« Puix à son âme »*, ose-t-il ajouter.

Dans un bref extrait des registres du parquet de Paris publié dans *Libération* du 22 octobre, on trouve confirmation que cet homme, Guy Chevalier, a bel et bien été victime d'un homicide volontaire et non d'un accident cardiaque. Ce qui, soit dit en passant, montre l'intérêt des archives pour progresser dans l'établissement de la vérité.

Voici donc quelques cas de flagrant délit de mensonges, énoncés avec la plus grande assurance pour pouvoir être pris comme autant de vérités. On touche là à l'un des traits essentiels du personnage et de son action. Depuis longtemps le mensonge fait partie de sa méthode.

Je songe, avec effroi, à ces années où le même homme, mais beaucoup plus jeune, était détenteur de grands pouvoirs dont le mensonge était l'un des instruments privilégiés. Je repense à cette phrase qu'il prononçait, le 2 octobre 1961, au commissariat de Montrouge : *« (...) Lorsque vous prévenez l'état-major qu'un Nord-Africain est obattu, le patron qui se rend sur les lieux n tout ce qu'il faut pour que le Nord-Africoin nit une arme sur lui... »* C'était ce que M. Papoo appelait *« la guerre subversive »*.

Jean-Luc Einaudi est éducateur au ministère de la justice.

Debout la droite !

JAMAIS la droite française n'a été aussi affalbie depuis quinze ans, mais jamais la France n'a eu autant besoin d'exprimer ce sursaut, cet élan, cet esprit de résistance qu'est le gaullisme : c'est notre paradoxe.

Car derrière une image prétendument « à la mode », M. Jospin est en train de proposer aux Français la recette miracle du déclin et de la décadence. Le matraquage fiscal sur les classes moyennes, la mise à sac de la politique familiale, la surtaxation des petits épargnants : voilà pour les premiers sacrifiés, ceux qui trac'est inacceptable, parce que nous avons la conviction que les Français, au fond d'eux-mêmes, ne peuvent pas adhérer aujourd'hui au discours socialiste, il appartient au mouvement gaulliste de rouvrir le dialogue avec nos compatriotes avant qu'il ne soit trop tard. D'où l'urgence d'élaborer un corps de propositions qui prenne pleinement en compte les raisons de l'échec électoral de juin dernier, mais qui porte aussi en lui le message que les Français attendent pour l'avenir.

Les nombreuses voix qui se sont portées sur le Front national ont été fatales aux candidats de l'anciale. Naturellement, chacun s'accorde pour dire que la baisse des prélèvements obligatoires est une nécessité absolue à condition de savoir courageusement maîtriser et moderniser les dépenses publiques. Mais cela ne saurait tenir lieu de programme politique. Les Français attendent de l'opposition qu'elle leur propose un discours fort sur le nouveau rôle de l'Etat devant les citoyens.

Réfléchissons à la manière de rétablir l'autorité publique. Imaginons une réforme audacieuse – car elle est urgeotissime – de l'instruction publique. Ayons le courage de parler d'efficacité publique : les Français veulent en avoir pour leurs impôts. C'est donc bien un nouveau projet de gouvernement qu'il faut bâtir.

Car ils ne voteront pas pour des candidats de la droite républicaine tant que ceux-ci ne leur auront pas garanti des mesures fortes pour lutter contre les fléaux qui pourrissent leur vie quoddienne. La délinquance des mineurs, la dégradation accélérée du logement social, la qualification professionnelle quasi inexistante d'uo nombre croissant de nos jeunes, la paralysie de nos administrations sont autant de sujets lourds qui expliquent que trop souvent les Français n'éprouvent plus le plaisir et la volonté de vivre ensemble.

Nous ne retrouverons pas notre crédibilité si oous ne levons pas ces tabous et ces inhibitions. Nous ne gagnerons pas si nous oe savons pas casser les murs du nondit sur les sujets qui fâchent. Nous avons peu de temps pour y parvenir, car déjà les Français ne croient plus en nous. Ils exigent de nous un changement radical : une nouvelle ambition nationale, un nouveau langage, une nouvelle méthode. Ils attendent que nous sachions conjuguer ambition nationale et proximité, responsabilité collective et considération individuelle. Ils veulent pouvoir croire en la parole de l'Etat. Engageons-nous, par exemple, à ce que jamais l'Etat ne puisse décider la rétroactivité des lois fiscales, comme il est scandaleusement en train de le faire à l'encontre des familles.

Voilà pourquoi nous ressentons plus fortement que jamais l'urgence d'un sursaut politique, au sens noble du terme. Mais ce sursaut ne pourra se faire que si nous sommes capables, d'ici les assises du RPR de janvier 1998, de nous rassembler, de nous organiser, et de nous respecter. Mieux vaut travailler ensemble au service d'une même cause que d'exprimer par des voix dispersées et souvent égarées nos sujets d'amertume et de mécontentement.

Notre éducation, notre culture, notre attachement à la patrie sont autant de raisons de puiser dans le gaullisme les raisons de reprendre les armes du combat politique et idéologique contre ceux qui encouragent l'esprit de décadence.

En deux mille ans d'histoire, la France a trop souffert, trop inventé, trop rayonné pour pouvoir accepter cela sans réagir. Il appartient à la nouvelle et jeune génération de femmes et d'hommes politiques nés pour et grâce à Jacques Chirac de le montrer.

Mieux vaut travailler ensemble au service d'une même cause que d'exprimer par des voix dispersées et souvent égarées nos sujets d'amertume et de mécontentement

vaillent, ceux qui considèrent l'ambition comme une vertu et pas comme une maladie honteuse.

Mais il faut aussi prendre date dès maintenant pour les années à venir. Que sera la France de M. Jospin dans cinq ans ? Une France des 35 heures. Une France envahie par la fonction publique au rabais et la sur-administration. Une France de la mollesse et de la tracasserie. Une France anesthésiée par la recherche éperdue des petits avantages, des petits moyens et des petits objectifs.

Bref, en cinq ans, Lionel Jospin nous propose de réinventer la France des années 30. Parce que

Pierre Bedier, Jérôme Bignon, Jean-François Copé et Evelyne Guilliem sont des proches d'Alain Juppé.

AU COURRIER DU « MONDE »

LA JUSTICE FRANÇAISE ET M. PAPON

Je prosteste contre la décision de la cour d'assises de la Gironde qui favorise M. Papon et vide le procès de son sens social (...).

La justice française reste une justice de classe, qui favorise les grands et méprise les petits. Sous Vichy, c'est l'institution française qui a été la plus inféodée à ce système fasciste, elle n'a pas été épurée ou si peu, elle reste majoritairement imprégnée de cet esprit de Vichy... Il serait temps de rénover de fond en comble les systèmes judiciaires français (...).

Jean-Paul Meiser
Valence (Drôme)

هكذا من الأصل

Les dérives de l'« édition à scandales »

LA PUBLICATION du scénario accusateur avancé par les journalistes André Rougeot et Jean-Michel Verne dans *L'Affaire Yann Piat* (Flammarion) sur l'assassinat de la députée du Var donne matière à *interrogation sur ce qui* apparaît comme la tendance contemporaine d'une certaine pratique d'édition.

Que ladite « affaire » ait paru aux éditions Flammarion – une maison honorable, de tradition familiale protestante et, par ailleurs, davantage spécialisée dans la littérature, les essais et les livres d'art que dans les *documents brûlants* – contribue à la surprise. Si les auteurs ne sont pas en mesure de produire les preuves requises, que se sera-t-il donc passé chez Flammarion pour que soit commise une imprudence de cette ampleur ? Si, comme il a été dit dans la maison, *« plusieurs lectures du texte ont été faites »*, qui – directeur littéraire, directrice générale, président-directeur général – porte la responsabilité du bon à tirer ?

Me Patrick Gaultier, avocat réputé pour sa méticulosité scrupuleuse et qui aurait travaillé à l'*élaboration définitive du manuscrit*, a-t-il donné son aval à la publication, ou l'éditeur a-t-il passé outre ses éventuelles mises en garde ? Si, enfin, « l'imprudence » est avérée, la parution de ce livre relève-t-elle d'un simple dérapage, d'une *maladresse exceptionnelle*, ou est-elle le reflet d'une tendance éditoriale plus générale ?

Depuis quelques années, les ouvrages abondent, qui dénoncent la corruption des hommes d'Etat, la justice pourrie, les fausses factures ou les nouvelles polices politiques. Rien ne peut assurer à l'avance un succès de librairie toujours soumis à une part de hasard, mais certains éditeurs n'échappent pas à la tentation d'orienter leur politique en fonction des ventes spectaculaires que peuvent atteindre les « documents-scandales » comme *Mitterrand et les quarante voleurs* de Jean Montaldo (Albin Michel, près de 900 000 exemplaires), *L'Enquête impossible* d'Antoine Gaudino (Albin Michel, environ 200 000) ou plus *récemment*, *Pendant les affaires, les affaires continuent* de Denis Robert (Stock, plus de 60 000), *Guerres secrètes à l'Elysée* du capitaine Paul Barril (Albin Michel, plus de 200 000) – la saisie du *Grand secret*, du docteur *Claude Gubler et Michel Gonod* (Plon), l'ayant empêché de dépasser les 40 000 exemplaires.

Albin Michel : de tous les éditeurs français, celui-ci s'est fait une réputation particulière des révélations sulfureuses – dénonciation des abus de pouvoir et des bassesses de la classe politique, surtout si elle est de gauche. L'invitation à dire ce que personne n'ose dire et ne veut entendre est presque un mot d'ordre affiché sous forme de boutade dans le hall d'entrée de la maison : sur un mur vitré, aux côtés de celles de Cocteau, Mallarmé et Montesquieu, est inscrite une citation de « l'Administration » stipulant : *« Si vous n'êtes pas content, vous n'avez qu'à écrire. »*

RELAYER LA PRESSE

Publié dans cette maison où le libéralisme déontologique semble à la mesure du goût de l'accusation, le livre de Rougeot et Verne aurait sans doute paru plus « à sa place ». Quelle différence, du point de vue de la gravité de l'accusation, entre la mise en cause de celui que l'on reconnaît aisément comme étant François Léotard dans *L'Affaire Yann Piat* et celle de Gilles Ménage, tenu pour responsable par le capitaine Barril de la mort de François de Grossouvre ?

« Notre choix est d'une autre nature », répond cependant Thierry Pfister, directeur des essais et documents chez Albin Michel, tout en se refusant à porter on jugement sur l'ouvrage paru chez Flammarion. *« Pour éclairer une affaire chaude, je préfère le point de vue d'un témoin direct ou de l'un des protagonistes* [comme le capitaine Barril on Jacques Gossot, auteur du *Maire embastillé*], *fût-il manifestement subjectif et partial, à celui d'un journaliste. A tort ou à raison, nous sommes méfiants envers le travail des journalistes d'investigation pour ce qui concerne ce type de dossiers. Soit le journaliste a des éléments et les publie dans son journal, soit il ne les a pas et ceux qu'il publie dans le livre sont sujets à caution. »*

En l'occurrence, pourtant, l'exemple d'une mise en accusation sans preuve apparente, telle que *L'Affaire Yann Piat*, est bien une affaire d'édition. Elle illustre une certaine tentation des éditeurs à relayer des informations que la presse, en vertu de la loi impliquant le directeur de la publication dans la coresponsabilité des publications, aurait censurées. *« Il ne fait qu'apparaître à travers un phénomène d'édition*, reprend Thierry Pfister, *mais ce livre est d'abord révélateur de la crise et des limites du journalisme français. On vit sur un mythe dont* Le Canard enchaîné *est symbolique : où un journal serait le réceptacle des informateurs qui l'utilisent. »*

Pourquoi alors tant d'indulgence envers l'exception de poids qui, chez Albin Michel, contredirait cette méfiance pour les *« journalistes »* : Jean Montaldo, ancien collaborateur du *Figaro Magazine* et de *Minute* (même si *« c'était, à sa fondation, un autre journal »*), directeur de collection et auteur dans la maison de plusieurs enquêtes mettant en cause les affaires au sein du PC, du PS ou des syndicats – *Rendez l'argent, Le Racket fiscal* ou *Le Racket politique*.

A l'heure où le système éditorial dans son ensemble tend à obéir aux impératifs de rentabilité à court terme, le « système Albin Michel » en fait rêver plus d'un, quitte à braver les codes de déontologie minimale. Reste à savoir dans *quelle mesure le cynisme peut conduire à instaurer* une logique propre à celle du « tabloïd » *Voici*, où la rentabilité obtenue par un massif succès de librairie, même, on surtout, en cas de procès, serait supérieure aux pertes engendrées par le processus judiciaire (outre les dommages et intérêts, les consultations d'avocat et les années de procédure, sans compter le risque encouru pour l'image de la maison).

Pour autant, dans l'impossibilité où il se trouve d'*évaluer* à l'avance les ventes d'un ouvrage, aucun éditeur ne peut se fonder systématiquement sur ce type de calcul. Ce que la démocratie a gagné en affranchissement de tutelle politique et en responsabilité, elle l'a perdu en *menaces juridiques*. La loi sur la diffamation prévoyant que les preuves ne suffisent pas à annuler la faute si de surcroît la bonne foi n'est pas manifeste, la marge de liberté d'accusation reste faible, et peu fructueux pour l'éditeur le rapport *entre risque juridique et espoir de rentabilité*.

Le PDG de Fayard et Stock, Claude Durand, à l'opposé d'Albin Michel, préfère aux « documents-scandales », écrits par des protagonistes des affaires, les enquêtes de journalistes d'investigation. Ces derniers, comme Jacques Derogy ou Pierre Péan, ont contribué à la renaissance d'une pratique journalistique longtemps laissée au monopole du *Canard enchaîné*. *« Dans la publication d'enquêtes de cet ordre, les éditeurs se doivent d'être encore plus vigilants que les rédacteurs en chef des journaux, dont l'expérience du terrain les a souvent davantage habitués à "sentir la magouille". Il y a des risques juridiques que l'on peut décider de courir si l'on est équipé pour prouver sa bonne foi, il y en a d'autres que l'on peut commettre par maladresse. Je ne sais pas si j'aurais publié le livre de Verne et Rougeot, mais je sais ce que j'aurais fait si je l'avais publié : j'aurais reconnu mes torts et pilonné avant toute intervention de la justice. Toute saisie est une catastrophe pour la communauté des éditeurs : on passe pour des branquignols. »*

Avant d'apparaître comme le fruit d'une négligence, *L'Affaire Yann Piat* semble d'abord le produit naturel d'une tendance récente : l'édition est colonisée par de *« faux livres »* fabriqués sans délai d'édition au rythme d'un article de presse. Cette tendance va de pair avec la réduction progressive de la vie politique au voyeurisme des affaires. Parmi les « documents-scandales » les plus *récents*, entre le livre du docteur Gubler (Plon), censuré pour violation du secret professionnel – transgression volontaire de la loi au nom de la vérité historique –, et la dénonciation partiale du capitaine Barril, condamné pour diffamation, *L'Affaire Yann Piat* (si, encore une fois, l'accusation contenue dans le livre se révèle gratuite) témoignerait d'une disproportion sans précédent entre la monstruosité de l'accusation et la légèreté de l'enquête.

Marion Van Renterghem

Mémoire *par Guy Billout*

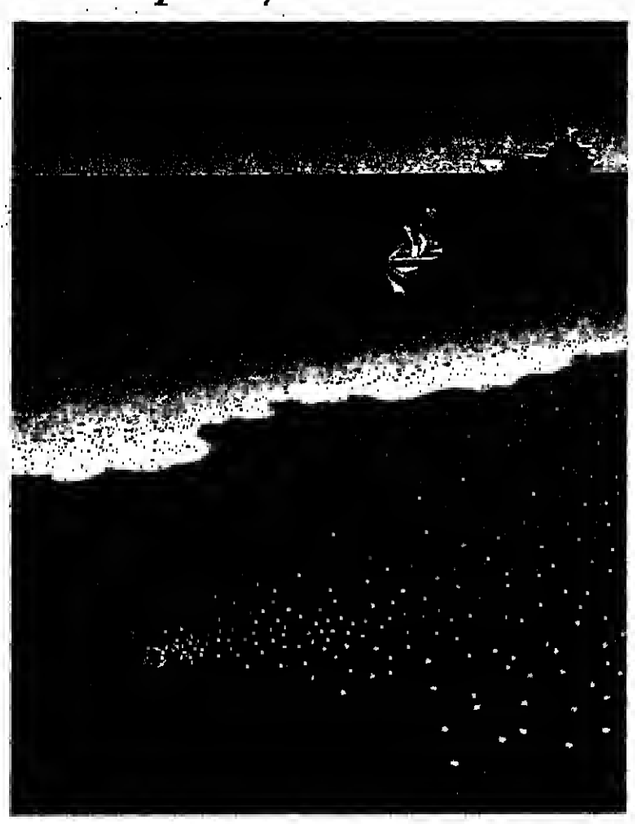

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un espoir pour la Terre

ON peut penser, avec tous ceux qu'inquiètent les manifestations de plus en plus virulentes du réchauffement climatique, que les modestes mesures annoncées par le président Bill Clinton, mercredi 22 octobre, sont insuffisantes. On peut aussi estimer avec la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, et ses collègues européens, que la généralisation des *« permis négociables »* – autrement dit l'instauration d'un marché de droits à polluer dans le cadre d'un équilibre supposé de l'offre et de la demande en matière d'émissions nocives – est *« inefficace et inéquitable »*.

Les Etats-Unis ont néanmoins franchi un pas, ce qui ouvre un champ à la négociation pour la conférence de Kyoto, début décembre, dont beaucoup prédisaient d'ores et déjà l'échec. Voilà cinq ans que les Etats-Unis bloquaient toute mesure susceptible d'inverser la tendance au réchauffement climatique en s'opposant farouchement à toute perspective d'objectifs contraignants malgré la pression de l'Union européenne, qui en la matière parle d'une seule voix, et fermement, en proposant une réduction des gaz de 15 %. La situation est aujourd'hui sensiblement différente. La proposition d'en revenir au niveau de 1990 constitue un début de mouvement en faveur de la réduction et la question des permis négociables pourrait perdre son caractère tabou, à condition qu'on l'envisage justement dans le cadre d'un objectif global de réduction. En faisant preuve d'un peu d'optimisme, il y a là matière à un compromis possible à Kyoto.

Il y a en tout cas urgence à prendre le risque de réchauffement climatique au sérieux. Ce dérèglement majeur pourrait même constituer la principale menace au cours du prochain siècle. La précocité et la férocité du cru 1997 d'El Niño, dont l'Indonésie, la Malaisie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée font actuellement les frais avant que la côte ouest du continent américain ne souffre à son tour, constituent un signal spectaculaire : la sécheresse à la place de la mousson à un bout de la planète, des cyclones et des inondations qui se préparent à l'autre bout.

L'intensification de la crise écologique va-t-elle précipiter des décisions sans lesquelles nous avons désormais la quasi-certitude que des centaines de millions d'individus seront fragilisés, appauvris, affamés, déplacés ? L'appel des économistes publié dans nos colonnes (*Le Monde* du 22 octobre) va dans ce sens : s'il veut être durable et équitable, le développement des activités humaines doit absolument tenir compte des équilibres naturels. L'existence de ce texte – signé aujourd'hui par plusieurs dizaines d'économistes – permet de mesurer le progrès accompli par les esprits quand on le confronte à l'appel dit de Heidelberg lancé avec fracas en 1992 par 264 scientifiques, qui assimilait la crise écologique au prurit d'une *« idéologie irrationnelle »*. L'irrationnel aujourd'hui a changé de camp.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhômeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourmont

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Fiat ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Idra Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

La transmutation de l'or sud-africain

Suite de la première page

La baisse de la production annuelle de la République à quelque 500 tonnes – niveau le plus bas depuis quarante ans, conséquence notamment des conflits sociaux et de l'épuisement de nombreux gisements – a contraint les patrons à *réagir*.

Les investisseurs institutionnels, en particulier les grandes compagnies d'assurances sud-africaines, ont pesé de tout leur poids en faveur de ce regroupement afin d'essayer de mettre fin à la décote boursière dont souffrent les sociétés aurifères, filiales de conglomérats attrape-tout. Cette méfiance des marchés entraîne on renchérissement du coût des capitaux nécessaires pour financer les énormes investissements nécessaires pour creuser dans du roc à 3 500 mètres de profondeur (les *mines d'or du* pays sont parmi les plus profondes de la planète).

Après une longue période de flottement due à l'incertitude politique provoquée par le démantèlement du régime de l'apartheid, à partir de 1987, et l'installation d'un pouvoir noir en 1994, s'est affirmé le besoin de changement dans ce domaine-clé de l'écoooomie, qui représente 5 % du produit national brut et 20 % des exportations. La *coopératioo entre des entreprises* jadis fières de leur indépendance et de leurs traditions propres est aujourd'hui la priorité. La rationalisation des champs d'exploitation *est désormais* à l'ordre du jour. La fusioo de puits et l'échange de concessions sont devenus monoaie courante, même entre des rivaux de longue date comme l'Anglo American, la patricienne anglo-saxonne, et Gencor, longtemps boer *pure et dure*. La suppression d'eoviron 200 000 emplois en une décennie, l'introduction de nouvelles méthodes de travail, de bonus à la production et la formation d'équipes autonomes sont destinées *aussi* à redresser les marges d'exploitation. La structure héritée dn XIXe siècle, qui sépare le siège social des compagnies minières des opérations sur le terrain, deux entités cotées séparément eo Bourse afin de se protéger des OPA, est dans le collimateur.

Selon ce système unique, le « centre » offre le savoir-faire technique aux mines moyennant une rémunération calculée selon les revenus d'exploitation et non pas les *bénéfices*. Sous la pression des milieux boursiers, les responsables des gisements disposent désormais d'une plus grande marge de manœuvre dans la gestion quotidienne. Enfin, une nouvelle génération de technocrates, moins imprégnés des *méfaits de l'apartheid*, prend petit à petit la relève.

Et demain ? La fusion annoncée le 10 octobre entre Gold Fields et Gencor avait été précédée, en juin, par la scission des activités de la seconde en deux pôles, l'un regroupant les métaux non précieux, l'autre centré sur les métaux précieux. A cette occasioo, Brian Gilbertsoo avait insisté sur la volonté du producteur d'or de se développer plus solidement en dehors de l'Afrique du Sud, sur tout le continent noir. Le succès d'Anglo American et de Randgold au Mali comme celui de Gold Fields au Ghana attestent de l'offensive des grandes sociétés sud-africaines en Afrique de l'Ouest. De l'avis général, la création de Goldco devrait *accélérer cette expansion* à travers l'Afrique.

Marc Roche

RECTIFICATIF

DENIS KESSLER

Une erreur s'est glissée dans l'entretien de Denis Kessler, vice-président du CNPF (*Le Monde* du 22 octobre). Il fallait lire, au début de l'*entretien* : *« Didier Pineau-Valencienne et moi-même ne connaissions pas en arrivant la teneur des décisions* (et non des *« propositions »*) *qui ont été annoncées au sommet du 10 octobre. »* Par ailleurs, une phrase a été malencontreusement coupée. *Après avoir esquissé le profil* du futur patron des patrons, M. Kessler indiquait : *« C'est une telle personnalité que je soutiendrai »*, montrant clairement qu'il n'était pas candidat à la succession de Jean Gandois.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Chagall au Musée d'art moderne

QUELLES que soient les réserves qu'appelle le principe même d'expositions individuelles d'artistes vivants dans un musée national d'art moderne, il faut féliciter M. Jean Cassou d'avoir assemblé avenue Wilsoo un groupe intéressant de tableaux de Marc Chagall.

Certains sont venus d'Amsterdam, de Londres ou d'Amérique, et n'*eussent pas été prêtés à une galerie privée*. Datés de 1908 à aujourd'hui, ils témoignent de l'authentique talent d'un artiste né à Vitebsk en juillet 1887, venu à Paris au *printemps* de 1910 pour y féconder ses dons de peintre, retourné en Russie durant quatre années, puis de nouveau à Paris jusqu'aux jours de 1942 qui l'obligèrent à se réfugier en Amérique, d'où il vient de nous revenir.

Durant sa course errante, il a professé en Russie, laissé au foyer du Théâtre Granovski à Moscou une décoratioo d'exceptionnelle importance, créé à New York et au Mexique d'éblouissants ballets, connu partout le succès, et il est resté, en dépit de tout, candide et souriant, peintre de l'école de Paris, naturalisé français et profondément épris de son pays d'adoption.

Classer son œuvre ? Les uns voudront y voir une imagerie populaire, d'autres les traces d'un folklore désordonné éclos au chant des cantiques hébreux ; le mot de symbolisme peut être prononcé ; certains parleront de surréalisme. *Tout cela peut s'admettre, mais il* n'en reste pas moins qu'entre tous et par-dessus tout un mot s'impose : celui de peinture. C'est de la peinture solide, brillante, magnifique, qui est exposée avenue Wilson.

René-Jean
(25 octobre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

هكذا من الأصل

BOURSE *Après avoir vécu, jeudi 23 octobre, sa plus forte baisse en dix ans, la Bourse de Hongkong bénéficiait d'un rebond technique vendredi 24 octobre, mais les grandes Bourses asiatiques continuaient à voir leurs cotations très chahutées.* ● L'INDICE HANG SENG de la Bourse de Hongkong a fini, vendredi, sur une reprise de 6,89 %. *Un rebond directement lié au reflux des taux à court terme et à la diminution des attaques contre le dollar de Hongkong.* ● LES PLACES EUROPÉENNES, qui avaient beaucoup baissé jeudi, se reprenaient également. A l'ouverture, vendredi, Paris regagnait 0,91 %, Londres 1,22 % et Francfort 1,66 %. ● MAIS LA SITUATION est encore fragile en Asie avec des reculs significatifs, vendredi, des Bourses de Corée, de Taïwan, de Malaisie et de Nouvelle-Zélande. ● LA PERTE de confiance des investisseurs dans les économies asiatiques est, de l'avis unanime des analystes, durable.

Les marchés asiatiques et européens regagnent un peu du terrain perdu

Après avoir cédé plus de 25 % en quatre jours, la Bourse de Hongkong a regagné 6,89 %, vendredi 24 octobre, dans un marché soulagé par la baisse des taux à court terme. Paris, Londres et Francfort étaient en hausse à l'ouverture

UNE REPRISE technique a permis, finalement, à la Bourse de Hongkong de se ressaisir, vendredi 24 octobre, au lendemain d'un plongeon de plus de 10 % jeudi, et de plus de 25 % en quatre jours. L'indice Hang Seng a terminé la journée sur une progression de 6,89 %. La meilleure nouvelle pour les marchés financiers du territoire est venue du reflux des attaques contre le dollar de Hongkong. Du coup, les taux d'intérêt ont pu baisser sensiblement et revenir à trois mois de 37,28 % à 15 % et à un mois de 47,5 % à 16,21 %.

Le rebond de Hongkong a permis, dans l'ensemble, aux places asiatiques de se repreodre veodredi, même si certaines ont eocore affiché une grande fragilité. La Bourse de Tokyo regagnait 1,24 % en clôture, après avoir cédé 3 % la veille, et celle de Manille regagnait 0,81 %. En revanche, d'autres marchés, comme ceux de la Corée du Sud ou de la Nouvelle-Zélande, affichaient en fin de matinée des reculs supérieurs à 5 %. Taïwan et la Malaisie, après avoir entamé la journée sur une forte baisse, limitaient les dégâts à un recul inférieur à 2 %. Enfin, la Bourse de Singapour abandonnait 1,88 % en fin de journée.

Les analystes sont partagés sur les conséquences de la crise asiatique et, *surtout*, sur l'évolutioo prochaine des grandes places internatiooales. *Certains*, à l'image de David Plard, de la Société générale à New York, ne font pas preuve d'un pessimisme exagéré. M. Plard estimait, jeudi soir, que Wall Street, qui avait reculé de 2,33 % (187 points), devrait retrouver son niveau d'avant la chute de Hongkong *« d'ici à trois jours »*, assurant qu'il n'y avait aucune raisoo fondamentale pour que la Bourse américaine souffre de la tempête asiatique. Une opinion partagée par Al Goldman, d'AG Edwards. En revanche, Michael Metz, d'Oppenheimer, reste plus prudent. Selon lui, *« ce qui se passe en Asie du Sud-Est aura un impact à long terme sur toutes les places boursières »* et devrait persuader la Réserve fédérale de ne pas relever ses taux directeurs d'ici 1998.

En Europe, la Bourse de Londres, très liée à l'ex-colonie britannique eo raison de la forte implantation dans le territoire de sociétés anglaises, ootammeot dans le domaine des services financiers, a affiché, jeudi 23 octobre, un recul de 3,06 % en clôture. A Paris, l'indice CAC 40 a chuté de 3,42 %. Fraocfort a ploogé de 4,66 %, Zurich de 2,45 %, Madrid de 2,48 % et Bruxelles de 2,65 %, sa plus forte baisse en un an et demi. Mais, face à ce mouvemeot, les analystes restent plutôt sereins.

CONSÉQUENCES LIMITÉES

Ces derniers soulignent qoe la baisse des marchés boursiers en Europe et outre-Atlantique tient pour partie à la tentation des gestionnaires de fonds de réaliser des plus-values là où ils en ont, pour compenser leurs pertes à Hongkoog. *Les économistes estiment aussi* que les conséquences écooomiques de la crise, tout *en étant réelles*, seront limitées par le fait que les liens économiques eotre l'Europe et l'Asie sont relativement restreints. Seulement 6 % des exportations européennes et 10 % des exportations des pays de l'OCDE se dirigent vers l'Asie.

Les analystes invoquent aussi la solidité de la reprise de la croissance en Europe, la bonne visibilité des résultats des entreprises et la multiplication des opérations financières. Enfin, ils voient dans la crise asiatique et dans son impact inévitablement déflationniste une nouvelle finalement très positive pour les marchés obligataires. Le ralentissemeot de la croissance en Asie au moment où elle repart en Europe évitera des tensions sur les marchés de matières premières et réduira le risque de reprise de l'inflation dans les pays industrialisés.

Dans ces conditions, Michèle Jardin, responsable de la recherche à Crédit Lyonoais Securities Europe, n'exclut pas que le marché *« descende un petit peu plus bas – mais pas en dessous de 2 750 points – pour rebondir après »*. *« La crise en Asie est un petit peu un prétexte pour les investisseurs pour prendre leurs bénéfices à un moment où il y a des inquiétudes sur les taux courts en Europe »*, ajoute-t-elle.

François Bostnavaron

Hongkong veut maintenir le lien de sa monnaie avec le dollar

APRÈS les autres devises de la région, le dollar de Hongkong va-t-il à son tour décrocher ? Sous la pression des marchés financiers, le gouvernemeot de l'ancienne colonie britannique va-t-il être forcé de rompre le lien, le *« peg »*, qui unit sa monnaie au dollar américain ? *« La première priorité est de défendre le taux de change »*, a affirmé, jeudi 23 octobre, Donald Tsang, secrétaire aux finances de la région administrative spéciale.

La forteresse paraît, a priori, imprenable. Les réserves de change de l'Autorité monétaire de Hongkong – il n'existe pas de banque centrale dans l'île – s'élèveot à 88 milliards de dollars (528 milliards de francs), ce qui les place au septième rang mondial. A celles-ci viendraieot éventuellement s'ajouter les avoirs en devises de la Banque de Chine, évaluées à environ 120 milliards de dollars (720 milliards de francs). Les autorités monétaires locales disposent donc de munitions considérables pour contrer des attaques spéculatives. Le financier américain George Soros avait lui-même affirmé, au mois d'août, qu'il n'avait pas l'intention de s'attaquer au dollar de Hongkong.

Cette capacité de riposte ne doit, toutefois, pas être surestimée compte tenu de la puissance de frappe des marchés financiers. Durant l'été 1993, la Banque de France avait dépensé en quelques jours, selon certaines estimations – les chiffres officiels sont toujours tenus secrets – près de 500 milliards de francs pour défendre, en vain, la parité du franc.

UN ÉCART DE 2 %

Une autre protection, pour le dollar de Hongkong, consiste dans le régime de change particulier dans l'ex-colonie britannique. Il s'agit d'un *currency board*, différent du système en vigueur en Thaïlande, en Malaisie ou dans les autres pays de la région, où les devises nationales étaient référencées à un panier de devises, composé pour l'essentiel de dollars. Comme le rappellent les économistes de la BNP, *« les currency board* (littéralement : bureaux d'émission) *sont nés au XIXe siècle d'une volonté de la Grande-Bretagne d'étendre dans ses colonies sa domination politique et économique ou domaine monétaire. Par ce système, l'autorité locale assurait la totale et libre convertibilité de la monnaie de la colonie contre la livre sterling à un taux de change de référence »*. Seuls quelques pays conservent encore aujourd'hui un tel régime : plusieurs pays baltes, l'Argentine depuis 1991 et Hongkong.

La monnaie de Hongkong est liée au dollar américain depuis le 15 octobre 1983 par une parité fixe de 7,8 dollars de Hongkong pour un billet vert. Cette décision avait été prise après une crise de change qui avait déclenché une fuite massive des capitaux. L'objectif du *peg* est de contrer les choc extérieurs d'origine économique, financière et politique sur le taux de change. Il a été rempli. De 1983 jusqu'à aujourd'hui, le taux de change oe s'est écarté, en moyenne, que de 2 % autour du niveau de référence. Il a résisté aux crises politiques (événements de la place Tienanmen, guerre du Golfe, tensions entre la Chine et Taïwan, rattachement à la Chine) et financières (crise mexicaine de décembre 1994). De la même façoo, l'économie de Hongkong a absorbé sans difficultés les variations de la conjoncture économique américaine.

EN PROPORTION

Le principe du *currency boord* consiste, comme l'expliquent les experts du Crédit agricole, *« à limiter la création monétaire à due concurrence des devises étrangères détenues tout en maintenant fixe le cours du change »*. En théorie, l'Autorité monétaire ne crée des dollars de Hongkong qu'en proportion exacte des dollars américains qu'elle possède. Espérer faire des profits de change, dans ces conditions, est illusoire. En pratique, il eo va différemment puisque la création monétaire, liée à la distribution de crédit, est aussi le fait des banques commerciales. La masse de dollars de Hongkong aujourd'hui en circulation dépasse donc largement les réserves de l'Autorité monétaire de l'ex-colonie. Dès lors, des attaques spéculatives sont possibles.

Les économistes de la BNP soulignent aussi que les critères de viabilité d'un *currency board* sont au nombre de quatre : un afflux oet régulier et suffisant de la devise de référence, le respect d'une stricte disciplioe macroécooomique, une intégration économique et financière élevée avec le pays de la monnaie de réserve, une très grande flexibilité de l'économie et une tolérance du corps social aux phases d'ajustement. *« Son maintien sur longue période est très exigeant*, estiment-ils. *Qu'une seule condition fasse défaut et le système est virtuellement en difficulté. »*

Ce moment, pour Hongkong, est peut-être arrivé. La forte remontée du dollar américain et la dévaluation des devises de la région qui lui posent d'importants problèmes de compétitivité, le fait que son économie soit davantage liée à celle des pays asiatiques qu'à celle des Etats-Unis mettent à mal le *peg*. Les investisseurs nationaux eux-mêmes semblent avoir perdu confiance dans la solidité de ce régime de change fixe et achètent en masse, depuis quelques jours, des billets verts.

La question se pose aussi de savoir si Pékin peut accepter longtemps de voir fondre le trésor que représentent les 90 milliards de dollars de réserves de change de Hongkong et surtout s'il ne va pas chercher à s'emparer, à l'occasion de cette crise, du pouvoir monétaire dans l'ex-colonie.

Pierre-Antoine Delhommais

Le modèle asiatique de développement est remis en question

LE KRACH du 23 octobre à la Bourse de Hongkong est le dernier épisode de la crise financière en Asie du Sud-Est. Il s'agit d'abord d'une tempête monétaire. Les devises de l'ensemble des pays de la région, étroitement alignées depuis le début des années 80 sur le dollar américain, ont été contraintes les unes après les autres de dévaluer, à l'exception du dollar de Hongkong, sur lequel se concentrent aujourd'hui les attaques. Au cours des quatre derniers mois, le baht thaïlandais, la roupie indonésienne, le ringgit malais et le peso philippin oot perdu, respectivemeot, 32,2 %, 32,1 %, 24,9 % et 19,4 % face au billet vert.

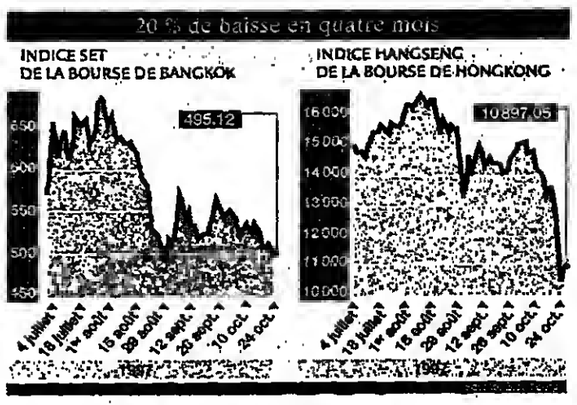

La caractéristique commune de ces économies est d'avoir connu, au cours des dix dernières années, une croissance exceptionnelle, alimentée par les exportations. Elles représentaieot, l'an dernier, 43 % du produit intérieur brut des pays de l'Asean. Mais pour financer un développement industriel accéléré, les écooomies émergentes oot néanmoins besoin de financements extérieurs, les taux d'épargne locaux élevés ne suffisant pas et cette épargne est de plus souvent placée en Occident. Depuis le début des années 90, ce sont des flux de capitaux privés fournis notamment par les fonds d'investissements anglo-saxons qui financent les déficits des paiements. L'accrochage des devises asiatiques au dollar américain a suffi à rassurer, au-delà de toute raison, les investisseurs étrangers.

Le lien presque fixe entre les devises asiatiques et le dollar a fini par produire des effets pervers. Il a déstabilisé les économies de la région en les exposant à un flot croissant de capitaux se chiffrant en milliards de dollars et sans commune mesure avec leurs besoins réels. En offrant à la fois la stabilité des changes et des taux d'intérêt supérieurs à leurs équivalents américains, les pays asiatiques ont ouvert un nouvel eldorado aux investisseurs internationaux.

La surabondance de moyens de paiement a entraîné la formation de bulles spéculatives immobilière et boursière, un accroissement des déficits courants, un gaspillage do capital dans des projets d'équipements économiquement injustifiés et, finalement, une fragilisatioo du système bancaire garanti par des actifs douteux et surévalués. Le catalyseur de la crise a été un ralentissement des exportations, conséquence avant tout de la hausse du dollar en 1995 et 1996 et des devises qui lui étaient rattachées.

PERTE DE CONFIANCE

La situation est alors rapidement devenue inextricable puisque, pour défendre leurs monnaies victimes d'une perte de confiance, les pays asiatiques ont relevé leurs taux d'intérêt, ce qui a aggravé la crise bancaire.

Si la vague de défiance touche Hongkong depuis plusieurs jours, elle est partie de Thaïlande. Les premières attaques contre sa devise, le baht, se sont produites dès le mois de janvier. Aux yeux des économistes, ce pays est le plus malade de la régioo: affecté à la fois par une grave crise immobilière et bancaire, par une baisse sensible de sa compétitivité, par une grande instabilité politique et par un déficit croissant des paiements le rendant toujours plus dépeodant de capitaux extérieurs prêtés à court terme.

Au milieu du mois de mai, les ventes spéculatives de baht reprennent de plus belle. Une interventioo coojointe des banqoes centrales de la région permet d'éviter de justesse la dévaluation. Mais la contagion commence à s'étendre. Les devises des Philippines, de Malaisie et d'Indoaésie sont soumises à une forte pression.

En dépit de hausses répétées du loyer de l'argent, la Thaïlande est contrainte de lâcher et d'annoncer, le 2 juillet, le flottement du baht. Bangkok lance, dans le même temps, un appel à *« l'assistance technique »* du Foods monétaire international (FMI). Sa devise perd immédiatement 20 % de sa valeur face au dollar.

Une brèche étant ouverte, les attaques cootre les autres monnaies asiatiques se sont alors intensifiées. En dépit des interventions massives de la Banque des Philippines et d'une hausse du taux au jour le jour à 24 %, Manille finit par jetter l'éponge le 11 juillet. Le FMI apporte soo soutien et accorde, le 14 juillet, près de 1,1 milliard de dollars à Manille. Le gouvernement philippin décide de laisser le peso fluctuer sur une bande plus large face au dollar.

En Indonésie, les autorités monétaires décident d'élargir la bande de fluctuation de la roupie face au dollar de 8 % à 12 %. Le 24 juillet, le ringgit malaisien tombe à son niveau le plus bas depuis 38 mois. Le premier ministre malaisieo, Mohamad Mahathir, lance une violente attaque contre les *« spéculateurs sans scrupule »*. Il s'eo prend oommément, quelques jours plus tard, au financier américain George Soros.

Jusque-là, le dollar de Hongkong semblait avoir échappé aux attaques et était resté stable. En fait, les autorités du territoire devaient révéler qu'elles ont été contraintes d'intervenir à plusieurs reprises et même d'engager, au début du mois juillet, un milliard de dollars américains en l'espace de deux heures pour défendre leur devise.

Le 5 août, la Thaïlande annonce un plan d'austérité et oettoie son secteur financier dans le cadre d'un programme préconisé par le FMI. Ce dernier rend public, le 11 août, un plan d'aide comprenant notamment l'octroi de prêts à Bangkok pour 17,2 milliards de dollars.

Mais la confiance ne revient pas. Le 13 août, la roupie indonésienne tombe à un nouveau plancher historique. Le lendemain, Djakarta renonce à maintenir une bande de fluctuation pour sa monnaie. Le 4 septembre, les pressions s'accentuent sur le peso philippin. Il tombe à un nouveau plus bas historique tout comme le ringgit malaisien. Le 20 septembre, lors des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale à Hongkong, Mobamad Mahathir déclare les transactions en devises immorales et préconise qu'elles soient interdites. Le 8 octobre, l'Indonésie demande l'assistance financière du FMI.

Le 17 octobre, la banque centrale de Taïwan décide de ne plus défendre sa monnaie en dépit de ses 88 milliards de dollars de réserves de change. Pour les cambistes, si Taïwan lache, Hongkong va finir par suivre.

Entre le 20 et le 23 octobre, la Bourse de Hongkong perd plus de 25 %. Un krach alimenté par la flambée des taux d'intérêt (jusqu'à 300 % au jour le jour) décidée par les autorités monétaires du territoire, qui veulent défendre à tout prix la parité du dollar local.

Eric Leser

Le soutien de Pékin à la monnaie du territoire est incertain

PÉKIN
de notre correspondant

Le ministère chinois des affaires étrangères a indiqué, jeudi 23 octobre, que Pékin n'interviendra pas pour soutenir la monnaie ou la Bourse à Hongkong (*Le Monde* du 24 octobre). Mais ce ministère n'est pas maître des décisions de l'ensemble de la haute direction chinoise. De son côté, le patron théorique de l'administratioo du territoire, Tung Chee-hwa, a laissé entendre, veodredi 24 octobre, sa conviction – ou son espoir – que Pékin interviendrait si le besoin s'en faisait sentir pour soutenir le dollar de Hongkong. Un responsable de la banque ceotrale de Pékin est allé dans le même sens.

La presse de Pékin, relativement discrète sur l'ensemble de la crise, affiche une paradoxale confiance : *« Le dollar de Hongkong a conservé une position de force sans précédent au détriment de la Bourse »*, annonçait le *China Daily* en notant que la chute de jeudi avait fait *« moins de mal »* que le krach de 1987 et n'avait *« pas provoqué de panique »*.

L'attitude de la Chine reste incertaine. Une raison cruciale peut l'amener à soutenir la Bourse et la monnaie du territoire : « l'effet rétrocession ». Un amalgame pourrait être fait entre la chute de l'index Hang Seng et le changement de souveraineté intervenu le 1er juillet – même si les deux événements n'ont rien à voir entre eux –, et il constituerait un camouflet que Pékin voudra estomper pour la postérité dans les récits d'histoire. Inversement, s'engager dans une défense pied à pied de la devise convertible qu'est le dollar de Hongkoog présente des risques de mécanique d'engrenage dans lesquels le pouvoir chinois verrait des inconvénients certains.

Les milieux financiers étrangers considèrent que Pékin a joué, pour le moment, avec une certaine subtilité devant la tourmente en évitant de se placer en avant. Ce sont plutôt les Hongkongais eux-mêmes qui paient le prix du fait d'avoir hissé au niveau d'une affaire d'Etat le lien institutionnel de leur monnaie avec le dollar américain.

La turbulence boursière que traverse Hongkong, venant au milieu du chaos général asiatique, constitue pour la Chine un cas d'école à la portée exemplaire. L'occasion lui est fournie – et elle en a profité jusqu'à présent – d'éviter de s'engager dans la voie d'une critique virulente à l'égard des spéculateurs étrangers à la manière du premier ministre de Malaisie, le Dr Mahathir, qui n'a pas pour autant réussi, bien au contraire, à freiner le dérapage de sa monnaie. Les optimistes de Hongkong voient dans ce stoïcisme la juste expression des différences structurelles entre l'économie du territoire et celles des pays du Sud-Est asiatique, beaucoup plus fragiles.

Francis Deron

هكذا من الأصل

Les Japonais misent sur la voiture propre malgré la morosité des consommateurs

La production des constructeurs de l'archipel pourrait baisser de 10 % cette année

Au Salon de l'automobile de Tokyo, les grandes marques japonaises se mettent à l'heure de l'écologie. En vedette : la Prius de Toyota, son premier véhicule hybride de série, qui fonctionne à l'électricité en ville et à l'essence sur route. Honda, Nissan et Mitsubishi préfèrent faire porter leurs efforts sur la réduction des émissions toxiques. La rentabilité de ces investissements paraît toutefois encore lointaine.

MAKUHARI
de notre envoyé spécial

Immense foire à la gloire de la deuxième industrie du pays, le 32e Salon de l'automobile de Tokyo, qui ouvre ses portes au public samedi 25 octobre, aurait du mal à passer inaperçu. Le complexe du Makuhari Messe, tint d'hôtels et d'immeubles de bureaux au milieu de l'interminable zone industrielle qui s'étend à l'est de Tokyo en direction de l'aéroport de Narita, accueille 38 constructeurs automobiles, plusieurs centaines d'équipementiers et 770 modèles de véhicules. 1,5 million de visiteurs sont attendus durant les douze jours de la manifestation.

L'heure est au loisir – les *« recreational vehicles »* sont les vedettes du marché japonais – et à l'écologie : à un peu plus d'un mois du sommet de l'environnement de Kyoto, l'antienne de la « voiture propre » est de rigueur.

Dans les stands japonais, les jolis mannequins figés des éditions précédentes ont fait place à des groupes plus animés, qui se débanchent sur de la musique rap ou des airs tsiganes, comme s'il fallait réveiller le consommateur. *« Le contrecoup de la hausse de la TVA a été beaucoup plus fort qu'on ne le prévoyait. On a dû revoir nos prévisions à la baisse de 10 % pour les six premiers mois de l'année fiscale 1997 »* (avril-septembre), constate Keiichi Tsuboi, de Nissan. Au début de l'année, la perspective d'une hausse de 3 à 5 % de la TVA au 1er avril avait stimulé la demande : les ventes avaient bondi de 12,4 % en mars, pour chuter de 12,7 % le mois suivant. Pour les six premiers mois de l'année fiscale 1997, la baisse des ventes atteindrait déjà 13 % pour Mitsubishi, 10 % pour Nissan et Toyota. Le président de l'Association japonaise des constructeurs d'automobiles (JAMA) a déclaré, le 16 octobre, que la production de l'année ne devrait pas dépasser les 6,7 millions d'unités, soit 10 % de moins qu'en 1996.

Si la rechute de l'économie nippone inquiète les industriels de l'automobile, la *dépréciation* du yen a fortement relancé leurs exportations : elles sont en hausse de 24 %, en moyenne, de janvier à juillet 1997 par rapport à 1996 pour les voitures particulières – et même 52 % chez Honda – et plus de 30 % d'avril à septembre. Les conséquences de la crise financière qui touche l'Asie du Sud-Est, où ils ont largement investi, sont difficiles à estimer. Aujourd'hui, la production délocalisée représente 60 % de celle des usines japonaises.

Pour les constructeurs nippons, l'euphorie n'est donc pas vraiment au rendez-vous. Foin des prototypes farfelus, il s'agit d'être réaliste, et de s'afficher bon protecteur de l'environnement. Le salon de 1997 est une foire au « qui-dit-mieux » écologique. En y exposant sa Prius, Toyota se veut pionnier de l'ère propre avec la première voiture hybride destinée à la production de masse. La *Prius* fonctionne à l'électricité – pour la ville – et à l'essence lorsqu'on *roule plus vite – sur route –* ce qui permet de recharger automatiquement les batteries et de disposer d'une autonomie que n'ont pas les voitures électriques au sens strict.

> « Les consommateurs ne sont pas prêts à payer beaucoup plus pour des voitures propres. Comme avec la sécurité il y a quelques années »

La petite berline quatre portes fait ses débuts sur le marché japonais le 10 décembre, au prix de 2,1 millions de yens (environ 100 000 francs), soit environ 20 % de plus qu'une voiture standard de sa catégorie. Toyota entend en produire un millier par mois. Le saut quantitatif est inédit : pour les véhicules électriques comme, par exemple, la version EV du Rav 4 de Toyota, la production est limitée à quelques centaines de modèles par an, pour un prix deux fois plus élevé. Hiroshi Ikeda, le président de Toyota, a déclaré que le pari était extrêmement difficile.

Le troisième constructeur automobile mondial aurait investi des sommes considérables dans le développement de la Prius, mais les retombées de cet effort risquent d'être limitées dans l'immédiat. Au volume actuel, le seuil de rentabilité se situerait, selon la presse, à un prix de vente de 5 millions de yens, chiffre que Toyota se refuse catégoriquement à commenter.

Les autres constructeurs nippons, qui prévoient tous de lancer des voitures hybrides d'ici à 1998 ou 1999, privilégient pour l'instant les véhicules à émission réduite, telles la série Lev (pour *« low emission vehicle »*) de Honda, capable d'une économie de 24 %, ou les modèles équivalents de Nissan et de Mitsubishi, dont le moteur à injection directe permet également de limiter le rejet de substances nocives.

Selon les analystes, ces stratégies s'appuient surtout sur un souci promotionnel, l'écart avec un niveau de production de masse rentable étant encore hors d'atteinte. Chez Nissan, Keiichi Tsuboi reconnaît que *« les consommateurs ne sont pas prêts à payer beaucoup plus pour des voitures propres. Comme avec la sécurité il y a quelques années. A nous de trouver le moyen d'absorber les surcoûts »*. Les constructeurs japonais, de toute évidence, n'ont pas l'intention de se laisser distancer dans la course à la voiture verte.

Brice Pedroletti

Mme Guigou crée un groupe de travail sur les tribunaux de commerce

La ministre augmentera leurs moyens

LORS DU CENTENAIRE de la Conférence générale des tribunaux de commerce, réunie vendredi 24 octobre à Paris, le garde des Sceaux, Elisabeth Guigou, a annoncé *la constitution d'un groupe* de travail sur la justice consulaire. Celui-ci réfléchira notamment à la réforme de la carte judiciaire que la Conférence générale, mais aussi le CNPF et la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, appellent de leurs vœux (*Le Monde* du 24 octobre). *« Le regroupement des tribunaux de commerce est nécessaire si l'on considère le rôle accru que je propose de donner au parquet devant ces tribunaux de commerce »*, a estimé la ministre.

Mme Guigou a annoncé son intention d'augmenter les moyens financiers de la justice consulaire pour la formation et l'équipement informatique. Elle a insisté sur la *« discipline professionnelle rigoureuse »* qui doit s'imposer aux administrateurs et mandataires qui interviennent dans les liquidations d'entreprises. Evoquant les scandales qui ont récemment éclaboussé ce milieu, elle a annoncé la réforme des règles applicables à cette profession : un décret imposera le versement des fonds gérés par les administrateurs judiciaires à la Caisse des dépôts et le renforcement des contrôles auxquels ces professionnels seront soumis.

Le garde des Sceaux a, par ailleurs, affirmé sa volonté de faire aboutir la réforme du code de commerce, votée en première lecture par le Sénat en 1993 et restée en panne, et de réviser les lois de 1984 et 1985 sur la prévention et le traitement des difficultés des entreprises, les modifications apportées par la loi de juin 1994 lui paraissant insuffisantes.

Dans son rapport, exposé le même jour, Henri-Jacques Nougein, président du tribunal de commerce de Lyon, avait préconisé un renforcement des compétences des juges notamment par la formation, une plus grande transparence des procédures, des contrôles accrus sur administrateurs et mandataires liquidateurs, et une rénovation de la justice consulaire (révision de la carte judiciaire, présence accrue du Parquet...).

DÉPÊCHES

■ **ROUTIERS : les négociations sur le congé de fin d'activité à cinquante-cinq ans** dans le transport routier de voyageurs (autocars interurbains) n'ont pu aboutir, jeudi 23 octobre. La Fédération nationale du transport de voyageurs (FNTV, patronat) souhaite que le congé de fin d'activité à cinquante-cinq ans (CFA) ne puisse bénéficier qu'à des salariés ayant totalisé trente ans de conduite, tandis que les syndicats placent ce seuil à vingt-cinq ans, comme dans le transport de marchandises. Patronat et syndicats doivent se revoir mercredi 29 octobre, selon FO.

■ **PSA : le président du directoire du groupe automobile, Jean-Martin Folz,** a rencontré jeudi 23 octobre les syndicats pour la première fois depuis le départ de Jacques Calvet. Il a insisté *« sur la nécessité de connaître tous les éléments de la réglementation d'accompagnement des 35 heures (objectifs, calendrier, dispositions financières, conditions des créations d'emplois, volume et coûts des heures supplémentaires et du chômage partiel, etc.) »*, rapporte la CFDT dans un communiqué.

■ **BOEING : le ministre français des transports, Jean-Claude Gayssot,** *« attend les explications »* de la Commission européenne après l'annonce par la compagnie américaine Delta Airlines du maintien de son contrat d'exclusivité avec Boeing. *« Si ces informations s'avéraient exactes »*, il s'agirait d'une *« violation évidente des engagements pris par Boeing »* pour obtenir le feu vert européen à sa fusion avec McDonnell-Douglas. *« C'est la décision de la Commission autorisant la fusion qui devrait être réexaminée »*, affirme le ministre.

■ **EDF et GDF : la Cour de justice européenne** a implicitement estimé, *dans un arrêt prononcé jeudi 23 octobre, que le monopole d'importation* et d'exportation pour le gaz et l'électricité détenu par GDF (Gaz de France) et EDF (Electricité de France) est légal. La cour a rejeté un recours *introduit par la Commission européenne sans se prononcer sur le fond.*

■ **ISIS : l'action du holding para-pétrolier a enregistré un gain de** 1,5 % à 695 francs jeudi 23 octobre, jour de sa première cotation sur le marché à règlement mensuel. *Emis* à 685 francs, l'action Isis a été sursouscrite 13,6 fois.

■ **CASSOULET MAJESTÉ : la Sofirem, filiale de conversion des Charbonnages de France,** a annoncé, jeudi 23 octobre, avoir porté plainte devant le juge d'instruction Laurent Nion de Toulouse (Haute-Garonne) contre la société Majesté, dont elle est actionnaire minoritaire. Le PDG de Majesté, Jean-François Baylé, et son directeur financier, Jean-Paul Mira, ont été mis en examen jeudi 23 octobre pour abus de biens sociaux, banqueroute par emploi de moyens ruineux, faux et usage de faux, et présentation de faux bilan. Ils ont été incarcérés à la maison d'arrêt Saint-Michel de Toulouse. Installée sur le site d'Albi-Carmaux et spécialisée dans la fabrication de cassoulet, cette entreprise a été mise en liquidation (*Le Monde* du 21 octobre). – *(Corresp.)*

Les Français n'ont pas profité de l'ouverture du marché nippon

TOKYO
de notre correspondant

Longtemps marginal en raison des obstacles – tarifaires ou non – à l'importation, le marché des automobiles étrangères au Japon ne l'est plus. La part des voitures importées représente environ 10 % des ventes, contre 2 % en 1986, malgré une régression depuis l'augmentation en avril de la nouvelle taxe à la valeur ajoutée. Selon l'organisation du commerce extérieur japonais (Jetro), la part de marché des Européens au Japon est supérieure à celle *qu'ils détiennent aux Etats-Unis.* Allemands et Anglais (les Français sont largement derrière) devancent les trois *constructeurs américains, car ils répondent* à une demande croissante des consommateurs, en particulier des jeunes. Au total, en tenant compte tenu des *« transplants »* (voitures japonaises construites à l'étranger) la balance commerciale automobile du Japon devrait se rapprocher de l'équilibre au cours des dix prochaines années sous le double effet de l'ouverture du marché et des délocalisations.

La percée des *constructeurs étrangers est* le résultat d'une politique offensive qui leur a permis de bénéficier de la reprise de la demande depuis 1994. Après avoir longtemps pratiqué une politique de vente visant une élite et reposant sur des marges élevées, ils sont entrés en concurrence directe avec leurs homologues japonais : entre 1991 et 1996, le prix moyen des voitures importées a baissé de 35 %.

L'adaptation des modèles aux goûts du marché (volant à droite et boîte de vitesse automatique), le développement des réseaux de distribution et de services après-vente, choix stratégiques soutenant de lourds investissements, sont à l'origine du succès des *constructeurs allemands qui restent* les premiers exportateurs, bien que leur part du marché tende à diminuer. Dès 1980, BMW (36 000 véhicules vendus en 1996) a été le pionnier de cette politique en rachetant le réseau qui le distribuait et il dispose aujourd'hui de 106 points de ventes. Le « maternage » du client par la pléthore de services offerts par BMW en a fait le premier *constructeur étranger. Mercedes* (40 975 voitures vendues en 1996) a suivi la même voie. Depuis 1986, les Américains progressent rapidement, mais ils n'ont pas réussi à prendre la place des Allemands.

Longtemps pratiquement absents du marché japonais, les *constructeurs français* ont attribué les succès allemands au goût des Japonais pour les véhicules étrangers haut-de-gamme. La percée de Volkswagen-Audi (60 000 véhicules vendus en 1996) puis de Rover, qui par une politique agressive de prix a enregistré une progression remarquable est venue démentir cet argument. Fiat, qui part de très bas, commence également à percer.

Bien que PSA (Peugeot-Citroën), qui espère vendre 6 000 voitures en 1997, et Renault (2 500) enregistrent des rythmes de progression encourageants, leur place sur le marché nippon est bien inférieure à leur poids mondial. Renault, qui arrive en tête d'une enquête de notoriété sur les marques *françaises, développe son réseau de vente* et entend passer à 4 000 véhicules en 1998. PSA a de plus grandes ambitions : une progression de 30 % *en 1998* et 20 000 voitures vendues dans quatre ans. Les constructeurs français continueront-ils à progresser à petits pas, ou passeront-ils à la vitesse supérieure pour se situer sur le même plan que les autres européens, ce qui suppose des moyens importants ? Ce choix ne semble pas encore avoir été fait.

Philippe Pons

Danone se déleste de Carambar pour plaire à Wall Street

MÊME MOTIF, même décision. Moins de deux semaines après avoir cédé la moitié de sa branche épicerie (soit 7 milliards de francs de chiffre d'affaires) à Paribas et à Campbell Soup (*Le Monde* du 11 octobre), Danone a annoncé, jeudi 23 octobre, la vente de son pôle confiserie au groupe britannique Cadbury-Schweppes. Après les pâtes Panzani, les potages Liebig et les moutardes Amora, c'est au tour des bonbons La pie qui chante et Michoko, et des caramels Carambar, de quitter le groupe français. La partie pâtisserie de la branche (Vandamme) reste dans le périmètre et sera rattaché au pôle « snacking » (biscuits).

Le chiffre d'affaires ainsi cédé, avec *« une légère plus-value »*, dit le groupe sans plus de précision, représente 550 millions de francs. Du point de vue industriel, Cadbury-Schweppes va reprendre deux usines dans le nord de la France (Wattignies et Marcq-en-Barœul) employant quatre cent quarante personnes. Les raisons invoquées cette fois encore par Danone sont *« le recentrage du groupe sur ses trois pôles à vocation mondiale (santé, snacking, boissons) »* et l'élagage des activités dont la rentabilité est jugée insuffisante par les actionnaires. Franck Riboud, le président de Danone, aura ainsi empoché le groupe de près de 10 % de son chiffre d'affaires depuis le mois de juillet.

PRESSION DES ACTIONNAIRES

Dans son entourage, on nie vigoureusement que le jeune PDG, nommé *en mai 1996 comme* successeur de son père, Antoine Riboud, ait pris ces décisions sous la *pression des actionnaires. En particulier* de la famille Agnelli, qui détient 1,97 % de Danone *via* sa holding Ifil. Les Agnelli, dont la France est le premier pays d'investissement hors d'Italie, ont récemment prouvé qu'ils savaient taper du poing sur la table lorsqu'ils estimaient leurs *fonds insuffisamment* rémunérés. Au Club Méditerranée, ils ont précipité avant l'été le départ de Serge Trigano. Chez Worms & Cie (également actionnaire de Danone), l'Ifil a profité de l'offre lancée – puis retirée – par François Pinault pour lancer à son tour une OPA sur cette holding, mal gérée à son goût.

Mais Franck Riboud est davantage mû par une autre motivation : l'introduction de Danone sur le marché principal de la Bourse de New York, qu'il espère mener à bien d'ici la fin de l'année. Le patron du groupe français – quatorzième capitalisation de la Bourse de Paris, avec 66 milliards de francs – doit entamer une tournée de présentation de Danone aux investisseurs américains à la mi-novembre. Il était indispensable d'avoir fait le ménage auparavant, *pour leur démontrer que* le leader français de l'agroalimentaire est capable de maintenir sa marge opérationnelle au-dessus de 9 %. Le numéro un mondial des produits laitiers frais, connu aux Etats-Unis sous la marque Dannon, également utilisée là-bas pour les eaux minérales, est déjà coté à Wall Street, sur le marché Amex, le troisième marché après le *New York Stock Exchange* et le Nasdaq.

Les turbulences des marchés asiatiques ne devraient pas perturber les perspectives de croissance envisagées par Danone en Asie, puisque le groupe y vend des produits de consommation courante qui seront moins touchés que ceux de luxe par une éventuelle récession.

Pascal Galinier

CHIFFRE D'AFFAIRES A FIN SEPTEMBRE 1997 : +11%

PINAULT PRINTEMPS-REDOUTE

Le chiffre d'affaires du Groupe PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE s'est établi à 62 976 MF à fin septembre 1997, en hausse de 11 % sur l'année précédente.

(en millions de francs)	9 premiers mois 1997	9 premiers mois 1996	% variation
Distribution Grand Public	33 900	31 602	+7,3 %
Distribution Professionnelle	24 318	20 518	+18,5 %
Commerce International	4 780	4 607	+3,3 %
TOTAL	62 976	56 727	+11,0 %

L'activité du Pôle Grand Public, en hausse de 7,3 %, a bénéficié, notamment, de l'expansion du groupe REDCOUTE (le groupe scandinave Ellos est consolidé depuis le 1er juillet 1997) et de la croissance des activités de la FNAC.

La hausse du chiffre d'affaires du Pôle Professionnel a continué de s'accélérer à +18,5 % sous l'effet des acquisitions réalisées par REXEL en 1996 et 1997, et de l'intégration de Becab au 1er juillet 1997.

Le Pôle Commerce International a continué également de progresser au troisième trimestre grâce au développement de l'activité pharmaceutique, pour se situer à fin septembre en hausse de 3,3 %.

Globalement, les effets de croissance externe et les effets de change ont contribué respectivement pour 3 480 MF et 1 213 MF à la progression du chiffre d'affaires sur la période.

A périmètre et taux de change comparables, la variation de l'activité du Groupe sur 9 mois est de 2,5 %. Les variations par pôle s'établissent ainsi : +4,1 % pour la Distribution Grand Public, +0,5 % pour la Distribution Professionnelle, +2,1 % pour le Commerce International.

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre 1997 a connu une forte progression de 16,1 % sous l'effet des récentes acquisitions (+2,9 % en comparable).

Hors activités financières d'Ellos, les encours du Pôle Crédit et Services Financiers ont progressé de 14,6 % par rapport aux 9 premiers mois de 1996.

هكذا من الأصل

Les personnels de RFO demandent à M. Cavada de préciser sa stratégie

L'état de grâce est fini pour le nouveau président de la Radio-télévision française d'outre-mer, qui doit faire face à la grogne et à l'inquiétude des syndicats. Neuf mois après sa nomination, il n'a toujours pas concrétisé ses intentions

JEAN-MARIE CAVADA, président de la Radio-télévision française d'outre-mer (RFO), entouré de *« nervis zélés »* dirigerait *« résolument l'entreprise contre le mur, sous le regard impassible de l'Etat, actionnaire exclusif »* : telles sont les accusations portées, *jeudi 23 octobre*, dans un communiqué titré *« la politique de la terre brûlée »* par la Confédération des syndicats autonomes de (CSA) de RFO. Profitant de la réunion le jour même du conseil d'administration de la chaine, les responsables de ce syndicat accusent le PDG d'avoir creusé *un déficit de 30 millions de francs* en 1997 et de préparer un plan social de 700 personnes.

« Faux. Ce tract est diffamatoire », répond Jean-Marie Cavada, qui a reçu un soutien indirect du syndicat FO des journalistes. FO pose la question dans un tract : *« Nous sommes en droit de nous interroger sur les véritables motivations de la CSA. S'il s'agit de dénoncer «* la politique de la terre brûlée *», à notre tour de poser la question :* « qui est le véritable incendiaire ? ».

Neuf mois après sa nomination à la tête de RFO et une fois passée la période d'état de grâce, Jean-Marie Cavada se retrouve confronté à la vie syndicale agitée de cette entreprise, aux difficultés de sa gestion et à l'impatience des personnels. Beaucoup plus mesuré que les responsables nationaux, le responsable de la CSA *en Guyane estime que « l'incompréhension se double d'inquiétude »*, même si *« les ambitions présidentielles sont de nature à mobiliser le personnel sous la réserve qu'il y soit associé et qu'il puisse, au rythme de l'entreprise, anticiper les changements »*.

IMPATIENCE

C'est une manière de dire que les personnels, qui avaient été flattés et séduits par la nomination de cette vedette de l'audiovisuel à la tête de leur société, commencent à trouver que les réformes concrètes tardent à venir. Doté d'un budget de 1,2 milliard de francs pour 1998, en hausse de 3 % par rapport à 1996, M. Cavada devrait faire quelques annonces lors du comité d'entreprise, qui se réunira jeudi 30 octobre.

« Depuis la fin de l'été, naus sommes entrés dans l'actian. Mais naus avançans à petits pas car les choses sont compliquées », explique François Desnoyers, directeur délégué, chargé de la communication et du développement. Comme la plupart des responsables de RFO, il passe de nombreuses heures en avion pour visiter les neuf stations de la chaine. Lorsqu'il ne part pas en catastrophe jouer les pompiers pour éteindre un conflit. Ce fut le cas, il y a trois semaines, à la Martinique où il a dû négocier une vingtaine d'heures à la suite du dépôt d'un préavis de grève. En ce moment, il suit de près les affaires de la Guadeloupe où la situation est un peu tendue et où un tract circule pour critiquer la gestion du personnel. Quant aux collaborateurs du siège parisien, ils sont dans l'agitation classique de la préparation d'un déménagement, qui durera de novembre à janvier, et va leur faire quitter le cossu XVIe arrondissement pour les rives du boulevard périphérique à Malakoff (Hauts-de-Seine).

Une marge de manœuvre faible

Entre la concurrence à laquelle RFO va être confrontée avec l'arrivée de bouquets satellitaires, l'impatience des personnels et l'exigence républicaine de la continuité territoriale, la stratégie de cette chaîne n'est pas facile à définir. Sans compter que les stations sont distantes les unes des autres de plusieurs milliers de kilomètres et qu'un Guyanais, un Réunionnais et un Thaïtien n'ont ni les mêmes modes de vie ni les mêmes préoccupations politiques.

Quant au budget, enserré dans les dépenses de fonctionnement, il offre une marge de manœuvre quasiment nulle. *« Un vrai casse-tête »*, résume un membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Toutes ces difficultés font resurgir régulièrement l'idée d'un rattachement de RFO à France-Télévision, ramenant la chaîne d'outre-mer à une série de stations ayant le statut de bureaux régionaux de France 3.

En septembre, lors d'un séminaire qui réunissait tous les directeurs régionaux, Jean-Marie Cavada a expliqué à ces derniers qu'il souhaitait plus de décentralisation, chacun devant se considérer comme le responsable d'une PME. En ce qui concerne la grille des programmes, une trame générale a été faite à Paris, à charge pour chaque station de l'adapter. En outre, une mission a été confiée à Pascal Josèphe, comme consultant extérieur, qui doit aider chaque station à élaborer sa grille en fonction des besoins des téléspectateurs. Il devra aussi analyser les besoins des personnels, notamment journalistes et techniciens en matière de formation.

Ces appels aux collaborations extérieures font partie des griefs que certains ont à l'égard de Jean-Marie Cavada. *« C'est le système des copains. Cela révèle un manque de confiance dans le personnel »*, lance un opposant, qui pointe les embauches et les « mises au placard » faites par le nouveau PDG. Ses détracteurs s'exaspèrent notamment du bataillon d'une dizaine de personnes issues de La Cinquième et qui vient d'être renforcé par l'arrivée d'Alain Brunet, chargé des questions éducatives.

Le changement de nom de la station, un moment présenté comme une urgence pour la modernisation de l'image, ne semble plus être une priorité en raison des difficultés à trouver le sigle idéal et du coût de l'opération. En revanche, du côté des nouvelles technologies, Jean-Marie Cavada devrait rapidement annoncer la montée de la chaîne dans un bouquet satellitaire, probablement TPS. En ce qui concerne le projet de radio pour les « Domiens » résidant en Ile-de-France, les responsables de RFO vont tourner la difficulté d'obtenir une fréquence dans cette zone très encombrée en tentant un mariage avec une radio déjà existante.

Pour Jean-Marie Cavada, qui a passé une bonne partie de l'été à batailler pour la survie de « La Marche du siècle » sur France 3 – mais qui n'aime pas que cela lui soit reproché – les prochains semaines seront décisives pour l'image qu'il souhaite donner de lui comme PDG de RFO.

Françoise Chirot

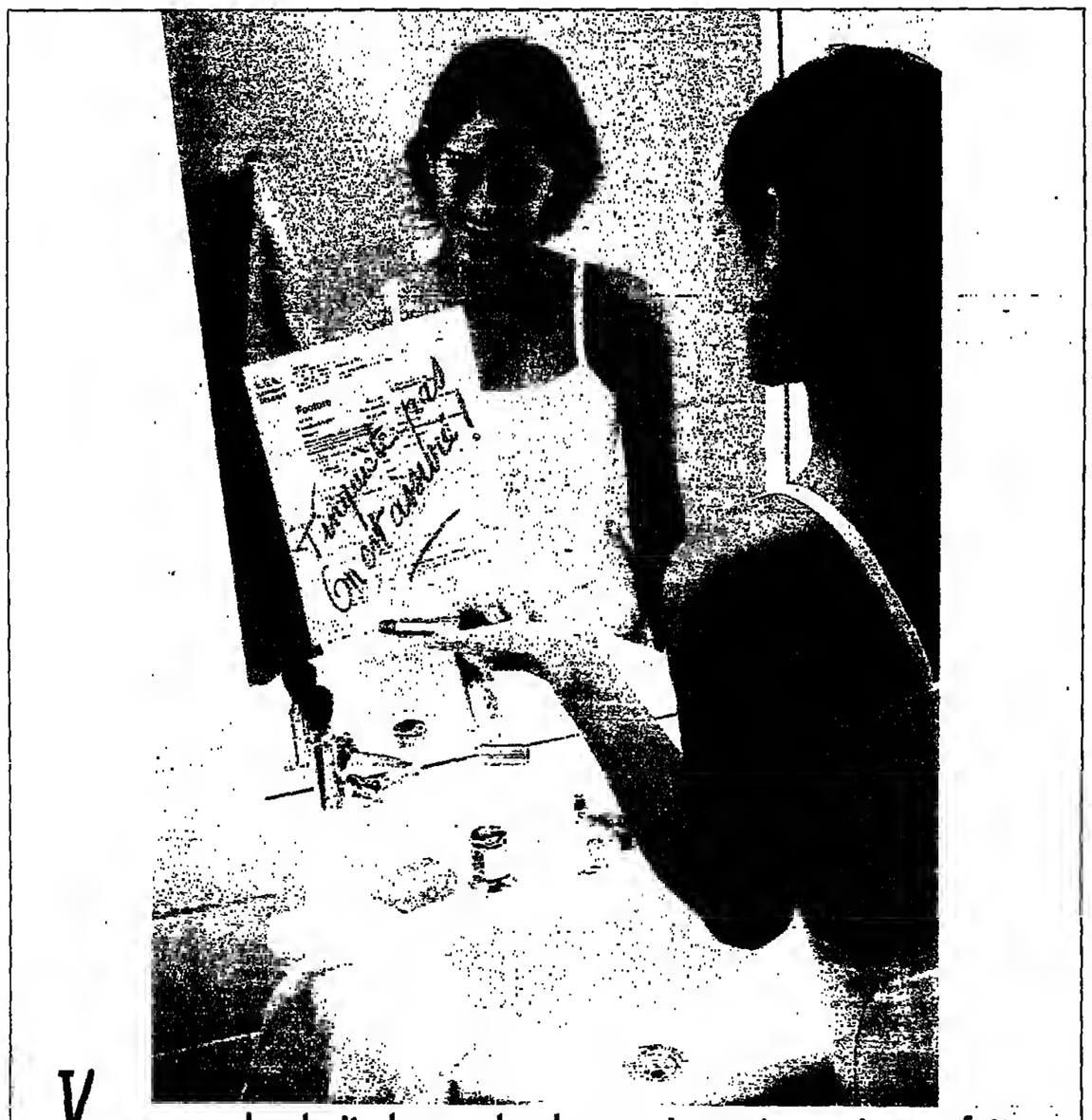

Vous avez le droit de garder le sourire même si une fuite d'eau provoque une facture anormalement élevée.

Contrat Assurance Fuite

Le Contrat Assurance Fuite a été créé pour mieux servir les habitants des communes qui nous ont confié leur service de l'eau. Pour seulement 40 francs par an, vous pouvez y souscrire*.
Pour en savoir plus, contactez votre agence locale ou appelez le : Numéro Vert 0 800 548 548.

* Offre soumise à certaines conditions et concernant les abonnés desservis par la Compagnie Générale des Eaux et ses filiales locales, dans les collectivités locales ayant donné leur accord.

GENERALE DES EAUX

Bayard Presse veut accentuer son implantation internationale

BAYARD PRESSE a depuis longtemps un regret. De *Popi* à *Notre Temps*, le groupe catholique est dominant chez le premier et le troisième âge. Entre les deux, il est presque inexistant. Il y a un peu plus d'un an, Bayard lançait *Eureka*, un mensuel scientifique destiné aux plus de vingt ans. Le titre s'est aujourd'hui imposé avec une diffusion, selon l'éditeur, de plus de 100 000 exemplaires. Bayard veut maintenant s'imposer auprès d'un public plus féminin, depuis le lancement, fin septembre, d'un nouveau titre : *Capital Santé*.

Il y a une dizaine d'années, Bayard avait essuyé un échec avec *Alma*, un mensuel féminin vite interrompu. En 1991, il a pris le contrôle d'*Enfants magazine*, qui lui permet d'atteindre les jeunes mères. Aujourd'hui, ce sont les femmes de trente à cinquante ans qu'il vise par le biais de la santé. L'objectif modeste de 180 000 exemplaires a été atteint quinze jours après le lancement. Mais le bimestriel, vendu 15 francs, qui deviendra peut-être mensuel en cas de succès, devra trouver sa voie dans un univers dominé par *Top Santé* (578 367 exemplaires de diffusion totale payés en 1996, selon Diffusion contrôle), *Santé magazine* (415 963 exemplaires) et *Réponse à tout-Santé* (284 296 exemplaires).

« UNE PARTITION EN COMMUN »

Ce lancement était prévu depuis longtemps, car Bayard Presse a la réputation de longuement peaufiner ses projets. Il survient après l'arrivée aux commandes de l'entreprise d'Alain Cordier, qui succède à Bernard Porte comme président du directoire. Peu de choses semblaient prédestiner cet homme de quarante-trois ans à prendre la tête d'un groupe de presse. S'il a commencé sa carrière à la Documentation française, à la fin des années 70, il est rapidement devenu un spécialiste des problèmes de santé et de Sécurité sociale, au ministère des finances d'abord, puis à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris dont il était directeur général depuis 1993.

A la présidence d'un directoire profondémeot reoouvelé par les Assomptionnistes – qui possèdent les anciennes Maisons de la Bonne Presse –, Alain Cordier veut continuer d'élargir le public de Bayard Presse en étant *« plus présent auprès des adultes actifs et des familles »*, tout en développant les activités multimédia. Il fixe deux priorités pour le groupe : l'international et la proximité avec les lecteurs. *« Des opportunités peuvent se présenter à l'étranger »*, souligne Alain Cordier, qui rappelle que le groupe a repris trois revues pour enfants au Canada. Bayard veut continuer ses partenariats à l'étranger. Il se déclare satisfait de la collaboration avec le groupe britannique Emap, qui édite *Top Santé*. *« Un partenariat n'a d'intérêt que s'il est vivant, que s'il y a une confrontation entre deux maisons de culture différente. »* En France, les deux groupes gèrent un pôle « nature » (*Le Chasseur français*, *L'Ami des jardins*, etc.). Ils collaborent également eo Grande-Bretagne, à travers deux titres consacrés au troisième âge.

Bayard Presse entretient également des relatioos particulières avec l'autre groupe de presse catholique français, les Publications de La Vie catholique. Bayard était en discussion – tout comme *Le Monde* – avec des actionnaires de PVC pour reprendre le groupe. Cette vente n'est plus d'actualité, et un oouveao président du directoire, Gilles de Courtivron, a également été désigné chez PVC. *« Entre des groupes de cette nature, il ne peut y avoir seulement de la concurrence*, souligne Alain Cordier, *PVC ne s'est pas fait en opposition à la Bonne Presse. Les deux groupes doivent se renforcer mutuellement. Il y a trente-six manières de jouer une partition en commun, ce qui ne veut pas dire une partition commune. On est parti pour se rencontrer. Nous allons d'ailleurs collaborer pour préparer les rencontres de l'Union catholique internationale de presse (UCIP), prévues en septembre 1998. »*

Alain Salles

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION :** la chaîne américaine d'information continue CNN envisage la création d'une chaîne info en espagnol pour l'Espagne, et dont les rédacteurs, producteurs et réalisateurs seraient des Espagnols. Selon Tom Johnson, président exécutif de CNN, *« créer pour l'Espagne un service avec des professionnels du pays, et non avec des Américains qui ont pris quelques cours d'espagnol, est une solution chère, mais certainement possible »*. – (AFP.)

■ **PRESSE :** *A suivre*, le mensuel de bandes dessinées des éditions Casterman lancé en janvier 1978, va cesser de paraître en décembre. Sa diffusion, de l'ordre de 23 000 exemplaires en moyenne, a été jugée insuffisante par le groupe d'édition belge, qui est en train de restructurer l'activité de sa filiale française. *A suivre*, qui avait été fondé sur l'idée de publier des romans en BD, a contribué notamment à faire connaître de grands auteurs du neuvième art comme Jacques Tardi, Hugo Pratt, Jean-Claude Forest, Milo Manara, Munoz, Prado, etc.

هكذا من الإهل

■ TOKYO s'est redressée vendredi 24 octobre, après le rebond de la Bourse de Hongkong. Le Nikkei 225 a terminé en hausse de 1,2 % à 17 363,74 points, malgré une ouverture en net retrait.

■ WALL STREET a terminé en baisse, jeudi 23 octobre. Sans mouvement de panique, le Dow Jones a perdu 2,32 %, une baisse de 186,88 points, pour terminer à 7 847,77.

■ L'OR a ouvert en baisse, vendredi 24 octobre, à Hongkong. L'once s'échangeait à 322,90-323,10 dollars, contre 323,80-324,10 dollars la veille en clôture.

■ LE PRIX du baril de brut de référence « light sweet crude » a perdu 33 cents, à 21,09 dollars, jeudi 23 octobre, à New York. La veille, il avait gagné 56 cents à 21,42 dollars.

■ LE FRANC cédait du terrain, vendredi, dans les premiers échanges. Le mark s'échangeait à 3,3510 francs contre 3,3476 francs la veille, le dollar à 5,9437 francs contre 5,9222 francs.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Rebond à la Bourse de Paris

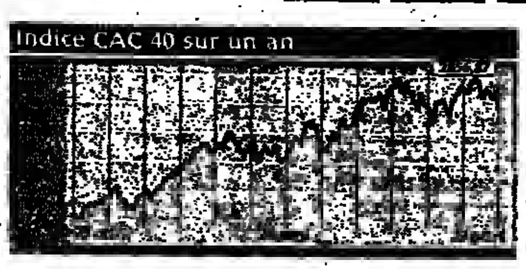
Indice CAC 40 sur un an

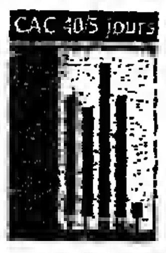
CAC 40 5 jours

DANS un marché actif, la Bourse de Paris rebondissait, vendredi 24 octobre, après la rude journée de jeudi due au trouble semé par les places financières asiatiques. En hausse de 0,69 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 1,16 %. Aux alentours de 12 h 15, l'indice CAC 40 s'appréciait de 1,01 % à 2 885,61 points. Les échanges sont importants, le volume des transactions sur le marché à règlement mensuel s'élevant à 3,9 milliards de francs, dont 3,2 milliards de francs sur les 40 valeurs de l'indice vedette. En Europe, la place de Londres reprenait près de 1 % dans la matinée, celle de Francfort 1,73 % à l'ouverture.

Si le ministre de l'économie Dominique Strauss Kahn estime qu'il y a toutes les chances pour que la crise financière asiatique reste circonscrite à l'Asie et ne pèse pas sur la croissance européenne, Michel David-Weill, le patron de la banque Lazard Frères, croit lui que les marchés asiatiques peuvent déclencher une correction boursière aux Etats-Unis.

Du côté des valeurs, Selectibanque reprenait 5,9 % à 72 francs. CIPE France reprenait 5,3 % et Fives Lille, 5,6 %. Hausse de 3,4 % des Comptoirs modernes et de 3 % de Castorama. LVMH, qui avait beaucoup souffert la veille, regagnait 3,1 % et Hermès 2,2 %.

LVMH, valeur du jour

COMME NOMBRE de sociétés de l'industrie du luxe, le groupe LVMH a été sévèrement touché par la chute de la Bourse de Hongkong. Jeudi 23 octobre, le titre cédait 6,7 % en clôture, à 1 034 francs (28,6 % depuis le début de l'année). Christian Dior, filiale de LVMH, accusait le même pourcentage de baisse, à 650 francs. Pour les analystes, la récente acquisition de DFS, considérée comme un probable relais de croissance pour LVMH, pourrait devenir une source de perte importante. LVMH réalise 50 % de son chiffre d'affaires dans les pays asiatiques, dont 12 % à Hongkong.

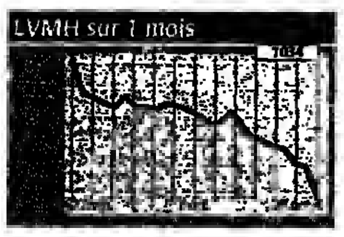
LVMH sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 24/10	Var. % 23/10	Var. % 31/12
Gr.Zannier (Ly) #	137,60	+5,84	+17,40
Selectibanque	71,50	+5,84	−2,05
Havas	416	+5,05	+14,28
Hachette Fil.Med.	1050	+5	−9,09
Fives-Lille	378	+5	−22,85
Cipe France Ly #	178	+4,20	−13,50
Essilor Intl.ADP	1540	+4,40	+18,46
Ingenico	118	+3,87	+35,63
Castorama Dub.(Li)	556	+3,79	−37,73
Credit Lyonnais CI	337	+3,38	+153,38
BAISSES, 12h30			
Olipar	66,10	−5,98	−20,07
UFB Locabail	562	−3,60	+18,44
SEITA	184	−3,35	−15,20
Publicis #	552	−2,98	+22,12
Gaumont #	380	−2,93	−11,62
Nordon (Ny)	390	−2,50	+6,26
Plastic Omn.(Ly)	610	−2,48	+45,23
Club Mediterranee	419	−2,39	+24,40
Dev.R.N-P.Cal Li #	47,55	−2,16	+9,31
Thomson-CSF	170	−2,07	+1,01

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	24/10 Titres échangés	Capitalisation en F
LVMH Moet Hen.	358363	373581258
France Telecom	1201977	249766479,70
Axa	529828	213219661,60
Total	300133	194534427
L'Oreal	88111	185824919
Carrefour	54430	182480783
Elf Aquitaine	238305	180684129
AGF-Ass.Gen.France	548409	172856236,60
Eaux (Gle des)	248565	166870817
Alcatel Alsthom	197618	151256272

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 24/10	Var. % 23/10	Var. % 31/12
Stedim #	516	+7,80	+41,55
Mecatherm #	265,80	+7,17	−11,02
APRIL S.A.	200	+6,38	—
Bricorama #	190	+5,55	−12,68
Dalter Saint Louis	157,70	+4,89	+27,28
BAISSES, 12h30			
IDI	486,10	[illegible]	+34,69
Guyomarc h N.A.	430,70	−7,95	+87,26
Jacquet Industries	73	−5,19	—
C.E.E #	69,35	−5	−62,51
ADA	327	−4,94	−20,24

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	23/10	22/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1942,53	2007,65	−3,24
Ind. gén. SBF 250	1854,40	1915,26	−3,18
Ind. Second Marché	1792,16	1831,40	−2,14
Indice MidCac	1568,86	1613,21	−2,75
Valeurs Indus.	2127,97	2206,73	−3,57
1 - Energie	2842,45	2935,99	−3,19
2 - Produits de base	2120,90	2195,10	−3,42
3 - Construction	1867,90	1901,03	−1,74
4 - Biens d'équip.	1538,85	1602,91	−4,27
5 - Automobile	2383,09	2454,80	−2,92
6 - Biens consom.	3257,03	3397,18	−4,13
7 - Indus. agro-alim.	1437,07	1498,89	−4,12
Services	1961,93	2014,43	−2,61
8 - Distribution	3668,67	3786,34	−3,11
9 - Autres services	1279,20	1308,86	−2,27
Sociétés financières	1432,32	1474,06	−2,83
10 - Immobilier	750,03	760,39	−1,62
11 - Services financ.	1487,98	1532,7	−2,87
12 - Sociétés invest.	1695,89	1750,81	−3,14

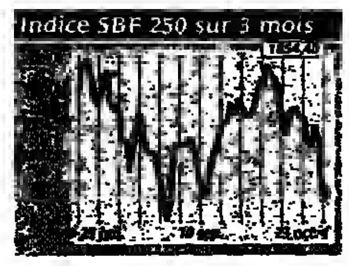
Indice SBF 250 sur 3 mois

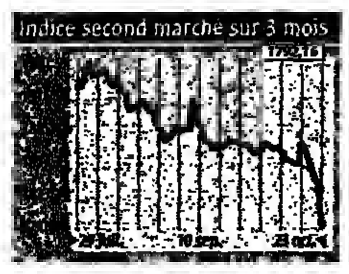
Indice second marché sur 3 mois

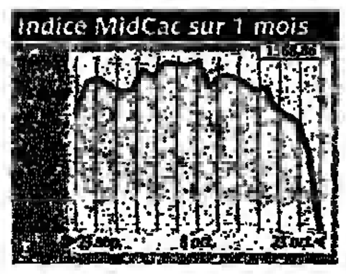
Indice MidCac sur 1 mois

Tokyo se ressaisit

LA BOURSE de Tokyo a fini en hausse de 1,24 %, vendredi 24 octobre. L'indice Nikkei, qui avait cédé la veille 536,06 points (3,03 %), en a regagné 212,19 à 17 363,74, dans un marché rassuré par la reprise de la Bourse de Hongkong. L'ensemble des places financières asiatiques, emportées la veille par la bourrasque hongkongaise, a diversement réagi. Kuala Lumpur, qui avait cédé 3,4 % la veille, abandonnait 1,48 % en cours de séance le 24 octobre. Singapour (−4,7 %) se reprenait en perdant seulement 1,10 %. En revanche, Bangkok, fermé jeudi en raison d'une fête nationale, prenait de plein fouet le décrochage du Hang Seng. La Bourse thaïlandaise, déjà fragilisée par la crise politico-économique qui secoue le pays, chutait de 3,2 % vendredi. La Bourse sud-coréenne accusait, elle, une forte baisse de 5,4 %.

La veille, Wall Street était en baisse de 187,37 points à 7 847,28 (−2,33 %). Selon Michæl Metz, de la banque d'investissement Oppenheimer, la crise asiatique éloigne la perspective d'un relèvement des taux par la Réserve fédérale lors de sa prochaine réunion le 12 novembre.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 23/10	Cours au 22/10	Var. en %
Paris CAC 40	2845,20	[illegible]	−3,[illegible]
New-York/DJ indus.	7861,77	[illegible]	[illegible]
Tokyo/Nikkei	17151,60	[illegible]	−3,13
Londres/FT100	[illegible]	[illegible]	−3,38
Francfort/Dax 30	3977,26	[illegible]	−4,88
Frankfort/Commer.	1347	[illegible]	−3,58
[illegible] 20	2923,27	[illegible]	—
[illegible]	2305,34	[illegible]	[illegible]
Milan/MIB 30	1276	[illegible]	—
Amsterdam/CE Cbs	618,30	[illegible]	−1,[illegible]
Madrid/Ibex 35	586,47	[illegible]	−2,[illegible]
Stockholm/Affarsal	2516,01	[illegible]	—
Londres FT30	3254,70	[illegible]	−4,73
Hong Kong/Hang S.	10426,30	[illegible]	−11,62
Singapour/Strait t	1649,70	[illegible]	−4,96

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	23/10	22/10
Alcoa	77,25	80,75
Allied Signal	39,50	40,75
American Express	82,12	83,43
AT & T	49,06	49,50
Boeing Co	49,12	49,56
Caterpillar Inc.	59,12	60,12
Chevron Corp.	83,50	86,43
Coca-Cola Co	57,50	59,31
Disney Corp.	82,31	83,18
Du Pont Nemours&Co	60,66	59,62
Eastman Kodak Co	61,31	62
Exxon Corp.	63,12	64,93
Gen. Motors Corp.H	70,25	71,56
Gen. Electric Co	67,12	69,43
Goodyear T & Rubbe	66,50	67,25
Hewlett-Packard	65,06	67
IBM	180,06	105,18
Intl Paper	55,62	57,31
J.P. Morgan Co	118,25	[illegible]
Johnson & Johnson	58,43	60
Mc Donalds Corp.	47,12	48,50
Merck & Co.Inc.	94,50	97,43
Minnesota Mng.&Mfg	99,56	100,62
Philip Moris	41,06	41,81
Procter & Gamble C	70,87	72,12
Sears Roebuck & Co	43,18	44,62
Travelers	74,75	76,37
Union Carb.	49,06	49,75
Utd Technol	76,62	79,81
Wal-Mart Stores	35,25	35,62

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	23/10	22/10
Allied Lyons	5,05	5,17
Barclays Bank	15,39	16,28
B.A.T. industries	5,61	5,89
British Aerospace	16,45	16,95
British Airways	6,18	6,33
British Petroleum	8,77	9,38
British Telecom	4,71	4,80
B.T.R.	2,25	2,32
Cadbury Schweppes	6,22	6,24
Eurotunnel	0,58	0,61
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,58	13,17
Granada Group Plc	8,45	8,68
Grand Metropolitan	5,90	6,20
Guinness	5,91	6,13
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	7,18	7,40
H.S.B.C.	15,07	16,82
Imperial Chemical	9,27	9,53
Legal & Gen. Grp	4,97	5,09
Lloyds TSB	7,29	7,74
Marks and Spencer	6,22	6,33
National Westminst	9,31	9,85
Peninsular Orienta	7,04	7,31
Reuters	6,97	7,40
Saatchi and Saatch	1,34	1,34
Shell Transport	4,38	4,58
Tate and Lyle	4,72	4,77
Zeneca	19,34	20,27

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	23/10	22/10
Allianz Holding N	410	441,40
Basf AG	60,70	63,92
Bayer AG	65,05	68
Bay hyp&Wechselbk	77,60	80
Bayer Vereinsbank	106	108,80
BMW	1350	1392
Commerzbank	62	65
Daimler-Benz AG	128,10	135,10
Degussa	85,50	90
Deutsche Bank AG	117,90	124,25
Deutsche Telekom	31,55	33,10
Dresdner BK AG FR	77,70	82,45
Henkel VZ	102,70	107,10
Hoechst AG	74,90	78,20
Karstadt AG	571	600
Linde AG	1105	1171
DT. Lufthansa AG	37,85	37,85
Man AG	530	544,50
Mannesmann AG	819	835,50
Metro	76,20	79,60
Muench Rue N	548,50	584
Preussag AG	487,50	502
Rwe	83,60	87,50
Sap VZ	500	526
Schering AG	170	175
Siemens AG	114,60	120,50
Thyssen	414	428,50
Veba AG	96,20	99,80
Viag	841	868
Volkswagen VZ	900	930,50

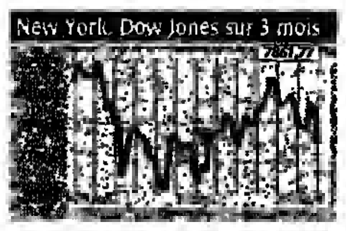
New York, Dow Jones sur 3 mois

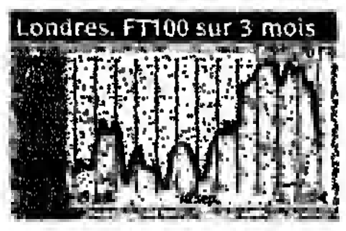
Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Nouvelle hausse du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en hausse, vendredi 24 octobre. Dès les premiers échanges, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 6 centièmes, à 98,20. La veille, le marché obligataire français avait été le grand gagnant de la crise à Hongkong, qui a ébranlé les marchés d'actions européens, profitant d'un afflux de capitaux qui ont considéré les emprunts d'Etat américains et, dans leur sillage, européens comme des valeurs refuges.

Sur le marché obligataire américain, le rendement, qui évolue à l'inverse du prix de l'obligation du Trésor à trente ans, principal indicateur, était tombé à 6,32 %, contre 6,42 % mercredi soir et 6,35 % jeudi à la mi-journée. Les analystes soulignaient, vendredi, le caractère prévisible de la correction sur les places boursières d'Asie du Sud-Est.

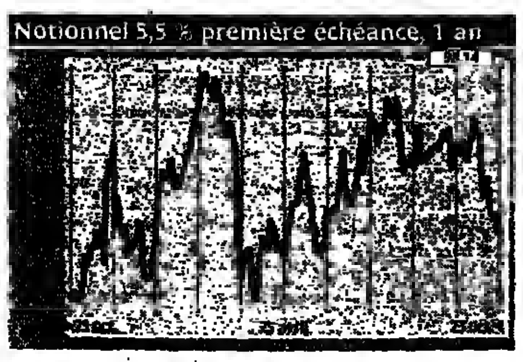
Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 23/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,37	5,76	6,26	1,70
Allemagne	3,39	5,25	6,29	1,80
Grande-Bretagne	7	6,62	NC	2,60
Italie	6,81	6,19	6,68	2,60
Japon	0,48	1,95	NC	0,50
Etats-Unis	5,75	6,23	6,42	3,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 23/10	Taux au 22/10	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,98	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,36	102,67
Obligations françaises	5,76	5,75	101,02
Fonds d'Etat à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,08	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,09	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 23/10	Vente 23/10	Achat 22/10	Vente 22/10
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,48	3,58	3,50	3,60
3 mois	3,52	3,67	3,71	3,81
6 mois	3,76	3,86	3,86	3,96
1 an	4,15	4,25	4,15	4,27
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5195	—	3,5313	—
Pibor Francs 3 mois	3,6836	—	3,6914	—
Pibor Francs 6 mois	3,8633	—	3,8906	—
Pibor Francs 9 mois	4,0043	—	4,0625	—
Pibor Francs 12 mois	4,2188	—	4,2461	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	4,5625	—	4,5625	—
Pibor Ecu 6 mois	4,6563	—	4,6563	—
Pibor Ecu 12 mois	4,8043	—	4,8177	—

MATIF

Échéances 23/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Déc. 97	208897	98,14	98,42	97,80	98
Mars 98	763	97,58	97,84	97,46	97,48
Juin 98	2	97,04	97,04	97,04	97,04
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 97	22547	96,16	96,10	96,13	96,14
Mars 98	28086	95,79	95,83	95,74	95,76
Juin 98	17070	95,51	95,54	95,45	95,46
Sept. 98	8908	95,29	95,33	95,29	95,25
ECU LONG TERME					
Déc. 97	1491	97,40	97,62	97,12	97,20
Mars 98	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 23/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 97	37698	[illegible]	2934	2836	2900
Nov. 97	1265	2862,50	2939	2848	2910
Déc. 97	589	[illegible]	2948	2853	2925,50
Mars 98	—	[illegible]	—	—	2904

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,9411 | US/DM ↘ 1,7671 | US/¥ ↗ 121,9000 | DM/F ↘ 3,3509 | £/F ↘ 9,6830

Progression du dollar en Europe

LE DOLLAR gagnait du terrain face aux devises européennes, vendredi 24 octobre. Dès les premiers échanges entre banques, la devise américaine s'échangeait à 5,9437 francs et à 1,7743 deutschemark, contre respectivement 5,9222 francs et 1,7687 deutschemark au cours des dernières transactions interbancaires de la veille.

Quelques heures plus tôt, sur le marché des changes de Tokyo, la reprise de la Bourse de Hongkong et du Kabuto Cho a eu pour effet de faire baisser le dollar au profit du yen, qui a repris des couleurs. En fin de journée, le dollar s'échangeait à 121,66/71 yens, contre 121,90/95 yens jeudi à New York, après avoir évolué entre 121,55 yens et 122,38 yens en cours de séance. Une vague rumeur selon laquelle la Banque du Japon serait intervenue pour vendre des dollars autour de 122 yens ou qu'elle se serait informée sur les cours a également pesé sur le dollar.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 23/10	% 22/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,0900	+0,08	322	346
Ecu	6,6060	−0,04	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,9411	+0,68	5,6600	6,2600
Belgique (100 F)	16,2515	+0,05	15,6600	16,7600
Pays-Bas (100 fl)	297,4100	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4310	−0,07	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88,0200	+0,01	82	92
Irlande (1 iep)	8,6980	+0,64	8,3100	9,1500
Gde-Bretagne (1 L)	9,6830	+0,94	9,2800	10,1300
Grèce (100 drach.)	2,1305	−0,20	1,8700	2,3700
Suède (100 krs)	77,8400	+0,23	71,5000	87,5000
Suisse (100 F)	404,7100	[illegible]	390	414
Norvège (100 k)	82,8700	+0,54	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,6090	[illegible]	45,8500	48,9500
Espagne (100 pes.)	3,9760	[illegible]	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2950	+0,15	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,2757	+0,56	3,9800	4,5800
Japon (100 yens)	4,9019	−1,08	4,7300	5,0800
Finlande (mark)	112,0500	+0,10	105	116

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	24/10	23/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7671	1,7858	−1,06
TOKYO : USD/Yens	121,9000	120,8900	+0,83

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,9910	5,9890	5,9910	5,9885
Yen (100)	4,9349	4,9313	4,9660	4,9623
Deutschemark	3,3515	3,3510	3,3513	3,3508
Franc Suisse	4,0425	4,0398	4,0284	4,0240
Lire ital. (1000)	3,4351	3,4330	3,4362	3,4328
Livre sterling	9,7773	9,7681	9,7833	9,7732
Peseta (100)	3,9821	3,9728	3,9752	3,9722
Franc Belge (100)	16,264	16,254	16,271	16,244

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,54	3,74	3,92
Eurodollar	5,56	5,75	5,81
Eurolivre	7,15	7,28	7,36
Eurodeutschemark	3,56	3,78	3,93

L'OR

	cours 23/10	cours 22/10
Or fin (k. barre)	61800	62200
Or fin (en lingot)	62150	63000
Once d'Or Londres	322,45	324,30
Pièce française(20f)	356	357
Pièce suisse (20f)	358	358
Pièce Union lat(20f)	359	359
Pièce 20 dollars us	2500	2380
Pièce 10 dollars us	1327,50	1332,50
Pièce 50 pesos mex.	2300	2325

LE PÉTROLE

En dollars	cours 24/10	cours 23/10
Brent (Londres)	19,75	20,33
WTI (New York)	20,64	21,17
Light Sweet Crude	20,60	20,67

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	24/10	23/10
Dow-Jones comptant	136,23	[illegible]
Dow-Jones à terme	145,74	146,07
CRB	243,77	245,42
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2100,50	2065,50
Cuivre à 3 mois	2092,50	2103,50
Aluminium comptant	1582,25	1570
Aluminium à 3 mois	1601	1602
Plomb comptant	598,50	598,50
Plomb à 3 mois	610,50	627,50
Etain comptant	5467,50	5467,50
Etain à 3 mois	5470	5475
Zinc comptant	1263,50	1258,25
Zinc à 3 mois	1277	1277,50
Nickel comptant	6382,50	6367,50
Nickel à 3 mois	6470	6460

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	494,70	500,30
Platine à terme	423,50	420,70
Palladium	206,70	201,50
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	376	374
Maïs (Chicago)	287,50	293,75
Grain. soja (Chicago)	694,75	698,25
Tourt. soja (Chicago)	225,20	227,20
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	76,90	76,90
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1599	1593
Café (Londres)	1437	1501
Sucre blanc (Paris)	300,20	301
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	72,18	72,36
Jus d'orange (New-York)	69,10	69,85

20.30 Le journal du cinéma.

Œuvres de Brahms, Dvorák.

هكذا من الأمل

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 24 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,14 %
CAC 40 : 2889,50

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P.)	990	990	—	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	918	930	+ 1,30	1000
Renault (T.P.)	■ 1772,60	1767	- 0,31	1000
Rhone Poulenc(T.P.)	2199	2190	- 0,40	1000
Saint Gobain(T.P.)	1286	1286	—	1000
Thomson S.A (T.P)	965	950	- 1,55	1000
Accor	1070	1084	+ 1,30	100
AGF-Ass.Gen.France	314,30	316,10	+ 0,57	30
Air Liquide	920	934	+ 1,52	70
Alcatel Alsthom	763	763	—	40
Atos (ex.Axime) CA	655	666	+ 1,67	10
Axa	398,60	403,70	+ 1,27	60
Bail Investis.	764	778	+ 1,83	100
Bancaire (Cie)	752	758	+ 0,79	100
Bazar Hot. Ville	555	552	- 0,54	50
Bertrand Faure	359,40	365,30	+ 1,64	5
BIC	397,10	402,50	+ 1,35	25
BIS	490	482	- 1,63	20
B.N.P.	301,70	301,60	- 0,03	25
Bollore Techno.	792	794	+ 0,25	50
Bongrain	2190	2200	+ 0,45	50
Bouygues	558	561	+ 0,53	50
Bouygues Offs.	286	289,50	+ 1,22	10
Bull#	68,50	68,10	- 0,58	30
Canal +	1045	1065	+ 1,91	20
Cap Gemini	457,60	465,60	+ 1,74	40
Carbone Lorraine	1619	1620	+ 0,06	50
Carrefour	3284	3369	+ 2,58	100
Casino Guichard	335	336,50	+ 0,44	10
Casino Guich.ADP	266,50	264	- 0,93	10
Castorama Dub.(Li)	536	556	+ 3,73	25
C.C.F.	351,50	349	- 0,71	25
Cegid (Ly)	632	626	- 0,94	25
Cerus Europ.Reun	33,75	33,10	- 1,92	40
Cetelem	635	636	+ 0,15	45
CGIP	1890	1895	+ 0,26	100
Chargeurs	387,20	396	+ 2,27	100
Christian Dalloz	700	710	+ 1,42	10
Christian Dior	650	660	+ 1,53	52
Ciments Francais	237	238	+ 0,42	25
Cipe France Ly #	170	178	+ 4,70	10
Clarins	478,50	481,50	+ 0,62	50
Club Mediterranee	429	419	- 2,33	25
Coflexip	685	680	- 0,72	10
Colas	883	888	+ 0,56	40
Comptoir Entrep.	11,20	11,40	+ 1,78	10
Comptoirs Mod.	2354	2430	+ 3,22	100
CPR	460	460	—	50
Cred.Fon.France	63,60	63,68	—	100
Credit Lyonnais CI	326,20	337	+ 3,31	100
Cred.Nat.Natexis	352	352	—	100
CS Signaux(CSEE)	197	198	+ 0,50	100
Damart	3717	3750	+ 0,88	50
Danone	887	897	+ 1,12	10
Dassault-Aviation	1213	1249	+ 2,96	50
Dassault Electro	595	595	—	40
Dassault Systemes	187	185	- 1,06	5
De Dietrich	269	266,50	- 0,92	25
Degremont	500	500	—	50
Deveaux(Ly)#	632	635	+ 0,47	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	48,60	47,55	- 2,16	100
Dexia France	581	593	+ 2,06	100
DMC (Dollfus Mi)	111	112,70	+ 1,53	75
Dynaction	163	160	- 1,84	25
Eaux (Gle des)	679	669	- 1,47	100
Eiffage	268	264	- 1,49	50
Elf Aquitaine	750	761	+ 1,46	50
Eramet	269,90	265,50	- 1,63	20
Eridania Beghin	840	842	+ 0,23	65
Essilor Intl	1460	1500	+ 2,73	20
Essilor Intl.ADP	1475	1540	+ 4,40	20
Esso	505	510	+ 0,99	50
Eurafrance	2441	2430	- 0,45	200
Euro Disney	7,85	7,80	- 0,63	5
Europe 1	1251	1252	+ 0,07	100
Eurotunnel	5,55	5,70	+ 2,70	—
Fimalac SA	511	511	—	100
Finextel	108,10	108,10	—	100
Fives-Lille	360	378	+ 5	50
France Telecom	206,40	207,20	+ 0,38	25
Fromageries Bel	4075	4100	+ 0,61	50
Galeries Lafayette	2795	2795	—	100
GAN ex.dt sous.	132,50	133,10	+ 0,45	10
Gascogne (B)	525	519	- 1,14	80
Gaumont #	391,50	380	- 2,93	50
Gaz et Eaux	2455	2450	- 0,20	50
Geophysique	870	866	- 0,45	10
G.F.C.	522	521	- 0,19	100
Groupe Andre S.A.	554	560	+ 1,08	50
GROUPE GTM	366,80	368	+ 0,32	50
Gr.Zannier (Ly) #	130	137,60	+ 5,84	10
Guilbert	792	800	+ 1,01	10
Guyenne Gascogne	1879	1988	+ 7,54	100
Hachette Fili.Med.	1000	1050	+ 5	20
Havas	396	416	+ 5,05	15
Havas Advertising	729	720	- 1,23	30
Imetal	668	658	- 1,49	50
Immeubl.France	343,40	340,20	- 0,93	50
Infogrames Enter.	840	848	+ 0,95	25
Ingenico	113,60	118	+ 3,87	10
Interbail	166,80	166,40	- 0,23	100
Intertechnique	1420	1410	- 0,70	100
ISIS	695	701	+ 0,86	50
Jean Lefebvre	322	323	+ 0,31	50
Klepierre	809	802	- 0,86	100
Labinal	1600	1610	+ 0,62	100
Lafarge	392,50	401,40	+ 2,26	25
Lagardere	172,50	174,40	+ 1,10	40
Lapeyre	348,80	359	+ 2,92	20
Lebon	239	235	- 1,67	50
Legrand	1091	1109	+ 1,64	16
Legrand ADP	764	769	+ 0,65	30
Legris indust.	213,50	212	- 0,68	20
Locindus	770	766	- 0,51	150
L'Oreal	2082	2117	+ 1,68	10
LVMH Moet Hen.	1034	1066	+ 3,09	10
Marine Wendel	670	665	- 0,74	100
Metaleurop	69,30	69	- 0,43	25
Metrologie Inter.	14,80	14,55	- 1,68	10
Michelin	341,20	343,30	+ 0,61	2
Moulinex #	142,30	139,50	- 1,96	10
Nord-Est	122,50	124	+ 1,22	50
Nordon (Ny)	400	390	- 2,50	50
NRJ #	875	875	—	10
Olipar	69,80	66,10	- 5,30	60
Paribas	451	455,10	+ 0,90	50
Pathe	1048	1082	+ 3,24	100
Pechiney	232	228	- 1,41	100
Pernod-Ricard	276,50	277	+ 0,18	20
Peugeot	750	754	+ 0,53	35
Pinault-Print.Red	2600	2635	+ 1,34	100
Plastic Omn.(Ly)	625	610	- 2,40	20
Primagaz	417	420	+ 0,71	10
Promodes	1936	1972	+ 1,85	20
Publicis #	569	552	- 2,98	25
Remy Cointreau	108	108,50	+ 0,46	10
Renault	169	170,20	+ 0,71	25
Rexel	1560	1576	+ 1,02	20
Rhone Poulenc A	246	246,50	+ 0,20	15
Rochette (La)	28,90	28,65	- 0,86	10
Rue Imperiale(Ly)	5650	5620	- 0,53	200
Sade (Ny)	185,10	186	+ 0,48	100
Sagem SA	2879	2860	- 0,65	100
Saint-Gobain	876	879	+ 0,34	100
Salomon (Ly)	513	516	- 0,58	10
Salvepar (Ny)	464	468	- 1,70	50
Sanofi	493	501	+ 1,62	25
Sat	1578	1575	- 0,19	100
Saupiquet (Ns)	563	571	+ 1,06	50
Schneider SA	346,40	351,50	+ 1,47	50
SCOR	260	259	- 0,38	25
S.E.B.	698	710	+ 1,71	20
Sefimeg CA	365,50	363,90	- 0,43	100
SEITA	190	184	- 3,15	50
Selectibanque	68	71,50	+ 5,14	100
SFIM	1060	1066	+ 0,56	100
SGE	150,50	149	- 0,99	85
Sidel	339,40	343	+ 1,06	15
Silic CA	835	833	- 0,23	100
Simco	444,50	441,20	- 0,74	100
S.I.T.A.	1031	1053	+ 2,13	50
Skis Rossignol	112,80	112,10	- 0,62	20
Societe Generale	880	884	+ 0,45	30
Sodexho Alliance	2810	2816	+ 0,21	100
Sommer-Allibert	196,60	201	+ 2,23	5
Sophia	229	225,10	- 1,70	75
Spir Communic. #	400	399	- 0,25	20
Strafor Facom	392	390	- 0,51	20
Suez Lyon.des Eaux	600	606	+ 1	60
Synthelabo	664	656	- 1,20	10
Technip	701	704	+ 0,42	20
Thomson-CSF	173,60	170	- 2,07	20
Total	637	653	+ 2,51	50
UFB Locabail	583	562	- 3,60	100
UIF	404	405,10	+ 0,27	100
UIS	213,30	210,10	- 1,50	25
Unibail porteur	565	566	+ 0,17	100
Union Assur.Fdal	664	661	- 0,45	10
Usinor	110,50	109	- 1,35	20
Valeo	403,60	401	- 0,64	20
Vallourec	404	410	+ 1,48	100
Via Banque	176,80	176	- 0,45	100
Worms & Cie CA	499,80	498,80	- 0,20	12
Zodiac ex.dt divid	1234	1267	+ 2,67	10
Elf Gabon	1150	1128	- 1,91	12

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	115,40	117,50	+ 1,81	1
Adecco S.A.	2114	2144	+ 1,41	10
Adidas AG #	818	835	+ 2,07	5
American Express	484,50	490	+ 1,13	[illegible]
Anglo American #	296	300	+ 1,35	[illegible]
Amgold #	322	322	—	1
Arjo Wiggins App.	17,90	18,80	+ 5,02	[illegible]
A.T.T. #	288	293	+ 1,73	1
Banco Santander #	174,90	177,80	+ 1,65	[illegible]
Barrick Gold #	141,10	139,10	- 1,41	[illegible]
B.A.S.F. #	201,30	207	+ 2,83	5
Bayer #	217,50	222,60	+ 2,34	5
Cordiant PLC	12,65	12,65	—	[illegible]
Crown Cork ord.#	270,40	270	- 0,14	5
Crown Cork PF CV#	253	273	+ 7,90	41
Daimler Benz #	423,70	437	+ 3,13	5
De Beers #	164,60	165	+ 0,24	[illegible]
Deutsche Bank #	394	401,10	+ 1,80	5
Dresdner Bank	257,40	267	+ 3,72	5
Driefontein #	39,85	39,10	- 1,88	[illegible]
Du Pont Nemours #	350	359,80	+ 2,80	[illegible]
Eastman Kodak #	362,10	364,60	+ 0,69	[illegible]
East Rand #	1,49	1,46	- 2,01	[illegible]
Echo Bay Mines #	30,50	29,80	- 2,29	[illegible]
Electrolux #	515	510	- 0,97	25
Ericsson #	277,50	287,50	+ 3,60	[illegible]
Ford Motor #	275,60	282,50	+ 2,50	[illegible]
Freegold #	35,40	35,20	- 0,56	[illegible]
Gencor act.regr.	14,90	15,15	+ 1,67	[illegible]
General Elect. #	402,40	404,70	+ 0,57	[illegible]
General Motors #	402	419	+ 4,22	[illegible]
Gle Belgique #	520	529	+ 1,73	[illegible]
Grd Metropolitan	57	56,60	- 0,70	[illegible]
Guinness Plc #	57	57	—	[illegible]
Hanson PLC reg.	28,40	30,45	+ 7,21	2
Harmony Gold #	25	24,60	- 1,60	[illegible]
Hitachi #	51	51,80	+ 1,57	50
Hoechst #	250	254	+ 1,60	[illegible]
I.B.M #	615	609	- 0,97	—
I.C.I #	89,65	91,90	+ 2,28	1
Ito Yokado #	309,90	303,50	- 2,06	50
Kingfisher plc #	79,40	82	+ 3,27	—
Matsushita #	107	105	- 1,86	50
Mc Donald's #	285	281,40	- 1,26	—
Merck and Co #	564	569	+ 0,88	—
Mitsubishi Corp.#	54,30	52,10	- 4,05	50
Mobil Corporat.#	434,40	433,10	- 0,29	1
Morgan J.P. #	703	701	- 0,28	2
Nestle SA Nom. #	8280	8400	+ 1,44	10
Nipp. MeatPacker #	77	73,40	- 4,67	50
Nokia A	577	583	+ 1,03	5
Norsk Hydro #	330	340	+ 3,03	20
Petrofina #	2207	2240	+ 1,49	—
Philip Morris #	243	244,60	+ 0,65	—
Philips N.V #	475	490	+ 3,15	10
Placer Dome Inc #	113,60	110,30	- 2,90	—
Procter Gamble #	416	420,70	+ 1,12	—
Quilmes	315	314,50	- 0,15	—
Randfontein #	12,80	12,20	- 4,68	—
Rio Tinto PLC #	84	85,65	+ 1,96	—
Royal Dutch #	323,90	318,50	- 1,66	7
Sega Enterprises	153	147	- 3,92	50
Saint-Helena #	23,60	23	- 2,54	1
Schlumberger #	545	549	+ 0,73	—
SGS Thomson Micro.	467	480	+ 2,78	13
Shell Transport #	42	42,55	+ 1,30	—
Siemens #	380	383,70	+ 0,97	5
Sony Corp. #	518	518	—	50
Sumitomo Bank #	76	74,10	- 2,50	50
T.D.K #	483	495	+ 2,48	50
Telefonica #	168	170,50	+ 1,48	500
Toshiba #	28,10	27,05	- 3,73	50
Unilever act.Div.#	317	320,40	+ 1,07	1
United Technol. #	472	458,20	- 2,92	5
Vaal Reefs #	314,20	312	- 0,70	—
Volkswagen A.G #	3820	3911	+ 2,38	50
Volvo (act.B) #	165,40	169,90	+ 2,72	6
Western Deep #	145,60	142	- 2,47	2
Yamanouchi #	150	155,80	+ 3,86	50
Zambia Copper	16,20	16,30	+ 0,61	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 24 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	117,50	6,852 d
CEPME 9% 89-99 CA#	107,42	1,751
CEPME 9% 92-06 TSR	—	3,156 ↑
CFD 9,7% 90-03 CB	119,45	7,068
CFD 8,6% 92-05 CB	117,86	6,150
CFF 10% 88-98 CA#	105,08	8,192 d
CFF 10,25%90-01CB#	114,77	6,403 o
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,38	3,755 ↓
CLF 9%88-93/98 CA#	101,28	6,658
CNA 9% 4/92-07	121,94	4,389
CRH 8,6% 92/94-03	115,39	2,375 ↓
CRH 8,5% 10/87-88#	105,16	5,541 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,85	6,032 d
EDF 8,6% 92-04 #	117,20	4,783 o
Finansder 9%91-06#	122,01	8,310
Finansd.8,6%92-02#	112,47	6,429
Floral9,75% 90-99#	108,27	2,591
OAT 88-98 TME CA#	100,23	3,726 ↑
OAT 9/85-98 TRA	—	0,368
OAT 9,50%88-98 CA#	103,47	3,279
OAT TMB 87/99 CA#	99,93	2,521
OAT 8,125% 89-99 #	105,44	3,405 ↓
OAT 8,50%90/00 CA#	108,42	3,007
OAT 85/00 TRA CA#	102,56	0,692
OAT 10%5/85-00 CA#	112,23	4,767
OAT 89-01 TME CA#	101,30	3,226 ↑
OAT 10% 90-01 ecu	114,20	6,272 d
OAT 7,5%7/86-01CA#	108,11	1,973 o
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,09	5,310
OAT 8,5% 87-02 CA#	114,53	7,871
OAT 8,50% 89-19 #	127,82	1,088 o
OAT 8,50%92-23CA#	129,04	4,355 ↓
SNCF 8,8% 87-94CA	104,91	6,485 ↓
Suez Lyon.Eaux 90	962	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	72	68,10
Baccarat (Ny) ◆	551	551
Bains C.Monaco	610	610
Bque Transatland.	180,10	175,50
B.N.P.Intercont.	890	896
Bidermann Ind ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	405	405
Champex (Ny) ◆	22,30	22,30
CIC Un.Euro.CIP	450	450
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2265	2265
Generali Fce Assur	1280	1340
Continental Ass.Ly	485	500
Darblay ◆	560	560
Didot Bottin	776	776
Eaux Bassin Vichy	3102	3102
Ecia	1000	996
Ent.Mag. Paris ◆	1350	1350
Fichet Bauche	54,50	57,20
Fidei	35,50	37,20
Finalens	265	265
F.I.P.P. ◆	348,50	348,50
Fonciere (Cie)	606	602
Fonc. Lyonnaise #	715	720
Foncina #	505	504
Francarep	285	284
France S.A.	1200	1200
From. Paul-Renard ◆	2050	1970
Gevelot	1295	1299
G.T.I (Transport)	214	208,50
Immobail	147,30	148,50
Immobanque	637	635
Locamion (Ly) ◆	401,20	401,20
Lucia ◆	59,80	59,80
Monoprix	316,10	315,90
Metal Deploye ◆	380	380
Mors	5,45	5,20
Navigation (Nle)	126,50	126,50
Optorg ◆	365	365
Paluel-Marmont ◆	330	330
Exa.Clairefont(Ny)	840	837
Parfinance	256,80	257
Paris Orleans	270,20	270,10
Promodes (CI) ◆	1690	1690
PSB Industries Ly	511	511
Rougier #	318	330,10
Saga	122	126,50
S.I.P.H.	350	302,20
Sofragi	4850	4850
Taittinger	2995	2998
Tour Eiffel ◆	285	285
Vicat	545	544
Caves Roquefort	1898	1898
Elyo ◆	330	330
Finaxa	340	343
Gaillard (M)	1510	1514
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	163	143,20
Gd Moul.Strasbourg ◆	1725	1725
Hotel Lutetia ◆	333	333
Hotels Deauville ◆	510	510
Immeubl.Lyon (Ly) ◆	520	520
L.Boullet (Ly) ◆	300	300

— (Publicité) —

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 24 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	48,25	47,10
AFE #	509	502
Aigle #	326,50	316
Albert S.A (Ns) ◆	169	152,60
Altran Techno. #	1488	1508
Arkopharma#	311,20	306,10
Montaignes P.Gest.	2188	2188
Assystem #	199	191
Bque Picardie (Li)	800	785
Bque Tarneaud(B)#	340,10	345
Bque Vernes ◆	175	158
Beneteau #	850	851
B I M P.	112,60	112,60
Boiron (Ly)	320	320
Boisset (Ly) #	693	680
But S.A.	275	279,50
Cardif SA	890	890
C.E.E #	73	69,35
CFPI #	380	380
Change Bourse (M)	205	203
CNIM CA#	197,10	196
Codetour	378	371
Comp.Euro.Tele-CET	307	307
Conflandey #	309,90	315
C.A. Hte Normandie	330	328
C.A. Paris IDF	745	740
C.A.Ille & Vilaine	298	295
C.A.Loire Atl.Ns #	277,30	282
C.A.Pas de Calais	548	550
C.A.du Nord (Li)	518	518
C.A. Oise CCI	325,10	322,60
C.A. Somme CCI	301,60	300
C.A.Toulouse (B)	420	427
Devanlay	650	640
Devernois (Ly)	595	590
Ducros Serv.Rapide ◆	55	55
Emin-Leydier (Ly)#	452	460
Europ.Extinc.(Ly)#	425	420
Expand s.a	560	560
Factorem	650	650
Faiveley #	186	188,50
Finacor	64	63,50
Fininfo	722	720
Fructivie	566	570
Gautier France #	239,90	238,50
Gel 2000	52	54
GEODIS #	329,90	329,90
GFI Industries #	1109	1098
Girodet (Ly) # ◆	27	27
GLM S.A	240	235
Grandoptic.Photo #	1025	1004
Gpe Guillin # Ly	224	225
Kindy #	160,40	162
Guerbet	207	206
Hermes Internat.1#	403	409,90
Hurel Dubois	742	733
ICBT Groupe # ◆	219,60	219,60
I.C.C.	157	150
ICOM Informatique	495	487,10
Idianova	66	68
Int. Computer # ◆	71	71
IPBM	70,10	68,80
M6-Metropole TV	520	527
Manitou #	762	768
Manutan	411	410,90
Marie Brizard #	654	670
Maxi-Livres/Profr#	31,30	31
Mecelec (Ly)	56,30	56,56
MGI Coutier #	281,60	268
Monneret Jouet Ly#	175	174,90
Naf-Naf #	74,20	76,50
Norbert Dentres.#	610	625
NSC Groupe Ny	828	808
Onet #	915	918
Paul Predault #	142	142
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	84,60	82,45
Phyto-Lierac #	254	251
Pochet	600	600
Poujoulat Ets (Ns)	231	239,80
Radiall #	650	667
Robertet #	1085	1085
Rouleau-Guichard ◆	301	301
Securidev #	113	113
Smoby (Ly)# ◆	620	620
Sofco (Ly)	12,50	12,65
Sofibus ◆	363,80	362,80
Sogeparc (Fin)	372	375
Sopra #	549	541
Steph.Kelian #	68	67
Sylea	540	537
Teisseire-France	163,10	165
TF1	529	534
Thermador Hol. #	294	292
Trouvay Cauvin #	88,80	89
Unilog	773	780
Union Fin.France	595	600
Viel et Cie #	246,50	246,50
Vilmorin et Cie #	492	493
Virbac	491	491

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 24 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	33	33,10
Belvedere	699	700
BVRP	187	187
Coil	190	185
Electronique D2	824	833
FDM Pharma n.	209	207
Genset ◆	362	362
Guyanor action B ◆	11	11
High Co. ◆	158	158
Infonie	84	85
Joliez-Regol ◆	77,10	77,10
Mille Amis	56	49,50
Naturex	76,90	76,10
Olitec	700	752
Picogiga ◆	190	190
Proxidis	18	18
R21 Santé ◆	413,50	413,50
Stelax	8,45	8,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 24 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	731	731
Crédit Gén.Ind. ◆	9,50	9,50
Générale Occidentale ◆	178	178
Sté lecteurs du Monde ◆	130,20	130,20
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ‡ contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 23 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	144,71	137,82
Agipi Actions (Axa)	122,30	116,48
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2447,54	2411,37
BNP (3615 BNP)		
Natio Court Terme	14323	14323
Natio Epargne	2217,66	2195,70
Natio Oblig. M.T. C/D	853,99	845,53
Natio Ep. Croissance	3341,39	3275,87
Natio Ep. Patrimoine	142,57	139,77
Natio Epargne Retraite	160,44	157,29
Natio Epargne Tresor	11253,15	11230,69
Natio Euro Valeurs	1068,49	1047,54
Natio Euro Oblig.	1016,01	1005,95
Natio Euro Opport.	1094,46	1073
Natio Inter	1104,03	1082,38
Natio Opportunites	195,94	192,10
Natio Revenus	1111,56	1100,55
Natio Sécurité	11529,62	11529,62
Natio Valeurs	1387,09	1359,89
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	93221,36	93221,36
Oblig. tres caté.	273,11	269,07
CDC GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	885,05	859,27
Nord Sud Dévelop. C ◆	2634,64	2629,33
Nord Sud Dévelop. D ◆	2489,45	2484,48
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	314,02	307,86
Patrimoine Retraite D	304,51	298,54
Sicav Associations C ◆	2438,87	2438,87
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19829,46	19829,46
Mutual. dépôts Sicav C	19379,33	19359,97
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	289,71	284,03
Écur. Capitalisation C	255,32	255,32
Écur. Expansion C	83661,77	83661,77
Écur. Géovaleurs C	3656,62	3584,92
Écur. Investis. D PEA	231,06	226,53
Écur. Monépremière	11429,04	11429,04
Écur. Monétaire C	13133,45	13133,45
Écur. Monétaire D	12507,95	12507,95
Écur. Trésorerie C	322,39	322,39
Écur. Trésorerie D	309,87	309,87
Écur. Trimestriel D	2036,15	2036,15
Eparcourt-Sicav D	193,57	193,57
Géoptim C	12947,38	12256,94
Géoptim D	11892,68	11716,93
Horizon C	2538,75	2293,89
Prévoyance Ecur. D	107,04	107,04
Sensipremière C	13378,26	13345,50
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12078,98	12054,67
Écur. Sécuripremière C	12066,71	12054,66
CNCA (Indocam)		
Amplia ◇	120703,06	120703,06
Atout Amérique	207,91	202,84
Atout Asie	101,15	98,68
Atout Futur C	815,37	795,48
Atout Futur D	767,56	748,84
Coeris	1951,26	1918,64
Dièze	2210,07	2173,13
Elicash ◇	958319,92	958319,92
Epargne-Unie	214,68	209,64
Eurodyn	2686,32	2620,80
Indicia ◆	1768,76	1725,30
Moné.JC ◇	12045,51	12045,51
Moné.JD ◇	11662,58	11662,58
Oblifutur C	550,23	541,03
Oblifutur D	527,24	518,43
Oraction	1783,20	1739,71
Revenu-Vert	1179,56	1159,84
Sévéa ◆	117,64	114,77
Synthésis	18212,88	17890,34
Uni Association ◇	121,65	121,65
Uni Foncier	1436,75	1401,71
Uni France	871,65	850,39
Uni Garantie C	1893,99	1862,33
Uni Garantie D	1443,60	1424,39
Uni Régions	1725,25	1683,17
Univar C ◇	312,17	312,17
Univar D ◇	299,17	299,17
Univers Actions	256,95	250,68
Univers-Obligations	253,33	248,11
CIC BANQUES		
Francic	759,06	736,95
Francic Pierre	141,93	137,81
Europe Régions	1935,38	1879,01
CIC PARIS		
Associc	1127,55	1127,55
Cicamonde	1624,94	1577,61
Converticic	410,52	404,45
Ecocic	3736,54	3685,96
Mensuelcic	10115,36	10015,21
Oblicic Mondial	4015,88	3956,53
Oblicic Régions	1178,51	1161,09
Rentacic	163,90	161,48
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1378,03	1364,39
Lion 20000 C	17290,22	17290,22
Lion 20000 D	16585,95	16585,95
Lion Associations C	11081,12	11081,12
Lion Associations D	11081,12	11081,12
Lion Court Terme C	26643,66	26643,66
Lion Court Terme D	24158,79	24158,79
Lion Plus C	1573,61	1542,75
Lion Plus D	1501,07	1471,64
Lion Trésor	2451,53	2427,26
Oblilion	2190,25	2168,56
Sicav 5000	736,97	722,52
Slivafrance	1226,34	1202,29
Slivam	603,63	591,79
Slivarente	246,29	241,46
Slivinter	841,97	825,46
Trilion	5095,07	5029,68
Crédit Mutuel		
Avenir Alizes	2363,03	2316,70
CM Option Dynamique	136,18	134,33
CM Option Equilibre	263,40	260,47
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	163,22	158,85
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	922,08	922,08
Créd.Mut.Ep.Ind.C ◆	152,28	148,20
Créd.Mut.Ep.J	23120,80	23120,80
Créd.Mut.Ep.Monde ◆	1754,50	1707,54
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1875,11	1858,34
Créd.Mut.Ep.Quatre	1091,33	1069,93
Fonds communs de placements		
CM Option Modération ◆	101,96	100,95
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	609,33	595,09
Saint-Honoré Capital	19916,34	19836,25
St-Honoré March. Emer.	912,11	892,85
St-Honoré Pacifique	750,03	717,73
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1845,30	1845,30
Stratégie Actions	1166,36	1121,58
Stratégie Rendement	1981,51	1919,34
LA POSTE		
Amplitude Amérique	124,41	121,38
Amplitude Europe C	174,47	170,21
Amplitude Europe D	171,54	167,36
Amplitude Monde C	1088,46	1061,91
Amplitude Monde D	1058,40	1032,09
Amplitude Pacifique	103,68	101,15
Elantiel D PEA	188,20	183,61
Émergence Poste D PEA	158,82	154,95
Géobilys C	672,50	662,96
Géobilys D	636,66	627,25
Kaleis Dynamisme	1126,74	1104,65
Kaleis Équilibre	1085,36	1064,08
Kaleis Sérénité	1048,48	1028,10
Latitude C	149,65	149,65
Latitude D	136,34	136,34
Oblitys D	621,30	612,12
Plénitude D PEA	210,80	205,66
Poste Gestion C	14994,13	14994,13
Revenus Trimestr. D	5223,67	5171,86
Solstice D	2343,86	2338,01
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38900,20	38900,20
Actimonétaire D	31186,90	31186,90
Cadence 1 D	1053,33	1042,98
Cadence 2 D	1056,25	1045,79
Cadence 3 D	1044,17	1033,83
Capimonétaire C	413,95	413,54
Capimonétaire D	373,50	373,13
Sogeoblig C/D	9254,91	9163,28
Interoblig C	7549,71	7474,96
Intersélection France D	740,41	725,89
S.G. France opport. C	2109,42	2068,06
S.G. France opport. D	2013,70	1974,22
Sogenfrance C	1961,87	1923,40
Sogenfrance D	1793,34	1758,18
Sogépargne D	296,58	293,64
Soginter C	2640,23	2588,46
Fonds communs de placements		
Favor D	1490,03	1489,95
Sogeliance D	1687,47	1670,76
Sogenfrance Tempo D	224,53	220,13

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

مكتبة من الأصل

SPORTS Le Grand Prix d'Europe, qui se dispute le 26 octobre à Jerez, au sud de l'Espagne, est décisif pour l'attribution du titre de champion du monde des pilotes, Michael Schumacher (Ferrari) et Jacques Villeneuve (Williams-Renault) n'étant séparés que d'un point avant cette ultime course. ● DANS UN ENTRETIEN AU « MONDE », le pilote canadien évoque la *« plus dure »* saison de sa carrière et affirme redouter une *« stratégie anti-Villeneuve »* chez Ferrari, qui attend un titre mondial des pilotes depuis 1979. ● IL ABORDE ENFIN LA POLÉMIQUE qui, depuis la mi-saison, agite le milieu de la formule 1, divisé par l'acceptation, par la Fédération internationale de l'automobile (FIA), d'une nouvelle interprétation du règlement concernant l'aide au pilotage des monoplaces. ● EDDIE IRVINE, le coéquipier de Michael Schumacher, a tout fait, cette saison, pour mériter son surnom de « Bad Irv ».

Pour le Grand Prix d'Europe, Jacques Villeneuve craint un mauvais coup de Ferrari

Avant la dernière course de la saison, disputée sur le circuit de Jerez (Espagne), le pilote canadien de l'écurie Williams-Renault évoque la saison de formule 1 et son duel agité avec Michael Schumacher, qui porte tous les espoirs de la Scuderia

« Vous évoquez souvent votre plaisir de conduire « à la limite ». Pouvez-vous décrire la quête de cette limite et les sensations qu'elle vous procure ?

– Être à la limite, c'est savoir qu'on se dépasse soi-même, que le moindre petit écart va se payer par une sortie de route ou par un gros travers. Ça peut aussi être très plaisant si l'on réussit à se récupérer. Ça ne sert pas toujours à être rapide, mais cela permet d'avoir un énorme sourire. C'est un plaisir purement personnel. Ce qui est fabuleux avec la formule 1 cette année, c'est que les voitures vont très, très vite et qu'on a tendance à atteindre les limites humaines avant d'atteindre celles de la voiture. Il y a certains virages où, pour passer à fond, il faut s'en convaincre pendant trois ou quatre tours de suite et s'obliger à garder le pied au fond parce qu'il a tendance à se relever tout seul. On sait très bien que ça va passer mais le corps ne veut pas. Il faut alors se forcer, pour compenser. Quand on réussit, c'est quelque chose de très spécial.

– Est-ce cette recherche permanente du plaisir pur qui vous amène parfois à « oublier » les drapeaux jaunes des commissaires de course ?

– Non. Si je vois un drapeau jaune agité dans un virage, je ralentis comme tout le monde. Les deux premières fois où cela m'est arrivé cette saison, j'avais ralenti dans le virage où se trouvait le drapeau jaune, mais pas dans les autres virages du chronométrage partiel. Le chrono du tour

JACQUES VILLENEUVE

complet indiquait donc que j'avais effectué un tour aussi rapide que le précédent, et je me suis fait pincer. Après m'être fait avoir deux fois de cette manière, dès que je voyais un drapeau jaune, je sautais sur les freins, presque à en devenir dangereux pour les poursuivants.

– Ce n'est pas ce qui s'est produit pendant la séance d'essais du Grand Prix du Japon, qui a provoqué votre disqualification...

– Je suis sorti en pneus neufs lorsque c'est arrivé. Lors de mon premier tour, j'allais lentement. J'ai vu le drapeau jaune et la voiture de Verstappen immobilisée sur le bas-côté. J'ai ensuite commencé mon tour rapide et, en arrivant près de la voiture arrêtée, j'ai cherché les drapeaux jaunes. Dans le virage précédent, je n'ai vu qu'un drapeau fixe, qui signifie qu'il faut faire attention, pas ralentir. Au moment où j'ai aperçu le drapeau agité, pratiquement à la hauteur de la voiture arrêtée, j'étais déjà en quatrième, à fond, avec le volant droit. Je savais exactement ce qu'il en était. Je me suis dit : *« Bon, je suis à fond à côté de l'accident, est-ce que je ralentis quand même pour ne pas avoir un temps trop rapide ? »* J'y ai pensé deux secondes, et j'ai estimé que je n'avais pas à ralentir. On ne fait jamais cela en course. En Autriche, par exemple, lorsque Hakkinen saute son moteur dans la ligne droite, il y a un drapeau jaune agité et personne ne ralentit. Tout le moode est passé à fond, et la FIA n'a jamais rien dit. Si, à Suzuka, un double champion du monde n'a pas ralenti en voyant les drapeaux, c'est bien que tout le monde était habitué à ce que les choses se passent ainsi.

– Quels enseignements tirez-vous de cette affaire ?

– Il y a un règlemeot et puis c'est tout. Ce n'est pas aux pilotes de décider si la situation est dangereuse on non. Cela dit, la décision de m'exclure est un peu surprenante, mais c'est vrai que j'ai donné les verges pour me faire battre. C'est dommage que cela arrive en pleine bataille pour le championnat.

– Que vous a inspiré le comportement d'Eddie Irvine à Suzuka ?

– Il a démontré qu'il accepte tout à fait sa position de deuxième pilote et que cela ne le dérange pas. Il ne court pas pour gagner, mais pour remplir son compte en banque. C'est un peu dommage que cela se produise dans un sport de haut niveau comme la F1. Quand j'ai essayé de ralentir Michael, à Suzuka, au moins c'était la personne contre laquelle je me battais pour le championnat. Irvine, lui, n'avait pas vraiment à se mêler à ces débats.

– Redontez-vous qoe Ferrari ne mette au point une nouvelle stratégie anti-Villeneuve au dernier Grand Prix ?

– Ils en sont tout à fait capables. Michael a déjà sorti Damon Hill en 1994 pour gagner le championnat. Il avait sorti Hakkinen, à Macao, pour gagner en formule 3. Je ne sais pas ce qu'il a fait avant... Il a démontré qu'il était très capable de faire cela et d'en être fier ensuite, donc il pourrait très bien le refaire. Mais ce serait dommage que la saison se termine comme cela.

– Chacune de vos victoires apparaît comme normale, car vous pilotez la voiture réputée comme étant la meilleure du plateau. En revanche, chaque victoire de Michael Schumacher est saluée comme un exploit. Cela vous agace ?

– Un petit peu, oui. Il suffit de regarder l'année dernière. Nous sommes en dessous de nos résultats de 1996 avec Damon Hill. Oui, la Williams-Renault est plus compétitive que l'année dernière, mais pas par rapport à la concurrence. Sur quelques Grands Prix, les McLaren ou les Benetton ont été plus compétitives que nous. Et pendant une bonne partie de la saison, la Ferrari a également été plus compétitive. Mais c'est pratiquement devenu une obligation de dire que la Ferrari est nulle. Pourtant, lorsqu'on voit qu'Eddie Irvine peut être aussi rapide, cela prouve que la voiture marche bien, parce qu'il n'a rien de spécial, Irvine. Michael Schumacher est un très bon pilote, mais cette année, il faut reconnaître qu'il avait la voiture qui allait avec.

– Comment expliquez-vous la baisse de forme des Williams-Renault à la mi-saison ?

– Il ne s'agit pas d'une baisse de forme. Nous n'avons pas eu de hausse de forme alors que les autres en ont eu une.

– Alors comment expliquez-vous les performances irrégulières des autres écuries, de Ferrari en particulier ?

– C'est la question que tout le monde se pose et à laquelle personne ne peut vraiment répondre, ou n'ose vraiment répondre.

– Parlons-en...

– On pourrait évoquer de la tricherie, mais vu que nous sommes en train de nous battre contre Ferrari, on ne peut pas y croire. Si l'on admet que quelqu'un triche, on s'avoue vaincu. Donc, il nous faut croire en l'efficacité du système. En revanche, il est surprenant de constater que, dès qu'il y a eu la nouvelle interprétation du règlement de la FIA, tout d'un coup, en l'espace d'une semaine, les Ferrari sont devenues supérieures à toutes les autres voitures. Puis, du jour au lendemain, elles sont redevenues plus lentes, comme avant. Ensuite, à Suzuka, sur une piste où elles ne devaient pas être rapides, elles se sont une fois de plus montrées supérieures à la concurrence. C'est surprenant et frustrant de jouer avec cela.

– Poavez-vous être plus précis ?

– Par exemple, le nouvel aileron avant des Ferrari se déforme énormément. Lorsqu'il plie en ligne droite, il se retrouve plus bas que la limite autorisée. Mais le règlement n'est pas très clair là-dessus, donc il est difficile de juger. Surtout, j'ai peur que cet aileron que tout le monde a bien vu n'ait servi à faire oublier aux gens de regarder ailleurs. Mais c'est peut-être juste ce nouvel aileron qui fait la différence, qui sait ?

– Michael Schumacher et vous-même avez souvent évoqué le respect mutuel que vous éprouviez l'un pour l'autre. Qu'en reste-t-il avant ce dernier Grand Prix décisif ?

– Je pense que cela n'a pas tellement changé. Quoique... Michael a commencé des petits jeux psychologiques avec moi. C'est la première fois. Cela m'étonne. Après ma déception de Suzuka, il a cherché à enfoncer le clou. On ne tue pas un rat mort ! Mais cela va juste me donner envie de me battre deux fois plus.

– Si vous êtes sacré champion du monde à Jerez, est-ce que cette saison restera *« la pire »* de votre carrière, comme vous l'avez récemment déclaré ?

– La plus difficile, définitivement. Celle qui nécessite des bonnes vacances. Il y a eu beaucoup de pression, beaucoup de hauts, mais aussi beaucoup de bas. »

Propos recueillis par Eric Collier

Eddie Irvine, l'arme fatale de la Scuderia

PORTRAIT

Soixante-cinq Grands Prix ont suffi à établir sa réputation de pilote plus que téméraire et son surnom de « Bad Irv »

DANS la guerre psychologique que se livrent les deux prétendants au titre de champion du monde des pilotes, Michael Schumacher (Ferrari) et Jacques Villeneove (Williams-Renault), le champion allemand dispose d'une arme redoutable en la personne de son coéquipier Eddie Irvine. A trente-deux ans, l'Irlandais de la Scuderia a disputé cette année sa cinquième saison en formule 1, soit soixante-cinq Grands Prix qui ont suffi à établir sa réputation de pilote plus que téméraire et son surnom de « Bad Irv ».

Dans le contingent actuel des pilotes de F1, rares sont ceux qui n'aient eu à déplorer, parfois à tort, le tempérament d'Eddie Irvine. Sur un circuit, notamment lors du départ, Eddie Irvine ose tout – c'est même à cela qu'on le reconnaît, affirment ses détracteurs. Dès sa première course, en 1993, à Suzuka (Japon), au volant d'une Jordan-Hart, le jeune impétrant s'était fait remarquer par son aptitude à courir sous la pluie. Il avait aussi révélé l'autre facette de son talent : une obstination sans bornes, qui l'avait conduit à obstruer le passage d'Ayrton Senna. Furieux, le fumambule brésilien avait enseigné les bonnes manières de la F 1 au nouveau venu, d'un coup de poing bien envoyé.

La leçon assénée de la main du maître n'a, semble-t-il, guère profité à l'élève Irvine. En sus de ses cinq podiums réussis cette saison, son palmarès s'est enrichi de quelques accrochages : ses départs tonitruants ont été impliqués dans les abandons de Jacques Villeneuve et de Johnny Herbert à Melbourne, de Mika Hakkinen à Montréal et de Heinz-Harald Frentzen à Hockenheim. Après l'incident de Melbourne, Jacqoes Villeneuve s'en était vivement pris au comportement d'Eddie Irvine : *« Quand ce pilote fait une erreur grosse comme le monde parce qu'il oublie de réfléchir quelques secondes, et qu'ensuite il essaie de mettre la faute sur les autres, ça commence à énerver un petit peu. Aucun pilote n'a de respect pour lui. »*

En course, l'Irlandais s'est également distingué par sa façon de bloquer des adversaires qui le menacent. A Barcelone, Olivier Panis s'était plaint des méthodes d'Irvine, *« un type incroyable, à qui il est inutile d'essayer de parler »*. Jean Alesi, lui aussi victime de ce blocage méthodique, avait qualifié son adversaire de *« pilote étrange »*. Mais lorsque Eddie Irvine l'a expédié hors de la piste, après une manœuvre osée de dépassement extérieur dans un virage très lent, au Grand Prix d'Autriche, l'Avignonnais a perdu patience et presque son calme : *« Je lui aurais mis mon poing dans la figure si je n'avais pas su que je risquais une forte amende. »*

Souvent dénoncé par ses pairs, l'intéressé se défend avec une candeur amusante. « Bad Irv » adore jouer au *mauvais garçoa*, et c'est avec un plaisir non dissimulé qu'il a endossé le rôle que lui avait assigné à Suzuka son directeur d'écurie, Jean Todt : déjouer le piège de Jacques Villeneuve, puis le coincer. Michael Schumacher a apprécié le sacrifice de son coéquipier, mais Jacques Villeneove redoute désormais la course d'équipe de ses adversaires. Elle a commencé bien avant le départ du Grand Prix d'Europe. Eddie Irvine a ouvert les hostilités dans une tribune au *Daily Telegraph* : *« Jacques Villeneuve ne mérite pas le titre. Il fait trop d'erreurs. »* Pour la course, son opinion est également toute faite : *« Je ne vais pas chercher à sortir Villeneuve, mais je mettrai certainement ma voiture en travers de son chemin si j'en ai la possibilité. »*

E. C.

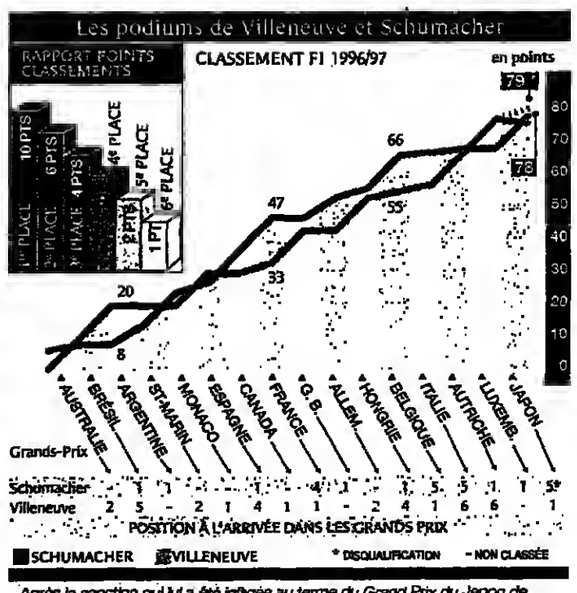

Après la sanction qui lui a été infligée au terme du Grand Prix du Japon de Suzuka (retrait des deux points gagnés en course pour dépassement non autorisé lors des essais libres), Jacques Villeneuve reconnaît qu'il avait donné les verges pour se faire battre.

La nouvelle interprétation du règlement qui a brouillé la fin du championnat

JEREZ
de notre envoyé spécial

L'excellent comportement des Ferrari lors du Grand Prix du Japon, et notamment d'Eddie Irvine, soudainement revenu du ventre mou des grilles de départ aux avant-postes de la course, a relancé la sourde polémique qui agitait le milieu de la formule 1 depuis la mi-saison 1997 : les nouvelles interprétations concernant l'aide au pilotage sont-elles ou non conformes à l'esprit du règlement de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) ? Et des écuries comme Ferrari et McLaren-Mercedes en tirent-elles un copieux avantage ?

L'« affaire » de l'aide au pilotage, hâtivement qualifiée de nouveau système d'anti-patinage, a surgi au mois de juin, lorsque Michael Schumacher a commencé à signer, à Montréal et à Magny-Cours, des temps inattendus, du moins peu conformes à ceux qu'il avait réalisés jusqu'alors au volant de sa Ferrari F310 B. *« Au Grand Prix de France, nous nous sommes tous retrouvés sous la domination inattendue et fugitive de Ferrari*, se souvient Denis Chevrier, ingénieur Renault de l'écurie Williams. *Tout le monde s'interrogeait, car une solution qui fait gagner plus d'une seconde au tour en pleine saison, cela n'existe pas. »*

Flairant un assouplissement du règlement qu'il avait lui aussi anticipé, Ron Dennis, le propriétaire de l'écurie McLaren-Mercedes, s'était alors officiellement adressé au département technique de la FIA, pour avoir les idées claires sur un point ambigu du règlement 1997 : l'ouverture des papillons qui commandent la puissance des moteurs peut-elle être contrôlée seulement par la dose d'accélération imprimée par le pilote sur sa pédale électronique ? Ou le régime du moteur peut-il également entrer en ligne de compte dans le calcul de l'ouverture des papillons ?

« Cette nouvelle interprétation permet d'avoir un couple constant, explique Jacky Eeckelaert, coordinateur technique chez Jordan-Peugeot. *Cela facilite en particulier le contrôle des roues arrière en sortie de virage. En résumé, cela permet de mieux contrôler les moteurs les plus pointus. Dorénavant, dès que ces moteurs parviennent à des régimes plus difficiles à maîtriser, les papillons sont automatiquement refermés pour éviter que se produisent ces crêtes de couple qui font "cirer" les roues. »* La FIA, qui reçoit chaque semaine deux à trois sollicitations techniques des ingénieurs des écuries de F1, a opté pour une lecture libérale de sa charte, favorable à une plus grande tolérance dans la gestion des moteurs.

Mais son président, Max Mosley, s'interroge aujourd'hui sur la portée de cette décision, même s'il l'assume totalement : *« Je me demande si nous ne sommes pas allés trop loin, car cela peut donner une forme d'aide au pilotage qui va à l'encontre de l'esprit de notre règlement. »* Des motoristes comme Renault, dont le V10 tire un grand succès de sa fiabilité et de sa souplesse, se sont en effet sentis pénalisés. *« C'est tout le concept de notre moteur qui s'est trouvé remis en cause*, assure Denis Chevrier. *La nouveauté n'a pas été d'une grande aide pour nous. C'est comme si l'on avait distribué des médicaments à tout le monde : les malades bénéficient de leur effet, mais les bien-portants ne s'en trouvent pas mieux. »*

Très critique, l'ingénieur redoute qu'une équipe n'ait *« profité de cette ouverture pour aller au-delà, pour faire entrer d'autres paramètres dans la gestion des moteurs »*. *« J'espère que les contrôles des logiciels à bord sont sérieux »*, tempère Jacky Eeckelaert. *« Ce qui est un peu moche*, poursuit-il, *c'est que des écuries ont apparemment travaillé sur cette hypothèse depuis des mois et ont attendu d'être fin prêtes pour poser la question. Mais on ne peut pas affirmer que cette nouveauté ait dénaturé la fin de la saison. » « La force des grandes équipes, c'est aussi la réactivité »*, reconnaît, fair-play, Bernard Dudot, le directeur technique de Renault-Sports.

E. C.

Avantage Schumacher

● **Michael Schumacher**, vingt-huit ans, dispute à Jerez son 102e Grand Prix de formule 1. Il compte vingt-sept victoires à son palmarès et a été sacré deux fois champion du monde, en 1994 et 1995.
● **Jacques Villeneuve**, vingt-six ans, achève sa deuxième saison en formule 1, après avoir couru en IndyCar. Il a remporté onze Grands Prix sur trente-deux disputés.
● Après le déclassement de Jacques Villeneuve au Grand Prix du Japon, Michael Schumacher dispose d'un point d'avance sur son rival canadien au championnat du monde des pilotes. Il lui suffit donc de le devancer à l'arrivée. En revanche, si Jacques Villeneuve reprend un seul point à son adversaire, il sera champion du monde, grâce à son plus grand nombre de victoires cette saison : sept contre cinq à Michael Schumacher.
● Jacques Villeneuve n'a jamais couru sur le circuit de Jerez. Michael Schumacher a enlevé, en 1994, le dernier Grand Prix en date disputé sur le circuit andalou.

هكذا من الأصل

La lutte anti-dopage prend une nouvelle dimension

Les contrôles se multiplient et le ministère de la jeunesse et des sports a annoncé un doublement des crédits dans ce domaine. 13,5 millions de francs seront désormais affectés à la prévention

Après l'annonce des quatre cas de dopage aux anabolisants, responsables politiques, sportifs et médicaux ont annoncé leur intention de multiplier les contrôles et de renforcer les moyens affectés à la prévention. La ministre de la jeunesse et des sports, Mme Marie-Georges Buffet, a révélé qu'elle avait été alertée de la gravité de la situation dès sa prise de fonction. « Le plus important était donc de montrer que, cette fois, la volonté politique de combattre le dopage n'en resterait pas aux *déclarations* de bonnes intentions », a-t-elle affirmé. La plupart des interlocuteurs, dont Claude-Louis Gallien, président de la Commission de lutte contre le dopage, mettent en cause l'entourage des sportifs dans lequel gravitent, selon eux, beaucoup de prétendus préparateurs sportifs.

DÈS SON ARRIVÉE à la tête du ministère de la jeunesse et des sports, en juin, Mme Marie-Georges Buffet avait demandé une intensification des contrôles antidopage. « *Toutes les informations dont j'ai eu connaissance à mon arrivée au ministère ne laissaient aucun doute sur l'ampleur du problème*, a-t-elle déclaré dans un entretien accordé à *L'Humanité*. *Une commission spéciale existait et avait d'ailleurs avancé plusieurs propositions précises qui n'ont jamais été retenues, faute de moyens. Le plus important était donc de montrer que, cette fois, la volonté politique de combattre le dopage n'en resterait pas aux déclarations de bonnes intentions. Et c'est ce qui m'a conduit à inscrire au projet de budget 1998 un doublement des crédits dans ce domaine.* » Et 13,5 millions de francs seront désormais consacrés à la lutte anti-dopage.

La volonté affichée par le pouvoir politique de lutter contre ce fléau a été suivie par les responsables du sport français. Vingt-quatre heures après l'annonce de quatre nouveaux cas de dopage aux anabolisants (*Le Monde* du 24 octobre), plusieurs contrôles ont été effectués. A Tignes (Savoie), les skieuses de l'équipe de France ont annulé un entraînement pour s'y soumettre. Au Camp des Loges de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), dix joueurs du Paris-Saint-Germain (Christophe Revault, Bruno N'Gotty, Alain Roche, Paul Le Guen, Laurent Fournier, Jimmy Algerino, Rai, Marco Simone, Franck Gava et Jérôme Leroy) ont été contrôlés par Olivier Grondio, médecin mandaté par la direction régionale de la jeunesse et des sports d'Ile-de-France.

« *Le hasard a voulu qu'une mission de contrôle des joueurs du PSG ait été délivrée bien avant que l'on apprenne le cas Guérin. Sa mission devait intervenir entre le 10 octobre et le 10 novembre et le médecin avait décidé d'intervenir jeudi 23 octobre* », avoue Jean Poczobut, conseiller auprès de Mme Buffet. Le résultat de ces analyses sera rendu public dans une quinzaine de jours. Concernant le « cas » Vincent Guérin, le kinésithérapeute du PSG, Joël Le Hir, qui connaît bien le joueur puisqu'il le suivait déjà à Brest, il y a onze ans, souligne qu'il n'a jamais changé de « *masse musculaire* » alors que les anabolisants servent, notamment, à accroître ladite masse.

Djamel Bourras, champion olympique de judo à Atlanta (1996), crie, lui, son innocence. « *Si j'avais fait une erreur, je l'aurai assumée*, a-t-il confié à l'Agence France Presse (AFP). *Je m'attends à ce que le résultat de la contre-expertise confirme la première analyse, mais, positif ou négatif, je suis prêt à me battre jusqu'au bout pour prouver mon innocence... Depuis trois jours, je n'ai pas dormi. Avec mes amis, avec David Douillet, j'ai passé en revue tout ce que j'ai pu prendre – jusqu'à la crème anti-moustiques que j'ai utilisée – et je ne vois nulle part la possibilité d'avoir pris un produit interdit.* »

Claude-Louis Gallien, président de la Commission de lutte contre le dopage, s'est indirectement porté au secours du judoka, en déclarant : « *Je suis surpris. La Fédération de judo est une fédération sérieuse qui suit les dossiers et essaie de maintenir une surveillance étroite de ses athlètes. Elle fait un gros travail de prévention. Il y a, hélas, autour des sportifs, tellement de parasites qui gravitent en se faisant passer pour des préparateurs physiques...* »

A. Ct et P. Ce

Un avertissement avant la Coupe du monde

Claude-Louis Gallien, président de la Commission de lutte contre le dopage, a réagi à la vague de cas positifs. « *Le football était plutôt une discipline technique épargnée par le dopage. Mais l'accroissement du nombre de matches, la pression physique intense et les enjeux de plus en plus élevés ont rendu ce sport vulnérable.* » « *A l'approche de la Coupe du monde, on ne peut se permettre de laisser se développer le dopage dans le football*, a-t-il poursuivi. *La réglementation internationale n'est pas uniforme et il y a donc la volonté de prévenir les joueurs étrangers.* » Pour plus d'efficacité dans la lutte, Claude-Louis Gallien prône un « *travail de fond qui échappe au pilonnage médiatique* » en admettant qu'une publicité systématique des cas pourrait avoir « *valeur d'exemplarité* ».

Une procédure de contrôle extrêmement précise

LE CONTRÔLE antidopage et ses éventuelles suites sont précisément codifiés. Après une compétition ou de manière inopinée, un médecin opère un prélèvement. Ils sont un peu plus d'une centaine de praticiens en France, agréés par le ministère de la jeunesse et des sports, qui leur a fait prêter serment. Les fédérations sont tenues de fournir au ministère la liste des lieux de stage de leurs athlètes afin que ses spécialistes puissent intervenir à tout moment.

A la sortie de l'épreuve ou de l'entraînement, le concurrent reçoit une convocation officielle : il a une heure pour y répondre. Les mesures disciplinaires sont en général très lourdes si l'intéressé refuse de se plier à l'injonction. Le sportif désigné remplit alors un PV de contrôle en plusieurs exemplaires. Il choisit ensuite deux flacons et deux numéros parmi ceux qui lui sont proposés. Le médecin scelle les deux flacons remplis à l'aide d'une bandelette indétachable et y appose le numéro avec ses propres initiales avant de les placer dans un conteneur, lui-même scellé. Le sportif peut assister à l'opération. Il signe ensuite le PV, dont il garde un exemplaire. Les autres sont envoyés à la fédération et au ministère. Y figure le nom du coureur et le numéro du lot. Les flacons anonymes sont, eux, envoyés par colis express au laboratoire de dépistage de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

Ce laboratoire est le seul agréé en France par le ministère et le Comité international olympique (CIO). Les pharmaciens analystes ouvrent l'un des flacons et procèdent à une première recherche large afin de repérer un des 181 produits interdits. Si cette première spectrométrie de masse décèle une anomalie, un contrôle de confirmation, plus pointu, est opéré. Le laboratoire envoie ensuite un procès-verbal contenant le résultat des analyses au président de la fédération concernée et au ministère.

Le numéro d'échantillon est, à ce stade, rapproché du nom des prélevés. En cas de contrôle positif, la procédure d'instruction est déclenchée. La fédération prévient le sportif incriminé par lettre recommandée. La personne suspectée peut alors soit exiger une contre-expertise, soit apporter une justification thérapeutique. Dans le premier cas, la contre-expertise s'effectue dans un délai d'un mois : elle coûte 1 600 francs à la charge de l'athlète et donne lieu à un compte-rendu détaillé. La justification thérapeutique est, elle, soumise au ministère, qui décide ou non de l'accepter et peut demander des tests auprès d'un médecin agréé.

Si la contre-expertise est positive ou la justification thérapeutique rejetée, la commission antidopage de la fédération doit alors statuer. Sa décision doit être prise dans les trois mois qui suivent l'annonce du premier contrôle positif. Elle est transmise au ministère et à la Commission nationale de lutte contre le dopage, qui en apprécient la justesse. S'ils estiment la sentence anormale, ils sont en droit de demander qu'elle soit corrigée. L'éventuelle suspension peut alors prendre effet.

Mais le sportif a encore la possibilité de recourir à la justice s'il estime la sanction injuste. S'engage alors un long procès qui ne suspend pas l'application de la sanction mais peut conduire à la raccourcir, voire déboucher sur des dommages et intérêts si la justice « civile » donne raison au plaignant.

Benoît Hopquin

Le Tour de France 1998 sera raisonnable

1798 : le général Humbert, à la tête de troupes françaises, débarque en Irlande pour combattre aux côtés des révolutionnaires irlandais. Deux cents ans plus tard, l'Irlande s'apprête à célébrer « *l'année française* », et c'est le départ du 85e Tour de France qui marquera le point d'orgue des festivités. La « Grande Boucle », dont le parcours a été dévoilé jeudi 23 octobre, s'élancera donc de Dublin le 11 juillet, pour son treizième départ hors de l'Hexagone, un départ par ailleurs retardé pour cause de Coupe du monde de football.

Ce n'est qu'après le prologue et deux étapes irlandaises que le peloton rejoindra le continent, à Roscoff, le 14 juillet, pour traverser la Bretagne après un détour amical vers Plouay (départ de la troisième étape le 15 juillet, la plus longue de l'épreuve avec 248 kilomètres), qui accueillera les championnats du monde en l'an 2000, et arpenter le Centre (16 et 17 juillet), avant d'attaquer, comme en 1997, les Pyrénées (deux étapes, les 21 et 22 juillet), puis les Alpes (cinq étapes, du 26 au 30 juillet), par le Sud. Au passage, les coureurs longeront la Méditerranée (arrivée inédite de la douzième étape au Cap-d'Agde), comme ils auront frôlé la Manche (étape à Roscoff) et l'Atlantique (étape de Lorient le 14 juillet).

Avant de revenir vers Paris (le 2 août), ils feront une incursion en Suisse (arrivée à Neuchâtel le 30 juillet) puis en Bourgogne (étape du 31 juillet). Au bilan, les vingt et une étapes (3 850 kilomètres de route) se décomposent en douze étapes de plaine, deux étapes de moyenne montagne, cinq de haute montagne et deux contre-la-montre – l'un lors de la première semaine en Corrèze, l'autre la veille de l'arrivée, en Bourgogne. Autant d'éléments qui font dire aux spécialistes que l'Allemand Jan Ullrich, vainqueur en 1997, trouvera un terrain à la mesure de sa puissance.

Car, si le Tour 1998 empruntera notamment les cols pyrénéens d'Aubisque, du Tourmalet et d'Aspin (10e étape), ceux alpins de la Croix-de-Fer, du Galibier (15e étape, arrivée inédite aux Deux-Alpes) et de la Madeleine (16e étape, arrivée inédite à Albertville), il évitera l'Alpe-d'Huez et le mont Ventoux, malgré une étape à Carpentras. Pour tout dire, cette édition de l'épreuve s'annonce moins rude que la précédente – vingt-trois cols contre vingt-sept et seulement deux arrivées en altitude (plateau de Beille pour la 11e étape et les Deux-Alpes).

Du mieux pour la sécurité

Les organisateurs du Tour de France ont pris en compte les critiques qui leur avaient été adressées après les nombreuses chutes qui avaient émaillé les premiers jours de course de l'édition 1997. Le nombre d'équipes admises à prendre le départ sera ramené à vingt, au mieux vingt et un en cas de recours au joker pour pallier l'« *insuffisance de représentation* » du cyclisme français ou pour inviter une formation non qualifiée mais comptant un coureur de talent dans ses rangs, alors qu'il était de vingt-deux au départ de Rouen. La sécurité au sein du peloton devrait également être améliorée par l'interdiction des guidons additionnels, décidée par l'Union cycliste internationale (UCI). Par ailleurs, la signalisation des rétrécissements de chaussée sera renforcée, en liaison avec les services de l'équipement. Enfin, Jean-Marie Leblanc, directeur de la Société du Tour de France, a annoncé qu'une « *campagne pédagogique* » à l'attention des spectateurs « *trop enthousiastes ou trop démonstratifs* » serait lancée dans la presse afin de réduire les risques d'accident. « *La route en juillet, en France, n'est pas un terrain comme les autres* », a-t-il conclu.

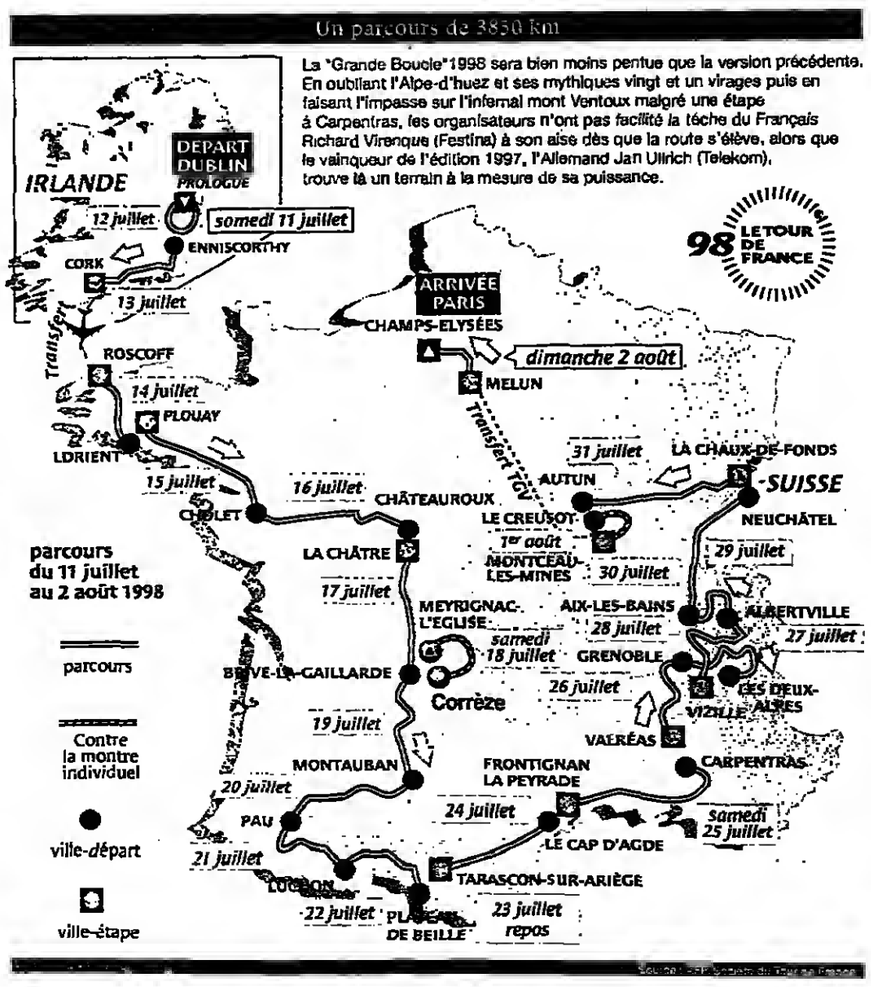

« A une époque où [les coureurs] ont un calendrier de plus en plus lourd, il aurait été déraisonnable de leur imposer des charges de travail encore plus importantes », a expliqué Jean-Marie Leblanc, directeur général de la Société du Tour de France. Un argument qui ne convainc pas le grimpeur Varois Richard Virenque, dauphin de Jan Ullrich l'an dernier. « *Ce n'est pas sélectif du tout*, a déclaré le coureur de l'équipe Festina. *Il y a trop de cols faciles, je suis bien placé pour le savoir. Ce Tour est beaucoup moins dur qu'en 1997 et il y a autant de contre-la-montre. A première vue, je n'ai rien à en espérer. Vivement 1999 !* » Et, pourtant, lorsque Jean-Marie Leblanc a présenté ce parcours à Jacques Goddet, l'âme du Tour, il s'est entendu répondre : « *C'est carré, mon vieux !* »

A.L.B.

L'OGC Nice malmené en Coupe des coupes par le Slavia de Prague

L'ESPOIR EST MINCE, mais il existe encore, après ce résultat nul (2-2) arraché par Nice face à un efficace Slavia de Prague, jeudi 23 octobre, en 8e de finale aller de la Coupe des coupes. Mais, pour atteindre les quarts de finale de l'épreuve, les Niçois seront obligés de s'imposer eo République tchèque le 6 novembre ou de ramener un matcb oul de 3-3 au moins. Pas facile pour une équipe eo mal d'attaquants...

« *Soyez vous-mêmes* » : Sylvester Takac avait résumé ses coosignes eo une phrase. Au niveau de la combativité, ses joueurs oot répondu à son atteote. En revanche, il ne leur a pas été possible de secouer une formation du Slavia sûre de sa force. Jamais eo peine avec le balloo, les Tcbèques oot rapidement relevé la tête après un penalty litigieux transformé par Aulanier (6e).

L'opposition de style était tranchée : au football concerté du Slavia, Nice opposait son courage, mais son organisation, d'ordinaire son point fort, laissait à désirer. Tout le cootraire du Slavia, percutant et perforant, à l'image du puissant Vacba, auteur d'un doublé (14e et 35e). Ce but tôt veou n'avait pas eu l'effet escompté sur des Niçois réduits à opérer eo contre.

Malgré un déchet conséqueot dans son jeu, Nice, quoique dominé athlétiquement, a délivré quelques actions rondement menées. Sur l'une d'elles, Angibeaud, lancé par Aulanier, échouait sur Stejskal (67e). Les duettistes allaient se rattraper peu après. Angibeaud était cette fois à la préparation et Aulanier à la conclusion (77e) du bel ouvrage restaurant une parcelle d'espoir avant le retour en République tcbèque. – *(AFP.)*

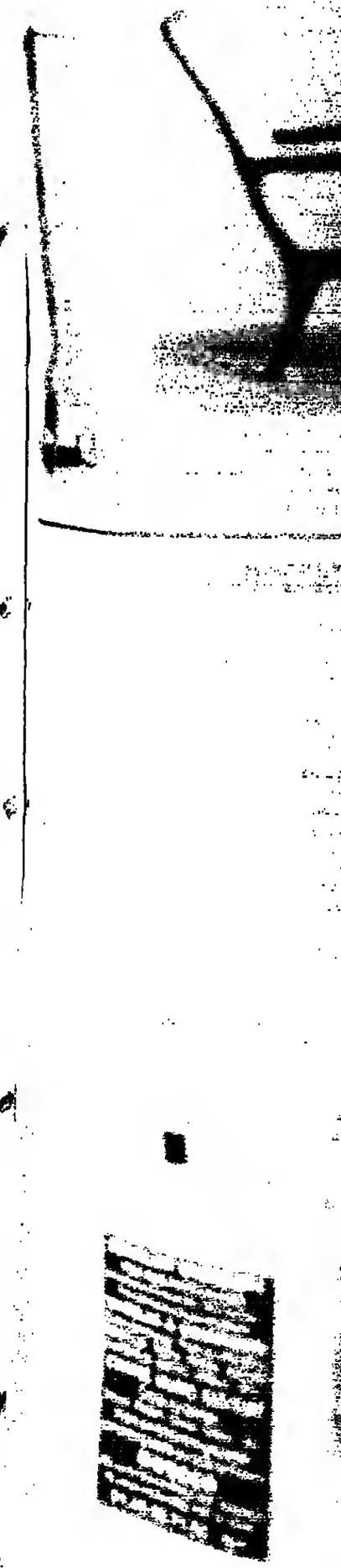

RÉSULTATS

Coupe des coupes, 8es de finale aller :

Ekereo (Bel.) - VfB Stuttgart (All.), 0-4 ; Lokomotiv Moscou (Rus.) - Kocaelispor (Tur.), 2-1 ; Cbakhtior Donetsk (Ukr.) - Vicence (Ita.), 1-3 ; AEK Athènes (Grè.) - Sturm Graz (Aut.), 2-0 ; Nice (Fra.) - Slavia Prague (Tch.), 2-2 ; NK Primorje (Slo.) - Roda JC Kerkkrade (PB), 0-2 ; Tromsoe (Nor.) - Chelsea (Ang.), 3-2 ; Betis Séville (Esp.) - FC Copeobague (Dan.), 2-0. *(Matches retour le 6 navembre.)*

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL :** Diego Maradona a confirmé, jeudi 23 octobre, qu'il jouerait avec Boca Juniors contre River Plate, pour le match au sommet de la dixième journée du tourooi d'ouverture du cbampionnat d'Argentine qui aura lieu dimanche 26 octobre, au stade Monumental de Buenos Aires. « *J'ai complètement récupéré de ma blessure à la cuisse droite, c'est pourquoi j'ai décidé de jauer, car j'avais très envie de participer à ce sommet qui peut être décisif pour le titre* », a déclaré Maradona, trente-six ans, absent des terrains depuis fin septembre. Actuellement, River Plate est premier avec un point d'avance sur Boca Juniors.

■ **BASKET-BALL : Limoges a de nouvean perdu lors de la cinquième journée de l'Euroligue.** Le CSP a été battu dans sa salle par le Real Madrid (71-85) : c'est la quatrième défaite du club eo Coupe d'Europe. Pau-Orthez s'est également incliné à Belgrade face au Partizan (86-72). Seul le Paris-Saint-Germain a obtenu une victoire coovaincante, mardi 21 octobre, à Zagreb (61-73).

■ **CYCLISME : Cyrille Guimard, l'actuel directeur sportif de l'équipe Cofidis,** a été mis en examen, jeudi 23 octobre à Bourges, pur « *abus de biens sociaux, banqueroute par comptabilité fictive et par emploi de moyens ruineux pour obtenir du crédit et fausse déclaration dans l'acte constitutif d'une société* ». L'ancien coureur a été présenté au parquet pour une affaire concernant la société de fabrication de vélo Siclor qu'il avait dirigé à Vierzon (Cher). Cyrille Guimard a également été placé sous contrôle judiciaire.

هكذا من الأصل

Le goût des meubles bourlingueurs

Fauteuil planteur, armoire à pharmacie, table à thé ou lit à baldaquin venus d'ailleurs, ils n'ont aucun mal à s'acclimater sous nos latitudes

LE COUPLE qui faisait solennellement l'acquisition d'une salle à manger ou d'une chambre à coucher pour toute une vie s'est fait rare. Désormais, la famille se meuble petit à petit, au gré de ses finances, de ses goûts, des influences de la mode. Coups de cœur, idées glanées dans les magazines, les boutiques, ou au cours des voyages. La maison d'aujourd'hui mélange les époques et adopte volontiers des cultures venues d'ailleurs.

C'est dans ce cootexte que *l'exotique* a trouvé sa place au milieu de l'ancien et du contemporain. La dernière édition de Maisons d'automne, qui se tenait du 10 au 19 octobre au Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, avait choisi de souligner cette tendance eo lui consacrant un secteur spécifique. Résultat, ce département a été le plus fréquenté du Salon.

Le consommateur se laisse facilement séduire par ces styles de contrées lointaines, l'Asie du Sud-Est le plus sooveot, qui joignent l'utile à l'agréable. A la fois pratique et discrètement élégant, le mobilier exotique correspond à la recherche d'une maiso « cocon », confortable et chaleureuse. Voyageant plus et plus loin qu'autrefois, les Français découvrent d'autres façons d'habiter, des intérieurs dont on peut avoir envie de recréer l'ambiance chez soi. *« En achetant des meubles d'un pays qu'il a visité, le consommateur a l'impression de faire son voyage une seconde fois »*, remarque-t-on chez Shogun, cette chaîne de magasins qui a démarré, dans les années 70, avec le rotin (alors très en vogue) et qui a progressivement élargi son offre avec le style colonial.

Le mobilier exotique contribue à donner un supplément d'âme aux maisons européennes. Le fauteuil planteur, le grainetier indonésien, l'armoire chinoise inspirent aussi les décorateurs et il arrive que la fréquentatioo de ces pays suscite des vocations. Ainsi, c'est parce qu'il a longtemps vécu en Indonésie que Pascal Stambolion a eu l'idée de créer Matahati, une société qui importe et reproduit du mobilier et des objets de style colonial ou traditionnel en provenance de Java. Les meubles sont en teck ancien ou de plantation, les objets en bronze, terre cuite, pierre et métaux précieux.

Parmi les classiques du mobilier colonial javanais, Matahati propose notammeot des chaises roodes en teck et cannage, *kursi bulat* (autoir de 1 500 F), du mobilier Arts déco, et de longs bancs profonds ao dossier sculpté selon des thèmes géométriques ou fipraux (autour de 4 500 F).

Des armoires chinoises sont adaptées pour devenir meubles de télévision

que l'oo trouvait là-bas dans des gares, des jardins, des hôtels ou chez des particuliers. Sur commande, Matahati reproduit des pièces rares aociennes comme ce paraveot de bois sculpté, peint en vert, aux motifs et aux formes ogivaux qui rappellent l'art décoratif des mosquées. L'attirance des clieots pour les voyages mais aussi la découverte de riches artisanats réalisés par une main d'œuvre dont le coût reste évidemment abordable soot les raisons qui ont poussé la créatioo de la Maison coloniale, nouvelle société du groupe Roche-Bobois.

Les modèles de meubles venus d'Inde, d'Indooésie, de Chine mais aussi du Maroc et du Mexique, sont tous en bois massif, et reproduits à la main dans les pays d'origine.

Le colonial plaît aux oostalgiques. Tropical trading jooe cette carte auprès d'une clientèle curieuse, ouverte à d'autres styles de décoration. Meubles ajourés pour permettre à l'air de toujours circuler, chaises et fauteuils au dossier canné ou à barreaux (à partir de 800 F), lit à baldaquin oeuf, antillais, cubain ou anglais (à partir de 10 500 F), ou ancien (9 000 F), tables à thé (2 200 F), fauteuils planteur (autour de 3 000 F)... qui meublaient les intérieurs raffinés des colons européens sont quelques-unes des pièces maîtresses de cette boutique, dans une arrière-cour de la rue Basfroi, proche de la Bastille.

Quelques véritables antiquités, très souvent, côtoient les copies fidèles. Mais, de plus en plus, les reproductions sont accommodées aux exigences européennes. A la boutique Visioo d'Asie, oo reprend le principe des armoires de pharmacieo (aux multiples tiroirs profonds que décoreot quelques calligraphies coréennes) en diminuant leur volume pour en faire des petits meubles capables de se loger dans de petits appartements.

Chez Domiline, une petite société qui, depuis vingt ans, fait de la copie ancienne de meubles orientaux, les armoires chinoises oot été adaptées pour devenir meubles de télévision.

Le futoo est l'exemple type du meuble qui s'est plié aux exigences européennes. Simple matelas posé sur le sol ao Japon, il est devenu en France un lit avec structure, ou un canapé. L'entreprise Futons et traditions, qui respecte un mode de fabrication traditionnel – oappes de cotoo superposées –, n'a cessé, par exemple, de sophistiquer le produit. Le canapé clic-clac (structure pin ou hêtre) et le canapé corbeille (structure métallique) témoigneot de cette évolution. *« C'est le client qui nous met en contact avec l'air du temps »*, précise Driss Ouedghiri, gérant de la société. *« Souvent il nous soumet une idée, on en tire un prototype et c'est ça qui marche. »* A l'inverse, la Compagnie de la Chine et de l'Orient privilégie l'authenticité des pièces anciennes. Ici, les meubles sont choisis en fonction de la pureté de leur ligne. Point commuo eotre une armoire rouge trapèze, en orme, du début du XIXe siècle, avec ferrures en bronze et bois traité sur les côtés comme du bambou (29 000 F), un lit à opium du XVIIIe avec plateau eo osier à douhle canoage (43 000 F), un fauteuil avec dossier eo forme de fer à cheval (à partir de 12 000 F), un buffet dont le plateau présente des extrémités relevées *« comme lo queue d'un oiseau »*, ou ces longues coosoles sur lesquelles les Chinois disposent photos de famille et urnes funéraires... Les prix élevés varient selon l'ancienneté du meuble et la oature du bois. Mais oo eotre là dans le mobilier de collection.

Véronique Cauhapé

DR

Méridienne ancienne de Malaisie (Tropical Trading).

DR

Ci-contre : armoire javanaise étroite (de la collection « Teck et bambou » de Matahati). Ci-dessus : fauteuil planteur, appelé à Java « kursi malas », fauteuil de paresse, chez le même fabricant.

Adresses exotiques

- La Maison coloniale : 176/182, boulevard de Charonne, 75020 Paris.
- Compagnie française de l'Orient et de la Chine : 170, boulevard Haussmann, 75008 Paris.
- Tropical Trading : 23, rue Basfroi, 75011 Paris.
- Matahati : 22, avenue de Versailles, 75016 Paris.
- Shogun : 131, avenue de Footainebleau, 77310 Pringy.
- Vision d'Asie : 111, rue du Docteur-Baner, 93400 Saint-Ouen.
- Domiline : route de Laval, 53210 Soulge-sur-Ouette.
- Futoos et traditions : 64 *bis*, rue Gaston-Laumiau, 93100 Montreuil.

Un monogramme sur le sentier de la guerre des griffes

LOGOS, marques et signes distinctifs sur les vêtements et les accessoires oot connu, ces vingt dernières années, une vogue fluctuante. Entre ceux et celles qui ne peuvent s'en passer et ceux qui les évitent à tout prix, les camps étaient assez tranchés. A cet égard, l'exemple de Louis Vuitton et la stratégie publicitaire de la marque telle qu'elle s'illustre par des campagnes publicitaires de grande ampleur soot intéressants.

Certains aiment tellement le logo de Louis Vuitton qu'ils le portent à même la peau, semble dire l'annonceur. Alors qu'elles étaient en passe de devenir plutôt kitscb, les deux lettres entrelacées « L » et « V » du monogramme du malletier parisien ont été promues en 1996, année de leur centenaire, symboles d'une avant-garde. Dans la plus récente série d'images, elles cernent les yeux d'un personnage, pour le lancement d'une gamme de stylos gainés de cuir, que l'homme ou la femme, finement grimé, sorte d'Indien des villes, tient entre ses dents. Prêt à bondir sur le seotier de la guerre des marques.

Le maquillage, un loup marron et or, a été réalisé sur la peau du mannequin, et l'image a été ensuite retravaillée à la palette graphique. L'idée en revient à la photographe hollandaise Inez Van Lamsweerde, chargée l'an dernier de mettre en scène les variations de Vivienne Westwood sur le thème de la toile Mooogram. En compagnie de six autres stylistes connus – Azzedine Alaïa, Manolo Blahnik, Romeo Gigli, Helmut Lang, Isaac Mizrahi et Sybilla –, la Britannique avait pour mission de donner un coup de jeune au logo. *« Le centenaire nous a permis de regagner une liberté d'expression »*, confirme Jean-Marc Loubier, directeur du marketing et de la communication de Louis Vuitton.

La stratégie qui consiste à faire du mooogramme un « objet d'art » s'applique, cette fois, à une diversification, la ligne « écriture », pour que le stylo soit perçu comme *« un objet de mode en évitant de tomber dans l'écueil du produit-cadeau »*. D'où l'utilisation très visible du masque Monogram afin de *« placer immédiatement cette nouveauté dans l'univers de la marque »*. Diffusée une première fois en septembre, cette campagne sera de nouveau présente dans les magazines et la presse quotidienne eo France, Grande-Bretagne et Italie en décembre prochain.

A l'instar des campagnes publicitaires antérieures (pour Taiga, Epi, Damier), la campagne « écriture » se place habilement entre communication institutionnelle et promotion des produits. *« On veut que l'on dise que Vuitton, c'est le voyage et la mode, ou bien c'est le voyage et la surprise »*, précise Jean-Marc Loubier, venu il y a sept ans de la maison Descamps.

MARCHE FORCÉE

Imaginé comme une saga faite de séquences ponctuelles, le concept a été défini à partir de 1994 avec l'aide de deux publicitaires, Maurice Bétite, directeur de création, et Paul-Gérard Pasols, directeur commercial à l'agence Euro RSCG Grégoire Blachère Huard Roussel (Havas Advertising). Le trio, qui se réunit presque quotidiennement, affirme *« concevoir la publicité de manière artisanale »*. Les campagnes s'enchaînent, à raison de cinq à six différentes par an – soit vingt-huit visuels en 1996 et près de quarante en 1997 –, et sont diffusées dans quarante pays.

A ce rythme, l'univers publicitaire de Louis Vuitton est devenu l'un des plus denses dans le secteur du luxe, souteou par des investissements massifs eo croissance. Environ 5 % du chiffre d'affaires de Louis Vuitton dans le monde sont consacrés à la publicité : en 1993, Louis Vuitoo dépeosait 19,1 millions de francs en achat d'espace publicitaire en France. En 1996, l'investissement a plus que doublé : 44,3 millions de francs, selon Secodip.

Cette communication s'appuie sur *« une démarche poétique »*, le thème du voyage, installé depuis plus de dix ans, grâce à l'édition de « carnets de voyages » : des cahiers illustrés – Paris, Londres, Tokyo et, eo 1998, New York –, vendos 250 francs dans les magasins. Uoe démarche qui doit permettre *« de rebondir sur le voyage en allant au-delà de la catégorie de la population qui achète nos produits*, explique Jean-Marc Loubier. *Afin d'élargir la compréhension et la perception de notre marque »*.

La création du Musée Louis-Vuitton et celle récente d'un site Internet (www. vuitton. com) relèvent de la même préoccupatioo, intéresser un public plus large que celui qui est directement sensible aux produits vendus. *« Il n'est pas question de vendre sur Internet, nous voulons seulement mettre cette nouvelle population en contact avec la marque »*, explique-t-on aveoue Mootaigne à propos de cette excursion du monogramme dans le cyberespace.

Florence Amalou

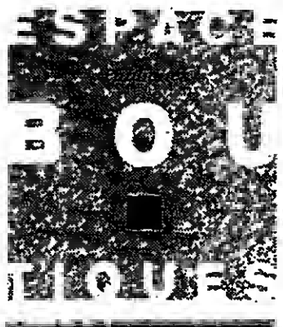

Chaque semaine retrouvez la rubrique "ESPACES BOUTIQUES", renseignements : ☎ 01.42.17.39.41 - Fax : 01.42.17.39.25

Florence Hartmann 20.30 Le Journal du cinéma. 22.35 Da Capo. Œuvres de Brahms, Dvorak.

هكذا من الأصل

Frais et nuageux au nord

UN ANTICYCLONE centré sur l'Ecosse dirige sur notre pays de l'air frais et humide. En conséquence, les régions situées au nord de la Seine subiront nuages et fraîcheur. Plus au sud, la hausse du baromètre apportera du soleil et des températures plus douces.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le soleil dominera, après dissipation de bancs de nuages bas ou de brouillard en matinée. Il fera entre 11 et 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur les régions situées au nord de la Seine, les nuages domineront, ne laissant la place qu'à de timides éclaircies. Au sud, le soleil s'imposera, une fois éliminés les brouillards ou nuages bas matinaux. Il fera entre 10 et 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La matinée sera grise. L'après-midi, le soleil percera facilement en Bourgogne et en Franche-Comté, plus difficilement ailleurs. Il fera entre 7 et 9 degrés, 10 à 12 sous le soleil.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil brillera partout généreusement. Dans les vallées pyrénéennes, ainsi que dans celle de la Garonne, il faudra parfois attendre la dissipation d'un banc de brouillard ou d'un nuage bas. Il fera jusqu'à 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil sera omniprésent; les habitants de la région lyonnaise ainsi que des vallées du Massif Central devront toutefois patienter quelques heures sous la grisaille matinale. Il fera de 12 à 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur la Côte d'Azur, le littoral varois et la Corse, le soleil devra partager le ciel avec des nuages; ceux-ci pourront, sur l'île de Beauté, devenir suffisamment menaçants l'après-midi pour donner localement une averse. Partout ailleurs, le soleil brillera du matin jusqu'au soir. Il fera entre 17 et 19 degrés.

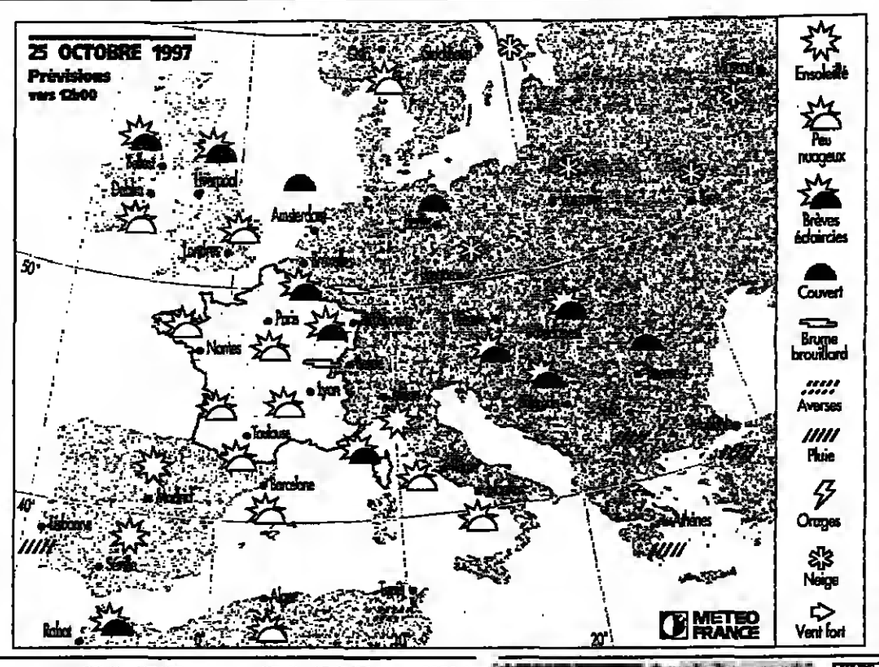

PRÉVISIONS POUR LE 25 OCTOBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	0/8 N	PAPEETE	25/30 N	KIEV	-3/3 N	VENISE	2/9 N	LE CAIRE	20/29 N
AJACCIO	10/19 N	NANTES	4/13 S	POINTE-A-PIT.	25/31 N	LISBONNE	17/21 N	VIENNE	-1/8 S	MARRAKECH	20/30 S
BIARRITZ	8/18 S	NICE	13/18 N	ST-DENIS-RÉ.	21/25 N	LIVERPOOL	5/11 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/23 N
BORDEAUX	7/18 S	PARIS	3/11 S	**EUROPE**		LONDRES	4/11 C	BRASILIA	20/28 P	PRETORIA	15/28 N
BOURGES	2/12 S	PAU	6/18 S	AMSTERDAM	6/10 C	LUXEMBOURG	2/8 S	BUENOS AIR.	11/25 P	RABAT	18/26 S
BREST	8/12 S	PERPIGNAN	11/17 S	ATHENES	14/24 P	MADRID	12/20 S	CARACAS	26/31 N	TUNIS	16/22 S
CAEN	5/11 S	RENNES	4/13 S	BARCELONE	13/19 N	MILAN	4/14 S	CHICAGO	5/9 P	**ASIE-OCÉANIE**	
CHERBOURG	6/12 N	ST-ETIENNE	6/12 S	BELFAST	5/10 N	MOSCOU	-4/3 *	LIMA	17/23 C	BANGKOK	27/34 N
CLERMONT-F.	5/11 S	STRASBOURG	1/7 N	BELGRADE	-4/7 N	MUNICH	0/4 C	LOS ANGELES	15/19 S	BOMBAY	22/33 S
DIJON	3/11 S	TOULOUSE	7/18 S	BERLIN	0/8 S	NAPLES	7/16 S	MEXICO	7/24 S	DJAKARTA	25/32 C
GRENOBLE	6/15 S	TOURS	2/11 S	BERNE	-2/7 C	OSLO	-6/2 N	MONTREAL	-2/7 C	DUBAI	24/32 S
LILLE	4/10 S	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	4/10 N	PALMA DE M.	13/21 S	NEW YORK	12/17 P	HANOI	26/31 N
LIMOGES	5/13 S	CAYENNE	23/33 S	BUCAREST	1/8 C	PRAGUE	-4/6 *	SAN FRANCIS.	10/18 S	HONGKONG	24/28 S
LYON	7/14 S	FORT-DE-FR.	25/31 N	BUDAPEST	-3/9 S	ROME	6/16 S	SANTIAGO(CH)	13/20 S	JERUSALEM	17/29 S
MARSEILLE	10/19 N	NOUMEA	19/25 N	COPENHAGUE	1/5 P	SEVILLE	17/27 S	TORONTO	1/8 C	NEW DELHI	14/27 S
				DUBLIN	6/10 N	SOFIA	1/8 P	WASHINGTON	13/25 N	PEKIN	4/12 S
				FRANCFORT	1/7 N	ST-PETERSB.	-3/-2 *	**AFRIQUE**		SEOUL	4/13 S
				GENEVE	3/9 N	STOCKHOLM	-4/1 *	ALGER	14/23 N	SINGAPOUR	26/32 N
				HELSINKI	-8/-3 *	TENERIFE	17/22 S	DAKAR	25/30 S	SYDNEY	17/25 S
				ISTANBUL	10/17 P	VARSOVIE	-3/4 *	KINSHASA	22/30 C	TOKYO	18/23 N

Situation le 24 octobre à 0 heure TU

Prévisions pour le 26 octobre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BELGIQUE.** Une nouvelle gamme de prix accompagnera la réduction du temps de trajet de Thalys, le train rapide Paris-Bruxelles, le 14 décembre. A cette date et jusqu'au 31 janvier 1998, les enfants de moins de 12 ans, seuls ou accompagnés, voyageront gratuitement. Les prix seront majorés de 7 % en moyenne à l'exception du tarif Loisirs en Confort 1, qui ne sera pas modifié. Quant au service de restauration à la place, il sera amélioré et le personnel de bord assurant ce service passera de deux à trois personnes.

■ **MALTE.** La compagnie aérienne Air Malta et le groupe hôtelier Accor viennent de fonder une société d'exploitation hôtelière destinée à promouvoir le tourisme sur l'île. C'est ainsi que le château de Selmun, construit au XVe par les chevaliers de l'ordre de Malte et propriété d'Air Malta, sera géré par Accor.

INFORMATIQUE

Yahoo, l'une des sociétés pionnières d'Internet, devient rentable

SANTA CLARA (Californie)
correspondance

Jerry Yang – « Chef Yahoo » et ingénieur de formation – n'éprouve pas le besoin d'étudier le monde des affaires pour gérer la première entreprise de la Toile qui ait commencé à gagner de l'argent. La raison en est simple : *« Par exemple, quand je m'assieds avec des agents de voyage,* explique-t-il, *les décisions que nous prenons vont peut-être définir la façon dont leurs agences feront des affaires dans l'avenir. Nous avons l'opportunité de redéfinir les règles. Il n'y a pas besoin d'aller à l'école pour cela. Il suffit d'être intelligent. »* Du haut de ses vingt-neuf ans et des quelques millions de dollars qu'il a gagnés en moins de trois ans, il s'en tient donc à une certaine conception bon enfant : *« On s'efforce de réduire au maximum les accords qui ne marchent pas. Ça permet de gagner du temps. »*

Les résultats semblent lui donner raison. Yahoo fait des bénéfices depuis décembre dernier. Et le chiffre d'affaires de leur dernier trimestre (juin à septembre) atteint les 17 milliards de dollars (trois fois plus que lors de la période comparable de 1996). Le trafic sur leur site atteint maintenant 50 millions de pages vues par jour (septembre 1997). Le chiffre était de 38 millions en juin... de cette année. Une « page vue » est une page montrée sur un écran en réponse à une demande d'usager.

RENOUVELLEMENT CONSTANT

Dernière trouvaille sur leur site, un courrier électronique gratuit qui permet aux usagers sans ordinateur propre et aux voyageurs d'avoir une boîte aux lettres personnelle à laquelle ils peuvent accéder d'où qu'ils se trouvent dans le monde à partir de n'importe quel ordinateur branché sur le réseau (dans un cybercafé, à l'université, au travail ou, en voyage, chez des collègues).

Pour lancer ce service, l'équipe de Yahoo a réalisé sa première acquisition d'importance : « Four 11 », une compagnie spécialisée dans la recherche d'adresses sur Internet qui possédait Rocket Mail, un des meilleurs programmes de courrier électronique gratuit. Quinze jours plus tôt, un accord avec Visa leur permettait d'offrir un guide d'achat en ligne pour simplifier le commerce électronique. Et, pendant ce temps, ils ouvraient un service pour recenser les sites en hangul, la langue de la Corée, et un autre pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

L'absence de la Chine ou des pays hispanophones peut surprendre. Mais M. Yang a réponse à tout. *« Nous avons trois critères pour nous lancer sur un nouveau marché,* explique-t-il. *Le nombre d'usagers, l'importance du contenu dans cette langue et la publicité sur laquelle on peut compter. »* Commencer avec le Japon, qui arrive en tête dans les trois catégories, était logique. La France, qui n'est pas beaucoup plus importante que les Pays-Bas sur Internet, s'inscrit dans le cadre du développement européen. Les univers chinois et latino-américain souffrent d'un même problème aux yeux de ces implacables entrepreneurs : malgré leurs énormes potentialités, il s'agit de marchés publicitaires fragmentés. Leur tour viendra, en 1998.

L'erreur serait de percevoir Yahoo comme un simple moteur de recherche. Ces derniers *« sont condamnés à échouer,* estime Jerry Yang, *parce qu'ils n'ont qu'une seule fonction. Presque dès le premier jour, nous nous sommes efforcés d'encourager les usagers à avoir recours à nous pour d'autres choses ».* C'est ainsi que sont venus s'ajouter les espaces de discussion *(chat),* les informations sur Wall Street, la version personnalisée My Yahoo, les petites annonces, l'annuaire, les guides pour enfants – Yahooligans – ou les serveurs spécialisés pour douze grandes villes.

Ce renouvellement constant pose des problèmes techniques. *« Nous sommes obligés de développer nos propres outils,* explique David Filo, l'autre « Chef Yahoo ». *On peut trouver des programmes qui marchent sur des sites plus petits, mais qui ne sont pas nécessairement fonctionnels pour notre taille. Ils ont du mal à "grandir" à notre rythme. »* C'est ainsi qu'à part les technologies pour les forums de discussion en direct et le système de courrier gratuit ils ont développé eux-mêmes les outils de déploiement de la publicité et, surtout, de « ciblage ». C'est déterminant pour les tarifs, qui varient du simple au triple en fonction de la précision avec laquelle la pub est montrée à des usagers sélectionnés.

UN « MOMENT UNIQUE »

Ces gens-là sont vraiment curieux. Ils sont maintenant installés dans des locaux dignes d'une vraie compagnie ayant pignon sur Wall Street. David Filo, pourtant, continue à se promener pieds nus dans les couloirs et il affirme ne pas avoir changé d'appartement. Jerry Yang jure – comme il le faisait il y a un an et demi (*Le Monde* du 24 février 1996) – qu'ils ne font pas ça *« pour de l'argent »* mais plutôt *« parce que nous sommes en train de vivre un moment unique et que Yahoo contribue à poser les nouvelles règles. C'est une bonne chose car j'ai le plus grand mal à suivre celles qui existent. »*

Convaincus qu'ils contribuent à façonner le monde de demain, ces jeunes gens ont parfaitement compris que pour survivre il fallait croître sans cesse. Leur petite taille les sauve encore (330 employés, des gains modestes). Mais, au rythme actuel, ils ne pourront pas rester éternellement petits.

Francis Pisani

Dix mille recommandations par semaine

L'âme de Yahoo ce sont les « surfeurs ». Ils sont cinquante-cinq qui passent leur temps à visiter les sites qu'on leur indique pour savoir s'ils méritent d'être répertoriés. Avec plus de 10 000 recommandations par semaine, ce n'est pas le travail qui manque. Matt Stein, responsable des sites internationaux, affirme que le temps passé pour chaque site varie *« de trente secondes à trente minutes ».* Les sites qui n'apportent rien de nouveau sont éliminés d'un revers de souris. La moyenne est de 5 minutes, y compris le petit mot pour expliquer le choix à la personne qui a indiqué l'adresse.

Les « sélectionneurs », qui travaillent en moyenne cinq minutes sur chacun site, s'efforcent de se tenir à ce principe simple : tout le monde a droit à l'information. C'est ainsi qu'on peut trouver le Ku Klux Klan. *« Aucun d'entre nous ne pense que c'est une bonne chose »,* explique Matt Stein, mais cela a le mérite, d'*« informer sur ce que ces gens écrivent et pensent ».* Seuls interdits : la pornographie impliquant des enfants et les manuels consacrés à la fabrication des bombes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97235

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

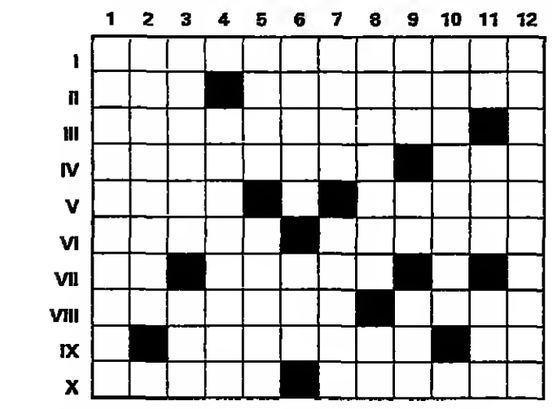

HORIZONTALEMENT

I. Un arrêt mais pas une fin. – II. L'Europe du Sud vers les étoiles. La prise en passant. – III. Imposer le genre d'outre-Rhin. – IV. Mis les armes *en* valeur. Voir ou vivre, à vous de choisir. – V. Heurte nos sens. Ce n'est pas du tout poli. – VI. Entendrai, c'est plus simple. Laissa sur place. – VII. Un peu de peine. Le goût des grands fonds. – VIII. Va avec le précédent ou finit dans le potage. Mécènes italiens. – IX. Il met des obstacles sur la piste. Va avec le su. – X. Prépares les prochaines récoltes. Sorti du Puy, il prêcha sa vérité et partit en croisade.

VERTICALEMENT

1. La cité qui fait peur. – 2. Grandes réserves pour les corbeilles. – 3. On peut le faire debout, mais c'est difficile à croire. Point de réveil. – 4. Une condition qui peut tout changer. – 5. Tient le haut de l'affiche. Ils ont de quoi faire rêver tous les chausseurs. – 6. Oncle de Russie. Donne la solution au problème. – 7. Iridacée décorative. Avant d'intégrer la grande école. – 8. En état de dépendance. Bouts de lard. – 9. D'*un auxiliaire. Possessif. Une* demi-demi-douzaine d'E. – 10. Etats merveilleux pour atteindre la vérité. – 11. Départ en musique. Multinationale. La part de Bercy. – 12. Toujours prêt à trouver une nouvelle voie.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97234

HORIZONTALEMENT

I. Autodérision. – II. Crocodile. Du. – III. Rentré. Expie. – IV. Grenouille. – V. SO. Tissées. – VI. Traites. Tu. – VII. Idée. Sidéral. – VIII. Crise. Vé. Epi. – IX. Heu. Réécoute. – X. Esope. Sacrée.

VERTICALEMENT

I. Acrostiche. – 2. Ure. Ordres. – 3. Tong. AEIUO. – 4. Octroies. – 5. Dore. Ère. – 6. Edentés. – 7. Ri. Oisives. – 8. Iléus. Déca. – 9. Sexiste. Oc. – 10. Pleureur. – 11. Odile. Apte. – 12. Nuées. Liée.

PHILATÉLIE

Le Collège de France et La Qualité

LUNDI 20 octobre, La Poste a mis en vente deux timbres aux thèmes très différents : *Le Collège de France,* à 4,40 F, et *La Qualité,* à 4,50 F.

● **Le Collège de France** rend hommage à une institution créée en 1530, sur le conseil de Guillaume Budé, par François Ier, qui apparaît ainsi pour la troisième fois sur un timbre français. De nombreux membres du Collège de France ont été honorés par des timbres : Claude Bernard, Michelet, Bergson, Champollion ou Paul Valéry, par exemple.

Le timbre, au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné et gravé par Claude Durrens, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

● **La Qualité** renvoie aux labels NF et Iso 9 000, ainsi qu'au Mois de la qualité française, organisé chaque année par le Mouvement français pour la qualité.

Le timbre, au format vertical 22 x 36 mm, dessiné par René Dessirier, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante exemplaires.

Souvenirs philatéliques : Amicale des philatélistes de Saint-Dié et des environs, M. Maimbourg, 56, route de Raon, 88100 Saint-Dié (tél. : 03-29-56-37-55).

P. J.

Le catalogue Yvert et Tellier sans surprises

L'ÉDITION 1998 du catalogue de cotation des timbres de France Yvert et Tellier ne réserve pas de grandes surprises. Les cotes des classiques paraissent assez stables, à peine affectées de quelques mouvements de hausse ou de baisse (le 20 c noir *Cérès* passe de 375 F à 350 F, le n° 1 neuf, de 3 000 F à 2 700 F, tandis que le n° 60 B neuf progresse de 14 000 F à 15 000 F). Les semi-modernes enregistrent quelques hausses, optimistes dans le contexte actuel du marché philatélique (la série « Jeux olympiques » de 1924 prend 35 F, à 735 F, alors que le catalogue concurrent la cote à 475 F ; l'actualité aidant, le *Coupe du monde de football* de 1938 passe de 165 F à 200 F).

A partir de la fin des années 50, les baisses sont plus marquées et les timbres récents spéculés retrouvent un cours plus juste. Les cotes de l'Yvert restent, dans l'ensemble, plus généreuses que celles du Cérès : la série *Valéry,* par exemple, pointe à 3 000 F pour 2 150 chez Cérès, *Van Gogh* à 42 F au lieu de 24 F.

★ **Yvert et Tellier-France 1998, 448 pages, 90 F.**

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Monot
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

هكذا من الإصل

DANSE Merce Cunningham vient de présenter son nouveau spectacle, *Scenario*, devant le public de la prestigieuse Brooklyn Academy of Music, à New York. Pour la première fois, le chorégraphe américain a confié les costumes à une styliste de mode, la Japonaise Rei Kawakubo, réputée pour ses vêtements édités sous la griffe Comme des garçons. ● *LE SPECTACLE* a laissé le public interloqué devant les robes à carreaux verts ornées de bosses et de protubérances de la styliste. Merce Cunningham se réjouit pour sa part du travail effectué. Sa compagnie, profondément renouvelée depuis quatre ans, n'a jamais dansé avec autant de liberté, sans perdre son homogénéité. ● UN LIVRE de référence, *Merce Cunningham, Fifty Years*, écrit par l'archiviste de la Compagnie David Vaughan, vient d'être publié à New York et le sera en France fin 1997.

Les audaces du chorégraphe Merce Cunningham électrisent New York

A la Brooklyn Academy of Music, les recherches du maître américain continuent de secouer la danse. Pour son nouveau spectacle, « Scenario », attendu avec passion, la styliste japonaise Rei Kawakubo a conçu costumes et décor

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Il faut voir Merce Cunningham en son fief de la Brooklyn Academy of Music – la prestigieuse BAM –, dans le cadre de la quinzième édition du Festival Next Wave ! Du 14 au 19 octobre, pour six jours archi-complets, il prenait la suite du *Laveur de carreaux* de Pina Bausch. Quelle histoire ! Ou plutôt quel *Scenario* : car tel est le titre de sa toute nouvelle création mondiale, attendue souvent avec frénésie. Pour la première fois, le chorégraphe a accepté qu'une « simple » styliste fasse les costumes. Cette insensée, capable de relever le gant, la première à ne pas venir des arts plastiques, à oser ainsi prendre la relève des Rauschenberg et autres stars du minimalisme américain, est la Japonaise Rei Kawakubo, styliste de Comme des garçons. L'idée vient de Bill Cook, directeur de la puissante Fondation Merce Cunningham.

Partout dans New York, on a entendu, et partout on a lu, que les costumes n'étaient que bosses et creux. Bosses surtout. Et le chorégraphe, à soixante-dix-huit ans, s'amuse d'être encore celui qu'on attend comme au coin du bois. Avec ce rire qui se perd dans sa gorge à chaque phrase, avec ce regard heureux, et rêveur, qui observe plus qu'il ne regarde. A la sortie de la première de la Merce Cunningham Dance Company, dite MCDC, ce ne fut pas la bataille d'Hernani, mais la critique américaine a demandé à revoir la pièce *« afin d'apercevoir enfin la danse »*. Manière de dire que les costumes lui ont bouché la vue. Bref, qu'elle était perdue face à cette dernière farce de son « grand Merce » (diminutif de Mercier). Qui pourtant n'en est pas une. Loin de là.

QUASI-SABOTAGE

« Plutôt que de dire non, j'ai dit oui », explique le chorégraphe, assis dans sa loge à la Brooklyn Academy. Il est vêtu d'un de ses ineffables pantalons à carreaux. Dire oui à tout ce qui peut faire exploser sa danse. Dire oui aux rencontres, à tout ce qui peut obliger l'artiste à échapper à ses tics, à ses répétitions. Tel est le principe de Cunningham depuis le 5 avril 1944, depuis qu'il travaille avec le musicien John Cage sans que jamais ni l'un ni l'autre ne se concerte ni sur la partition ni sur la danse, laissant le hasard tenir les rênes du jeu, s'accordant seulement sur la durée des œuvres. Aujourd'hui, pour définir l'agencement des mouvements et des séquences entre eux, les infinies possibilités du programme informatique Lifeforms ont relayé le Yi King, ce livre chinois de divination, véritable outil de travail des deux artistes à leurs débuts.

N'être sûr de rien, sauf de soi-même. Creuser son sillon jusqu'à l'épure, avoir foi dans le mouvement pour le mouvement ; et si chorégraphier, ce n'est pas seulement racooter des histoires avec des corps, mais utiliser des corps pour dessiner l'espace et façonner le temps, Cunningham est « The King », pardon, le roi de la composition. Dire cela en octobre 1997 offre peu de risques d'être démenti.

Le roi Cunningham, ce mercredi 16 octobre, est heureux. Un concert de marteaux piqueurs dévastant Felix Street perturbe l'entretien. Les mauvaises langues diraient que John Cage (mort en 1992) et David Tudor (mort en 1996), autre musicien de la MCDC, veillaient sur nous ce jour-là. Sur la table de la loge, des fleurs incarnates : *« Regardez, il y a aussi des tomates, de vraies tomates »*, s'exclame Cunningham, ravi. Le bouquet a été envoyé par Rei Kawakubo. Elle sait combien le chorégraphe aime être surpris. *« Elle ne pouvait pas venir, la présentation de sa collection commençait à Paris le même jour. J'aime la Brooklyn Academy. J'y ai donné un premier concert en 1951, et depuis je n'ai cessé d'y venir. C'est la plus belle scène que je connaisse. Rien n'a changé dans cette loge ; comme vous le voyez, l'évier ne se vide toujours pas. »* Bien que photographiées dans tous les magazines, et au-delà d'une campagne de presse d'envergure orchestrée par Comme des garçons, les robes entravées à carreaux verts de la styliste japonaise sont culottées. Non pas parce qu'on croirait, à la couleur près, voir l'écossais rose de chez Tati, mais parce qu'elles sont parsemées de formes reboodies, sinueuses, placées de préférence sur l'estomac, ou au bas du dos. Quand on sait à quel point le mouvement chez Cunningham part du bas de la colonne vertébrale, on se dit qu'il s'agit d'un acte de quasi-sabotage pour empêcher de lire sa danse. On est très loin du justaucorps, costume préféré du chorégraphe, qui ne dissimule rien des frémissements du muscle. Carreaux verts, mais aussi bleu dur. Carrés, mais aussi lignes brisées. Et puis les mêmes robes, ultra-stretch, en noir, puis en rouge.

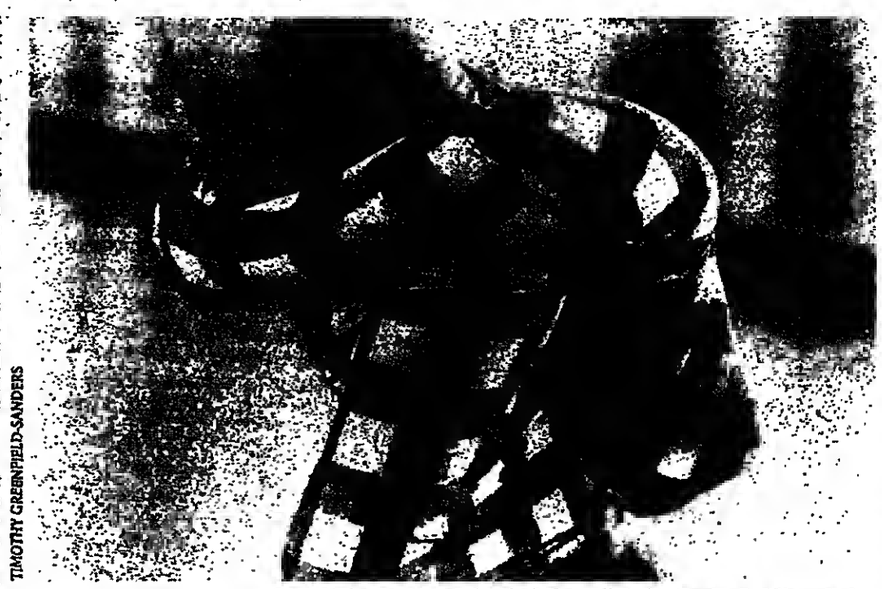

TIMOTHY GREENFIELD-SANDERS

La robe à carreaux culottée de la styliste japonaise Rei Kawabuko.

« Rei n'a pas seulement le sens du vêtement. La manière dont elle a conçu le blanc du décor, sa vue d'ensemble, rencontre mes propres préoccupations concernant l'espace, explique Merce Cunningham. *Son travail a la force d'une artiste visuelle. Les costumes de Scenario ont été fabriqués au Japon, puis nous sont parvenus par bateau. On a juste eu le temps d'une répétition avec costumes. Nous étions cependant allés une fois à la boutique de Wooster Street, ne serait-ce que pour savoir comment enfiler les vêtements de Rei. En revanche, pour écrire ma danse, je ne me suis pas préoccupé de tout cela. Arrivera ce qui arrivera, telle reste ma devise. Avec les costumes, comme avec la musique. »*

UN ESPRIT POSITIF

Merce Cunningham est un homme positif. Jamais il ne pense en termes de restrictions ou d'incompatibilités. *« Ces formes obligent le corps à tourner différemment. Elles changent aussi le rythme des corps. C'est une expérience très vivante. Un jour que je regardais par la fenêtre de chez moi, j'habite sur la 18e Rue, une rue avec beaucoup de magasins, j'ai vu un homme en imperméable ; c'était un jour de pluie d'été, il avait quelque chose dans le sac qu'il portait sur son dos qui donnait à sa silhouette la même forme qu'un costume de Rei. J'ai eu la même impression en voyant une femme porter son bébé sur la hanche. »*

Mais déjà le chorégraphe s'est attelé à son programme LifeForms. Il prépare *Pondway* (une histoire d'eau), création mondiale qu'il donnera en janvier 1998 à l'Opéra Garnier. Elle accompagnera le déjà célèbre *Scenario*. De même que Takehisa Kosugi, directeur musical, avait demandé en 1996 à Thurston Moore, du groupe Sonic Youth, de participer à *Rondo*, il a souhaité associer le musicien et producteur britannique Brian Eno à la partition : *« John Cage est mort. La vie continue. Je ne crois pas qu'il désavouerait ces choix. Je garde avec fermeté les principes : ne jamais dire ce que je vais faire, ni ce que je veux comme musique. »*

A New York, en cette rentrée 1997, un fil magique était tissé entre deux vieux artistes, deux vieux amis : Robert Rauschenberg (longtemps directeur artistique de la Compagnie Merce Cunningham) triomphait au Guggenheim et à la Ace Gallery (*Le Monde* du 14 octobre) et la BAM fêtait le chorégraphe comme jamais : *« Bob ne pouvait être avec nous. Il est parti au Guggenheim de Bilbao où son exposition doit voyager. »* Plus verts encore que le vert épinard des costumes de Rei Kawakubo, tels sont nos deux septuagénaires. Deux rois à New York. Universels.

Dominique Frétard

Les « Silver Clouds » d'Andy Warhol

La Brooklyn Academy of Music (BAM) existe depuis 1861. Très vieille dame pour les Etats-Unis. Lieu illustre. En 1967, elle se tourne avec fermeté vers l'avant-garde internationale sous la direction d'Harvey Lichtenstein. Si rien n'a changé dans la loge de Merce Cunningham, le théâtre a été rénové récemment par l'architecte Hugh Hardy. Pour l'ouverture de cette quinzième édition du Next Wave Festival, il a aménagé un espace au premier étage, créant des arches d'aluminium et de lumière pour casser la hauteur, mais laissant aux baies vitrées toute leur majesté. Là, on dîne, on se relaxe après le travail, on discute aux entractes.

Pour les représentations de la Merce Cunningham Dance Company, la BAM avait accroché au plafond une myriade d'oreillers à hélium, argentés, identiques aux *Silver Clouds* d'Andy Warhol qui servaient de décor en 1968 à la chorégraphie *Rainforest*. C'est à ce genre de « détail » qu'on juge de la qualité d'un lieu ! C'est à ce genre de détail qu'on comprend, en comparaison, à quel point la convivialité culturelle en France est en panne.

« Einstein on the Dance »

● **Genèse.** Mercier Philip Cunningham naît le 16 avril 1919, à Centralia, dans l'Etat de Washington. A la fin des années 40, à la Cornish School for The Arts, il rencontre Martha Graham, chez laquelle il sera soliste de 1939 à 1942, mais aussi et surtout John Cage. En 1942, ils donneront leur premier concert à New York, mais le chorégraphe date leurs véritables débuts au 5 avril 1944, soirée entièrement constituée de solos.

● **Le hasard.** En 1950, « trouvaille de génie » de John Cage, très inspiré par son ami Marcel Duchamp : laisser le hasard achever de construire l'œuvre. Le Yijing, livre chinois de divination, joue le rôle de l'oracle avec ses hexagrammes qu'on interroge avec des baguettes ou des pièces de monnaie. Les Américains surnomment Cunningham l'« Einstein de la danse », car ce dernier applique à sa chorégraphie le principe du physicien : *« Il n'y a pas de points fixes dans l'espace. »*

● **Les années vidéo.** Avec Charles Atlas, puis avec Eliott Caplan, Merce Cunningham va se passionner pour l'écriture chorégraphique directement conçue pour le film, tout au long des années 70.

● **Les années ordinateur.** L'université Simon Fraser de Vancouver a mis au point exprès pour Cunningham, au début des années 90, un programme de composition chorégraphique, LifeForms. Depuis un an, il existe une version simplifiée du programme qui permet au chorégraphe de travailler à la maison.

Les pièges à danser de Rei Kawakubo

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

L'espace créé par Rei Kawakubo pour *Scenario* relève du non-espace : sa blancheur aveuglante enlève à la scène toute matérialité. Tout début, toute fin. Sorte de vide dans lequel soudain éclatent les carreaux verts des robes, leur étrangeté bosselée, les boudins placés comme des faux culs, ou comme des ventres de femmes enceintes, c'est selon. Ces prothèses donnent au corps des allures campagnardes, voire africaines. Corps portant fardeaux. Paquets mystères.

La musique prend des sonorités de raga indiens. On comprend qu'il ne faudra pas lire le mouvement ainsi qu'on en a l'habitude chez Cunningham, en le suivant millimètre par millimètre sur le corps des danseurs, mais qu'il faudra plutôt tenter de surprendre la manière dont il s'échappe dans l'espace, amorti par la mécanique des vêtements. Il est clair que les danseurs n'ont pas répété plus d'une fois avec ces armures, si souples que les jambes les étirent à l'infini. Ces formes arrondies, maternelles, finalement rassurantes, jouent le rôle de bouées de sauvetage. Les gestes inventés sont simples, essentiels : rondes bras levés, mains cassées à angle droit, yeux tournés vers le ciel. Les bras, qui souvent viennent derrière le dos, ont l'air de soutenir une charge trop lourde ; quand ils se croisent sur le bas du ventre, tous les danseurs ont l'air soudain enceints d'une danse plus difficile à accoucher qu'à l'ordinaire.

ALICE NIPPONE

Sauts de chat, sauts jambes écartées, s'avèrent périlleux. Mais la costumière de la compagnie, Suzanne Gallo, dit n'avoir jamais vu de sa vie un tissu aussi stretch. Le bleu maintenant s'est marié au vert. Et les lignes aux carreaux. Effarement dans la lumière blanche. Tous les danseurs sont habillés de noir. Les protubérances ont alors tendance à foodre. Une fille vêtue d'un rouge de rêve arrive sur le plateau, à l'horizontale, portée de mains en mains par quatre garçons restés habillés en noir. Après le blanc et noir, le rouge et noir. Tout le baut du corps de la danseuse est emmailloté, façon camisole de luxe. Solo pour jambes et pieds exclusivemeot. On se dit qu'il est préférable, décidément, de ne pas connaître la danse, à l'instar de Rei Kawakubo, pour lui offrir non pas d'aussi jolis costumes (le sont-ils ?), mais d'aussi intéressants pièges à danser.

Takehisa Kosugi, Rei Kawakubo : l'esprit du Japon s'impose dans le travail de Cunningham. Pas étonnant quand on connaît l'intérêt que le chorégraphe porte à ce pays depuis toujours (même notioo d'espace, même goût pour la concentration). Rei Kawakubo, avec ses propositions de couleurs, donne à sa danse l'aspect d'une sorte de *Sacre du printemps* après un désastre nucléaire, qui serait revisité par une Alice très nippone.

La compagnie, presque entièrement renouvelée il y a quatre ans, a trouvé son bomogénéité. Frédéric Gafner, Suisse – coiffé de tresses multiples –, a la précision minérale d'un grand cunninghamien, tout en n'hésitant pas à dévoiler sa personnalité, complexe. Il se fait dorénavant appelé Foofwa d'Imobilité, dit Foof. Il sait qu'il fait rire, et l'accepte tant *« il se sent bien dans cette nouvelle identité »*. Dont acte. Banu Ogan, Américaine d'origine turque, impose son évidence. L'ensemble de la compagnie est de cette eau-là : originale. Comme si avec le temps, l'œuvre enfin maîtrisée, les danseurs sentaient que M. Cunningham leur demandait, sans le formuler, de jouer, à leur tour, avec sa danse. Une nouvelle porte ouverte au hasard.

D. F.

La somme de David Vaughan

Aperture, belle maison d'édition new-yorkaise, sous la direction de Melissa Harris, vient de publier *Merce Cunningham. Fifty Years*. Ce livre de 340 pages, richement illustré (par beaucoup de photos inédites), est un trésor. On le doit à David Vaughan, archiviste de la Merce Cunningham Dance Company depuis 1959. Il démode d'un coup toute autre publication, d'autant que, comme l'ajoute malicieusement l'auteur : *« Tout le monde est venu travailler chez nous. Pour certains, ils ont même pris des notes sous ma dictée. »*

David Vaughan n'a pas eu besoin qu'on lui tienne la main : *« J'ai une base de données dans la tête. »* Toutes les pièces sont analysées, année par année. Rien ne manque, ni le nom d'un danseur, ni le nom d'un collaborateur. Les textes essentiels du chorégraphe sont également repris. Un bonheur à chaque page : l'intelligence, l'humour, la remarquable discrétion d'un homme qui jamais ne se met en avant, refusant les interprétations abusives. Un livre très « cunninghamien », à paraître en version française aux Editions Plume (fin 1997).

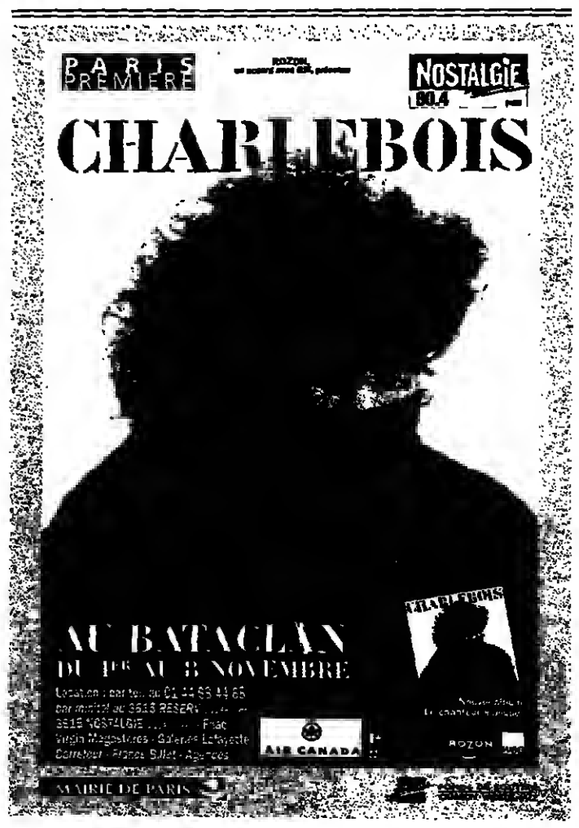

Florence Hartmann 20.30 Le Journal du cinéma. 22.35 Da Capo. Œuvres de Brahms, Dvořák.

هكذا من الأصل

Les chants de lutte motivent Zebda

Le groupe toulousain reprend « La Cucaracha » « Le Chant des partisans » ou « Le Temps des cerises »

LOUIS VINCENT

Zebda : « Le combat zapatiste nous parle plus que celui des pratiquants de la politique française. »

CRÉÉ, il y a une dizaine d'années, à l'occasion d'une animation vidéo organisée dans l'un des quartiers difficiles de Toulouse, Zebda est constitué de trois musiciens français de souche et de trois fils d'Algériens. Ce groupe a rarement dissocié sa carrière musicale de son action citoyenne. Longtemps, ses membres sont restés animateurs de l'association Vitécri, organisant, entre autres, du soutien scolaire et le festival Ça bouge au nord qui, pendant quatre ans, a mobilisé bonnes volontés régionales et nationales. Deux albums (*L'Arène des rumeurs* et *Le Bruit et l'odeur*, qui échantillonnait un célèbre discours de Jacques Chirac), mêlant joyeusement rock, reggae, rap et chaâbi, et plus de neuf cents concerts (souvent en soutien à de multiples causes) ont confirmé leur engagement.

Depuis quelques mois, les trois membres kabyles du groupe, Magyd, Hakim et Mustapha, ont fondé une autre structure, l'association Tactikollectif. Si ce collectif a déjà organisé la fête locale des sans papiers, sa première action d'envergure a été la publication d'un album, *Motivés*, rassemblant dix chants de lutte d'origines et d'époques diverses – du *Chant des partisans*, de Druon et Kessel, à *L'Estaca*, du Catalan Luis Llach, du *Temps des cerises* communard à *La Cucaracha* des révolutionnaires mexicains –, enregistrés à la bonne franquette par le trio et une douzaine de camarades toulousains.

Mustapha Hamokrane, chanteur et danseur, explique ses « motivations » : *« Nous avons réfléchi à de nouveaux modes d'action sur le quartier et la ville. Nous cherchons à créer des outils capables de contribuer à une mobilisation citoyenne. Comme beaucoup, nous avons été sensibles au conflit de l'hiver 1995, à l'opposition aux lois Debré, à la montée du Front national. Trop d'associations sont prisonnières du système socio-éducatif et culturel. Les subventions les privent souvent d'autonomie politique. En tant que groupe, nous avons pris goût à notre indépendance. Tactikollectif fonctionnera sans subvention. »*

PARRAINAGE DE LA LCR

La Ligue communiste révolutionnaire a prêté l'argent nécessaire à la production de ce disque. Son porte-parole, Alain Krivine, cosigne le texte d'introduction du livret de l'album. Ce parrainage n'hypothèque-t-il pas la liberté politique de *Motivés* ? *« Ce projet est né de notre collaboration avec de vieux copains toulousains membres de la LCR. D'autres personnalités que Krivine ont écrit des textes pour ce livret. Bernard Thibault, de la CGT des cheminots, Leïla Shahid, déléguée générale de Palestine, mais aussi Lucie Aubrac... Nous assumons ce lien avec la Ligue comme nous assumerions des collaborations avec d'autres partis. A condition qu'ils soient de gauche... Nous voulons réhabiliter le militantisme politique. Ne pas laisser cela au FN. »*

Ces chansons évitent la grandiloquence lyrique au profit d'une chaleur acoustique des plus conviviales. *« Notre sensibilité musicale nous a poussés à sélectionner des musiques latines. Nous avons choisi de les interpréter plutôt que de les adopter. Souf pour la reprise du* Chant des partisans *qui introduit l'album. En répétant le leitmotiv "motivé, motivé, il faut rester motivé", nous voulions placer la chanson dans notre époque et souligner l'intérêt global de ce disque. Il s'agit de rendre hommage à toutes les formes de résistance. »* Faut-il encore croire au pouvoir des chansons ? *« Je pense que la musique peut fédérer autour d'un combat global. Nous croyons à l'aspect festif de la lutte. Cela a toujours été la raison d'être de Zebda. Les pleurs sont une impasse. Nous sommes particulièrement sensibles à ce qui se passe en Algérie, nous reprenons une chanson d'Aït Menguellet, le grand poète kabyle. Là-bas, malgré tout, des gens continuent de travailler, de vivre. »*

Association à vocation d'abord locale, Tactikollectif étrenne son existence d'un projet internationaliste. *« Avec Zebda, nous avons tourné dans beaucoup de pays. Partout, nous avons rencontré des groupes possédés par cette même énergie militante antifasciste et antilibéralisme. Le combat zapatiste, les discours du commandant Marcos, son idéal humoniste, universel et collectif, nous parlent plus que ceux des pratiquants de la politique française. »* A un moment où la figure du Che Guevara sert de plus en plus souvent d'argument marketing au show-business, le collectif toulousain se devait d'être prudent dans la façon de commercialiser son album. Si les disques de Zebda sont édités par Barclay et distribués par Polygram, *Motivés* a choisi d'utiliser d'autres voies. *« Pour éviter la récupération commerciale, nous distribuons l'album via des réseaux associatifs et lors de nos concerts. L'argent récolté servira à financer les prochains projets de Tactikollectif. Il est question d'un journal, d'un livre, d'affiches, d'événements... »* Au-delà de leurs espérances, cette autoproduction s'est déjà vendue, en un mois, à plus de 2 000 exemplaires.

Stéphane Davet

DÉPÊCHES

■ **CLASSIQUE :** le pianiste **Jean-Marc Luisada** publiera chez RCA à la mi-novembre un récital consacré au *Chant du Rhin* de Georges Bizet et à six nocturnes de Gabriel Fauré, dont les *Douzième* et *Treizième*, chefs-d'œuvre ultimes du compositeur français.

■ **Le jeune baryton allemand Matthias Goerne**, qui vient de triompher au Festival de Salzbourg et de publier un récital de lieder de Schubert fêté par la presse musicale européenne (Decca), s'apprête à publier le *Winterreise* du même compositeur, chez Hyperion.

■ **RCA généralise la distribution d'une série de disques économiques** puisée dans son fond de catalogue à tous les disquaires. Les interprétations sont signées Charles Munch, Josef Suk. Le prix ? 35 F le CD.

■ **ROCK : *Candle in the Wind 1997* a été détrôné** de la première place des classements britanniques par le nouveau single des Spice Girls, *Spice Up Your Life*. Numéro un pendant six semaines, la chanson d'Elton John en hommage à la princesse Diana représente la plus grosse vente jamais réalisée par un simple outre-Manche avec 4 millions d'exemplaires vendus (26 millions dans le monde). Elle a rapporté 95 millions de francs à la Fondation Diana. Le 1er décembre sera mis en vente l'album d'hommage à Diana regroupant des chansons d'artistes britanniques (Paul McCartney, Sting, George Michael, Eric Clapton, Annie Lennox et Peter Gabriel).

■ **Magma, le groupe de Christian Vander**, termine l'enregistrement d'une pièce mythique de son répertoire, *Les Cygnes et Les Corbeaux*, qu'il n'avait jamais publiée sur disque. La sortie est annoncée pour l'hiver.

SÉLECTION DISQUES

QUATUOR ROSAMUNDE

Œuvres d'Anton Webern, Dimitri Chostakovitch, Emil Frantisek Burian

Disque à la pochette minimaliste s'il en est. Le contenu révèle un ensemble (à ne pas confondre avec le Quatuor français Rosamonde) aux qualités de premier ordre (sonorité, justesse, concentration). Aux côtés de deux pages connues (*Langsamer Satz*, de Webern, et le *Huitième Quatuor* de Chostakovitch), un quatuor inconnu d'Emil Frantisek Burian (1904-1959). Ce Tchèque aurait pu finir dans un camp, mais en réchappa. Sa musique est fascinante : elle collecte toutes les images sonores de l'entre-deux-guerres mais compose un paysage kaléidoscopique constamment tenu et conduit. Œuvre mineure en forme de chef-d'œuvre. ***R. Ma.***

★1 CD ECM New Series 457 067-2

HOMMAGE À JENNIE TOUREL

Œuvres de Rossini, Liszt, Debussy, Dvorak, Rachmaninov
Barbara Hendricks (soprano), Staffan Scheja.

Barbara Hendricks rend hommage à la grande mezzo-soprano Jennie Tourel (1910-1973), celle dont Leonard Bernstein disait : *« La multiplicité* [de ses talents] *n'avait d'égale que son authenticité. Collègue, hôte, professeur, émigrée, patriote, amie, femme du monde... Où trouvait-elle l'énergie intérieure pour être toutes ces choses – non pour les jouer ? »* Hendricks chante les mélodies que Tourel lui a apprises lorsqu'elle était jeune étudiante à la Juilliard School de New York. Jolie musicalité, comme toujours, mais la voix, très avantagée par une prise de son réverbérée, manifeste des raucités et un manque d'homogénéité sur la tessiture. La diction est catastrophique : quand on comprend les mots (dans les *Chansons de Bilitis*, grâce à la tessiture proche du parlé), les couleurs des voyelles sont fausses. Dans *Oh ! quand je dors*, de Liszt, on ne comprend strictement rien. Ce qui laisse rêveur quant au reste du programme (Dvorak, Rachmaninov). ***R. Ma.***

★1 CD EMI Classics 5 56457-2

O YESU DOLCE

Laudes vénitiennes et florentines du Quattrocento
Ensemble Micrologus

Versant populaire de la ferveur médiévale, ces laudes issues de la dévotion franciscaine ont su traverser les siècles grâce aux confréries qui perpétuent une pratique vocale unique, entre naïveté et expressivité, bravoure du chant et coloris des timbres. Sans jamais entamer la vertu d'humilité et de solidarité de ces chants de la foi quotidienne, Micrologus retrouve, avec la saveur franche et l'engagement passionné qu'on lui connaît, l'urgence et l'ardeur de ce rempart spirituel dressé contre la corruption des mœurs, sans jamais sacrifier la propension à l'improvisation et la réappropriation du chant populaire méditerranéen. Toujours formidablement motivé par ces restitutions chaleureuses, l'ensemble livre là un disque inspiré, exemplaire, qui a le caractère et l'intelligence nécessaire pour révéler au plus près l'émotion spirituelle des chants d'intercession. ***Ph.-J. C.***

★1 CD Opus 111 OPS 30-169

LEE KONITZ
Dig Dug Dog

Que la pochette, trop plate, et la photographie de Lee Konitz, asticotée d'un lettrage sinistre, ne découragent pas. Inutile de perdre une thèse à la laideur générale des CD. C'est une laideur fonctionnelle et voulue. Lee Konitz, âgé de soixante-dix ans depuis le 13 octobre, joue comme un charme. C'est une des carrières les plus libres et les plus désinvoltes du jazz. *Birth of the Cool*, le nonet de Miles Davis en 1949, la compagnie de Lennie Tristano, Gil Evans ou Effell, est-ce que c'est le même ? C'est lui. Ses duos sont célèbres. Il est, à l'alto et parfois au ténor, l'alter ego de la modernité. L'amour parfois a pris le pas sur la carrière. On plaint ceux à qui cela n'arrive pas. Mizoguchi : *« Celui qui dit préférer une séance de cinéma à une après-midi de baisers est un menteur. »* Konitz laisse ici chanter Kelko Lee, délicieuse vocaliste du Soleil-Levant, sur qui nous ne nous prononcerons pas. La chanson a ses raisons que la raison ne connaît pas. Il est d'autre part entouré d'un des meilleurs trios de l'heure, Laurent de Wilde au piano (exact et comme toujours subtil), auteur d'un *Monk* tonique (Gallimard, 1997), Ira Coleman à la basse et Don Parson aux tambours. Ce disque n'est peut-être pas le meilleur disque de Lee Konitz. Mais le son est intact, l'esprit délicat, et l'aventure touchante. Et tout disque de Konitz est meilleur que 99 % de ce qui fait chic ou choc. Avis aux amateurs en attendant une rareté troublante, Lee Konitz, Brad Meldhau et Charlie Haden, précédée par un duo avec Cesarius Alvim. ***E. M.***

★1 CD COL 488831

GAËL MAVEL, JEAN-JACQUES AVENEL, THIERRY WAZINIAK
Live au Petit Faucheux

Disque en trio, enregistré dans le club le plus chaud du vieux Tours, Le Petit Faucheux, à deux pas de la librairie Le Livre, en plein cœur de la movida tourangelle. Au piano, Gaël Mevel, responsable des compositions ; à la batterie, Thierry Waziniak, plus près de Paul Motian que d'un marteau piqueur ; à la contrebasse, un poète grave, un des meilleurs artistes de l'instrument et de loin le plus effacé, Jean-Jacques Avenel. L'ensemble est dessiné pour qualifier une des réussites les plus significatives de la musique qui se joue au Petit Faucheux. Parce qu'on n'y joue pas la musique d'ailleurs. Conception égalitaire des rôles, libertaire des circulations, élitiste des ambitions. C'est comme ça. Avec à la clef beaucoup de charme, de douceur, et quelque chose comme une algèbre mauve, la musique un instant immobile, comme étonnée de sa propre gloire, qui se laisse à la fin penser. ***F. M.***

★1 CD AA 312 618

CORNERSHOP
When I Was Born For The 7th Time

Alors qu'en Angleterre les musiques produites par la communauté indienne sont majoritairement influencées par les sound systems jamaïcains (et de plus en plus par la techno), Cornershop a essayé de s'imposer comme un groupe de rock. Souvent tentés par une raideur punk colorée de sitar, leurs disques restaient confidentiels. Tout pourrait changer avec ce nouvel album. Tjinder Singh, le cornac de quintet, a ouvert tout grand les portes de son inspiration. Arrondissant ses refrains de grooves espiègles et de samples, il bricole un foisonnement ludique proche de Beck ou du dernier Edwyn Collins. Quelques intermèdes expérimentaux n'empêchent pourtant pas le groupe d'affirmer farouchement sa force d'écriture. Avec la fraîcheur des artisans et une intelligence conceptuelle, Cornershop élabore de grandes chansons. Classicisme pop, citations psychédéliques, poésie beat (Allen Ginsberg leur a dédié un de ses derniers poèmes), musique traditionnelle indienne s'entrecroisent et se font des clins d'œil (comme cette reprise du *Norwegian Wood* des Beatles chanté en hindi). A la fois déroutant et familier, on aura du mal à le cataloguer. La plus belle chanson de l'album, *Good to Be On the Road Back Home Again*, n'est-elle pas une chanson country ? ***S. D.***

★1 CD Wiiija WIJCD 1065
Distribué par PIAS.

MICHAEL VON DER HEIDE

Il ne faudrait pas s'arrêter à la version déglinguée à coups de fausse naïveté rock de *Laisse tomber les filles* (de Serge Gainsbourg), et pourtant : cette voix de fausset, qui s'avère ailleurs être parfaitement mature, ce grain de Claude François au quatrième degré, ces hâchures de boîtes à rythme gagnées au fil de la chanson minimaliste (Dominique A, Katerine), de la pop anglaise, de l'*easy leastening* ou de Carlos Santana... Suisse allemand, autoproduit, Michael von der Heide s'est bâti un fan-club chez lui à la manière, feutrée, du Genevois Jean Bart. Bricoleur de sons (*Markgraf Vom Rhein*) inspiré à la fois du trip-hop et du cabaret allemand (la voix, une fois encore mutante, cette fois dans les graves), Michael von der Heide parvient à unifier le chant traditionnel (*Chant des marais*, anonyme, 1940-1943), la comédie musicale, le twist précieux et un dépouillement de coucou – les clichés, l'alpage et le sapin vert (*L'Oiseau a quitté sa branche*) sont aussi les meilleurs indicateurs d'une civilisation. ***V. Ma.***

★1 CD Tudor 8048, en import, ou
Ausserhaus Booking and Records, Limmatstrasse, 270. 8005 Zurich.

CHARLES TRENET
Intégrale, volume 4, 1941-1943

Période délicate que celle de l'Occupation dans le curriculum vitae de Charles Trénet. Il composa *Que reste-t-il de nos amours* ou *La Romance de Paris*, mais aussi *La Marche des jeunes* (*« Le ciel est bleu, réveille-toi, c'est un jour nouveau qui commence »*, en plein dans l'idéologie pétainiste), que chante ici Henry Jossy.

De cette époque datent sans doute les grands succès de Trénet, *La Mer* ou *La Folle Complainte*, qui ne furent déposées officiellement qu'en 1945. Le label Frémaux & Associés poursuit son exploration méthodique de l'univers discographique de Trénet.

Le livret est parfaitement construit, les enregistrements comportent de belles surprises (un test chez Columbia de *Bonsoir, jolie madame*), des raretés (*Ménilmontant*, de l'orchestre de Ray Ventura, avec Coco Aslan au chant et Paul Misraki aux arrangements, enregistré en 1942 aux studios Odéon de Buenos Aires, où la troupe avait fui les persécutions antijuives) et des délices décalés (*Verlaine*, par le quintette féminin Les Chanterelles, accompagné par l'orchestre de Michel Warlop).

Pour le reste, Trénet, la voix légèrement plus grave, est tel qu'en lui-même, homme de cinéma (des extraits de films), zazou (*La Poule zazou*, avec accent paysan et caquetage swinguant). ***V. Ma.***

★1 coffret de 2 CD FA084
Frémaux & Associés.
Distribué par Night & Day.

IGNATUS
L'air est différent

Jérôme Rousseau (Ignatus), ex-Objet, compositeur de chansons (pour Arielle), est parti à la recherche d'une esthétique qui prendrait en compte la révolution en profondeur opérée sur les mots par les machines à synthétiser les sons. Mots brefs – *« dèche, sans un flèche, Voici, Détective »* –, raturés à la guitare (*Faits divers*, saturés au vent artificiel des échantillonneurs), construisent une atmosphère très neuve, où le musicien Matthieu Ballet manie la technologie avec une liberté rigoriste. *Fixe* déroule les obsessions des Américains Soul Coughing (avec sampler de *Sugar Free Jazz*), *Cent ans* celles du Nantais Philippe Katerine, *Aveugle éclairé* les noirceurs et les tortures intérieures d'Arielle. Héritier de la pop chic à la française, d'Etienne Daho, de Jean-Louis Murat, fin récupérateur des sons construits, Ignatus (aux guitares et, approximativement, au piano) marque les pistes de nouvelles sonorités francophones, soupirées, place ses chansons le dos au mur, et les laisse se débrouiller comme s'il n'avait rien à voir avec tout cela (*L'air est différent*, graine de tube). ***V. Ma.***

★1 CD Ignatub 176602
Distribué par Musidisc.

Les meilleures ventes d'albums en France

Artiste ou groupe	Rang de la semaine précédente	Titre	Maison de disques
1 MICHEL SARDOU		Salut	TREMA
2 JEAN-JACQUES GOLDMAN	1	En passant	COLUMBIA
3 ARTISTES DIVERS	3	Sol en si	WEA
4 ANDREA BOCELLI	9	Viaggio Italiano	POLYDOR
5 JANET JACKSON	7	The Velvet Rope	VIRGIN
6 JOE COCKER	6	Across from Midnight	CHRYSALIS
7 ELTON JOHN	8	The Big Picture	MERCURY
8 THE ROLLING STONES	2	Bridges to Babylon	VIRGIN
9 BJÖRK	5	Homogenic	BARCLAY
10 ANDREA BOCELLI	15	Romanza	POLYDOR

Période du 12/10 au 18/10 inclus
Résultats obtenus par le comptage à la sortie des caisses de cent magasins représentatifs des circuits de distribution

Jean-Jacques Goldman semblait indéboulonnable. C'était sans compter sur le nouvel album du commandeur de la chanson française, Michel Sardou, qui inaugure son entrée dans le Top album d'un retentissant *Salut*. Andrea Bocelli confirme qu'il est l'un des phénomènes discographiques de l'année en plaçant deux de ses albums dans les dix premières places du classement. A noter les chutes assez brutales des Rolling Stones de la 2e à la 8e place, de Portishead de la 4e à la 12e place et la belle santé d'*IAM*, qui, huit mois après la sortie de *L'Ecole du micro d'argent*, confirme à la 14e place qu'il est bien le groupe leader du rap français. Au Top singles, les Spice Girls, avec *Spice Up Your Life* (3e), sont les seules à venir titiller Aqua (2e) et « La Rose d'Angleterre » d'Elton John.

Studio des Ursulines - Tél. 01.43.26.19.09
AMSTERDAM GLOBAL VILLAGE
"un film monde" (Serge Toubiana)

هكذا من الأصل

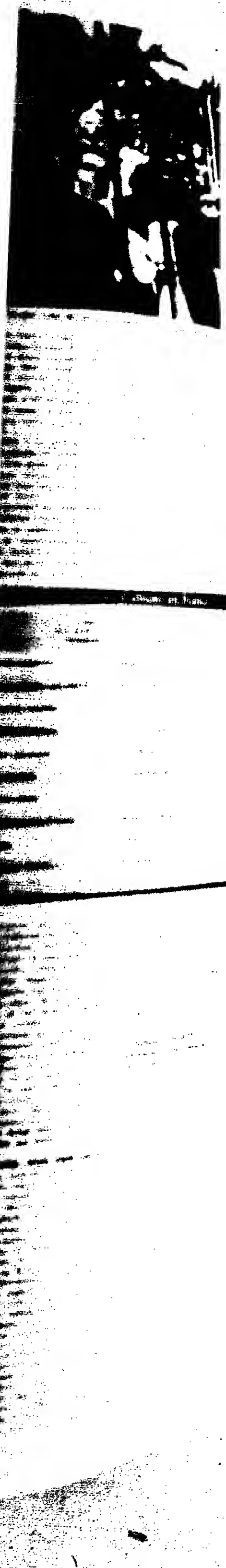

L'informatique musicale peut affermir le tempérament des compositeurs

Démonstration à l'Ircam avec trois créations françaises, dont « Anthèmes 2 », de Pierre Boulez

Anthèmes 2, nouvelle œuvre de Pierre Boulez, a été présentée en création française au public de l'Ircam, mardi 21 octobre. Alliant esthétisme et informatique musicale, cette pièce impose son auteur comme maître classique des technologies d'aujourd'hui. L'ont précédé deux autres créations hexagonales, *M*, de Philippe Leroux, composition virtuose sur la propagation du son, et *Perspectivae Sintagma I*, de Brice Pauset.

IVAN FEDELE : *Viaggiatori della notte* ; PHILIPPE LEROUX : *M* (création française) ; BRICE PAUSET : *Perspectivae Sintagma I* (création française) ; PIERRE BOULEZ : *Anthèmes 2* (création française), par Hae Sun Kang (violon), les Solistes de l'Ensemble Ictus, Georges-Elie Octors (direction), Technique Ircam, Eric Daubresse, Carl Faia, Andrew Gerzso (assistants musicaux), Ircam, le 21 octobre.

Contraints de s'asseoir parfois à même le sol, les nombreux mélomanes venus à l'Ircam découvrir la dernière œuvre de Pierre Boulez ont d'abord écouté avec beaucoup de bienveillance *Viaggiatori della notte*, une pièce ancienne (1983) de l'Italien Ivan Fedele qui ne s'imposait dans ce concert ni par son option instrumentale (sans annexe électronique) ni par son traitement du matériau (peu révélateur d'une authentique personnalité) et qui, de plus, sollicitait Hae Sun Kang, violoniste de l'Ensemble Intercontemporain, à l'amorce d'un concert confié aux Belges de l'Ensemble Ictus...

Le style récent de Fedele, qui a assuré en juin avec Magnus Lindberg l'essentiel des cours de composition proposés par l'académie d'été de l'Ircam, frappe généralement par son évidence. *Viaggiatori della notte* en est globalement dépourvu dans chacun de ses trois volets, successivement nébuleux, vitreux et voilé. Les figures de ces « voyageurs de la nuit » apparaissent toujours dans un flou imputable au maquillage d'un emprunt comme au filtrage d'une influence.

Le travestissement des références et le brouillage des repères constituent aussi une préoccupation majeure de Philippe Leroux. Né en 1959, cet ancien pensionnaire de la Villa Médicis a étudié avec Pierre Schaeffer, avant de croiser la destinée de représentants du courant spectral et de profiter, pour la réalisation de *M*, des studios de l'Ircam. Ses contacts avec le son relèvent donc d'une approche multiple, et sa musique en témoigne avec esprit. Comme *Continuo(ns)*, *(D')Aller* ou *Phonie douce*, *M* procède d'une mobilité remarquablement dosée. Qu'il joue avec les hululements réverbérés de l'électronique ou avec les battements emmêlés des instruments (deux pianos et deux couples marimba-vibraphone), Leroux affiche une souriante virtuosité. *M* porte en fait sur le phénomène de propagation du son, fréquence pure ou musique ouvragée (fragments de diverses traditions). Il est alors permis de prolonger ce titre sibyllin à la manière du compositeur, qui affectionne les parenthèses, et d'envisager *M* comme origine de *M(onde)*.

HAUTE COUTURE

Le principe d'une écriture *mutatis mutandis* préside également à l'élaboration de *Perspectivae Sintagma I*, de Brice Pauset, par le biais d'une subtile confrontation de la partition idéale mise en mémoire sur ordinateur et de son exécution naturellement « approximative » par le pianiste (Jean-Luc Plouvier). L'électronique émerge alors discrètement d'un grave un peu ronflant ou de l'irisation de certains aigus pour donner quelque relief au déroulement des canons qui régissent l'ensemble de l'œuvre. Le jeune Brice Pauset – il est né en 1965 – réussit dans la sobriété d'un propos intimiste ce qui lui avait été refusé à la scène (*Opera Bianca*, *Le Monde* du 17 septembre) : associer la sévérité du temps médiéval au scintillement de l'espace futuriste.

Comme *M* et *Perspectivae Sintagma I*, *Anthèmes 2* a été présenté en création française deux jours après une première mondiale livrée au cours du Festival de Donaueschingen (Allemagne). Comme pour l'illusionniste Philippe Leroux et le penseur Brice Pauset, le recours à l'informatique musicale semble, chez l'esthète Pierre Boulez, affermir le tempérament du compositeur. *Anthèmes 2* est une œuvre de haute couture qui expose simultanément la fabrication de l'étoffe et le découpage du patron. En quelques gestes extrêmement efficaces (comme le clapotement spatialisé issu d'une modeste séquence de pizzicati), Boulez se pose en maître classique des technologies d'aujourd'hui. Avec le risque pour *Anthèmes 2* de se situer dans un registre strictement art déco.

Pierre Gervasoni

L'inquiétude se lit sur les écrans d'Ange Leccia

ELISABETH BALLET, MICHEL BLAZY ET ANGE LECCIA. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo : Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. Du mardi au vendredi, de 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche, de 10 heures à 18 h 45. Entrée : 22 F. Jusqu'au 23 novembre.

On entend la voix de Brigitte Bardot, deux phrases, une scène du *Mépris* de Jean-Luc Godard. *« Oublie les choses que je t'ai dites Paul, fais comme si je n'avais rien dit. »* Sur ces mots répétés à l'infini s'achève le parcours dans le long couloir courbe où Ange Leccia a disposé des écrans. Mais la voix résonne, elle est partout, on ne peut s'empêcher de l'écouter et, pendant toute la visite, dans la pénombre que trouent les images, elle est là, *« j'ais comme si je n'avais rien dit »*.

Elle est là, encore peu distincte, dès l'entrée, alors que le regard hésite entre deux écrans. Sur l'un, le visage d'une très jeune fille brune, filmée comme sous l'eau. De temps en temps, on dirait qu'elle se noie, Ophélie, puis elle ouvre à nouveau les yeux. Les teintes sont pâlies, presque du noir et blanc. Sur l'autre écran, des jaunes, des rouges, des bleus et cette scène en boucle : un avion vu de face qui mitraille puis explose en une boule de flammes. Il faut avancer pour s'apercevoir que cette scène de quelques secondes se répète sur deux autres écrans derrière le premier : même brièveté, même violence, même flamboiement. Images de guerre. Elles sont belles, mais leur beauté ne suffit pas à atténuer l'inquiétude qu'elles propagent.

Il se pourrait que l'inquiétude soit le motif majeur de cette installation vidéo que Leccia a intitulée – par antiphrase ? – *Pacifique*. Après l'avion qui s'anéantit, à ouveau l'adolescente derrière un voile d'eau ; puis une femme qui dort ou rêve et dont les formes disparaissent dans le flux du rouge et du noir, au rythme d'une palpitation régulière. Et encore, sur deux murs en angle, des explosions, des bombardements, fragments d'archives réunis en une suite de flashes noirs et blancs. La voix de l'actrice répète inlassablement *« j'ais comme si je n'avais rien dit »*. Comme s'il n'y avait ni guerres, ni destructions, ni la menace toujours de la disparition ? Oublier ? Etrange conseil, que cependant, tous les jours, chacun suit sans y penser, en continuant à vivre comme si rien ne se passait. Dans sa sobriété, dans la rythmique et l'affrontement réfléchi des images, dans l'emploi de la répétition et de la saturation, dans la construction de l'espace et la maîtrise du déplacement, *Pacifique* est une œuvre admirable. Pour la décrire, Leccia ne parle pas d'images, mais de *« stations »*. Le mot est juste.

VOISINAGE DÉLICAT

Quoiqu'ils traitent eux aussi du monde d'aujourd'hui, le voisinage est délicat pour les deux artistes, Elisabeth Ballet et Michel Blazy, qui partagent avec Leccia les salles de l'ARC. La première développe par le dessin, la vidéo et l'installation son analyse de l'espace contemporain, compartimenté par une géométrie tyrannique. Les angles droits sont autant de cassures, les enfilades autant de fuite qui finissent contre un plan vertical. On songe à des sas de prison, à des cages et aux mauvaises habitudes des architectes contemporains qui juxtaposent des cellules cubiques le long de couloirs aveugles. On y songe d'autant plus qu'Elisabeth Ballet a construit, grandeur nature, un de ces modules, un couloir de moquette rouge, bordé de panneaux de plastique. La mise en scène ne serait-elle pas plus efficace si elle était moins redondante ? Quant à la réflexion sur la géométrie et ses pouvoirs, elle a tenu tant de place qu'il est désormais difficile de l'enrichir et de la renouveler.

Michel Blazy, c'est à peu près l'inverse : l'introduction ironique du désordre dans le même monde aseptisé, neutre, inerte. Avec du coton, des chiffons, de l'eau et de la chaleur, il fait pousser des plantes sur les murs et le sol plastifié. Si le visiteur est d'humeur métaphysique, il verra là le triomphe de l'éternelle Nature sur l'éphémère humain. S'il est d'humeur plus légère, il reconnaîtra dans cet exercice l'art de la germination du haricot porté à son plus haut point.

Philippe Dagen

INSTANTANÉ

TOUTANKHAMON BOUGE ENCORE

Christiane Desroches-Noblecourt, la célèbre égyptologue, a du souci à se faire. Elle vient à peine de sortir son CD-ROM, *A la découverte de l'Egypte éternelle*, où Toutankhamon et Akhenaton, bons princes, nous guident dans les méandres du Nil et les tombeaux les plus secrets. Et voici que la concurrence se pointe à deux pas du Louvre, sur la place du Palais-Royal. Elle s'est fait la tête du pharaon, avec son couvre-chef à rayures bleues, le tout sur un fond d'or le plus pur, Lycra ou élastomère peut-être, mais en tout cas moulant et seyant comme bandelettes à momie. Un de ces tissus miracle qu'on trouve entre Barbès et la butte Montmartre, pour les fêtes religieuses de toutes obédiences, pour les salons cossus ou qui voudraient l'être, pour les carnavals, les théâtres, les couturiers d'avant-garde...

Ici, malgré ses proportions de bibelot sur cheminée, Toutankhamon tant bien que mal ressuscité fait pâlir les dorures du Conseil d'Etat. La concurrence est rude aussi pour la Comédie-Française et pour les vieilleries du Louvre des antiquaires : car la momie bouge. La momie mime, oui, comme ces centaines de clowns ordinairement blancs, armés de cannes et de chapeaux claques, qui font désormais leur Marceau sur toutes les places et tous les espaces dits libres des villes occidentales.

Certains mimes s'étaient déjà mis à animer le marbre des statues, aux Tuileries, près du Carrousel, mais toujours dans le respect et la rigueur du blanc. Quelques-uns avaient même mis une plaisante touche d'originalité dans le traitement du blanc, faisant de leur costume un linceul partant en lambeaux, un habit de Frankenstein au sortir des éclairs, ou la tenue poudrée de morts-vivants passant un casting pour une pub de lessive. Mais l'or vivant, de mémoire d'égyptologue, on n'avait jamais vu ça à Paris.

Frédéric Edelmann

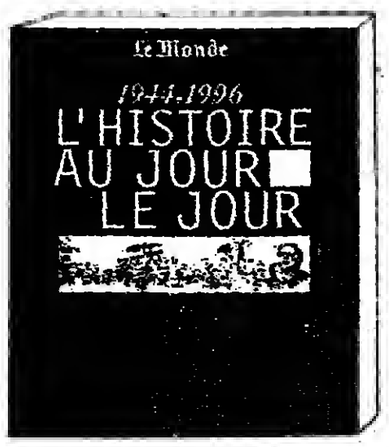

Le Monde EDITIONS

Les archives du quotidien au service de l'histoire

La grande encyclopédie du Monde avec chronologies, cartes et index (1 242 pages, 400 F)

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR 1944-1996
En vente en librairie

CD - CD Rom - Vidéos

50 000 CD et CD Rom
23 000 vidéos

(envoi à domicile)

3615 LEMONDE

découvrez le musée de la musique
à travers plusieurs formules de visites

cité de la musique
parc de la Villette Ⓜ Porte de Pantin
221, avenue Jean Jaurès 75019 Paris © 01 44 84 44 84

SORTIR

PARIS

The Walkabouts, Labradford, Bruce Gilbert
Deux groupes américains, deux univers. *Les Walkabouts*, enracinés dans les tendances terriennes du rock yankee, font vibrer de belles chansons boisées. *Labradford*, la tête dans les étoiles, joue en apesanteur, les guitares et le chant engourdis par le froid intergalactique.
Invité, l'ancien Wire, Bruce Gilbert, passé de l'avant-garde rock à l'avant-garde techno.
La Boule noire (salle Valencia-la Cigale), 116, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 19 heures, le 24. Tél. : 01-49-25-89-99.

REGION PARISIENNE

Jazz comme une image
Présenté, en 1993, aux Rencontres de la photographie d'Arles, puis à *Banlieues bleues*, « *Jazz comme une image* » s'est promené dans quelques festivals et salles où l'alliance entre les photographies de Guy Le Querrec et la musique ont suscité l'émotion. Michel Portal et Louis Sclavis sont eux clarinettes et saxophones, Henri Texier à la contrebasse et Jean-Pierre Drouet aux percussions.
Ferme du Buisson, scène nationale de Marne-la-Vallée, allée de la Ferme, Noisiel (77). RER A Noisiel. 20 h 15, le 24. Tél. : 01-64-62-77-77 ou 77-22. 75 F et 125 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Alors voilà
de Michel Piccoli (France, 1 h 33).
Chagrin d'amour
de Frank Borzage (Etats-Unis, 1 h 40).
Kini et Adams
d'Idrissa Ouedraogo (France, 1 h 33).
Le Monde perdu
de Steven Spielberg (Etats-Unis, 2 h 14).
Petite sœur
de Robert Jan Westdijk (Pays-Bas, 1 h 31).
The Full Monty
de Peter Cattaneo (Grande-Bretagne, 1 h 32).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Martin Barré
Galerie Denise René, espace Marais, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-48-87-73-94. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 24 octobre au 29 novembre. Entrée libre.
L'Ecole romaine 1925-1945
Pavillon des Arts, Les Halles, porte Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mo Châtelet-les-Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi et fêtes. Du 24 octobre au 25 janvier. 35 F.
Pajou, sculpteur du roi
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 10 heures à 21 h 45. Fermé mardi. Du 24 octobre au 19 janvier. 30 F.

ENTRÉES IMMEDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
La Main
de Valère Novarina, avec Valère Novarina.
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mo Saint-Paul. 19 h 30, le 24. Tél. : 01-42-71-38-38. Entrée libre sur réservation.
Eloge de l'ombre
de Junichiro Tanizaki, mise en scène de Jacques Rebotier, avec Dominique Reymond.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. 21 heures, le 24. Tél. : 01-46-14-70-00. 80 F à 140 F.
Saburo Teshigawara
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, les 24 et 25. Tél. : 01-45-13-19-19. 100 F.
Dee Dee Bridgewater
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, les 24 et 25. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 290 F.
Musiques de l'Afrique du Sud
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mo Mabillon. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-44-07-37-43. 90 F et 130 F.

FESTIVALS CINÉMA

Villerupt : 20e Festival du film italien
L'édition 97 présente une rétrospective des films qui ont marqué les vingt ans du festival, des hommages (*Marco Ferreri* et *Marcello Mastroianni*), des rétrospectives (*Pupi Avati* et *Maurizio Nichetti*), un panorama de la production récente, une compétition réservée à des œuvres inédites en France.
Espace Guy-Moquet, 6, rue Clémenceau, 54 Villerupt. Du 24 octobre au 11 novembre. Tél. : 03-82-89-40-22.

RÉSERVATIONS

Measure for Measure
de William Shakespeare, mise en scène de Stéphane Braunschweig (Festival d'Automne).
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du 4 au 16 novembre. Tél. : 01-46-14-70-00. 80 F à 140 F.
Eclipse
par le Théâtre équestre Zingaro, conception et mise en scène de Bartabas.
Fort d'Aubervilliers, 176, avenue Jean-Jaurès, 93 Aubervilliers. A partir du 4 novembre. Tél. : 01-49-87-59-59. 130 F et 220 F.
La Tordue
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Du 4 au 22 novembre. Tél. : 01-43-87-97-13. 80 F.
Thomas Fersen
Théâtre Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. Tél. : 01-44-92-78-03. Du 4 au 8 novembre. Location Virgin. 110 F.
Brigitte Fontaine
Auditorium des Halles, Forum des Halles, niveau-2, porte Saint-Eustache, Paris 1er. Du 11 au 22 novembre. Tél. : 01-44-68-44-08.
Oasis
Palais Omnisports Paris Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 12e. Mo Bercy. Le 4 novembre. Tél. : 01-44-68-44-68. 188 F.

DERNIERS JOURS

26 octobre : César
Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. Fermé lundi. 38 F.
31 octobre : Nan Goldin
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-71-09-33. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.
2 novembre : Amours
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. Fermé lundi. 30 F.
2 novembre : Tadashi Kawamata
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris 13e. Mo Gare-d'Austerlitz. Tél. : 01-42-17-60-60. Entrée libre.
26 octobre : La Maladie de la mort
de Marguerite Duras, mise en scène de Robert Wilson, avec Lucinda Childs et Michel Piccoli.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Tél. : 01-41-60-72-72. 60 F à 140 F.
26 octobre : Comédie fluviale
de Ged Marion, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Claude Leguay, Ged Marion et la voix de Philippe Fretun.
Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Tél. : 01-45-13-19-19. 55 F à 100 F.

KIOSQUE

EN VUE

■ Au moment où des anthropologues, spécialistes de l'Abominable Homme des neiges, réunis, mardi 21 octobre, au Musée Darwin, à Moscou, déploraient le désintérêt de l'opinion pour leurs recherches, les imaginations s'enflammaient au sujet d'un homme-gorille, aperçu en Italie, sur la côte ligure, non loin de la villa de **Serguei Voronoff**, un médecin russe du début du siècle. Déjà on s'interrogeait : la créature se serait peut-être échappée des cages du savant, qui voulait allonger la vie des milliardaires de la Riviera en leur greffant des testicules de chimpanzé, et qui envoyait en Afrique Batanga, son domestique, capturer ses animaux de laboratoire en les appâtant avec du gorgonzola.

■ **Christine Pryor**, poursuivait, jeudi 23 octobre, **Peter Pryor** devant le tribunal d'Exeter pour des agressions physiques répétées, suivies d'incurables effets : ses oreilles sifflent, bourdonnent en permanence, sonnent parfois... « *J'étais généralement dans ma cuisine : mon mari venait derrière moi, sans bruit, mettait sa bouche tout près de mes oreilles et criait très fort : "Je veux que tu souffres comme je souffre !"* » (Mr. Pryor, qui tirait au ball-trap sans protection, est appareillé.) Mrs. Pryor porte depuis un appareil.

■ Un policier venu récemment dans une école d'Eindhoven aux Pays-Bas pour donner aux élèves des leçons de civisme et expliquer le maniement délicat des armes de poing, après avoir promené son Walter P5 de calibre 9 mm sous le nez des enfants, a, par inadvertance, pour mieux appuyer sa démonstration, laissé partir un coup de feu. La classe ayant plongé sous les bancs, la balle s'est fichée dans le mur sans faire de victimes.

■ **Carl XVI Gustaf**, roi de Suède, a tiré, vendredi 17 octobre, au cours d'une chasse à Malingsbo, dans le sud de la Dalécarnie, trois élans, vient-on d'apprendre, de source cynégétique, à Stockholm.

■ **Pasquale Biotta**, gynécologue à Rome, s'est attiré la réprobation du corps médical, en annonçant qu'il avait assisté l'accouchement d'une mère de substitution, à qui on avait implanté deux embryons provenant de deux couples en mal d'enfant. Angela, âgée de trente-sept ans, mariée à un ferronnier, donneuse de sang et d'organes, aurait offert sa grossesse gémellaire sans contrepartie et serait prête à franchir de nouveau « *les barrières éthiques et juridiques* » (selon la loi italienne, un nouveau-né appartient à la mère qui l'a porté). La bienfaitrice admet : « *A la naissance de Riccardo et de Samantha, j'ai eu la vague tentation de les garder.* » Et s'étonne : « *Tous les parents ont vite emporté les bébés et ne m'ont plus donné signe de vie.* »

Christian Colombani

La justice italienne malade de ses « repentis »

Entre deux mea-culpa, certains mafieux continuaient d'exercer leurs activités criminelles. La presse italienne commente diversement cette rude découverte pour les magistrats de la Péninsule

GIANNELLI, le dessinateur de la « une » du *Corriere della Sera*, présentait lundi 20 octobre la chose à sa façon : la justice a, selon lui, un malaise car son ministre Giovanni Maria Flick souffre d'une « *indigestion de repentis* ». Les repentis sont ces mafieux qui ont décidé de collaborer avec la justice, donnant ainsi une impulsion formidable à la lutte contre la Mafia. Le problème, c'est que la réalité de la collaboration de ces anciens criminels ne correspond pas toujours à ce qu'implique cette définition générale du mot *repenti*.

Pour la justice, cette découverte a été rude : l'un après l'autre, quatre de ces repentis se sont retrouvés en prison ces derniers jours, car ils avaient tout simplement repris de plus belle leur activité de mafieux. Balduccio Di Maggio, le premier tombé dans les filets de la police, est le plus célèbre de ces *collaborateurs* judiciaires. C'est lui qui avait permis, en janvier 1993, la capture du parrain des parrains, Toto Riina, dont *il était* le chauffeur attitré. C'est encore lui qui révéla avoir été témoin du *baiser* entre son chef et Giulio Andreotti, sept fois président du Conseil, actuellement en procès à Palerme pour ses liens présumés avec la Mafia.

ANDREOTTI « PEUT-ÊTRE NAÏF... »

Interrogé par *La Repubblica*, le sénateur à vie a immédiatement tiré parti de ce nouveau rebondissement en évoquant un acquittement en sa faveur qui, selon lui, ne saurait tarder désormais. « *Je suis peut-être naïf*, déclare Andreotti au quotidien italien, avec son flegme habituel, *mais si les juges n'en font pas une question d'orgueil, ils devront demander eux-mêmes mon acquittement.* » Du genre : excusez-nous, nous nous sommes trompés... La réplique du parquet fut nettement différente. Au *Corriere della Sera*, Gian Carlo Caselli, procureur de la République de Palerme, précise que « *même si Di Maggio a confessé ses derniers méfaits, ses déclarations précédentes restent valables* ».

Les polémiques fusent de partout. Pour le directeur de *L'Unità*, le journal du *PDS* (anciens communistes), les vrais repentis sont, à l'évidence, ceux qui, comme Tommaso Buscetta, ont non seulement

permis de connaître et de démanteler Cosa Nostra, mais ont soutenu la ligne de l'Etat dans la lutte contre la Mafia. Envers les autres, il faut adopter une attitude plus rigoureuse et « *éviter que le métier de repenti ne devienne une activité comme une autre que l'on pourrait exercer entre deux crimes* ». Seules doivent entrer en ligne de compte celles de leurs déclarations qui sont faites dans les prétoires. C'est là et seulement là que l'accusation doit prouver si ses arguments se fondent sur de simples déclarations de repentis ou résultent d'enquêtes plus complètes.

BAISER DOUTEUX

Cet aspect du problème est d'autant plus actuel que l'affaire Di Maggio vient de connaître un nouveau rebondissement. On parle maintenant d'un « complot Di Maggio ». De quoi s'agit-il ? Moyennant une forte somme d'argent, ce repenti douteux, prêt à se rétracter sur tout, aurait été jusqu'à envisager de déclarer que toute l'affaire du baiser d'Andreotti lui avait été suggérée par le parquet. Il aurait contacté un intermédiaire pour se mettre d'accord sur les conditions financières de cet accord avec les avocats de Giulio Andreotti, lesquels ont, de leur côté, démenti toute implication. Selon le substitut du procureur Guido Lo Forte, cité par *La Repubblica*, un complot embrouillé à ce point ne peut qu'avoir été enfanté par une *mente raffinatissima*, un « esprit supérieur », pour déstabiliser la lutte contre la Mafia. Qui tire vraiment les ficelles ?

Salvatore Aloïse

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Dominique Bromberger

■ Les dragons ne crachent plus le feu, ils font couler leurs larmes. Les tigres se sont réfugiés dans leurs tanières pour y lécher leur blessures. La crise qui a pris naissance l'été dernier en Thaïlande (...) a pris l'allure d'*un cataclysme*. (...) *Trop longtemps*, les dirigeants des pays d'Asie du Sud-Est, grisés par leurs succès économiques, ont cru que la richesse n'avait pas besoin de s'encombrer de scrupules (...). Partout dans ces pays régnait le clientélisme quand ce n'était pas, comme en Indonésie, le népotisme ; presque partout à l'exception tout à fait notable de Hongkong et, dans une certaine mesure, de Singapour, la corruption ; chez la plupart des dirigeants la folie des grandeurs. (...) Pour les pays d'Asie du Sud-Est, il existe un choix : ou bien rendre responsable de leur déroute le monde entier, les spéculateurs internationaux, voire un « *complot juif* » (...) et à coup sûr s'enfoncer encore plus profondément dans la crise où ils nous attirent déjà ; ou bien saisir l'occasion pour réformer les pratiques du monde des affaires, choisir la transparence qui seule est compatible avec la mondialisation du mouvement des capitaux, éliminer des conglomérats suventionnés qui ont perdu toute compétitivité, et faire partager le pouvoir selon les règles de la démocratie.

LA CHAÎNE INFO
Pierre-Luc Séguillon

■ Sauf à nier l'évidence, il faut admettre, en bonne logique, que l'éclatement, prévisible et annoncé, de la bulle spéculative asiatique aura nécessairement des conséquences néfastes, directes et indirectes, sur l'économie française. (...) Les experts se rassurent et rassurent en soulignant que la part des exportations vers l'Asie n'excède pas 7 % et que l'essentiel de notre commerce extérieur se fait avec l'Europe, les Etats-Unis et le Japon. Mais ces partenaires vont aussi pâtir de cet accident boursier. Admettons néanmoins que l'effet de ce krach asiatique sera limité et que cette anicroche ne nous coûtera, dans la pire des hypothèses, que deux dixièmes de point de croissance. Ce n'est pas une catastrophe ! Mais c'est un vrai handicap. C'est beaucoup en effet pour un budget calculé au plus juste et pour un chômage qui a besoin de la croissance pour se résorber.

FINANCIAL TIMES

■ Au moment précis où Hongkong croyait avoir échappé à la crise monétaire asiatique, les spéculateurs débarquèrent. Les autorités ont mis en place hier une furieuse défense du dollar de Hongkong, poussant du jour au lendemain les taux d'intérêt à plus de 200 %. (...) Les autres pays asiatiques n'avaient pas été en mesure de résister aux attaques, mais Hongkong peut et doit continuer à défendre sa monnaie. (...) La réponse des autorités de Hongkong à la spéculation a été entièrement justifiée, même si elle a semé la panique à la Bourse. Ils doivent continuer à défendre la parité, et ignorer pour l'instant les mises en garde concernant le prix à payer. L'attitude opposée serait beaucoup plus coûteuse.

www.geocities.com/CapitolHill/9450/geobook.html

Allemands de l'Est et de l'Ouest échangent des propos aigres-doux sur un site satirique

« *ACHTUNG, Satire* », prévient la page d'accueil du site Aktion Wiederaufbau der Mauer. Reconstruire le mur de Berlin, puis rétablir l'Allemagne de l'Est : tel est le projet de ce groupe de jeunes internautes allemands, qui ont choisi de faire héberger leur site par un serveur associatif basé aux Etats-Unis, « *parce que les autorités allemandes n'ont pas toujours le sens de l'humour* ». La pétition-plébiscite affichée sur le site commence ainsi : « *Je suis pour la reconstruction du mur, car...* » A chacun de compléter selon son humeur. Les réponses prennent des allures de sondage, entre franche rigolade et bouffées d'amertume.

Les créateurs du site veulent croire que, d'après la nouvelle loi sur le multimédia, il est désormais possible de lancer sur Internet des pétitions débouchant sur de véritables référendums d'initiative populaire : « *Les signatures seront triées par Land. Il suffira ensuite de justifier de 10 % des voix dans trois Länder* », expliquent-ils. Les internautes jouent le jeu et remplissent

de façon fantaisiste le formulaire : adresse postale et électronique, nationalité, appartenance politique. Puis Wessis de l'Ouest et Ossis de l'Est expriment pêle-mêle leurs doléances : « *Je déteste la fête du 3 octobre* [anniversaire de l'unification] », lance un Wessi installé aux Baléares, qui se souvient avec nostalgie « *du bon temps où, le 17 juin, nous sirotions une petite mousse sur la rive du Baggersee, par 30 degrés à l'ombre. A présent, nous faisons la fête l'hiver. Excellente idée, Helmut !* ». La question essentielle du houblon est très présente. La loi sur la pureté de la bière fait râler les Ossis, tandis que ceux de l'Ouest estiment qu'en matière de brasserie les barbares sont à leur porte : « *La bière de Rostock a simplement un goût cor-ro-sif !* » D'autres Ossis se lamentent sur la disparition du regretté Club-Cola made in DDR, ou rêvent du jour où, grâce au nouveau mur, « *les prudes Wessis vont enfin disparaître de nos plages* ».

Parfois, l'humour cède la place à la rancoeur : « *Il est temps de reconstruire une RDA sans TVA, sans vache folle, sans sida.* » De même, certains Wessis laissent éclater leur hostilité : « *A l'Est, ils sont bêtes et ils puent.* » Plus sérieux, un Wessi désabusé veut démontrer que l'intégration a échoué : « *L'économie de marché ne vaut que pour une minorité. Si le plus grand nombre doit souffrir à cause d'elle, ça ne fonctionne pas. Mon expérience de la liquidation des entreprises de l'Est m'a transformé en partisan convaincu du Parti communiste.* »

Solveig Godeluck

SUR LA TOILE

PÉTITION EN LIGNE

■ Reporters sans frontières lance *sur son site une pétition en faveur* de Baruch Ichver, ex-patron de la station de télévision péruvienne Frecuencia *Latina*, qui a été déchu de sa nationalité et de ses droits de propriété par le gouvernement d'Alberto Fujimori. Selon RSF, il s'agit de mesures de rétorsion à l'encontre d'un média « *devenu de plus en plus critique à l'égard du pouvoir* ».
www.calvacom.fr/rsf

GÉOCITIES INTERDIT EN CORÉE DU SUD

■ Sur décision de leur gouvernement, les fournisseurs d'accès à Internet de Corée du Sud ont dû interdire à leurs abonnés l'accès au vaste serveur associatif américain Geocities, qui héberge une communauté en ligne de près d'un million de membres. Les autorités sud-coréennes ont découvert sur Geocities une page Web, due à une association australienne, qui célèbre la doctrine d'autosuffisance prêchée par Kim Il-sung, l'ancien leader de Corée du Nord. Geocities a refusé de supprimer cette page. En l'état actuel des techniques, on ne peut interdire l'accès à un site Web qu'en bloquant toute connexion avec l'ensemble du serveur.

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 450F d'économie soit 10 semaines de lecture GRATUITE*

PROFITEZ DES ANCIENS TARIFS D'ABONNEMENT AVANT LEUR AUGMENTATION !

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :
□ 3 MOIS - 536 F au lieu de 585 F* □ 6 MOIS - 1038 F au lieu de 1170 F* □ 1 AN - 1890 F au lieu de 2340 F*
* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)
Je joins mon règlement soit : ______ F 701 MQ 007
□ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde
□ par carte bancaire N° ____
Date de validité ____ Signature :
□ M. □ Mme Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité : Pays :

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA-CANADA
1 AN	2086 F	2960 F	[illegible]
6 mois	1123 F	1560 F	
3 mois	572 F	790 F	

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

* Pour tout abonnement d'une durée de 1 an

L'amiral et le galérien

par Alain Rollat

À CHACUN son héritage. L'amiral Philippe de Gaulle aura passé sa vie à briquer l'ombre de son illustre père. Comment être le fils du grand Charles ? Comment émerger dans un tel sillage ? Il lui aura fallu cinquante ans pour raconter son propre 18 juin 1940, vécu dans l'ignorance de l'Appel, et sa propre guerre, pourtant conduite dans l'honneur de son propre courage. Et encore ! Il ne s'agit, dit-il, que de Mémoires « *accessoires* ». Il y a quelque chose de tragique dans le destin complexé de ce marin resté à quai par respect de ses glorieuses amarres.

Invité de LCI, jeudi, Philippe de Gaulle parlait donc de son père comme on doit parler de son père dans les manoirs de la France antique où le tutoiement est une impolitesse et papa un gros mot : à la troisième personne du singulier. « *Le Général de Gaulle était l'autorité naturelle. Il était la République française. Il était un peu seul...* »

Il répondait poliment aux questions qu'on lui posait. Fier d'avoir été un héros anonyme ? Oui, il l'est. Il ose même dire que de tous les fils des grands contemporains il a été le plus militaire. Il le dit en respectant la concordance des temps : « *Je voudrais bien qu'on me citât quelqu'un qui ait fait les mêmes combats...* » La première rencontre entre son père et François Mitterrand, en 1943, à Alger ? Il en parle avec des pincettes : « *Mitterrand avait beaucoup insisté. Le général de Gaulle avait beaucoup de choses à faire. Recevoir un jeune homme de vingt-sept ans, c'était vraiment une bienveillance. Mitterrand lui avait fait parvenir des rapports sur la Résistance qui étaient bien rédigés. Alors, mon père l'a reçu avec bienveillance. (...) Mais, à vingt-sept ans, on n'avait pas à faire de politique, le rôle des élites était d'encadrer les armées.* » La « solution finale » ? « *A Londres, nous n'avons su que tout à fait à la fin de la guerre...* »

Il répondit donc à la question sur Maurice Papon : « *Personne n'a à gagner dans ce procès présenté d'une façon médiatique et théâtrale. Pourquoi relancer des procès d'il y a cinquante ans ? Il n'y aurait pas eu de procès s'il* (le Général) *avait été là...* » Mais qu'irait-il faire devant la cour d'assises de Bordeaux ? « *Le fils du général de Gaulle n'a pas à témoigner...* » Au même moment, la BBC rediffusait la seule déclaration (enregistrée mercredi) jamais faite par l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde à Radio-Londres : « *J'ai l'impression*, disait-il à propos de son propre héritage, *qu'on va, par préférence, juger un symbole chargé de tous les péchés au lieu d'un homme qui n'a rien à se reprocher...* » A chacun sa galère.

هكذا من الأصل

VENDREDI 24 OCTOBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Temps sans pitié ■■
De Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1956, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

21.00 Juste cause ■
D'Arne Glimcher (Etats-Unis, 1994, 100 min). Ciné Cinémas

22.00 120, rue de la Gare ■
De Jacques Daniel-Norman (France, 1945, N., 105 min). Ciné Cinéfil

22.40 Vanya, 42e Rue ■■■
De Louis Malle (Etats-Unis, 1994, v.o., 120 min). Ciné Cinémas

23.00 Ridicule ■
De Patrice Leconte (France, 1996, 98 min). Canal+

23.15 Pulsions ■■
De Brian De Palma (Etats-Unis, 1980, 110 min). TSR

23.35 ▶ Bob le Flambeur ■■
De Jean-Pierre Melville (France, 1955, 100 min). Arte

23.45 The Painted Desert ■
De Howard Higgins (Etats-Unis, 1931, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

0.05 La Chatte sur un toit brûlant ■■
De Richard Brooks (Etats-Unis, 1958, v.o., 105 min). France 2

0.40 Au cœur de la vie ■■
De Robert Enrico (France, 1968, 95 min). Canal+

0.50 Goupi-Mains-Rouges ■■
De Jacques Becker (France, 1942, N., 100 min). RTL 9

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et **19.10 Nulle part ailleurs.** Invités : Clotilde Coureau ; Victor Headley. Canal+

19.00 Les Dossiers de l'Histoire. La chute de la maison Potin. Histoire

19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première

20.00 Bzut. Le boîte de nuit. *Le reporter : Frédéric Faure. L'oiseau blessé.* L'examen de la mémoire. Suzana. Arte

20.05 C'est la vie ! Mariés, séparés... enfin gays ! TSR

20.50 Thalassa. Les corsaires du surimi. France 3

21.00 De l'actualité à l'histoire. Le travail des enfants. Le cumul des mandats. Histoire

21.55 Faut pas rêver. Avec Bruno Cremer. Ile Rodrigues ; La mort joyeuse. France : La foire au tilleul. Inde : Quand nagent les éléphants. France 3

22.35 Bouillon de culture. Paris vaut bien une émission. Invités : Jean Favier ; Pierre Assouline ; Philippe Meyer ; Bernard Valade. France 2

22.50 Sans aucun doute. Peut-on faire confiance à son avocat ? TF 1

22.55 Noms de dieux. Invité : Yehudi Menuhin. RTBF 1

23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Un siècle d'immigration en France : Etranges étrangers (3/3). France 3

DOCUMENTAIRES

19.40 Pas de problème ! Planète

20.00 Le Musée d'Orsay. (6/6). *Vers le XIXe siècle.* Histoire

20.35 Pandas sur le chemin de la liberté. Canal+

20.35 Les Oubliées. Planète

21.00 Avoir 20 ans. A Berlin. TV 5

21.30 Le Monde inconnu des serpents. Planète

22.00 Davantage de lumière. (1/2). Histoire

22.00 Monsieur Dior. Paris Première

22.10 ▶ Grand Format. The Atomic Café. Arte

22.15 Femmes, une histoire inédite. (3/6). A corps défendant. Planète

22.20 Corot, la nature dans l'atelier. France Supervision

0.55 Confidence d'une création. Les Jumeaux véridiens. Planète

SPORTS EN DIRECT

19.55 Football. Championnat de D 2 : Lorient - Troyes. Eurosport

DANSE

23.14 Picasso et la danse. Ballet. France Supervision

MUSIQUE

21.00 Luther Allison au Metropolis. Muzzik

21.37 Récital Emile Naoumoff. France Supervision

22.05 One More Time. Muzzik

22.55 Pavarotti Plus. Concert enregistré au Royal Albert Hall de Londres, en mai 1995. Paris Première

THÉÂTRE

20.45 L'Autobus à vapeur. Pièce pour enfants de Jean-Jacques Commien et Olivier Delgutte. France Supervision

TÉLÉFILMS

20.45 Le Garçon d'orage. De Jérôme Foulon. Arte

20.45 Le Prix d'une femme. M 6

22.10 La Tribu des vieux enfants. De Michel Favart. Festival

SÉRIES

18.15 Friends. France 2

20.25 Star Trek. Vérités. Canal Jimmy

20.45 Dark Skies, l'impossible vérité. L'ultimatum. Série Club

20.50 Une femme d'honneur. *Pirates de la route.* TSR

20.55 Nestor Burma. Nestor Burma se brûle les ailes. France 2

20.55 Susan ! Susan est maudite. Téva

21.25 L'Homme de nulle part. *Au cœur de la nuit.* Canal+

21.35 Twin Peaks. Episode n° 2 (v.o.). Série Club

22.00 Bottom. *Digger (v.o.).* Canal Jimmy

22.10 Murphy Brown. Coup du sort. Fond de poubelle. Téva

22.30 Two. *Le secret de Victoria.* M 6

22.30 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. The Legacy, épisode pilote. Série Club

22.35 Dream On. Le veuve (v.o.). Canal Jimmy

23.05 Seinfeld. La fondation (v.o.). Canal Jimmy

0.20 Profit. Cupid (v.o.). Canal Jimmy

1.05 Une fille à scandales. Larguez... les amarres (v.o.). Canal Jimmy

1.30 New York Police Blues. Les innocents (v.o.). Canal Jimmy

3.40 Spin City. Le puissant (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **20.30 Ciné Cinéfil**
Temps sans pitié

Un écrivain raté et alcoolique revient à Londres la veille du jour où son fils, condamné pour meurtre, va être exécuté. Il cherche par tous les moyens à prouver son innocence. Contraint à l'exil en Europe, en 1951, par les persécutions du *maccarthysme*, *Joseph Losey* avait tourné quelques films de genre sous divers pseudonymes. Tiré d'une pièce d'Emlyn Williams par Ben Barzman (autre victime du maccarthysme), *Temps sans pitié*, réalisé en 1956, est le film avec lequel il retrouva son identité, grâce à ses producteurs. Un suspense moral sur la vérité, la justice et l'amour paternel. Mise en scène rigoureuse et quelque peu « brechtienne ». Tout le film est modelé par l'éclairage de la peur. – *J. S.*

● **0.05 France 2**
Ciné-Club
La Chatte sur un toit brûlant

Dernier des quatre films adaptés des pièces de Tennessee Williams, cycle proposé en hommage à cet écorché vif de génie disparu en 1983. Dans une ville du sud des Etats-Unis, un champion de football s'adonne à la boisson depuis la mort de son meilleur ami. Il refuse tout rapport sexuel avec sa femme. Son père, atteint d'un cancer, revient au domaine familial. Mineurs sadistes, famille à la dérive, femme frustrée, ambiguïté sexuelle masculine : c'est du Tennessee Williams garanti pure névrose, encore qu'avec Richard Brooks – réalisateur de ce film en 1958 –, qui a préféré privilégier la critique sociale, le thème de l'homosexualité ait été camouflé. C'est aussi un film de stars – Elizabeth Taylor, Paul Newmann, Burl Ives et Judith Anderson pour principaux interprètes. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Tous en jeu.
19.50 et **20.40** Météo.
20.00 Journal, Trafic info.
20.45 Les Années tubes.
22.50 Sans aucun doute. Peut-on faire confiance à son avocat ?
0.40 Dance à Bercy.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo. Point route.
20.55 Nestor Burma. Nestor Burma se brûle les ailes.
22.30 Un livre, des livres.
22.35 Bouillon de culture. Paris vaut bien une émission.
23.35 En fin de compte.
23.40 Journal, Météo.
0.00 Ciné-club.
0.05 La Chatte sur un toit brûlant ■■ Film de Richard Brooks (v.o.).

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et **22.55** Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. *Les corsaires du surimi.*
21.55 Faut pas rêver.
23.05 Soir 3.
23.20 *Les Dossiers de l'Histoire.* Un siècle d'immigration en France : (3/3) Etranges étrangers ;
0.20 Libre court. Chien noir.
0.35 Cap'tain Café.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et **19.10 Nulle part ailleurs.** Avec Vincent Elbaz, Michel Vuillermoz, Clotilde Coureau, Victor Headley.
20.35 Pandas sur le chemin de la liberté.
21.25 L'Homme de nulle part.
22.10 Flash infos.
22.15 Manga, Manga. Iria.
23.00 Ridicule ■ Film de Patrice Leconte.
0.40 Au cœur de la vie ■■ Film de Robert Enrico.

ARTE

19.00 Tracks.
19.25 Le Guide vert.
19.30 7 1/2.
20.00 Brut.
20.25 Contre l'oubli, pour l'espoir.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Le Garçon d'orage. Téléfilm de Jérôme Foulon.
22.10 ▶ Grand format. The Atomic Café.
23.35 ▶ *Bob le Flambeur* ■■ Film de Jean-Pierre Melville.

M 6

19.00 FX, effets spéciaux : La Série.
19.50 Volle.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Plus vite que la musique.
20.35 Décrochage info, Les produits stars.
20.45 Le Prix d'une femme. Téléfilm de Gérard Krawczyk.
22.30 Two. Le secret de Victoria.
23.20 L'Homme traqué. Téléfilm O de Peter Markle.
1.05 *Highlander. Doute légitime.*

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison.
20.30 Radio archives. *Charles-Louis Philippe : un cœur exact.*
21.32 Black and blue. La seconde renaissance italienne.
22.40 *Nuits magnétiques.*
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert franco-allemand. Œuvres de Berlioz, Elgar, Mendelssohn.
22.30 Musique Pluriel. Œuvres de Giner, Brindus, Rotura.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Le violoniste Nathan Milstein.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Chopin, R. Schumann, Liszt.

SAMEDI 25 OCTOBRE

FILMS DU JOUR

15.55 120, rue de la Gare ■
De Jacques Daniel-Norman (France, 1945, N., 105 min). Ciné Cinéfil

17.40 The Painted Desert ■
De Howard Higgins (Etats-Unis, 1931, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

19.00 Temps sans pitié ■■
De Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1956, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

20.45 Backdraft ■
De Ron Howard (Etats-Unis, 1991, 135 min). RTBF 1

23.00 Le Président et Miss Wade ■
De Rob Reiner (Etats-Unis, 1995, 109 min). Canal+

23.00 Gorki ■■
De Mark Donskoi (Urss, 1940, N., 60 min). Histoire

23.00 Tonnerre sur Malte ■
De Brian Desmond-Hurst (GB, 1953, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil

23.15 Monsieur Hire ■■
De Patrice Leconte (France, 1989, 80 min). Ciné Cinémas

23.40 Les Contes de la nuit noire ■
De John Harrison (Etats-Unis, 1990, 100 min). TSR

0.45 Todo un hombre ■■
De Pierre Chenal (Argentine, 1943, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

1.05 Créatures célestes ■■
De Peter Jackson (Nouvelle-Zélande, 1995, 100 min). Canal+

2.15 La Prisonnière des ténèbres ■
De Nunzio Malasomma (Italie, 1934, N., v.o., 70 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

0.00 Spécial procès Papon. Invités : Dominique Vellion, historienne ; Jean-Pierre Bertin-Maghit ; Laurence Bertrand Dorléac, historienne et Pascale Nivelle, envoyée spéciale du journal *Libération*. Histoire

MAGAZINES

12.50 La Vie en plus. Se former par l'Europe. La Cinquième

13.45 Les Grandes Enigmes de la science. Quand le sexe commande. France 2

14.00 Pulsations. Les grands brûlés. RTBF 1

15.00 Le Magazine de l'Histoire. Le Temps des livres. Histoire

17.00 Les Dossiers de l'Histoire. Le chute de la maison Potin. Histoire

19.00 T.V. +. Canal+

19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première

19.05 L'Invité de Cajou. Jean-Marc Thibeault. Canal J

19.30 Histoire parallèle. Semaine du 25 octobre 1947. Le révolution automobile. *Invité :* Patrick Fridenson. Arte

19.30 Femmes et Société. Des ours à l'hôpital. Mélanie, enfant du sida. Téva

20.45 Le Club. Invité : François Guérif. Ciné Cinéfil

21.00 Le Magazine de l'Histoire. Histoire

21.45 Metropolis. Arte

22.00 Cap'tain Café. Invités : Daran et Louise Attaque. France Supervision

22.25 Strip-tease. Charité bien ordonnée. René l'Africain. Brise-larmes. France 3

23.55 Mise en scène. Invités ; Francis Huster ; Cristiana Reali ; Jérôme Savary. France 3

0.25 La 25e heure. Lueur d'espoir. France 2

DOCUMENTAIRES

17.25 L'Eté du grizzli. Planète

17.50 Chroniques de l'Amazonie sauvage. (9/12). TSR

18.00 La Vie en chantier. La Cinquième

18.00 Le Musée d'Orsay. (6/6). Histoire

18.00 Corot, la *nature* dans l'atelier. France Supervision

19.50 De Gaulle première. Planète

20.35 Gospel, la voix de l'émancipation. (2/3). Planète

20.35 Espagne, le retour des loups. TMC

20.45 ▶ L'Aventure humaine. *Ishi, le dernier des Yahis.* Arte

21.25 Histoires de la mer. (1/13). Planète

21.30 L'Enfance. (2/7). TMC

22.50 Les Oubliées. Planète

23.45 Music Planet. Hype : le grunge à Seattle. Arte

23.45 Le Monde inconnu des serpents. Planète

0.35 *Femmes, une histoire inédite.* (3/6). A corps défendant. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 Ski. Coupe du monde. Slalom géant dames à Tignes. Eurosport

14.45 Tennis. Tournoi messieurs de Stuttgart : 2e demi-finale. Eurosport

15.10 Rugby. Championnats d'Angleterre. Leicester - Bath. Canal+

15.15 Gymnastique rythmique et sportive. Championnats du monde à Berlin. France 2

20.30 Danse sportive. Championnats d'Europe à Angers. Paris Première

DANSE

19.30 Le Croupier amoureux. Ballet. Muzzik

23.50 Tarass Boulba de Janacek par Sinok. Ballet. Muzzik

MUSIQUE

17.00 Deaf Shepherd au Festival interceltique. Muzzik

17.24 Récital Emile Naoumoff. France Supervision

18.00 Deep & Hot Bines, Montreux 96. Muzzik

20.15 Symphonie n° 8, d'Anton Dvorak. Muzzik

20.30 Selva Morale e Spirituale. France Supervision

21.00 Messe glagolitique de Janacek par Vaclav Neumann. Muzzik

21.50 Les Smokiades, de Pavel Smok. Muzzik

22.25 Ma Vlast, de Smetana. Muzzik

23.35 Geneva. Paris Première

TÉLÉFILMS

17.15 Le Tueur de l'ombre. De Peter Edwards. Festival

19.00 Louis XI. D'Alexandre Astruc (2/2). Histoire

20.00 Sandra, princesse rebelle. De Didier Albert (4/8). TV 5

20.30 L'Amour en cage. De Graeme Campbell. Ciné Cinémas

20.35 ▶ Un homme digne de confiance. De Philippe Monnier. Canal+

20.50 Langevin. Le Secret, de Patrick Jamain. France 3

20.55 Nuits secrètes. De Billy Hale (3 et 4/4). Téva

22.00 Docks des anges. De Bruno Gantillon. Festival

22.35 La Rivière infernale. De Chris Thompson. M 6

23.00 Hollywood Night. ⚠ Police future, de Rick King. TF 1

SÉRIES

17.30 Beverly Hills. RTBF 1

18.00 Chapeau melon et bottes de cuir. *Le document disparu.* M 6

18.00 Murphy Brown. Coup du sort. Fonds de poubelle. Téva

18.05 Extrême urgence. TF 1

18.40 Alerte à Malibu. RTL 9

18.55 Les Cinq Dernières Minutes. Mystère et pommes de pins. Festival

19.00 KYTV. Bonjour Calais (v.o.). Arte

19.05 Beverly Hills. Suicide. TF 1

19.05 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman. *Retour vers le passé.* Série Club

19.55 FX, effets spéciaux : la série. Série Club

20.00 *Les Chemins de la réussite.* Fleur de muraille. Canal J

20.30 Afghanistan. Le Pays interdit. Festival

20.30 Derrick. L'affaire Druse. Une sorte de meurtre. RTL 9

20.45 Aux frontières du réel. O Journal de mort. O La prière des morts. M 6

21.00 Profit. Chinese Box. Canal Jimmy

21.30 Inspecteur Derrick. Le bonne décision. Justice aveugle. TSR

21.35 Jake Cutter. Série Club

22.00 La Cloche tibétaine. Le piège (3/7). Histoire

22.45 ▶ Du rouge à lèvres sur ton col. (1/6). Arte

23.15 Murder One : L'Affaire Jessica. Série Club

23.40 Un cas pour deux. RTL 9

23.50 Inspecteur Morse. TMC

0.00 *Mission Impossible.* Gaz. Série Club

0.20 Star Trek : la nouvelle génération. Jeux de guerre (v.o.). Canal Jimmy

0.50 *New York District.* Une star est morte. France 3

1.10 Seinfeld. La fondation (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
◻ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
● Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **TI.55 La Cinquième**
Business humanum est

Dans l'enfer du périphérique parisien

C'EST UN ANNEAU de bitume de 35 kilomètres de long qui ceinture Paris. La plus grande rocade de France, la voie la plus fréquentée d'Europe. Chaque jour, plus d'un million d'automobilistes l'empruntent. On l'appelle le boulevard périphérique. Et c'est un monde en soi. Pas seulement une entreprise avec ses centaines d'employés, sa multitude d'ordinateurs pour surveiller chaque tronçon de ce cercle infernal où se produit un incident toutes les quarante minutes, ses dizaines de sociétés de sous-traitance fournissant paysagistes, jardiniers, nettoyeurs, dépanneurs, électriciens... C'est un univers avec son vocabulaire propre, ses bruits particuliers, son économie. On y tond l'herbe entre 2 heures et 5 heures... du matin, on y parle de PMV – panneaux à message variable – ou de balises autorelevables – elles sont moulées dans un plastique souple, ce qui leur permet de retrouver leur forme initiale après avoir été beurtées par des automobilistes maladroits.

Mais le périphérique parisien, c'est aussi 40 milliards de francs de perte en heures de travail pour les millions d'usagers piégés dans les embouteillages quotidiens... A l'inverse, avec *150 000 francs* de chiffre d'affaires par an et par panneau, c'est le plus fort rendement de l'affichage français.

Avec *Roule, ma foule*, un reportage de Patrice Bousquet ponctué de statistiques précises et passionnantes, « Business humanum est », le magazine économique de La Cinquième présenté par Thomas Hervé, se glisse dans les coulisses du « périf » pour en dévoiler le fonctionnement. Le chiffre le plus étonnant est peut-être celui qui concerne les capteurs. En effet, pour évaluer le trafic, le périphérique est truffé de petits capteurs fondus dans le bitume, tous les 500 mètres, et, pour visualiser depuis le PC les problèmes survenus sur la chaussée, il est jalonné d'autant de caméras. Mais la voie circulaire ne possède en revanche qu'un seul capteur de pollution... Et le chiffre recueilli n'est pas pris en compte dans le calcul de l'indice de pollution de la capitale !

Florence Hartmann

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Reportages. Femmes battues.
13.55 MacGyver.
14.55 K 2000.
15.50 Brentwood.
16.45 California College : Les Jumelles de Sweet Valley.
17.15 Hercule.
18.05 Extrême urgence.
19.05 Beverly Hills.
20.00 Journal, Spécial F1, Résultat des courses, Météo.
20.42 Simple comme...
20.45 Drôle de jeu.
23.00 Hollywood Night. ⚠ Police future.
0.40 Formule F1.
1.15 Formule foot.
1.50 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.45 Les Grandes Enigmes de la science. Quand le sexe commande.
14.45 Samedi sport. 14.50 Tiercé. 15.15 Championnats du monde de Gymnastique rythmique et sportive.
17.45 Samedi chambous. Invité : Luc Alphand.
18.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.55 Farce attaque... Albi.
19.50 et **20.40 Tirage du Loto.**
19.35 *Au nom du sport.*
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 Fort Boyard. *Fort Boyard de nuit.*
22.40 Du fer dans les épinards. On ne peut pas échapper au notaire.
0.10 Journal, Météo.
0.25 La 25e heure. Lueur d'espoir.
1.15 Bouillon de culture. Paris vaut bien une émission.

FRANCE 3

14.05 Evasion.
14.35 Les Pieds sur l'herbe.
15.10 *Destination pêche.*
15.40 Couleur pays.
18.13 Expression directe.
18.20 *Questions pour un champion.*
18.50 et **1.35 Un livre, un jour.**
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et **23.30 Météo.**
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 *Langevin : Le Secret.* Téléfilm de Patrick Jamain.
22.25 Strip-tease. Charité bien ordonnée. René l'Africain. Brise-larmes.
23.40 Soir 3.
23.55 *Mise en scène.*
0.50 New York District.
1.45 Musique graffiti.

CANAL +

▶ *En clair jusqu'à 13.55*
13.50 Le Journal de l'emploi.
13.55 Football américain.
15.10 Rugby. Championnat d'Angleterre : Leicester - Bath.
16.50 Les Superstars du catch.
▶ *En clair jusqu'à 20.35*
17.55 Décode pas Bunny.
18.50 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 ▶ Un homme digne de confiance. Téléfilm de Philippe Monnier.
22.05 Flash infos.
22.15 Jour de foot.
23.00 Le Président et Miss Wade ■ Film de Rob Reiner.
0.40 Pin-up.
0.50 Surprises.
1.05 Créatures célestes ■■ Film de Peter Jackson.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.20 Va savoir.
14.00 Fête des bébés.
14.30 *Ventura... dit Lino*
16.05 Fenêtre sur court.
16.35 Discover America.
17.25 *La France aux mille villages.*
17.50 Le Journal du temps.
18.00 La Vie en chantier.
19.00 XYTV.
19.30 Histoire parallèle. La révolution automobile.
20.20 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ L'Aventure humaine. Ishi, le dernier des Yahis.
21.45 Metropolis. Marc Lambron, Mermoz, Venezia Poesia. Architecture [3].
22.45 ▶ Du rouge à lèvres sur ton col. Feuilleton de Dennis Potter [1/6].
23.45 Music Planet. Hype : le grunge à Seattle.
1.05 Ballade allemande. Téléfilm de Tom Toelle [3/3].

M 6

13.20 La Planète des singes.
14.15 Space 2063.
15.10 Surfers détectives.
16.05 Les Têtes brûlées.
17.00 Les Champions.
18.00 Chapeau melon et bottes de cuir.
19.05 Turbo.
19.40 Warning.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Hot forme.
20.35 Ciné 6.
20.45 X-Files : Aux frontières du réel. O Journal de mort. O La prière des morts.
22.35 La Rivière infernale. Téléfilm de Chris Thompson.
0.15 Le Monstre évadé de l'espace.
1.05 DJ d'une nuit.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Profession spectateur.
20.00 Fiction. *Les Justes*, d'Albert Camus. 21.40 Albert Camus, l'étrange étranger.
22.35 Opus. Retour à Saint-Germain-des-Prés.
0.05 Le Gai Savoir. Marie Pouchelle, ethnologue.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 Prélude. Gérard Pesson, compositeur.
19.30 A l'Opéra. *Manon Lescaut*, de Puccini, enregistrée au Festival de Glyndebourne.
23.07 Présentez la facture. Les sons de Berlin.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Intermezzo. Œuvres de Tchaïkovski, Prokofiev, Borodine.
20.40 Mozart à Paris. Œuvres de Mozart, Gluck, Cambini, Gossec.
22.35 Da Capo. Œuvres de Brahms, Dvorák.

هكذا من الأصل

Le Monde
SAMEDI 25 OCTOBRE 1997

Dopés de grand chemin

par Pierre Georges

TOUS DOPÉS ! Haro sur les baudets. les rois de la gonflette, de la potioa magique, de l'engrais musculaire et du cerveau petit pois. Sportifs, donc coupables. Nécessairement, forcément coupables. Contrôle-t-on, à l'aune de ces contrôles-là, l'écrivain, le chanteur, le routier, le candidat aux examens, le cosmonaute, le politique, le journaliste, monsieur mon voisin ou son cousin ? Evidemment non. Contrôle-t-on tous ceux qui un jour ou l'autre prirent un remootant, un fortifiant, un calmant, ua excitant, fumèrent un joint ou avalèrent un cachet ? Evidemment pas.

Mais le sportif, parce qu'il porte soo corps en bandoulière, si l'on ose dire, parce qu'il postule à la perfection du geste et de l'exemple, se doit d'être insoupçonnable. Donc il est suspecté en permanence. Et il l'est d'autant plus qu'à beaucoup la performance sportive paraît suspecte, vulgaire, presque animale. Un soupçon d'animalité, en somme, qui situerait le champion, dans la hiérarchie des préjugés, à peine au-dessus du bœuf en batterie.

Voilà ce qui est profondément injuste. Il n'est pas question ici de nier le dopage. Encore moins de le justifier. Le dopage existe. Le dopage est un fléau, d'abord pour celui qui se dope. De ce point de vue-là, c'est moins l'amélioration des performances qui est à contester, une falsification des compétitions, que l'altération des santés qui est à redouter. On peut mourir dopé, abréger sa vie, ruiner son corps.

Donc, nulle ambiguïté. Il faut lutter contre le dopage, comme une assistance à sportif en danger. Mais ce qui gêne et ce qui fait douter, c'est la forme déclamatoire, à l'encan, de cette lutte. C'est ce petit côté parfaitement malsain qui consiste à jeter en pâture – toujours l'animalité – quelques noms, quelques hommes pour l'exemple. Dopés ? Roués de mots en place publique, condamnés avant même toute enquête sérieuse, toute contre-expertise. Dopés ? Comme s'ils avaient tué père et mère, commis un hold-up sportif, volé la couronne et ses bijoux. Dopés ? Donc tricheurs, falsificateurs de rêve, sportifs de grands chemins.

Le dopage existe. Et s'il existe, peut-être bieo plus massivement qu'oo ne fait semblant de le découvrir par des descentes de laboratoire comme il eo est de police, la raison est ailleurs. Tout bêtement ailleurs. Il n'est qu'un effet, quand la cause est connue. Avons-nous réfléchi un instant à ce que c'est, par exemple, que de courir un Tour de France, la galère et les souffrances physiques que cela représente ? Ou de jouer tous les trois jours un match de haute compétition ? Ou de sauter, lancer, courir, toujours plus haut, plus vite, plus fort ?

Toutes les autorités sportives, les dirigeants de clubs, les juges et parties sont d'une belle hypocrisie. Ils dénonceot les effets de ce qu'ils célèbrent à longueur d'année : l'amélioration des performances, le culte de la victoire. Qu'un champion veuille ne pas être exclu de ce culte-là et use d'expédients pour ne pas perdre son rang et son gagne-pain, quoi de plus normal, de plus bumain ? Le dopage, incontrôlé, sauvage, colporté par des trafiquants d'hormones ou autres substances-miracle, dit au fond l'urgence d'une véritable et omniprésente médecine sportive.

(Cette rubrique reprendra lundi 3 novembre)

Le Prix du roman de l'Académie française attribué à Patrick Rambaud pour « La Bataille »

Le romancier reprend un sujet entrepris et abandonné par Balzac

LE GRAND PRIX du roman de l'Académie française a été attribué au second tour, jeudi 23 octobre, à Patrick Rambaud pour *La Bataille* (Grasset), par 14 voix contre 6 à Eric Neuhoff pour *La Petite Française* (Albin Michel) et un bulletin blanc. L'ouvrage couronné renoue avec la grande tradition du roman historique auquel Alexandre Dumas donna en France ses lettres de noblesse. Il reprend un sujet que Balzac avait entrepris dans le but de l'intégrer aux *Scènes de la vie militaire*, puis abandonné après avoir effectué des repérages sur les lieux : la reconstitution de la bataille d'Essling en 1809, pendant la campagne d'Autriche de Napoléon, première des grandes hécatombes de l'Empire.

C'est un impeccable roman à grand spectacle, auquel il oe manque pas un bouton d'uniforme, et dans lequel l'auteur épie les gestes des maréchaux et les charges des grenadiers, dragons, anonymes de la piétaille (« Le Moode des livres » du 26 septembre). Tandis qu'un certain Henri Beyle, adjoint au commissaire des guerres, guette à la lunette l'issue d'un tumulte d'ordres et de contre-ordres auxquels il ne comprend rien, pas davantage que plus tard ne comprendra le déroulement de Waterloo son héros Fabrice, lorsque devenu Stendhal il écrira *La Chartreuse de Parme*.

COURONNEMENT D'UN PASTICHEUR

Echarpe lie de vin, blouson de cuir vieilli, pantalon de velours, le lauréat (qui était également l'un des favoris du Goncourt, pour lequel il reste en lice ainsi que pour le Femina) s'est déclaré « *évidemment content* » dans un haussement d'épaules et a confié que les académiciens (Michel Déon, Jean d'Ormesson, Maurice Rheims) avaient été les premiers à lui envoyer « *des petits mots chaleureux* ».

S'il était plus ou moins attendu, ce couronnement par les immortels d'un pasticheur après celui, l'an dernier, d'une faussaire, apparaît dans la biographie de Patrick Rambaud comme une nouvelle pirouette. Fils de bijoutier, étudiant en lettres à Nanterre, membre au début des années 70 de l'équipe fondatrice du magazine *Actuel*, le lauréat traînait en effet la réputation d'un dilettante, adepte doué du canular littéraire.

Rompu dès 1975 à l'exercice du roman historique avec son complice Michel-Antoine Burnier (*Les Complots de la liberté*, puis *1848*), et expert en recettes de cuisine stylistique, il a aussi signé avec son ami des parodies (*La Farce des choses*, *Parodies*, *Le Barthes sans peine*), et seul (sous le pseudonyme de Marguerite Duraille, pied de nez à Marguerite Duras) un exercice de style satirique, *Virginie Q*.

L'une des vertus du pastiche, genre dans lequel il excelle, est de stigmatiser les vanités littéraires. Néanmoins, Patrick Rambaud n'a pas l'air de prendre son prix pour un canular.

Jean-Luc Douin

Quand de Gaulle traitait Mitterrand d'« arsouille »...

FRANÇOIS MITTERRAND restera-t-il, longtemps encore, l'homme politique français le plus détesté, ou le plus adulé ? La controverse sur le livre du docteur Gubler, les polémiques autour des confidences rapportées par Georges-Marc Benamou pouvaient apparaître comme autant d'épitaphes. Le deuxième tome des *mémoires* d'Alain Peyrefitte sur le général de Gaulle qui vient de paraître (éditions de Fallois/Fayard) démontre qu'il n'en est rien.

Comme le premier, ce deuxième volume est un formidable florilège des réflexions, des analyses, des propos du « général », au jour le jour, du début de 1963 jusqu'en janvier 1966. Nous voilà donc dans le salon doré de l'Elysée, le 15 septembre 1965. De Gaulle n'a pas encore fait connaître ses intentions pour l'élection présidentielle de décembre. Alain Peyrefitte, alors ministre de l'Information, évoque avec lui les différentes candidats qui pourraient se déclarer. Pinay ? « *Il n'y aura pas de candidature Pinay* », tranche le général. Mitterrand ? La réponse jaillit, dans un rire cruel : « *Le Rastignac de la Nièvre ?* »

Et de Gaulle de rappeler la période de la guerre : « *Il avait travaillé pour Vichy avec tant de zèle que ça lui avait valu la francisque. Il était entré dans ce corps d'élite. Voyant que ça allait mal tourner, il a voulu se dédouaner en entrant dans un réseau.* » Puis vient le récit de la première entrevue, à Alger, dans l'hiver 1943-1944, entre les deux futurs présidents de la République : « *Mitterrand m'a demandé de lui confier la direction d'un réseau Charette, qui marchait très bien sans lui. Je n'avais pas envie de risquer de mettre un agent double dans un mouvement de résistance* », raconte le général. « *Il dit qu'il a été ministre dans le gouvernement de la Libération* », insiste Peyrefitte. La réplique fuse : « *C'est faux ! Un mensonge de plus ! C'est un imposteur ! Il a été nommé secrétaire général à titre intérimaire.* » Une semaine plus tard, François Mitterrand a annoncé sa candidature. Commentaire du général : « *Mitterrand, c'est le type du "politicien". Il n'a absolument rien pour lui que l'ambition, le désir de prendre la place le jour où il le pourrait.* »

Le 24 novembre 1965, même décor. A dix jours du premier tour, la campagne électorale fait rage. Dans l'entourage de De Gaulle, on s'inquiète. Le ministre de l'Intérieur, Roger Frey, suggère de sortir « *quelques bonnes vérités cachées* », évoque Bousquet, sort d'un dossier la fameuse photo de François Mitterrand à la francisque, serrant la main du maréchal Pétain. De Gaulle l'a écouté en silence. Il tranche : « *Vous ne m'apprenez rien. Mitterrand et Bousquet, ce sont les fantômes qui reviennent : le fantôme de l'antigaullisme issu du plus profond de la collaboration. Que Mitterrand soit un arriviste et un impudent, je ne vous ai pas attendu pour le penser. Mitterrand est une arsouille.* »

Une canaille donc. Beau mot à la de Gaulle. Comme le refus du général : « *Non, je ne ferai pas la politique des boules puantes.* » Alain Peyrefitte prend le relais de Roger Frey, plaide à nouveau pour cogner sur Mitterrand. Vient alors cette réponse saisissante : « *Nan, n'insistez pas ! Il ne faut pas porter atteinte à la fonction, pour le cas où il viendrait à l'occuper.* »

Gérard Courtois

Bernard Pons pour une révision de la Constitution sur l'exécutif

DANS UN ENTRETIEN publié par *Le Figaro*, vendredi 24 octobre, Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac, plaide en faveur d'une réforme des institutions et d'une présidentialisatioo du régime. « *Les institutions sont comme les hommes, elles vieillissent. Face à ces évolutions et à ces transformations, la France devra se doter d'un système démocratique capable de lui donner un exécutif rassemblé et fort et un Parlement en mesure de le contrôler véritablement* », observe-t-il, en soulignant qu'une réforme des institutions « *est un acte fondateur, qui ne doit être guidé par aucun calcul politicien* ».

« *J'estime pour ma part*, dit M. Pons, *que l'exécutif bicéphale président de la République-premier ministre est une source de difficultés, de lourdeur, de perte de temps, (...) J'estime également que le Parlement ne remplit pas son rôle (...). Petit à petit, on revient aux errements de la IVe République. Notre pays change trop souvent d'orientation politique.* »

L'ancieo ministre de l'équipement évoque aussi le rôle de son association, « *garde du cœur* » présidentiel, qui peut « *parler au président de la République en toute franchise (...) et ainsi faire remonter une information qu'il n'a pas toujours eue.* » M. Pons, qui avait apporté soo soutien à Philippe Séguin pour la présidence du RPR, « *parce qu'il était le mieux à même d'incarner le discours de Jacques Chirac de 1995 et l'esprit du gaullisme* », estime qu'il devient « *urgent de se situer sur l'échiquier politique, de définir un discours clair, sans compromission avec des idées qui ne sont pas dans notre tradition* ».

La réforme des institutions de la Ve République a également été évoquée par Edouard Balladur, invité jeudi 23 octobre du « Forum RMC-*Le Figaro* ». Déplorant que la cohabitation « *devienne un système permanent de gouvernement, comme la tendance semble en être prise* », l'ancien premier ministre prôoe lui aussi une présidentialisation du régime et rappelle, en outre, qu'il est favorable au quinquennat.

Le thème du changement de République sera aussi débattu, samedi 25 octobre, à l'occasioo du colloque organisé à Paris par Charles Millon (UDF-DL), président de la Convention libérale, européenne et sociale (CLES).

L'excédent de la balance commerciale montre une reprise des importations

EN AOÛT, la balance du commerce extérieur français a enregistré un excédent de 11,008 milliards de francs, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables, selon les statistiques publiées vendredi 24 octobre par la direction des douanes. Les exportations atteigneot 142,197 milliards de francs, les importations 131,189 milliards. Depuis le début de l'année, le solde est de 112,299 milliards de francs (1 091,313 milliards d'exportations pour 979,014 milliards d'importations) et, sur les douze derniers mois, il atteint 144,335 milliards de francs, soit 82,9 % de plus que sur les douze mois précédeots identiques (78,909 milliards). Les douanes notent une reprise des importations, qui augmentent sur un rythme annuel de 10 %.

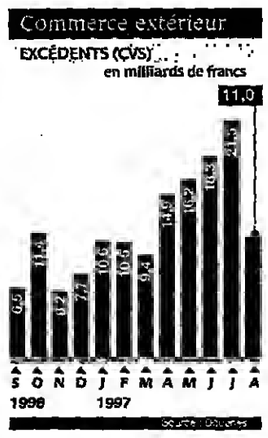

GRÈCE-TURQUIE. Deux bâtiments militaires rivaux ont frôlé la collision, mercredi 23 octobre, en mer Egée. Les deux pays se sont rejetés, jeudi 23 octobre, la responsabilité de l'incident, surveou dans les eaux internationales entre les îles grecques de Chios et de Lesbos. Le chef d'état-major des armées turques, le général Ismail Hakki Karadayi, a déclaré qu'un navire de guerre grec avait teoté d'éperonner un sous-marin turc en semi-immersioo mercredi soir. La Grèce a démenti cette version. Selon le ministère grec de la défense, un chasseur de mines de la flotte grecque a frôlé un navire de patrouille de la marine turque « *à la suite d'une manœuvre dangereuse du capitaine turc* ». – *(AFP, Reuter.)*

■ **NORMANDIE : les présidents de chambres de commerce et d'industrie et de nombreuses collectivités** locales appelaient à une maoifestation « escargot », vendredi 24 octobre, entre Rouen et Alençan pour exiger la réalisation rapide de l'autoroute A 28, dont les travaux risquent d'être retardés faute d'autorisation d'emprunts. – *(Corresp.)*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 24 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17363,74	+1,24	−10,32
Hank Kong index	11144,34	+6,89	−17,15

Tokyo Nikkei sur 3 mois

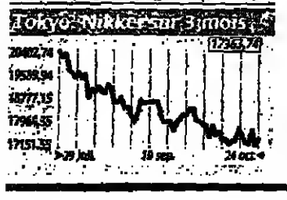

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 24/10	Var. en % 23/10	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2875,44	+0,65	+24,17
Amsterdam CBS	897,13	+1,67	+38,39
Bruxelles	15818	+0,67	+49,64
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3827,18	—	+40,41
Londres FT 100	5037	+0,91	+22,30
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	23550	+0,75	+50,03
Zurich SMI	5712,20	+1,07	+44,90

Tirage du *Monde* daté vendredi 24 octobre : 548 302 exemplaires

Pol Pot n'exprime aucun « regret » pour le génocide au Cambodge

Emprisonné, l'ancien dictateur accorde un entretien à la « Far Eastern Economic Review »

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud- Est

Au crépuscule de sa vie, l'homme « *n'a pas de regrets* ». Sa « *conscience est claire* ». Sans la lutte qu'il a dirigée, « *il n'y aurait plus de Cambodge* ». Certes, soa « *mouvement a commis des erreurs, comme tout autre mouvement sur cette planète* ». Mais si les Khmers rouges « *n'avaient pas combattu, le Cambodge serait devenu, en 1975, un autre Kampuchea Krom* », une référence au delta du Mékong conquis par les Vietnamieos aux XVIIe et XVIIIe siècles. Il ne reconnaît même pas l'existence, de 1975 à 1978 à Phnom Penh, du camp de Tuol Sleng, doot seulement sept prisonniers sur seize mille sont sortis vivants : « *Une exposition vietnamienne* », dit-il.

Ainsi donc, Nate Thayer, journaliste, a refait le voyage d'Anlong Veog, dans l'extrême Nord cambodgien, pour y rencontrer, le 13 octobre, le principal responsable de un à deux millions de morts à la fin des années 70. Il s'était déjà rendu dans cette zone contrôlée par Ta Mok, successeur de Pol Pot, pour y filmer, le 25 juillet, le « procès » au cours duquel le vieux dirigeant khmer rouge avait été condamné à la résidence surveillée à perpétuité. L'entretien avec Pol Pot, le premier accordé à un journaliste depuis dix-huit ans, a été publié, jeudi 23 octobre, par la *Far Eastern Economic Review*, hebdomadaire américain de Hongkoog.

Le dernier carré de rebelles khmers rouges entend faire peau neuve sur un thème qui le laverait de l'accusation de génocide. Son ambition est de créer un front avec ceux qui sont prêts à se battre contre Hun Sen, qui a chassé du pouvoir le 5 juillet le prince Norodom Ranariddh, fils du prince Sihanouk. Adossés à la frontière thaïlandaise, *non* loin d'Anlong Veng, un aoyau de partisans armés du prince résiste d'ailleurs, encore aujourd'hui, aux attaques irrégulières des forces de Phnom Penh. Ta Mok l'unijambiste, Khieu Samphan et d'autres dirigeants « historiques » du mouvemeot khmer rouge rêvent d'une sainte alliance contre Hun Sen, l'ennemi juré, qu'ils qualifient de « *marionnette des Vietnamiens* ».

« AI-JE L'AIR D'UN SAUVAGE ? »

Première leçon de la manœuvre khmère rouge : tous les torts sont donc rejetés sur Pol Pot, un vieillard déjà victime d'une crise cardiaque en 1995 et qui oe peut plus se déplacer sans assistance. Souhaite-t-il, lui demande Nate Thayer, s'excuser pour les souffrances subies par le peuple cambodgien lorsqu'il était au pouvoir ? « *Non* », répond-il après un temps – « *apparaissant sincèrement confus* », rapporte le journaliste –. « *Je suis venu pour diriger une lutte, non pour tuer des gens. Ai-je l'air d'un sauvage ?* », prononce-t-il. Il reste que la radio clandestine des Khmers rouges a salué son « arrestation », en juin, comme « *l'aube d'une ère nouvelle* ».

Du présent, Pol Pot ne dit rien si ce o'est reconnaître avoir ordonné l'assassinat, le 10 juin de cette année, de Son Sen, l'un de ses plus proches collaborateurs, tout en niaot la moindre responsabilité dans le meurtre de quatorze membres de la famille de l'ancien ministre de la défease khmer rouge. Il avait la preuve, dit-il, que Soo Sen conspirait contre lui : « *Le frère de San Sen, San Chhum, a même laissé sa fille épauser un homme qui travaille pour Hun Sen.* » Ta Mok, qui s'adresse pour la première fois à un journaliste occideotal, dit à Nate Thayer que « *les mains de Pol Pot sont pleines de sang* » et reconnaît que des « *centaines de milliers* » de gens soat morts de 1975 à 1978. Ta Mok l'unijambiste parle en expert : la sauvagerie doot il a lui-même fait preuve, à l'époque, dans l'exécution des ordres de Pol Pot, lui a valu le surnom de « *boucher* ».

Deuxième leçon : Pol Pot ne sera jamais traduit devant un tribunal pour y répondre de crimes contre l'humanité. A l'âge de soixante-douze ans, alimenté régulièrement en oxygène, il est au bout du rouleau et Ta Mok ne le livrera à un tribunal que s'il s'y rend « *en compagnie de Hun Sen* », qui a fui le mouvement eo 1978, à l'âge de vingt-six ans. Entre les mains de Ta Mok, Pol Pot fait davantage figure de PDG mis d'office à la retraite, dans des conditions il est vrai humiliantes, que de prisonnier politique condamné à perpétuité pour « *trahison* ». Cette courte ficelle devrait permettre aux derniers Khmers rouges de se refaire une virginité, du moins l'espèrent-ils.

Chassés du pouvoir en 1978-1979 par un corps expéditionnaire vietnamien, ils n'avalent pu survivre, dans les années 80, que grâce à l'hospitalité de la Thaïlande, à l'aide chinoise et à la oeutralité bienveillante de l'Amérique. L'intervention de l'ONU au Cambodge, en 1992-1993, leur a porté un coup très dur. Certains se sont ralliés au régime de Phnom Penh et d'autres, comme Ieng Sary, auméro trois du mouvement, ont négocié une zone autonome sur la frootière thaïlandaise. D'autres, enfin, sont entrés en semi-dissidence ou, plus simplement, ont abandonné leurs armes.

Nate Thayer évoque une paranoïa : tout le monde, aux yeux de Pol Pot, est soupçonné de trahir en faveur des Vietnamiens qui veulent « *avaler le Cambodge* ». D'où les purges, les tortures et les massacres mis sur le compte de l'obsession du complot d'un seul homme. D'où la tentative de réécrire l'histoire en rejetant dans l'ombre la responsabilité collective dans le génocide et la transformation du Cambodge en un vaste camp de concentration au sein duquel les gens étaient condamnés à mourir le crâne fracassé ou d'épuisement, de maladie et de faim.

Jean-Claude Pomonti